This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491498 DUPL

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

16

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

PROCÈS-VERBAUX & MÉMOIRES

ANNÉE 1904

BESANÇON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE JACQUIN

1905

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Bates
Nijhoff
7-9-26
13492

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

ANNÉE 1904

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 21 janvier 1904.

Présents : MM. Boussey, vice-président; Baille, docteur Baudin, Boutroux, Chipon, Cretin, docteur Gauderon, Giacomotti, Girardot, Guichard, Isenbart, général Jeannerod, docteur Ledoux, Lombart, Mairot, chanoine Rossignot, comte de Sainte-Agathe, vicomte de Truchis, Vaissier, marquis de Vaulchier; R. de Lurion, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 1903 est adopté.

M. le président communique à la Compagnie une lettre de M. Jules Gauthier sollicitant son admission à l'honorariat par suite de sa nomination au poste d'archiviste de la Côte-d'Or. M. Gauthier désirant conserver des liens avec l'Académie, pour laquelle il n'a cessé de travailler chaque année depuis trente-deux ans, demande de rester membre de la *Commission des documents inédits*, pour achever la publication de deux volumes : *le Cartulaire de Bourgogne* et *le Siège de Dole*, dont il terminera à court délai la publication.

L'Académie s'empresse de déférer au désir exprimé par

Ma
16
.B55

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

L'Académie donne décharge au trésorier. Elle adopte ensuite le projet élaboré par la commission et présenté par M. Girardot pour 1904.

Ce budget est ainsi établi :

BUDGET DE 1904

Recettes.			Dépenses.		
Rente sur l'État, 3 °/₀. .	2,834	»	Pension Suard	1,500	»
Cotisations de 36 membres résidants . . .	720	»	Prix à décerner en 1904.	1,000	»
Cotisations de 24 membres correspondants et 3 membres honoraires à 10 fr.	270	»	Impression du Bulletin de 1903 et publications diverses	1,250	»
Cotisations de 5 membres associés à 5 fr. . . .	25	»	Frais des séances publiques.	100	»
Subvention du Conseil général du Doubs . .	300	»	Traitement d'un agent du secrétariat.	60	»
Vente des publications de l'Académie	50	»	Traitement du concierge.	60	»
En réserve pour la publication du tome VIII des *Mém. et doc. inédits*. .	1,513	50	Dépenses d'administration, affranchissement et imprévu	100	05
Intérêt de cette somme déposée à la banque, à 1/2 °/₀.	7	55	Impression du tome VIII des *Mém. et doc. inédits*.	1,650	»
Total des recettes .	5,720	05	Total des dépenses .	5,720	05

L'Académie adopte, à propos du budget, la subvention de 25 fr. pour la *Société de protection des paysages de France*, somme qui sera prise sur le fonds de réserve pour dépenses imprévues. Elle autorise M. le trésorier à consentir de lui-même les rabais qu'il jugera convenables aux acquéreurs de ses publications qui s'adresseraient à lui. Enfin elle rappelle aux auteurs des travaux publiés dans le Bulletin annuel que l'article 24 du règlement intérieur du 29 juin 1882, leur reconnaissant le droit à un tirage à part gratuit de cinquante exemplaires, modifié par deux délibérations de l'Académie, en date des 15 février et 15 mars 1883, a été abrogé par le règlement intérieur du 20 mars 1902.

L'Académie procède ensuite à l'élection de la commission des

publications; sont nommés : MM. de Sainte-Agathe, Guiraud, Pingaud, de Vaulchier et Boussey.

La séance est levée.

Le vice-président, A. Boussey.

Le secrétaire perpétuel, R. de Lurion.

ANNEXE

L'industrie cotonnière au pays de Montbéliard et ses origines, par M. Léon Sahler. Compte rendu par M. Lombart, membre résidant.

(Séance du 18 février 1904.)

En traitant ce sujet, l'auteur, dont la compétence très documentée a puisé ses renseignements aux meilleures sources, trace à son point de vue spécial l'histoire économique de cette partie si intéressante de la Franche-Comté.

« Dans l'espace de cent ans, nous dit-il, cette contrée a été « entièrement transformée. D'agricole, elle est devenue surtout « industrielle. De nombreuses fabriques y ont été créées; au « nombre de celles-ci, les établissements cotonniers ne font pas « mauvaise figure. »

Après quelques considérations générales, M. L. Sahler entre immédiatement en matière. Dans une série de monographies, soigneusement étudiées, il nous retrace l'histoire des principaux établissements d'industrie textile, établis, ou existant encore, soit dans l'arrondissement de Montbéliard, soit dans la principauté d'Héricourt. Héricourt a été le berceau de l'industrie textile. Cette ville, réunie à la France par droit de conquête, au commencement du XVIIIe siècle, est aujourd'hui le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Lure.

Il n'était pas possible de la laisser en dehors d'une histoire de l'industrie cotonnière dans le pays de Montbéliard.

Sans suivre l'auteur dans tous les détails de ses monographies statistiques, nous pensons néanmoins devoir en analyser certains chapitres, particulièrement intéressants.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, vers 1729, l'industrie cotonnière paraît avoir débuté à Sainte-Suzanne, localité voisine de Montbéliard. Néanmoins, on n'a que des renseignements très

vagues sur l'établissement fondé alors par un nommé Gistanner, originaire de Saint-Gall.

Mais en 1764, nous avons un document authentique et précis. Par une ordonnance du 21 juin de cette année 1764, Son Altesse Sérénissime, le duc régnant de Witemberg et de Teck, concède au sieur Georges-Samuel Sahler, marchand, bourgeois de Montbéliard, la permission d'établir une manufacture de filage et tissage du coton, dans la ville ou tel autre endroit du comté qu'il trouvera bon de choisir.

Pendant douze ans, lui, ses héritiers ou ayants droit, jouiront d'un privilège exclusif de fabrication et de vente des filés et tissus de coton dans l'étendue de la souveraineté de Montbéliard.

Il est fait, en conséquence, très sérieuses inhibitions et défenses, à tous en général, et à chacun en particulier, de filer ou faire filer, de tisser ou faire tisser du coton, si ce n'est pour l'usage et service de ladite manufacture ; et ce, à peine d'amende arbitraire, de confiscation du coton au profit de la seigneurie, et de dommages-intérêts au profit du sieur Sahler et de ses associés.

L'ordonnance, cependant, réserve aux particuliers et aux tisseurs de bas la faculté de filer ou faire filer, de tisser ou faire tisser, par d'autres, du coton, mais seulement pour l'usage de leur économie (*sic*).

L'ordonnance accorde aux manufacturiers privilégiés le droit de perquisition, avec l'assistance des huissiers de chancellerie, dans les magasins et autres endroits, tant de la ville que de la campagne, où ils sauront ou soupçonneront qu'on file ou tisse du coton, au préjudice de leur manufacture.

Ces mesures de coercition fiscale sont à peu près restées en vigueur, de notre temps, chaque fois qu'il s'agit de protéger un monopole, ou d'assurer le recouvrement d'impôts indirects sur certains produits.

En 1764, on allait un peu plus loin. L'ordonnance chargeait le maire et les neuf bourgeois de Montbéliard, ainsi que les ministres et maires des communes rurales, de dresser les listes des personnes considérées comme hors d'état de subvenir à leurs besoins, par faute de travail : « Ceux qui seront en état de tra-
« vailler devront se présenter auxdits Sahler et Cie, lesquels de-
« vront les occuper, soit au filage, soit à la tisserie de coton,
« moyennant un salaire raisonnable. »

En conséquence, « la mendicité est interdite à tous les gens
« valides, en état de travailler, sous peine de désobéissance et
« de punition « suivant les exigences des cas ».

« Il n'y a pas lieu, nous dit M. L. Sahler, de s'étonner de voir « les ministres chargés indirectement de pourvoir au recrute- « ment du personnel de la filature.

« Dans notre contrée de Montbéliard, avant la Révolution, le « pasteur, assisté des unions d'Église, formait, avec le maire, « dans chaque village, un tribunal de simple police.

« Les registres du consistoire nous en fournissent quelques « exemples curieux.

« Le 8 mars 1680, notamment, Bestus Baine est mandé au « consistoire pour avoir été à la messe. Après avoir été exhorté « à repentance, il a demandé pardon à Dieu et promis de mieux « vivre à l'avenir.

« Si Baine, ajoute l'auteur, revenait sur la terre, il serait sur- « pris de voir combien, après trois révolutions, l'esprit de tolé- « rance a gagné parmi nous! »

On ignore si les privilèges accordés en 1744 à MM. Sahler et associés ont assuré le succès de leur entreprise. Il ne reste aucune trace de leur établissement de Sainte-Suzanne. Ce n'est guère que dans la première moitié du dernier siècle que l'industrie textile fut sérieusement installée à Montbéliard. Elle était depuis longtemps florissante à Héricourt. Vers 1740, un sieur Picard fit venir des pays étrangers des ouvriers pour établir à Héricourt la fabrication d'une étoffe de fil et coton teints, désignée sous le nom de velours de gueux; puis plus tard il y joignit celle des serges, bouracans et camelote. Il réclamait, lui aussi, un privilège de vingt années pour la fabrication et la vente de ces étoffes en Franche-Comté. Il ne put l'obtenir, et son industrie ayant périclité, il finit par céder ses établissements à Boigeol père et fils. En 1768, ceux-ci renouvelaient leur supplique au gouvernement français pour obtenir la suppression des droits d'entrée sur leurs étoffes, l'élévation de ces droits leur fermant pour ainsi dire le marché français.

L'histoire de cette supplique est assez curieuse. Soumise par l'intendant à l'examen de MM. les députés du commerce, ceux-ci procédèrent à une enquête. L'installation des usines et des machines fut reconnue aussi parfaite que le comportait l'outillage peu perfectionné à cette époque. Quant aux produits fabriqués, ils les jugèrent tellement supérieurs qu'ils ne pouvaient, pensaient-ils, sortir des ateliers de MM. Boigeol et venaient certainement des pays étrangers; qu'il y avait dès lors une preuve de fraude et que si elle était reconnue par une expertise, tous les tissus et cotons devraient être confisqués, la porte de la fabrique

murée, et les Boigeol condamnés à trois mille livres d'amende et déclarés incapables de faire aucun commerce. L'expertise eut lieu, les industriels ne furent pas condamnés, mais ils n'obtinrent pas la franchise douanière sollicitée.

L'industrie de la filature et du tissage de la laine souffrait de l'exiguïté du marché. Le coton et les tissus en provenant faisaient à la laine une sérieuse concurrence. En 1806, les frères Frédéric et Charles Boigeol fondèrent la maison Boigeol frères pour la fabrication des tissus de coton teint. Peu de temps après, l'un des associés, Charles Boigeol, s'installa à Giromagny.

Dès 1801, les établissements de la société Boigeol père et fils, à Héricourt, avaient été cédés à MM. Méquillet-Noblot et Cie, qui continuèrent le filage et le tissage de la siamoise, étoffe en coton rayé ou à carreaux.

Les affaires de la nouvelle société prirent un grand développement dans le cours du siècle dernier. De nouvelles usines furent créées à Héricourt, de nombreuses succursales ouvertes dans différentes localités voisines. La raison sociale plusieurs fois modifiée est actuellement : les successeurs de Méquillet-Noblot et Cie. La maison compte aujourd'hui environ 36,000 broches et 830 métiers à tisser de toute largeur.

L'industrie cotonnière existait à Giromagny quand, en 1805, M. Ferdinand-André Boigeol vint y fixer sa résidence. Il y apporta non seulement ses capitaux, mais une remarquable aptitude et un large esprit d'entreprise. Il multiplia ses créations, faisant des filatures pour alimenter ses tissages et des tissages pour écouler les produits de ses filatures.

L'auteur nous donne sur ces divers établissements des détails statistiques fort intéressants, sans doute, mais que les limites d'un simple compte rendu ne nous permettent pas de reproduire.

D'autres industriels sont venus s'établir dans le canton de Giromagny, qui compte aujourd'hui 60,000 broches de filature, et voit battre 4,800 métiers. Dans l'arrondissement de Montbéliard, la première filature fut fondée par les frères Jacques et Charles Peugeot, vers 1811, à la Chapotte, près d'Hérimoncourt.

« Au moment dont nous parlons, dit M. L. Sahler, il n'existait « pas encore d'ateliers de construction de machines dans nos « régions, et de ceux de Paris, auxquels on s'adressait parfois, il « était très difficile d'obtenir quelque chose. Aussi l'industriel « était-il souvent le propre établisseur de ses machines. C'est par « là qu'il fallait commencer.... »

L'un des fils Peugeot vint à Paris étudier au Conservatoire des

arts et métiers, dans la section du laboratoire de filature, les procédés techniques de la fabrication. Il visita les principaux établissements cotonniers des environs de Paris et il put donner, dans sa correspondance, les plus minutieuses instructions pour la construction de l'usine de la Chapotte. Cet établissement, après avoir compté des années de prospérité, fut abandonné vers 1830 et vendu en 1832. MM. Peugeot avaient, dès 1814, transporté leur industrie à Audincourt, sur les bords du Doubs.

A la suite d'une crise industrielle, cet établissement fut mis en vente et cédé, en 1832, à divers coassociés au nombre desquels figuraient les fils de P.-L. Sahler. En 1854, les usines devinrent la propriété de M. Scheurer, commandité par son beau-père Ferdinand Sahler. Ce dernier construisit une nouvelle filature de 12,000 broches en métiers selfactings ou renvideurs. En 1865, M. Léon Sahler, commanditaire, avec sa mère, Mme veuve Ferdinand Sahler, devint associé. Après la crise de 1870-1871, qui fut peut-être moins intense, mais plus prolongée que celle de 1861 à 1864, lors de la guerre de Sécession, M. Jules Scheurer fils entra dans l'affaire à titre d'associé. Puis en 1881, à la suite d'une licitation, l'auteur de cette notice devint seul propriétaire des établissements de filature et tissage. Aujourd'hui il occupe six cents ouvriers, sa fabrique comprend 21,000 broches de filature et 500 métiers mécaniques de toute largeur, faisant par an 60,000 pièces en tissus lourds, cretonnes, longettes, triplures, croisés, satin et façonnés.

En 1819, l'usine de MM. Peugeot, à Audincourt, comptait tout au plus 2,000 broches et produisait 15 à 20 kilos de filin par an. Ce rapprochement permet d'apprécier le développement pris par ce seul établissement dans le courant du siècle dernier.

A Montbéliard, la première filature fut créée en 1824 par Pierre-Louis Sahler, qui s'était rendu seul acquéreur des moulins neufs sur l'Allan, ancienne propriété du prince, vendue comme bien national.

Il construisit alors une filature et un tissage. Les ouvriers du tissage, anciens tisserands à bras, venaient surtout des villages environnants : Sainte-Suzanne, Bart, Courcelles, Dung. Ces établissements sont restés dans la même famille. Depuis 1892, ils fonctionnent sous la raison sociale Berger-Sahler et comptent 6,400 broches de filature et 80 métiers.

En 1852, M. Édouard Sahler, ayant cessé de faire partie de la société des Moulins neufs, entreprit seul la construction d'une filature modèle à mi-chemin entre Montbéliard et Sainte-Suzanne.

« A ce moment, nous dit M. L. Sahler, l'industrie renouvelait ses « méthodes de travail. Les cardes, les barres à broches et les « métiers à filer, surtout, subissaient de profondes modifications.

« La filature d'Édouard Sahler, montée d'un seul jet, bâti- « ments, moteurs à vapeur et machines, fut, pendant un certain « temps, un modèle qu'on venait visiter de loin. »

Le chef et le fondateur de ce bel établissement mourut en 1862, à l'âge de trente-quatre ans. Sa mort fut un deuil public à Montbéliard.

La fabrique a été depuis exploitée sous d'autres raisons sociales, par la famille d'Édouard Sahler. Détruite par un incendie en 1884, elle fut immédiatement reconstruite au rez-de-chaussée, à côté du tissage monté quelques années auparavant.

Les établissements, filature et tissage, comptent aujourd'hui environ 10,000 broches et 160 métiers.

En 1875, MM. Bourcart et Guebwiller vinrent établir à Montbéliard une succursale de leur maison d'Alsace. Leur filature compte aujourd'hui 30,000 broches travaillant les fils peignés et 3.000 broches pour les fils retors.

Une nouvelle industrie cotonnière a été introduite à Montbéliard, celle du tricotage. La première usine y a été installée en 1876 par M. Frédéric Baltzinger, de Millewiler (Alsace) ; la seconde en 1886, par la maison Zimmerlé et Cie, d'Aarbourg (Suisse).

Ces deux usines donnent de l'ouvrage à de nombreuses ouvrières travaillant soit en fabrique, soit à domicile.

La main-d'œuvre payée par les tricotages est assez élevée, et le travail peu fatigant; aussi, cette nouvelle industrie a-t-elle été accueillie avec faveur par la classe ouvrière, tant à la ville qu'à la campagne.

Après avoir ainsi présenté le tableau statistique de l'industrie cotonnière dans ce qu'on appelle le pays de Montbéliard, et montré par quels efforts d'intelligence et de travail, par quelle fermeté dans les crises, souvent désastreuses, les patrons avaient pu la développer et maintenir la prospérité et l'aisance dans cette population ouvrière, M. L. Sahler examine la situation faite aujourd'hui aux chefs de la grande industrie.

Depuis un demi-siècle, les salaires ont plus que doublé, il y a eu amélioration sensible dans la situation des ménages ouvriers, sous le triple rapport du logement, de l'habillement et de la nourriture, sans parler des institutions de bienfaisance et d'épargne, organisées par l'initiative patronale.

Néanmoins la guerre a été déclarée, l'affranchissement de la

classe ouvrière a été assuré, d'abord, par l'établissement du suffrage universel, puis par l'abrogation des lois pénales contre la coalition, et enfin par la loi sur les syndicats ouvriers de 1884.

Les apôtres d'un socialisme niveleur oublient, volontairement, de tenir compte des sacrifices imposés souvent aux industriels par les crises qui se sont produites dans le cours du siècle dernier. Ils ne considèrent que le côté brillant des établissements qui ont pu triompher dans les luttes économiques, mais ils négligent volontairement de dresser le bilan des ruines que ces luttes ont laissées derrière elles.

M. Léon Sahler, dans ses considérations générales, nous donne une histoire des diverses crises qui se sont produites dans la seconde moitié du dernier siècle, et notamment de la grève de 1899.

« Provoquée par des révolutionnaires étrangers au pays, cette « entreprise folle, qui pouvait mal finir, fut arrêtée sous les « murs de Belfort. Ce fut la fin. »

En somme, cette dernière partie du travail de M. Léon Sahler est fort intéressante. Si l'auteur paraît plaider *pro domo*, sa cause semble bonne. Les esprits éclairés, conscients de l'importance des questions qu'il a examinées, seront désireux de lire sa notice.

Séance du 17 mars 1904.

Présents : MM. Boussey, vice-président ; Baille, docteur Baudin, Girardot, Guichard, Guiraud, Isenbart, docteur Ledoux, Lombart, Mairot, le chanoine Panier, Pingaud, le chanoine Rossignot, le comte de Sainte-Agathe, Vaissier, le marquis de Vaulchier, Feuvrier, membre correspondant ; R. de Lurion, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 18 février est adopté.

M. Boussey souhaite la bienvenue à M. le chanoine Panier, qui assiste pour la première fois à la séance.

M. Théobald Chartran, nouveau membre correspondant, actuellement aux États-Unis d'Amérique, remercie de son élection.

L'Académie a reçu les ouvrages suivants :

Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes : *Exposition universelle de 1900. Rapport général admi-*

nistratif et technique, par A. Picard. Paris, Impr. nat., six forts vol. gr. in-8, avec reproductions photographiques.

Alfred Marquiset : *La première levée.* Paris, Charles, éditeur, 1904, 1 vol in-12.

Piot-Bey : *La peste bovine et la situation agricole en Égypte,* broch. de 12 p., extrait.

M. le docteur Baudin lit une notice sur le docteur Lebon, et M. Pingaud en lit une autre sur le chanoine Suchet, membres résidants récemment décédés.

L'Académie renomme pour trois ans son trésorier, M. le docteur Ledoux, et son archiviste, M. le comte de Sainte-Agathe. Elle procède ensuite à l'élection de trois membres de la *Commission des documents inédits.* MM. Vaissier, Guiraud et le chanoine Rossignot sont élus.

La séance est levée.

Le vice-président, A. Boussey.

Le secrétaire perpétuel, R. de Lurion.

ANNEXE

Notice sur M. le docteur LEBON, membre titulaire.

Par M. le docteur L. Baudin.

(*Séance du 17 mars 1904.*)

Né à Dijon en 1826, M. Lebon, Eugène, commença dans cette ville ses études secondaires, qu'il alla terminer ensuite à Paris, au lycée Charlemagne. Bachelier ès lettres et ès sciences, il prit ses inscriptions à la Faculté de médecine de Paris, devint externe des hôpitaux, et, le 18 février 1854, il conquit le grade de docteur avec une thèse inaugurale très remarquée sur *L'emploi des anesthésiques dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu.* Puis il vint se fixer à Besançon, où l'avaient appelé des relations de famille. De par son tempérament, de par la direction de son esprit et les qualités de son cœur, le jeune Bourguignon devait vite s'acclimater dans ce nouveau milieu, parmi ces Comtois dont Rougebief a laissé un si beau portrait moral et physique, et dont E. Reclus écrivait plus récemment : « Ils ressem-« blent à des hommes du Nord par la force, la volonté et la soli-

« dité du caractère ; mais, par l'élan soudain, l'emportement de « la passion, ce sont des hommes du Midi. » En peu d'années, en effet, le docteur Lebon était devenu le plus Comtois des Bisontins et le plus Bisontin des Comtois. Car, dès l'année 1860, dans les conclusions de belles *Études sur l'horlogerie en Franche-Comté*, il écrivait d'enthousiasme : « Puissent ces études con- « tribuer au développement d'une industrie destinée à augmen- « ter les richesses de la France et à devenir l'un des plus beaux « fleurons de la couronne de *notre vieille Franche-Comté !* » D'un bout à l'autre, d'ailleurs, l'œuvre témoigne du plus ardent et du plus sincère patriotisme local.

C'est, en effet, à Besançon que devait poursuivre toute sa carrière de praticien le docteur Lebon ; c'est là qu'il devait achever, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une vie d'une dignité, d'une simplicité, d'une unité parfaite, tout entière partagée entre les devoirs de famille, les labeurs de la profession, les travaux de l'esprit et les pratiques de la bienfaisance. C'est là qu'il s'est éteint, le 20 juin 1903, entouré de l'universelle sympathie et de la respectueuse affection de ses confrères et de tous ceux à qui il avait été donné de l'approcher ; sa mort fut admirable ; c'est en stoïcien chrétien qu'il a supporté les souffrances de la maladie comme il avait supporté les épreuves de l'existence.

Bien armé par des études méthodiquement et solidement poursuivies, doué d'un grand sens d'observation clinique et d'un jugement très sûr, le docteur Lebon avait conquis rapidement une place des plus honorables dans les rangs du corps médical bisontin. Ses confrères et ses clients l'estimaient et l'aimaient pour la belle franchise de ses allures, dans lesquelles la bonté perçait sous une certaine brusquerie de bourru bienfaisant, si facile à attendrir ! Cœur chaud, main toujours ouverte ; sévère à lui-même, et si indulgent à tous ! inébranlable dans ses idées et dans sa foi, et pourtant si libéral et si tolérant !

A la Société de médecine de Besançon et de la Franche-Comté, qu'il présida avec autorité, sa voix était écoutée avec déférence : ses observations, toujours frappées au coin d'une originalité pleine en même temps d'humour et de bon sens, étaient l'occasion de débats courtois et éminemment suggestifs. En même temps, il enrichissait le Bulletin de la Société de travaux personnels d'un réel intérêt scientifique, et parmi lesquels il convient de citer : 1. *Abcès du petit bassin* (1856). — 2. *Observation de calculs salivaires* (1857). — 3. *Le travail de l'horlogerie engendre-t-il la phtisie ?* (1861). — 4. *Diagnostic différentiel de la ménin-*

gite vermineuse et de la méningite tuberculeuse (1862). — 5. *Rapport sur l'hygiène des ouvriers qui travaillent le verdet* (1863). — 6. *Mort subite vingt-sept jours après l'accouchement* (1864).

Une telle activité scientifique ne pouvait manquer d'attirer sur le docteur Lebon l'attention bienveillante des pouvoirs publics, qui s'empressèrent de faire appel à son concours en lui confiant les charges, — aussi importantes que peu rémunératrices, — de secrétaire du Comité central d'hygiène et de salubrité du département, d'inspecteur du travail des enfants, et de chirurgien adjoint de l'hospice Saint-Jean l'Aumônier (dit de Bellevaux).

Dans toutes ces fonctions, le docteur Lebon s'affirma savant et praticien hors ligne, consciencieux jusqu'à la minutie, désintéressé et dévoué jusqu'à l'invraisemblance, faisant toujours plus que son devoir, avec une simplicité, avec une modestie vraiment admirables.

En 1870-1871, pendant les longs mois de deuil de l'année terrible, il fut chargé de diriger l'ambulance établie dans la salle d'asile de la rue Champrond. C'est alors qu'élevant son courage et son dévouement à la hauteur des malheurs de la patrie, on put le voir, — nuit et jour sur la brèche, — dépenser sans compter, au service des soldats malades ou blessés, avec toutes les ressources de sa science, toutes les forces de sa santé et toutes les tendresses apitoyées de son cœur. Au remède ordonné, à l'opération, au pansement, il savait joindre la parole et le geste qui convainquent, qui encouragent et qui consolent, parce que dans l'âme du blessé ou du malade ils font passer l'énergie morale dont est animé le médecin véritablement digne de sa profession, de son apostolat.

A se dépenser ainsi au service de tous, les tempéraments les plus robustes, les âmes les plus fortement trempées finissent par s'user : en 1895, âgé de près de soixante-dix ans, le docteur Lebon dut, — quoi qu'il en eût, — se rendre cette justice qu'il avait accompli sa tâche et qu'il avait droit à quelque repos. Il cessa d'exercer son art, et se consacra tout entier à ses travaux de littérature, d'histoire et d'économie politique et à ses œuvres de charité et de philanthropie.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon lui avait ouvert ses portes en 1868.

L'année suivante, le docteur Lebon prononçait son discours de réception, œuvre d'une haute tenue philosophique, dans lequel il traitait « des théories du positivisme et de leur valeur réelle. »

Dans cette éloquente profession de foi spiritualiste, il s'élevait de toutes les forces de sa raison, au nom de la science elle-même, contre les audacieuses et bruyantes manifestations de quelques jeunes médecins et savants matérialistes. « L'histoire, concluait-« il, nous apprend que les plus grands esprits ont toujours re-« poussé l'antagonisme entre la science et le spiritualisme. N'est-« ce pas, en effet, l'histoire qui nous rapporte que Galien, après « avoir donné la description du corps humain, s'écriait : « Je viens « de chanter le plus bel hymne à la gloire de Dieu. » C'est encore « l'histoire qui nous montre Newton s'inclinant au seul nom du « Très-Haut et proclamant que Celui qui a su faire un œil ne « pouvait ignorer les lois de l'optique.

« Est-ce que, de nos jours, les Ampère, les Biot, les Cauchy, les « Faraday, les Trousseau, les Velpeau, ne se sont pas inclinés « avec respect devant la divinité, comme l'avaient fait avant « eux les Leibnitz, les Pascal, les Paré, les Képler ? Continuons, « Messieurs, dans notre sphère, à défendre le grand principe « du spiritualisme que professait déjà le philosophe Anaxa-« gore lorsqu'il enseignait que « l'esprit est la cause de tout. »

Dans sa réponse au récipiendaire, le président de l'Académie, M. Léon Bretillot, après avoir loué l'élévation des idées et la pureté de la forme de ce discours, ajoutait : « L'Académie savait « que la libérale et savante profession à laquelle vous avez con-« sacré votre vie ne vous absorbait pas complètement, et que « votre esprit investigateur, tout en s'attachant avec une préfé-« rence bien naturelle à l'étude des idées et des faits physiologi-« ques et biologiques, s'exerçait aussi sur d'autres sujets. »

Le docteur Lebon, en effet, était de ceux, — qui sont légion dans notre corps médical, — pour qui ce serait ravaler la profession d'y voir seulement le gagne-pain, le métier d'une classe de privilégiés, — quels que soient d'ailleurs l'honnêteté, la dignité et le courage avec lesquels ce métier puisse être exercé. De toutes les professions, la profession médicale est, de l'aveu de tous, de l'aveu même de ses détracteurs, comme Jean-Jacques Rousseau, celle qui, par la force des choses, se trouve mêlée au plus grand nombre d'intérêts divers, matériels et moraux, sociaux et individuels. Sous peine de nier les rapports indéniables du physique et du moral, ceux de l'individu et de la société, de l'organisme et des milieux, il faut bien reconnaître que le véritable médecin a le droit et le devoir de regarder tout l'homme, parce que tout l'homme le regarde, et que, dans ces conditions, l'art de guérir relève, non pas seulement des sciences médicales pro-

prement dites, mais aussi de toutes ces sciences, dites para-médicales, si nombreuses, et parmi lesquelles il convient de citer au premier rang : l'anthropologie, l'hygiène morale et sociale, l'économie politique, la sociologie enfin.

Le docteur Lebon l'avait bien compris, et il l'a prouvé par la variété de ses travaux, témoignant de ses « lumières sur tout » et de sa compétence spéciale sur maints sujets.

Dès l'année 1860, il avait, sous le titre modeste de : *Études sur l'horlogerie en Franche-Comté*, publié un important volume, véritable histoire, jusque-là ignorée, de l'origine et du développement de l'industrie horlogère dans notre pays : très abondamment et très sûrement documentée, riche d'observations, de statistiques, de faits bien ordonnés et exposés en un style très littéraire, mais sobre, et d'une précision toute scientifique, cette œuvre capitale se résumait en des conclusions aux vues larges et sûres, en des prévisions rationnellement déduites dont la sagesse s'est vérifiée bien des fois dans la suite. Que d'emprunts faits, de nos jours, à ces belles études que l'on ne prend même plus la peine de citer ! *Sic vos non vobis !*

A dater de 1868, année où il fut élu membre résidant de l'Académie de Besançon, — honneur qu'il apprécia hautement et dont il était justement fier, — c'est à cette Compagnie qu'il réserva la primeur de tous ses travaux, en dehors de ceux de médecine pure. C'est ainsi qu'en outre de son discours de réception, dont il a été parlé tout à l'heure, il donna successivement, dans les bulletins de l'Académie : en 1881, une série de notices sur Édouard Clerc, magistrat, sur le commandant Ordinaire et sur le docteur Girod de Mignovillars ; — en 1882, un travail de critique historique, inspiré des relations littéraires qu'il avait conservées avec M. Biré, le biographe de Victor Hugo : Victor Hugo est-il véritablement né place Saint-Quentin ? question encore controversée, et sur laquelle il revenait récemment avec une ardeur toute juvénile. En 1886, il présentait le rapport sur le concours d'économie politique. En 1890 et 1891, il analysait, avec quelle lumineuse précision et avec quelle indulgence, les volumes de statistique démographique et sanitaire que, sous les titres de *Besançon en 1888* et *Besançon en 1889*, nous avions, mon collaborateur M. Jeannot et moi, soumis au jugement de l'Académie. J'ai à remplir, ici, un devoir de reconnaissance et je m'incline avec un sentiment de particulière affection devant la mémoire de celui qui fut, dans cette enceinte, l'initiateur et le défenseur de ma candidature au siège que votre bienveillante

indulgence, Messieurs, m'a fait l'honneur de m'accorder parmi vous. Un peu plus tard encore, en 1891, il nous donnait une notice sur A. Mignard, et en 1896 il prononçait, au nom de votre Compagnie, un éloquent discours aux obsèques de Léon Péquignot, l'un de nos vénérés doyens.

On voit quelle large place occupait le docteur Lebon dans la vie intellectuelle et morale de notre Compagnie, moins grande encore que celle qu'il occupait dans l'estime et dans l'affection de chacun de nous.

Il me reste à vous parler, — et sur ce dernier point je serai bref, car le docteur Lebon, selon le précepte évangélique, voulait qu'on ignorât, et que sa main gauche ignorât le bien que faisait sa main droite, — du rôle si actif et si fécond de notre confrère dans les œuvres de charité et de solidarité philanthropique. Il n'admettait pas le prétendu antagonisme que quelques esprits étroits ou sectaires ont cru voir et ont essayé de créer entre la charité et la solidarité : dans l'une et dans l'autre, il ne voulait voir que deux moyens, émules et non rivaux, de faire le bien, tendant au même but par des voies différentes et méritoires tous les deux. Il continuait donc à pratiquer la charité, et par lui-même, et par les diverses œuvres dont il était l'un des membres les plus convaincus et les plus agissants ; mais, d'autre part, les idées, les mots, les œuvres de philanthropie, de solidarité, d'humanitarisme, n'avaient rien qui l'effrayât, et de ce côté aussi il trouvait à donner libre carrière à ses sentiments éminemment altruistes.

Ce rôle altruiste du médecin, le docteur Lebon le concevait et le pratiquait dans toute son étendue, comme un véritable sacerdoce, tel que le définissait récemment le professeur Boyer : « Les « lois et les dogmes varient selon les temps et selon les lieux, « dit le maître éminent de la Faculté de Montpellier ; l'œuvre du « médecin ne change jamais ; son sacerdoce ne se circonscrit « point parce qu'il n'a pas d'autres limites que l'humanité. Il est « le frère de tous ceux qui souffrent, et proclame ainsi le dogme « véritable de l'universelle fraternité. Le médecin est partout. « Sur les champs de bataille, il lutte contre la mort que les assail- « lants cherchent à se donner. Il la combat encore, oubliant ses « propres dangers, dans les épidémies hideuses où il court même « sans être appelé. Il accompagne nos vaisseaux dans les cli- « mats lointains et meurtriers. Il pénètre dans la vie intime des « hommes de toutes les professions, de tous les rangs, depuis le « soldat, le laboureur, l'artisan, jusqu'aux puissants de la terre,

« aux princes et aux rois. Il peut dire et montrer à tous, pour « consoler les faibles et pour instruire les grands, que nous com- « mettons les mêmes fautes expiées par les mêmes douleurs et « que, soumis à des destinées communes, nous devons tous nous « secourir et nous aimer. » Vous pardonnerez, Messieurs, ce panégyrique de la médecine par un médecin, en songeant qu'il s'applique, d'une façon si littérale, à notre vénéré et regretté confrère.

A la Société de secours et de patronage, à la Société de Saint-Vincent de Paul, à l'Association pour secours mutuels des médecins du Doubs dont il demeura le trésorier depuis 1859 jusqu'en 1895, sa disparition laisse un vide qui sera difficilement comblé et un souvenir qui ne périra pas.

Au moment de terminer cette notice, — que j'aurais voulue moins indigne du grand homme de bien auquel elle est consacrée, — et songeant à nos confrères-médecins enlevés depuis quelques années à l'Académie, je ne puis m'empêcher de rapprocher l'image que je viens d'essayer de tracer de celles, restées vivantes parmi nous, des docteurs Ignace Druhen et Coutenot : chez tous trois, même longue et honorable carrière, si bien remplie et si simplement au milieu de l'affectueuse admiration de tous; même unité, même dignité de vie; même labeur continu, acharné ; mêmes préoccupations du sort des malheureux et des déshérités ; même désintéressement ; même dévouement; même largeur de vues et même élévation de pensées ; même activité incessante uniquement mise au service du beau et du bien. A notre époque de concurrence vitale effrénée, de *struggle for life* sans pitié, où l'encombrement de la carrière semble, grâce à l'oubli des traditions et au relâchement de tout lien moral, favoriser l'intrusion dans la profession médicale de quelques brebis galeuses, charlatans plus ou moins déguisés, arrivistes à tout prix ou sceptiques calculateurs, il est bon, il est sain de pouvoir donner comme modèles et comme guides, aux jeunes générations médicales, les pures et nobles figures de ces éminents confrères que l'Académie honora de son choix et qui honorèrent eux-mêmes si hautement notre Compagnie.

Séance du 21 avril 1904.

Présents : MM. Mairot, plus ancien membre, présidant en

l'absence du président et du vice-président empêchés; Louis BAILLE, docteur BAUDIN, BOUTROUX, CRETIN, ESTIGNARD, GIACOMOTTI, GUIRAUD, HUGUES, ISENBART, docteur LEDOUX, LOMBART, MONTENOISE, les chanoines PANIER et ROSSIGNOT, comte DE SAINTE-AGATHE, VAISSIER, marquis de VAULCHIER ; R. DE LURION, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 17 mars est adopté.

On annonce à l'Académie la mort d'un ancien pensionnaire Suard, M. Eugène-Félix Fumey, consul honoraire, premier interprète de la légation de France au Maroc, décédé le 27 mars 1904, à trente-trois ans.

Sur la demande d'échange adressée par la *Revue de la Renaissance* (mensuelle), l'Académie émet un avis favorable.

L'Académie a reçu les ouvrages suivants : *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, par Robert de Lasteyrie, t. IV, troisième livraison.

Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789, par Armand Brette, t. III, avec un *Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789, dressé d'après les actes de la convocation conservés aux Archives nationales*, par Armand Brette.

Mon village, j'y suis, j'y reste, par l'abbé F.-X. Perrot, curé-doyen de Mandeure, 1 br. in-12 de 62 p.

Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), par Léopold Niepce, t. III, publié par la *Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1903, 1 vol in-8 de 156 p.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance de la *Commission des documents inédits* du 22 mars dernier, concluant à ce que l'Académie admette la proposition de M. Guiraud, relative à la publication d'un Bullaire des papes concernant la Franche-Comté, publication dont M. Guiraud développerait les moyens dans une séance de l'hiver prochain.

L'Académie accepte la proposition de M. Guiraud.

La séance publique d'été est fixée en principe au jeudi 16 juin.

M. le marquis de Vaulchier donne lecture de son travail à propos d'un livre récent de M. Ch. Baille, membre correspondant de l'Académie, *Un prélat d'ancien régime, le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon.*

L'Académie procède à l'élection des commissions des prix d'éloquence et d'économie politique ; MM. Pingaud, le chanoine Panier et Montenoise sont désignés pour la première, et MM. Mai-

rot, le docteur Baudin et le chanoine Rossignot pour la seconde.

La séance est levée.

Le plus ancien membre présidant la séance,
H. MAIROT.

Le secrétaire perpétuel,
R. DE LURION.

Séance du 19 mai 1904.

Présents : MM. GUILLEMIN, président ; Louis BAILLE, docteur BAUDIN, BOUSSEY, GIRARDOT, GUICHARD, GUIRAUD, ISENBART, docteur LEDOUX, LOMBART, MAIROT, PINGAUD, le chanoine ROSSIGNOT, le comte DE SAINTE-AGATHE, VAISSIER, le marquis DE VAULCHIER ; Henri BOUCHOT, membre correspondant ; R. DE LURION, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 21 avril est adopté.

M. Guillemin souhaite la bienvenue à M. Henri Bouchot, membre correspondant, récemment élu membre de l'Académie des beaux-arts, et organisateur de l'exposition de peinture des primitifs français, à Paris, qui obtient un succès si vif et si mérité.

M. le président annonce ensuite la mort de M. le chanoine Rigny, membre résidant, décédé le 15 mai dernier, à Purgerot (Haute-Saône), où il s'était retiré l'année dernière. M. le chanoine Rossignot sera prié de lui consacrer la notice d'usage.

L'Académie a reçu en hommage : *La lettre pastorale et mandement de Mgr l'évêque de Carcassonne, à l'occasion de son entrée dans son diocèse ;*

Le nombre ou le mérite, par M. L. Tiersonnier, brochure.

M. le secrétaire perpétuel signale, parmi les récents volumes échangés, le volume de l'*Académie de Savoie*, de 1903, qui contient sur les émigrés de Savoie, de Lausanne et du pays de Vaud, des documents publiés par M. Descotes, et intéressant un certain nombre de Franc-Comtois, de 1790 à 1800.

M. Ledoux lit une lettre du pensionnaire Suard, mettant l'Académie au courant de ses études et de ses projets de travaux ; la Compagnie exprime sa satisfaction.

L'Académie fixe le programme des prix pour 1906.

M. Guillemin communique son étude sur *Gérôme, peintre et sculpteur*, destinée à la séance publique de juin.

L'Académie fixe définitivement au 14 juin sa prochaine séance

privée, et au 16 juin la séance publique destinée à remplacer la séance de juillet.

La séance est levée.

Le président, V. GUILLEMIN. — *Le secrétaire perpétuel,* R. DE LURION.

Séance du 14 juin 1904.

Présents : MM. GUILLEMIN, président ; BOUSSEY, GUIRAUD, HUGUES, docteur LEDOUX, MAIROT, MONTENOISE, PINGAUD, le comte DE SAINTE-AGATHE, le vicomte DE TRUCHIS, VAISSIER ; R. DE LURION, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai est adopté.

L'Académie a reçu en hommage : *Le sacre de Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne,* par le chanoine Louvot, curé de Gray, br. de 68 p.

M. le secrétaire perpétuel signale, parmi les publications des Sociétés correspondantes, le *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne,* 1904, premier semestre, t. VIII, dont la majeure partie est formée par l'inventaire de Pierre de Jean, évêque de Carcassonne (1338), publié par notre collègue, M. J. Guiraud, inventaire mobilier très curieux pour l'étude des mœurs et de la vie privée au XIVe siècle.

M. Guiraud lit son travail intitulé *Au pays de Fra Diavolo,* destiné à la séance du 16 juin comme discours de réception.

M. le docteur Baudin, rapporteur de la commission du prix d'économie politique, présente son rapport concluant à une médaille de 200 fr. en faveur de l'auteur d'un mémoire *sur l'industrie du lapidaire en Franche-Comté,* sous la devise : *Tout ce qui brille n'est pas or.*

Ce rapport est adopté par l'Académie.

M. Boussey lit le rapport de M. le chanoine Panier, rapporteur de la commission du prix d'éloquence, concluant à deux médailles de 150 fr. chacune, au profit des mémoires n° 2, sous la devise : *Ils s'en iront dans la tempête....,* et n° 3, sous la devise : *Cogito, ergo sum.*

L'Académie homologue également ce rapport.

La séance est levée.

Le président, V. GUILLEMIN. — *Le secrétaire perpétuel,* R. DE LURION.

Séance publique du 16 juin 1904.

La séance a eu lieu à deux heures, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Présents : MM. GUILLEMIN, président ; Louis BAILLE, docteur BAUDIN, BOUSSEY, GUIRAUD, HUGUES, LOMBART, MAIROT, le chanoine PANIER, PINGAUD, le chanoine ROSSIGNOT, le comte DE SAINTE-AGATHE, VAISSIER, le marquis DE VAULCHIER ; R. DE LURION, secrétaire perpétuel.

M. le général commandant le 7e corps d'armée s'était fait représenter par l'un de ses officiers d'ordonnance ; Mgr l'archevêque, M. le préfet du Doubs, M. le premier président et M. le maire de Besançon, empêchés. s'étaient excusés.

M. Guillemin, président annuel, lit son étude sur *Gérôme, peintre et sculpteur.*

M. Guiraud, professeur à l'Université, lit un travail intitulé : *Au pays de Fra Diavalo*, discours de réception ; M. Guillemin répond au récipiendaire.

M le docteur Baudin donne son rapport sur le prix d'économie politique homologué par l'Académie et attribuant une médaille de 200 fr. à l'auteur d'un mémoire *sur l'industrie du lapidaire en Franche-Comté ;* M. le président proclame son nom, M. Victor Nourry, percepteur à Septmoncel (Jura).

M. le chanoine Panier lit également son rapport sur le concours d'éloquence, homologué par l'Académie et attribuant deux médailles de 150 fr. chacune aux auteurs des mémoires : n° 2, *Ils s'en iront dans la tempête....*, étude sur Charles Nodier, et n° 3, *Cogito, ergo sum*, étude sur le philosophe Jouffroy. M. le président proclame les noms des auteurs de ces deux travaux : le premier est M. Léon Lamblin, étudiant à Dijon, et le second M. Louis Perrolaz, professeur au collège de Baume-les-Dames.

A l'issue de la séance publique, l'Académie, à laquelle s'était joint M. Gauderon, a procédé à l'élection du président et du vice-président, pour 1904-1905 ; M. Armand Boussey a été élu président et M. Isenbart vice-président.

La séance est levée.

Le président, V. GUILLEMIN.

Le secrétaire perpétuel, R. DE LURION.

Séance extraordinaire du 4 novembre 1904.

Présents : MM. GUILLEMIN, président ; docteur BAUDIN, BOUSSEY, CRETIN, ESTIGNARD, GUICHARD, docteur LEDOUX, MAIROT, PINGAUD, le chanoine ROSSIGNOT, le comte DE SAINTE-AGATHE, VAISSIER, le marquis DE VAULCHIER ; R. DE LURION, secrétaire perpétuel.

M. Guillemin, président, communique à la Compagnie une lettre de M le maire de Besançon, en date du 18 octobre dernier, le prévenant que le conseil municipal a voté, dans sa séance du 17, l'agrandissement de l'école Granvelle, par l'adjonction du local qu'occupe l'Académie dans le palais ; la municipalité offre en échange une subvention annuelle ; M. le maire prie l'Académie de lui faire au plus tôt ses propositions à ce sujet.

De suite, M. le président réunit le bureau de l'Académie. Celui-ci décida d'envoyer à l'hôtel de ville une délégation de trois membres de l'Académie pour s'entendre avec M. le maire, savoir quelles seraient les dispositions de la ville, et si elle ne pourrait pas fournir un autre local à l'Académie.

MM. Baudin, Ledoux et Mairot, nommés à cet effet, ont reçu de M. le maire l'assurance que, malgré sa bonne volonté, il lui serait impossible de mettre un local quelconque à la disposition de la Compagnie ; la ville manque absolument de place. M. le maire a déjà conclu une entente avec la Société d'agriculture, délogée également de Granvelle.

Aujourd'hui l'Académie est convoquée pour prendre connaissance de ce qui s'est passé, et délibérer sur la marche à suivre dans cette affaire. Après différents échanges de vue entre les académiciens présents, la Compagnie délègue son bureau et MM. Mairot, Baudin et Ledoux pour chercher un local convenable et obtenir de la municipalité les meilleures conditions possibles, en faisant cette réserve que, d'après les statuts de l'Académie, d'après une ordonnance royale du 14 juin 1829 et le règlement y annexé, la ville de Besançon s'est engagée « à fournir à l'Académie un local convenable pour ses séances privées et publiques » ; et que si, par suite de constructions nouvelles, les écoles évacuent le palais Granvelle ou que la ville ait quelque part un local suffisant, l'Académie pourra revendiquer un logement.

Sur la proposition de MM. Baudin et Ledoux, l'Académie, en

attendant son nouveau logement, demandera l'hospitalité pour ses séances privées à la Société d'émulation ; sur la proposition de M. Boussey, est adopté, en principe, le transfert à la bibliothèque publique de Besançon de la partie de la bibliothèque de l'Académie relative aux sociétés étrangères.

M. Guillemin, président, sur le point de quitter Besançon, remercie l'Académie de la bienveillance qu'elle lui a témoignée. Il demande que M. Just Becquet, membre correspondant, qui vient d'obtenir la médaille d'honneur de sculpture au Salon de 1904, soit transféré au rang d'académicien honoraire, où une place est vacante par la mort de M. Gérôme. Sur la proposition d'un des membres présents, la motion de M. Guillemin est renvoyée à l'ordre du jour de la prochaine séance ordinaire.

La séance est levée.

Le président, V. Guillemin. — *Le secrétaire perpétuel,* R. de Lurion.

Séance du 17 novembre 1904.

Présents : MM. Boussey, président ; Louis Baille, docteur Baudin, Cretin, Giacomotti, Guichard, Guillemin, Guiraud, Hugues, docteur Ledoux, Mairot, Pingaud, le chanoine Rossignot, le comte de Sainte-Agathe, Vaissier, le marquis de Vaulchier, le comte de Vorges, membre honoraire ; R. de Lurion, secrétaire perpétuel.

M. Boussey, qui préside la séance pour la première fois, en qualité de président annuel, adresse ses remerciements à la Compagnie.

Les procès-verbaux des séances du 14 juin, du 16 juin et du 4 novembre sont adoptés.

Par une lettre en date du 17 juin, M. Isenbart, nommé vice-président le 16 juin dernier, demande à l'Académie de le remplacer, en raison de ses absences qui doivent être nombreuses cet hiver. La Compagnie décide de conserver M. Isenbart comme vice-président, M. Boussey faisant observer qu'il ne compte pas quitter Besançon avant l'été, et qu'il espère ne pas avoir recours à son vice-président pour le remplacer.

L'Académie a reçu avis de M. le préfet du Doubs que le Conseil général, dans sa séance du 24 août dernier, a maintenu sa subvention annuelle de 300 fr.

L'Académie a reçu du ministère : *Les Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIIe*, par F. Mazerolles, t. III, album, superbes reproductions photographiques. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques des sociétés savantes de la France*, 1901-1902, par M. de Lasteyrie et A. Vidier, Paris, 1904.

L'Académie a reçu en hommage : *Notre-Dame de Gray*, étude sur la vie religieuse à Gray depuis 1620, par l'abbé Villerey, curé-doyen de Gray, publiée par le chanoine Louvot, son successeur ; 1 vol. in-12, Paris et Gray 1904 ; — *Besançon en 1903, l'année sanitaire et démographique, 1903*, par le docteur Baudin, broch. de 18 p.

Les habitants du palais des Tuileries au XVIIIe siècle, par Alfred Babeau, broch. de 20 p.

M. le président annonce qu'à la fin du mois il faudra quitter le lieu actuel des séances.

La commission chargée de choisir un autre local prie MM. les académiciens de venir visiter demain celui qu'elle a trouvé rue Mégevand, 7, libre dans trois mois. L'Académie s'en remet à cette commission du soin de conclure avec la ville au sujet de l'indemnité de logement, et avec le propriétaire de la rue Mégevand, au mieux des intérêts de la Compagnie.

M. le président annonce la mort de M. Béjanin, membre résidant, décédé le 1er octobre dernier ; M. Louis Baille est chargé de la notice,

M. le chanoine Rossignot lit sa notice sur M. Rigny, curé de Saint-Pierre, membre résidant, décédé le 15 mai 1904.

M. J. Becquet, membre correspondant, est nommé à l'unanimité membre honoraire de la Compagnie, à la place de M. Gérôme.

M. le secrétaire perpétuel lit l'introduction au *Journal du poète Jean Vuillemin*, par M. Max Prinet, membre honoraire, ancien titulaire, de l'Académie. La Compagnie décide que le travail de M. Prinet sera imprimé dans le volume de 1904.

Il est procédé à l'élection de la commission des élections. MM. Mairot, Vaissier, Pingaud, Ledoux, de Sainte-Agathe, Baudin et Hugues sont élus. MM. Baudin, Vaissier et le marquis de Vaulchier sont élus membres de la commission du prix Marmier.

La séance est levée.

Le président,
A. Boussey.

Le secrétaire perpétuel,
R. de Lurion.

ANNEXE

Notice sur le M. le chanoine RIGNY.

Par M. le chanoine [illegible].

(Séance du 1er [illegible] 1904.)

M. le chanoine Rigny, curé de Saint-Pierre, nous a quittés deux fois en [illegible] : à l'aube [illegible], à la campagne, un soulagement à ses infirmités et un asile à sa vieillesse : il n'y a trouvé que la mort qui, le 11 mai dernier, a terminé sa vie longtemps laborieuse et à la fin douloureuse par l'âge et la maladie.

Notre défunt confrère est né, le 29 novembre 1836, dans un hameau de la Haute-Saône, à Villers-Vaudey, où son père débutait comme instituteur. Quelque [illegible], le jeune ménage se fixait dans un village voisin, à Vitrey, où M. Rigny devait enseigner pendant un demi-siècle et mourir à quatre-vingts ans. Son fils, avec les leçons de l'école primaire, recevait celles d'un jeune prêtre devenu aveugle et retiré à l'inaction (1). Après avoir appris les éléments de la grammaire latine, l'élève entra au séminaire de Luxeuil. La [illegible] peine à réparer par le travail les lacunes bien compréhensibles de ses premières études. Il suivit ensuite les cours ordinaires de philosophie et de théologie, et fut ordonné prêtre en 1860.

C'était l'année même où le cardinal Mathieu, ensuite de la loi qui donnait la liberté d'enseignement, fondait, à Besançon, le collège Saint-François-Xavier. M. l'abbé Besson, futur évêque de Nîmes, alors vicaire de Sainte-Madeleine, en prit la direction.

M. Rigny fut, dans le nouveau collège, un ouvrier de la première heure et y travailla jusqu'à la dernière. Né sous le toit d'une école, il devait y vivre jusqu'à l'âge de quarante-huit ans. Avant d'avoir cessé d'être élève, il était devenu un maître, car dans les dernières années de son séjour au grand séminaire et pendant ses vacances, il remplissait les fonctions de précepteur. Ce fut cette circonstance qui détermina sa vocation et le fit appeler au Collège catholique. D'abord maître d'étude et professeur de huitième, il occupa successivement toutes les chaires jusqu'à celle de seconde.

Un de ses plus anciens collègues et amis (2) a écrit de lui :

---

(1) M. l'abbé Joly, ancien vicaire de Lure.
(2) M. le chanoine Feuvrier, curé de Montbéliard.

« M. Rigny était particulièrement doué pour exercer sur les enfants une influence salutaire. Gai, actif, ouvert, un peu enfant lui-même, il réunissait toutes les qualités qui plaisent au jeune âge, et il y ajoutait beaucoup de zèle et de dévouement. Il fut à la hauteur de sa tâche dans les classes supérieures, mais c'est dans les basses classes qu'il a obtenu les plus grands succès. Son enseignement était clair, précis, et quand il devenait monotone, il savait y mêler des causeries ou des lectures intéressantes. Ses anciens élèves ont conservé de lui le meilleur souvenir, parce qu'il avait su se les attacher par sa bonté, sa bonne humeur et le soin qu'il avait de prévenir les fautes pour n'avoir pas à les punir. » Quelques-uns de ses élèves lui étaient confiés pendant les vacances, et les voyages qu'ils firent ensemble ne lui furent pas moins utiles qu'à eux. Ils ont parcouru la France entière, la Belgique et l'Italie, le nord de l'Espagne et les bords du Rhin, en passant par Aix-la-Chapelle et Cologne. Des notes parfois très étendues et de nombreux croquis ont conservé les souvenirs de ces voyages. Le crayon du jeune professeur esquissait en un instant un monument. Des albums ainsi commencés et achevés à loisir ont enrichi sa bibliothèque. Elle a aussi gardé des manuscrits d'une grande finesse, un livre d'oraison d'une réelle valeur, dont il s'est servi dans ses deux paroisses ; enfin, quelques petits tableaux de plus grandes dimensions. M. Rigny détestait le réalisme, il admirait l'art du XIIIe et du XIVe siècle et l'imitait avec succès : les figures élancées, l'éclat des couleurs, les monstres, les chimères, les feuillages de cette époque, se retrouvent dans toutes ses œuvres.

Ce talent lui permit de seconder souvent et de remplacer quelquefois le distingué professeur de dessin, M. Franceschi. Les cinquante élèves qui fréquentaient ses cours ne pouvaient être instruits par un seul maître.

Si le crayon et le pinceau de M. Rigny peignaient l'art plutôt que la nature, il en est tout autrement de son langage : il prêchait volontiers et il n'a peut-être pas fait un seul sermon où le paysage ne tienne une grande place. Les plaisanteries de ses meilleurs amis ne l'ont pas guéri de cette petite faiblesse. Elle n'enlevait rien aux qualités de son style et on l'entendait avec plaisir.

La plupart des professeurs durent quitter le collège en 1873, quand Mgr Mathieu le céda aux Eudistes. Mais des postes n'étaient pas vacants tels que le cardinal les désirait pour reconnaître les bons services de ces vieux maîtres. Mgr Besson dut at-

tendre pendant un an, dans une stalle du chapitre, son siège épiscopal de Nimes; M. Rigny passa le même temps à l'aumônerie du Sacré-Cœur de Saint-Ferréol et fut nommé curé-doyen de Vauvillers en 1874.

Pendant onze ans, il administra cette paroisse avec un dévouement et des succès qui lui valurent autour de lui toutes les sympathies, ici l'attention de l'autorité diocésaine. La cure de Gray lui fut offerte en 1882; des influences contraires ayant empêché sa nomination, on lui donna celle de Saint-Pierre en 1885. Il avait cinquante-neuf ans; c'était commencer un peu tard un nouveau ministère.

A Vauvillers, le bon goût du curé se montra dans l'ornementation de l'église qu'il enrichit de plusieurs objets de valeur. Il faut citer particulièrement un tableau représentant la Sainte-Famille et qui est une belle page des œuvres de M. Baille.

A Saint-Pierre, M. Rigny fit à l'église des restaurations importantes. Il lui rendit son premier caractère en la débarrassant du badigeon qui en cachait les colonnes et les pierres de taille. Ce travail achevé, il crut en voir l'effet compromis par la démolition de la chapelle de la Vierge que réclamaient les nécessités de la circulation et l'élargissement de la rue. La fabrique essaya de s'y opposer au nom de l'architecture et même de la solidité du monument. Le bon curé, affaibli par l'âge, dépensa dans cette résistance le reste de ses forces. Il eut pourtant la satisfaction de constater que cette mutilation ne modifia pas autant qu'on pouvait le craindre l'aspect intérieur de l'édifice et ne semble pas l'avoir ébranlé.

Nommé chanoine honoraire en 1887, il entra dans notre Académie en 1895. Il venait volontiers s'y reposer des travaux de son ministère, dont la charge paraissait l'accabler.

Il était surtout connu comme écrivain par les notices et les comptes rendus qu'il publiait volontiers soit pour honorer la mémoire de ses amis, soit comme préface de leurs ouvrages ou des discours prononcés dans les cérémonies auxquelles il assistait.

Chose extraordinaire, M. le chanoine Rigny semble parler deux langues : il est simple dans un récit, très imagé dans une description. Sa plume emprunte ici les brillantes couleurs de son pinceau. L'orateur qui nous dit, simplement et avec beaucoup de cœur, ce que furent son prédécesseur à Saint-Pierre, M. le chanoine Dupuis, ou son ami M. l'abbé Grésely, curé de Mont-le-Franois, paraît imiter une page du *Télémaque* pour décrire les céré-

monies de la consécration de l'église du Russey. Notre aimable confrère me permettrait sûrement de lui reprocher quelques figures de langage dans la description d'un grand pèlerinage que Mgr Besson a prêché à Notre-Dame des Buis : pour nous dire qu'on a chanté les vêpres et fait un reposoir sur l'affût d'un canon, il *évoque l'écho lointain répétant les accents du roi David* et nous montre le *bronze des batailles disparu sous les fleurs*. Ces petites exagérations n'enlèvent pas à son style une grande facilité et une réelle élégance. On peut s'en convaincre en lisant les trois chapitres qu'il a écrits dans la *Vie des saints de Franche-Comté :* c'est l'histoire de saint Antide, évêque de Besançon, et de saint Valère, diacre de Langres, qui vivaient au commencement du Ve siècle, et celle de saint Bernon qui fut, à la fin du IXe, abbé de Baume et fondateur de Cluny.

L'amitié qui liait M. Rigny à une honorable famille de la Haute-Saône lui a inspiré la pensée de résumer un volume de 560 pages : *Les voyages du baron de Tricornot* (1744-1831). Il l'a fait en vingt pages, où l'on retrouve le professeur qui multiplie les citations et le voyageur qui semble raconter ce qu'il a vu autant que ce qu'il a lu.

Faut-il citer, à propos d'un autre ouvrage plus considérable de notre confrère, le *sic vos non vobis* qu'il expliquait à ses élèves ? Il a travaillé beaucoup à la composition d'un livre intitulé : *Vie de Mme Jacoulet, fondatrice de la congrégation de la Sainte-Famille*. La première édition a paru en 1870, sans nom d'auteur ; la seconde était signée, sept ans plus tard, par Mgr Besson. Le style n'a rien de commun avec celui de l'évêque de Nîmes ; il ne paraît pas uniforme, même en dehors des lettres de la fondatrice et de ses correspondants qui remplissent la moitié du volume. M. le curé de Montbéliard sait que les religieuses ont demandé à M. l'abbé Besson d'écrire la vie de leur première supérieure et que celui-ci a prié M. Rigny de rassembler les documents. La rédaction a dû se faire en même temps et le futur évêque y a pris quelque part, puisqu'il l'a donnée comme sienne.

Une personne amie du curé de Vauvillers l'a vu recueillir et classer des notes qui devaient servir à une histoire de cette paroisse, à celles de Saint-Remy et de l'abbaye de Clairefontaine. Si ces notes ont de l'importance, le légataire ferait une bonne œuvre en se dessaisissant de cette portion de l'héritage (1).

---

(1) Au XVIIIe siècle, Vauvillers a été érigé en duché-pairie au profit de M. de Clermont-Tonnerre. La duchesse y fut assiégée par des sujets

Dans son discours de réception, M. Rigny a rappelé *la vie et les œuvres de l'abbé Devoille*. Il n'a fait qu'un petit voyage à travers les nombreux ouvrages du fécond écrivain, mais c'était assez pour louer son talent et payer une dette d'amitié à un ancien collègue entré aussi, dès le premier jour, au collège Saint-François-Xavier.

M. le chanoine Rigny a eu le malheur de se survivre. La perte à peu près complète de la vue et des forces fut une épreuve à laquelle il n'a pas résisté : on l'a vu s'affaisser rapidement et, après une demi-retraite sur sa paroisse de Saint-Pierre, se retirer à Purgerot pour achever de mourir.

Séance du 15 décembre 1904.

Présents : MM. Boussey, président ; L. Baille, le docteur Baudin, G. de Beauséjour, Girardot, Guichard, Guiraud, Hugues, Isenbart, Lombart, docteur Ledoux, Pingaud, comte de Sainte-Agathe, vicomte de Truchis, Vaissier, marquis de Vaulchier ; R. de Lurion, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre est adopté.

L'Académie a reçu en hommage les publications suivantes :

Les droits de la femme mariée sur le produit de son travail, par Georges Pernot, avocat, docteur en droit, 1 vol. in-8, Paris, 1904. — *Étude sur la responsabilité civile des administrateurs de sociétés anonymes*, par Maurice Belin, avocat, docteur en droit, 1 vol. in-8, Paris, 1904 ; — *Armand Marquiset (1797-1859), souvenirs*

---

vosgiens, qui commencèrent, en juillet 1789, le mouvement populaire contre les châtelains, leurs châteaux et leurs archives. Tout fut sauvé par les dragons de la marquise de Rosen, grand'tante du baron de Tricornot.

Saint-Remy est un ancien domaine des Rosen ; cette terre, avec son château, a été achetée en 1822, par les Frères de Marie, qui viennent d'en être expulsés.

Quant à Clairefontaine, la monographie en a été faite par M. l'abbé Brultey, curé de Senargent, sur le cartulaire de cette abbaye ; et l'Académie de Besançon a récompensé ce travail en 1860. M. Rigny ne l'a sans doute pas ignoré.

Il aurait aussi laissé des notes sur les invasions de Tremblecourt (1595-1598), qui semble pourtant avoir guerroyé plus au sud et assez loin de Vauvillers, et sur Turenne, dont le passage ne fut qu'un épisode de la guerre de Trente ans.

classés et annotés par le comte Marquiset, Paris, Champion, 1904, 1 vol. in-8. — *Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny*, chapitre Ier et notes, par Xavier Brun, Bourg, 1904, 1 fasc. in-8 de 32 p.

M. le président annonce la mort de M. Chotard, recteur honoraire, ancien titulaire de l'Académie ; il se charge de la notice.

Le conseil municipal de Besançon a voté dans sa séance d'hier, 14 décembre, une indemnité de loyer de 150 fr. à l'Académie, en remplacement du local qu'elle lui allouait au palais Granvelle.

M. le président annonce que le bail du nouveau local, 7, rue Mégevand, est signé moyennant le prix de 350 fr. par an, pour une période de neuf ans. L'Académie entrera en jouissance le 1er mars 1905.

Les prochaines séances privée et publique sont fixées respectivement au 19 et au 26 janvier prochain, ou au 26 janvier et au 2 février. La séance publique sera suivie, comme les années précédentes, d'un banquet.

M. Louis Baille lit sa notice sur M. Béjanin.

M. Boussey lit son travail au sujet de *l'influence espagnole en Franche-Comté*, destiné à la séance publique.

L'Académie nomme à l'honorariat MM. Mercier, membre titulaire, et Rambaud, membre correspondant.

MM. Girardot, Guichard et de Truchis sont renommés membres de la commission des finances.

La séance est levée.

Le président, A. Boussey. — *Le secrétaire perpétuel*, R. de Lurion.

ANNEXE

Notice sur M. Léon BÉJANIN (1846-1904)

Par M. Louis Baille.

(*Séance du 15 décembre 1904.*)

L'excellent confrère dont nous avons aujourd'hui à déplorer la perte était membre de l'Académie de Besançon depuis le 18 janvier 1904. Après avoir fait son droit, il se livrait à une étude approfondie des questions d'économie politique, et se délassait parfois avec la poésie, en écrivant des vers d'une tournure pleine de dé-

licatesse et de charme : c'était une précieuse collaboration que l'Académie s'était assurée.

Mais ce qui lui mérita surtout vos suffrages, c'est le rôle, j'ose le dire, sans précédent qu'il avait rempli à la Société des amis des beaux-arts de notre ville. Le 9 février 1900, M. Léon Béjanin en était nommé président, et l'on eut bientôt à se féliciter d'un tel choix.

Les questions artistiques le passionnaient, aussi désirait-il ardemment la prospérité de cette Société, à laquelle il se dévoua, comme il savait le faire, ne reculant devant aucune démarche, devant aucun labeur.

Avait-il à entretenir la Société d'un projet d'exposition ou de concours, il sollicitait d'abord avec tant d'insistance l'avis de chacun, qu'il semblait, pour ainsi dire, douter de lui-même ; cependant on s'apercevait bien vite, à la justesse de ses observations, de la somme de travail qu'il avait dû fournir personnellement avant de convoquer ses collègues. Dans les moindres détails de son projet, il s'était déjà rendu compte des résultats pratiques pour cette Société, et de l'intérêt que notre province pouvait en tirer, comme il avait aussi prévu les difficultés qui l'attendaient, bien décidé d'avance à les surmonter. Ses collègues le savaient, et c'est avec un vrai bonheur qu'ils cherchaient tous à alléger sa lourde tâche, dans la mesure de leurs moyens. Vous vous rappelez encore notre dernière exposition de peinture, encadrée si gracieusement par les différentes sections des arts décoratifs. Avec le concours, le dernier qu'il devait nous donner, de notre regretté compatriote Louis Prétet, mort récemment à Paris, M. Béjanin était arrivé à réunir des œuvres de maîtres tels que Roybet, Gérôme, Chartran, Courtois, Muenier, Gervais, que je cite au hasard.

Cette exposition était à peine terminée que, grâce à son initiative, nous avions le privilège de voir à Besançon l'œuvre originale et saisissante de notre artiste franc-comtois, James Tissot.

Dans un autre ordre d'idées, le concours pour la décoration de boîtes de montres venait stimuler le zèle des ouvriers d'art et contribuer à la prospérité de notre principale industrie.

Et tout dernièrement, pour nous offrir un contraste des plus heureux, la curiosité du président de la Société des beaux-arts se tournait alors vers le passé de cette même industrie, et produisait l'exposition de pendules anciennes qui fut une révélation et un vrai régal pour les Bisontins et leur valut, pour son inauguration, la visite de M. Henri Bouchot, membre de l'Institut, l'admirable organisateur de l'exposition des primitifs français.

Vous voyez, Messieurs. à quel point notre regretté confrère savait donner, par des manifestations très variées et toutes intéressantes, une vie intense à la Société qu'il dirigeait.

Je vois encore sa joie devant l'accueil que vous lui aviez réservé ; sans nul doute, son grand désir était alors de vous en exprimer, le plus tôt et le plus dignement possible, toute sa gratitude.

Un deuil vint tout à coup briser sa vie, et aux souffrances physiques et morales de sa longue agonie est venu certainement s'ajouter le regret de disparaître avant d'avoir pu répondre à votre appel avec la conscience et l'énergie de travail qui l'ont toujours caractérisé.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon

PROGRAMME DES PRIX

Qui seront décernés par l'Académie de Besançon en 1905 et 1906

Prix a décerner en 1905

1° **PRIX D'HISTOIRE OU D'ARCHÉOLOGIE** (prix Weiss, augmenté d'une subvention du Conseil général du Doubs, 500 fr.)

Ce prix sera décerné au meilleur mémoire, soit sur un sujet d'histoire franc-comtoise (étude sur une époque d'histoire générale, histoire des institutions, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, monographie d'une ville, d'un bourg, château, chapelle, abbaye, généalogie d'une famille illustre, publication de documents précédée d'une étude-préface), soit sur un sujet important d'archéologie ou un groupe de monuments archéologiques appartenant à la province.

2° **PRIX DE POÉSIE** (subvention du Conseil général du Doubs, 200 fr.)

Ce prix sera décerné à la meilleure pièce de poésie, l'Académie laissant les concurrents libres de choisir leur sujet, d'adopter le genre et le rythme qui leur conviendront le mieux, et exigeant seulement que le sujet choisi se rattache, par un intérêt sérieux, à l'histoire et au sol de la province.

Prix a décerner en 1906

1° **PRIX D'ÉLOQUENCE** (subvention du Conseil général du Doubs, 300 fr.)

Sujets proposés (au choix des concurrents) : 1° Une étude littéraire sur un orateur, un poète, un philosophe, un jurisconsulte, un artiste, un économiste ou quelque autre homme éminent du XIXe siècle, originaire de Franche-Comté. — 2° Les peintres pay-

sagistes en Franche-Comté. — 3° Les journaux et les revues en Franche-Comté pendant le XIXe siècle.

2° PRIX D'ÉCONOMIE POLITIQUE (fondation Veil-Picard, 400 fr.)

Sujets proposés (au choix des concurrents) : 1° Les conditions de la vie de famille en Franche-Comté pendant les cinquante dernières années (dépenses de subsistance ; modifications dans les habitudes, dans le genre de vie ; conclusions). — 2° Une étude sur une des industries importantes de Franche-Comté depuis ses origines jusqu'à nos jours. — 3° Les organisations ouvrières dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin depuis la loi de 1884 (fédérations, syndicats, grèves).

Pour les prix qui précèdent, les concurrents ne signeront point leurs manuscrits ; ils y attacheront seulement une devise, qui sera reproduite au dos d'un billet cacheté, contenant leur nom et leur adresse.

Les ouvrages destinés aux concours de 1905 devront être parvenus francs de port, au secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 15 avril 1905, et ceux destinés aux concours de 1906, avant le 15 avril 1906. Ces termes sont de rigueur.

PRIX MARMIER (300 fr.)

Ce prix est décerné, *chaque année,* conformément au testament de M. Xavier Marmier, « à l'auteur d'une étude sur la Franche-Comté, spécialement sur les anciens monuments, les anciennes coutumes de cette province, ses traditions populaires, ses dialectes villageois. »

Les ouvrages présentés pour le prix Marmier peuvent être manuscrits ou imprimés.

Ils devront parvenir au secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er décembre 1904.

Les ouvrages présentés aux divers concours doivent rester dans les archives ou dans la bibliothèque de l'Académie.

Le secrétaire perpétuel.

MÉMOIRES

JEAN PETIT

(1819-1903)

LE STATUAIRE JEAN PETIT

NOTICE SUR SA VIE & SON ŒUVRE

(1819-1903)

Par M. Victor GUILLEMIN

PRÉSIDENT ANNUEL

(Séance publique du 28 janvier 1904)

Ceux qui écriront l'histoire des artistes comtois auront à signaler plusieurs hommes d'élite nés dans une humble condition, et que le constant effort de leurs études éleva au rang des maîtres.

Du nombre de ces vaillants, que l'on appellerait justement les fils de leurs œuvres, fut le statuaire Jean-Claude Petit.

Il naquit à Besançon le 9 février 1819, dans ce vieux palais où s'élève maintenant la statue du cardinal de Granvelle. Son père, Jean-François Petit, ouvrier couvreur, et sa mère, Jeanne-Claude Gremion, avaient un logement dans cet édifice qui n'appartenait pas encore à la ville.

Lors de la naissance de Petit, et même à une époque plus près de nous, on y voyait des médaillons de marbre blanc qui, placés sous les arcades de la cour, reproduisaient les traits des grands hommes de l'antiquité.

S'il est vrai que les circonstances où se trouve un enfant ne sont pas sans avoir quelque inuflence sur le développement de ses aptitudes, et sans motiver parfois une vocaion, il se peut que la contemplation de ces sculptures à la porte de sa demeure, le voisinage de l'école de dessin près de la promenade Granvelle, et l'occasion d'en fréquenter les élèves, aient suggéré à Petit le goût des beaux-arts et le désir d'en suivre la carrière.

A douze ans, en 1831, il fréquenta les cours de cette école voisine, sous la direction des peintres Flajoulot et Borel; et, comme Jean Gigoux avant lui, puis Édouard Baille, et ensuite Machard, comme la plupart des maîtres vivants qui honorent le pays comtois, il y obtint la médaille décernée aux meilleurs élèves.

A quinze ans, pour se perfectionner dans ses études, il arrive à Paris le 1er mars 1834, et profite des leçons de l'École des arts décoratifs. Cet établissement populaire de la rue de l'École de médecine, qui compte encore aujourd'hui de nombreux élèves, était alors dirigé par M. Belloc. Petit s'y montre disciple assidu et remporte une médaille.

En 1836, il se présente à l'École nationale des beaux-arts ; il y est admis, et travaille au fronton du Panthéon, dont David d'Angers avait la commande. C'est ainsi que s'initiant tout d'abord à la pratique de son art, il ne fut jamais, comme certains sculpteurs contemporains, embarrassé pour la mise au point ou le dégrossissage d'un bloc.

En 1838, il est reçu le premier pour la composition dans le concours du grand prix de Rome.

Le sujet donné était *Alexandre le Grand buvant avec calme devant son médecin Philippe le breuvage qu'on lui disait empoisonné.*

Nous avons au musée de Besançon cette remarquable composition, l'une des premières de son auteur. Malheureusement, il tomba malade et ne put entrer en loges. Lors de son retour à la santé, la même année, une se-

conde médaille lui fut décernée, et en 1839, il eut la première au concours de la figure modelée d'après l'antique.

La municipalité de notre ville, appréciant ses heureuses dispositions, lui accorda une subvention pour lui permettre de continuer ses études de 1839 à 1841. Entre temps, il s'exerça à des esquisses (1) et il exécuta en pierre les médaillons de Raphaël, Michel-Ange et Jean Goujon pour la façade d'une maison de la rue Cambon.

Cette même année 1839, on le vit concourir pour le prix de Rome. Le sujet donné était un bas-relief représentant : *Le serment des sept chefs devant Thèbes.* — Petit n'avait alors que vingt ans.

Il a été publié, après sa mort, plusieurs pages de notes auxquelles nous avons emprunté des documents pour la présente notice. On y trouve consignés, année par année, les succès qu'il remporta, et reproduite l'opinion de la presse sur son concours.

Voici, dans le *Journal des Débats* du 12 septembre 1839, l'appréciation de Delécluze, artiste peintre de grand talent, qui s'était mis à faire de la critique d'art : « Nous « arrivons aux deux morceaux du concours qui, à ce que « je pense, partageront les juges : le bas-relief de M. Pe- « tit et celui de M. Gruyère. Je préférerais la composition « de M. Petit, mais je pense que dans l'étude des parties, « et surtout en observant la figure vue de dos à droite de « la composition de M. Gruyère, cette qualité remarqua- « ble de modelé pourra décider en faveur de ce dernier « concurrent ; car j'avoue que le mérite de l'exécution, « lorsqu'il s'agit d'un concours d'élèves, me paraît être « une des considérations les plus importantes. »

Quand le second grand prix fut décerné, le journal *le National*, du 19 septembre 1839, s'exprima ainsi :

---

(1) Citons *Idoménée*, esquisse, et au musée de Besançon, *Télémaque recueillant les cendres d'Hippias.*

« M. Jean Petit, qui est élève de M. David et qui avait « été reçu en loges le second, avait montré, dans sa com- « position, un talent qui, à nos yeux, aurait dû le faire « préférer à tous ses rivaux ; il n'a obtenu que le second « grand prix. Les têtes de ses personnages, qui étaient « peut-être un peu trop grosses, sont sans doute cause « qu'on ne lui a pas accordé la première place; seules « elles peuvent expliquer la rigueur des juges à son « égard. Du reste, la composition même de sa page était « la plus complète et la plus sculpturale de toutes; elle « avait, placé à l'extrémité droite du premier plan, l'au- « tel des dieux oublié par les autres élèves; au pied de « l'autel, elle montrait le bœuf expirant entre le prêtre « implorant les dieux et un guerrier penché sur la victime « pour jurer dans son sang. Adraste, prédestiné à quitter « vivant le champ du combat, occupait aussi le centre de « l'œuvre, et son corps, comme sa fortune, ressortait en « saillie sur ceux de ses compagnons. Quelque animation « qu'on trouvât dans ce bas-relief, on n'y rencontrait au- « cun mouvement forcé, aucune inflexion déréglée qui « fussent contraires aux lois nécessaires de ces sortes « d'ouvrages. Le modelé était d'un beau travail, où la fer- « meté n'enlevait rien à la finesse. Assurément on peut « dire : c'était là un talent, sinon sans défauts, au moins « mûri, et à qui il fallait se hâter d'ouvrir le chemin des « Alpes et les études de la villa Médicis. »

Ce bas-relief se trouve placé dans l'escalier des musées de Besançon.

On sait que David d'Angers donnait beaucoup d'importance aux têtes de ses statues, comme par exemple, pour n'en citer que deux, le Casimir Delavigne et le Bernardin de Saint-Pierre placés au devant d'un monument du Havre. Il différait en cela des statuaires de l'antiquité qui, recherchant la beauté plus encore que l'expression, donnaient à leurs figures des têtes moins fortes que ne l'eût voulu

souvent la scrupuleuse observation de la réalité. Petit avait alors suivi l'exemple de son maître en ne s'astreignant point absolument aux préceptes de la statuaire grecque.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'en 1840 il eut terminé la statue d'*Ulysse tendant la corde de son arc*, sujet imposé aux concurrents du grand prix, le *Journal des Débats*, du 12 septembre, publia cette appréciation par Delécluze : « Je l'ai dit, l'ouvrage de M. Petit attire l'œil au premier « aspect, et ne manque pas d'une certaine facture hardie « et facile qui pourra tourner au profit de l'artiste lorsqu'il « aura réglé cet emportement juvénile par des études « longues et sérieuses. »

Dans le *National* du 12 septembre 1840, on lisait :

« Le n° 2 est mieux compris : les membres sont souples, « nerveux, savamment et finement exécutés, la tête est « fort belle, malgré une couronne de cheveux touffus qui « donne à Ulysse un faux air de sauvage d'Amérique. On « fait à cette œuvre un grave reproche, celui de ressembler « par trop au *Philopœmen* de M. David d'Angers. »

Dans le *Constitutionnel* du 23 septembre 1840 :

« Passons maintenant au concours de sculpture. Le su- « jet : Ulysse jetant à terre ses flèches et tendant l'arc « que les prétendants ont vainement essayé de tendre « avant lui, offrait de graves difficultés.

« Huit concurrents ont exposé leur œuvre ; ce sont : « MM. Roze, Petit, Diebolt, Mouline, Cavelier, Robinet, « Godde et Caudron.

« Trois d'entre eux : MM. Petit, Mouline et Cavelier, « avaient déjà obtenu ce fatal honneur du second prix qui « ne laisse qu'un amer regret à ceux qui l'obtiennent. Ve- « nons maintenant à la manière dont ils ont conçu et « traité ce sujet difficile. La statue n° 2, œuvre de M. Petit, « élève de M. David, se faisait remarquer par un dessin « assez grandiose, et par un grand caractère de tête, bien « que cette tête échevelée et altière s'éloignât du type si

« connu, que la sculpture antique attribue à Ulysse. Cette « tête, du reste, était, pour nous comme pour le public, « une ancienne connaissance, et nous cherchions où nous « l'avions déjà aperçue, lorsqu'en traversant les Tuileries, « nous l'avons retrouvée trait pour trait sur les épaules « du *Philopœmen* de M. David. On nous a assuré, depuis, « que sans cette fatale réminiscence, et s'il n'eût pas été « élève de M. David, M. Petit aurait obtenu le premier « prix ; mais les juges, avec raison, ce nous semble, n'ont « pas cru qu'un élève dût pousser à ce point la docilité aux « leçons du maître. »

Faut-il croire à une autre version que l'on a publiée de la cause pour laquelle Petit n'obtint pas le premier prix, quoique son maître et ses concurrents l'en eussent trouvé digne ?

C'est que le jury des beaux-arts ne partageait point les opinions politiques de ce maître qui jouait alors un rôle actif d'ardent républicain. Il est permis de douter, à propos de cette supposition, et aussi que Petit ne soit pas retourné à l'école parce qu'il avait eu connaissance du motif pour lequel on le disait évincé.

Pourtant, David d'Angers écrivait au maire de Besançon en lui envoyant la statue :

« Il n'y a pas eu de premier grand prix cette année, à « l'étonnement de beaucoup d'artistes, mais si l'Institut « ne se fût pas montré si sévère, il n'eût pu le donner qu'à « M. Petit. »

Et il ajoutait : « J'ai appris avec plaisir que ses cama- « rades voulaient faire mouler son ouvrage à leurs frais ; « c'est sans doute le plus bel éloge de son travail, car vous « le savez, Monsieur, les jeunes gens se jugent entre eux « ordinairement avec beaucoup d'impartialité et de jus- « tesse. »

Cette statue d'Ulysse fut donnée à l'école de dessin de Besançon.

En 1844, Petit fait ses débuts au Salon des beaux-arts, à Paris, avec un groupe en plâtre représentant un *Ange gardien protégeant le sommeil d'un enfant*, un cadre contenant sept médaillons-portraits, parmi lesquels : *le maréchal Moncey ; Monseigneur Gousset, archevêque de Reims ; le philosophe Jouffroy*, et un groupe en plâtre : *la Vierge et l'Enfant Jésus s'offrant en holocauste.*

L'ange gardien, le front surmonté d'une étoile, les ailes entr'ouvertes comme un bouclier protecteur, lève les yeux au ciel pour implorer la divine Providence, pendant que l'enfant endormi s'appuie sur ses genoux. Ce groupe, d'un aspect suave comme lignes et comme modelé, est d'un beau sentiment, et poétiquement rendu.

Les médaillons sont d'une exécution ferme et savante.

Dans l'autre groupe, la Vierge debout, couvrant Jésus d'un pan de son manteau, implore le Très-Haut, et l'Enfant-Dieu se tient droit, auprès d'elle, sur le fût d'une colonne tronquée, où l'on distingue en bas-relief un calice entouré de la couronne d'épines, symboles du divin sacrifice. Il existe de cette composition, d'un beau caractère religieux, une lithographie dessinée par Édouard Baille, à la bibliothèque de Besançon.

A la suite du succès obtenu par ces œuvres, l'Académie de Besançon, pour encourager le jeune artiste, le nomma titulaire de la pension Suard, lui attribuant pendant trois ans une rente destinée à favoriser ses études ; suivant l'appréciation de notre éminent et très regretté compatriote, M. Ulysse Robert (1), notre Académie ne fut pas toujours aussi heureuse dans ses choix. Notre jeune artiste s'empressa de lui offrir un buste de Suard en témoignage de sa reconnaissance.

C'était la seule fois que l'on attribuait ladite pension à un élève statuaire, et cela prêta à la discussion. On avait,

(1) Décédé à Paris en novembre 1903.

en effet, prétendu que la veuve de l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, en fondant cette œuvre pour accomplir les dernières volontés de son mari, n'avait eu en vue que de secourir un jeune homme sans ressources pécuniaires suffisantes pour continuer des études littéraires ou scientifiques. En conséquence, il ne semblait point que la rente fût destinée à des statuaires ou à des artistes peintres. On s'arrêta, en définitive, à une interprétation plus libérale des intentions du fondateur.

Il travaille avec ardeur, fait, en 1841, le buste en pierre de Jacques Cœur, argentier de Charles VII, pour orner la façade d'une maison de la rue de Rambuteau, et en 1842, communique à sa ville natale le projet d'un monument à la mémoire du maréchal Moncey, qui révèle l'entente des qualités décoratives dont il eût fait preuve si l'on eût donné suite à ce projet.

En 1845, son envoi au Salon est le beau buste en marbre de Charles Nodier, qui se trouve placé dans la grande salle de la bibliothèque de notre ville.

En 1846, il a du succès au Salon avec le buste en marbre de l'abbé Boisot, si expressif et si suavement modelé, maintenant dans la bibliothèque de Besançon, dont il fut le fondateur; le buste en marbre de Joseph Droz, membre de l'Académie française, et un cadre contenant huit médaillons de Franc-Comtois célèbres. Le jury, reconnaissant son mérite, lui décerna une médaille d'or.

Pourtant, malgré ce succès, malgré son talent reconnu, Petit servait de but à la verve mordante d'un de ses compatriotes, ancien clerc d'avoué, qui, comme le fit un jour Castagnary, s'était, avec moins de compétence que ce dernier, improvisé critique d'art. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le journal où Charles Weiss avait l'habitude de consigner ses observations sur les événements quotidiens qui l'avaient intéressé : « 1846, 13 octobre. Pe-
« tit m'écrit de Rome qu'à la date du dernier Salon d'expo-

« sition, il lui a été décerné, par le jury, une médaille « d'or pour le buste de l'abbé Boisot. Cette récompense « méritée le dédommage un peu des injustes critiques « d'Armand Barthet, qui lui avaient fait beaucoup de peine, « quoiqu'il n'en eût rien dit. »

On comprend, en effet, que ces critiques injustes avaient dû affecter Petit d'autant plus péniblement qu'elles lui venaient d'un Bisontin. Mais notre artiste à l'âme tendre eut la modestie de se taire, et il le fit encore bien d'autres fois.

Cependant, toujours laborieux, il continue à envoyer à chaque Salon officiel.

En 1848, il expose le buste en marbre du fils de l'architecte Robelin; de 1849 à 1850, il fait en pierre la statue qui fut placée sur la façade de l'hôtel de ville de Paris et qui représente l'historien de Thou, premier président au parlement de Paris. Cette statue, échappée à l'incendie du monument, fut déposée au musée de la ville de Paris.

En 1850, il fait le buste en marbre de M. Ch. de Rotalier, actuellement placé dans la grande salle de la bibliothèque de Besançon.

Cette même année, et pendant la suivante, il peut enfin visiter l'Italie, étudier en fortifiant son inspiration par la vue des chefs-d'œuvre. A Rome, il fait un buste remarquable du pape Pie IX, et dans son ardeur de s'instruire, il visite Naples, Pompéi, Pérouse, Florence, Pise, Carrare aux riches carrières, Bologne, Venise, Milan, tous les lieux où la vue des merveilles de la sculpture ou de la peinture pouvait lui fournir de précieux enseignements.

Mais en ce moment il n'avait plus à sa disposition la pension Suard. C'est lorsque son talent s'épanouissait, lorsque l'enthousiasme de la jeunesse avivait son amour pour le beau, qu'il se trouvait aux prises avec ces difficultés, cette lutte pour vivre dans une grande ville, qui mettent obstacle à la réalisation des conceptions originales de

l'artiste. Alors, comme l'a si bien dit M. Ulysse Robert auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« Plus d'une fois il dut prêter, à quel prix, au prix « surtout de quelles humiliations ! à des statuaires en « renom, le secours de son ciseau. Lui aussi a connu ces « collaborations anonymes dont d'autres se sont fait un « piédestal, du haut duquel ils regardent ensuite avec pi- « tié ceux qui ont contribué à les y hisser.

« S'il laisse un jour des Mémoires, il pourra y consigner « des détails singulièrement piquants sur les exploitations « dont il a été victime de la part de gens qui lui ont dû ce « qu'on leur a attribué de meilleur. Il ne manquerait pas, « notamment, d'y parler d'une longue réclusion dans cer- « taine armoire où il fut enfermé au cours d'une visite « qu'une Altesse royale faisait à un statuaire en renom, « et du fond de laquelle il entendait l'Altesse s'extasier « sur la beauté de son buste qu'elle lui avait commandé « et dont le seul et véritable auteur étouffait d'indigna- « tion et faute d'air, dans son étroite cachette. »

Nous avons pu constater par nous-même, pendant nos études à Paris, que des artistes pauvres en sont réduits pour vivre à prêter ainsi le secours de leur talent à ceux qui en récoltent les fruits, et que ce n'est pas seulement aux temps anciens où florissait l'empereur Auguste que fut vérifié le *sic vos non vobis*.

Alors commence pour Petit une période de travaux que lui impose la dure nécessité de gagner sa vie.

En 1849, il collabore, avec M. Deligand, aux décorations de la fête nationale du 4 mai, par l'exécution de quatre statues de plâtre de 3m50 chacune : *la Science*, *l'Agriculture*, *l'Art et le Commerce*, placées au sommet des pylônes établis aux quatre coins du pont de la Concorde.

En 1850, il accepte encore de faire, en collaboration avec MM. Diébolt et Chambard, dix-huit statues allégoriques : *la Justice*, *la Science*, *la Marine*, *la Peinture*, *la*

Sculpture, l'Industrie, etc., qui furent placées au-dessus des colonnes rostrales de la place de la Concorde à la fête nationale du 4 mai.

En même temps, de 1849 à 1850, il aide Simart dans les travaux de décoration du grand salon carré du Louvre, où l'on remarque l'heureux agencement des médaillons, des ornements et des statues.

Pour la fête nationale du 15 août 1852, il exécute encore une fois, mais seul, quatre cariatides colossales au-dessous des tribunes des grands corps de l'État, dans la vaste salle de bal improvisée sur la place des Innocents, entourée de galeries, et ayant pour décoration centrale la fontaine monumentale de Jean Goujon.

Cette décoration, d'un magnifique effet, fut hautement appréciée par la presse. Le journal *la Patrie*, du 21 août 1852, disait : « Dans sa décoration de la salle de bal au « marché des Innocents, on admirait, sous la tribune du « prince-président, de magnifiques cariatides improvisées « par un jeune statuaire d'un talent solide et pur, M. Pe- « tit, au talent duquel on doit un des plus beaux bas-re- « liefs du tombeau de l'Empereur. »

Le journal *la Presse*, du 19 août, sous la signature de H. Rouy, disait : « Les quatre grandes tribunes étaient « supportées par de magnifiques cariatides dont nous vou- « drions connaître l'auteur afin de le féliciter publique- « ment du grandiose et de la beauté de ces statues. »

C'est alors que, trouvant seulement à faire des œuvres décoratives à grand effet, Petit devait regretter d'employer ainsi la vigueur de sa jeunesse, sans commandes d'œuvres sérieuses dont la durée ne serait point éphémère. Mais, nous le répétons, il lui fallait, pour vivre, accepter ce qui se présentait.

Il avait fait, en 1851-1852, d'après une esquisse de Simart, le modèle en plâtre qu'il exécuta en marbre du bas-relief représentant la *Création de la Cour des comptes par*

Napoléon Ier. Sur une estrade, et trônant au milieu de la composition, Napoléon Ier, couronné de lauriers, le torse nu, drapé à l'antique, protège de sa droite puissante la Vérité et la Justice, tandis que l'Histoire, assise à leurs pieds, inscrit le fait mémorable sur ses tablettes. A gauche, trois figures représentant les fauteurs punis de la fraude et de l'injustice complètent la symétrie du groupe de droite.

Cette composition éminemment monumentale se distingue par la noblesse du style et la fermeté de l'exécution. Elle est entièrement de la main de Petit, qui fut renseigné seulement par une esquisse de Simart.

Notre statuaire fit en 1853 une remarquable composition en bas-relief représentant *la Résurrection du Christ*. Ne l'ayant point vue, nous regrettons de ne pouvoir en parler. Cette même année, son envoi au Salon des beaux-arts fut, comme toujours, fort apprécié ; c'était : 1° un *buste en marbre du roi Louis Bonaparte*, pour les appartements de l'Empereur ; 2° *le buste de Joseph Droz, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques ;* 3° *le médaillon (plâtre) de Juliette de Latour.*

En 1854-1855, il exécute en pierre la belle statue fort bien campée, palette en main, de *Charles Lebrun, peintre du roi Louis XIV*, qui fait partie de la galerie consacrée aux hommes illustres de la France, place du Carrousel, et les deux années suivantes il fait en marbre deux gracieuses statues : *Zéphire* et *Terpsichore*, pour le monument élevé à la mémoire de Louis Duport au cimetière de l'Est, à Paris, ainsi que le buste en bronze servant de couronnement.

De 1855 à 1856, il travaille à la statue en pierre : *Mars vainqueur*, placée dans une des niches de la façade du vieux Louvre bordant la Seine, et de 1856 à 1857, à la statue également en pierre : *le Laboureur*, dressée dans le même emplacement. Ces statues, symbolisant la Guerre et

la Paix, donnent une haute idée du talent de leur auteur.

Mars, debout et armé, répond, par l'ensemble des lignes, à la figuration du *Laboureur* qui lui fait pendant. Celui-ci, large de modelé comme une œuvre grecque de la bonne époque, est campé la main sur le soc de la charrue, et à ses pieds, derrière lui, s'étalent couchés à terre des épis de froment.

Petit avait au Salon, en 1857, trois bustes et un grand médaillon en marbre, *portrait de Charles Weiss, bibliothécaire*, qui se trouve maintenant dans la salle de lecture de la bibliothèque de Besançon. Une revue critique de cette époque signalait le buste de Weiss avant ceux des meilleurs sculpteurs, comme « appelant l'attention par « des qualités vraiment hors ligne. »

Dans la séance du 24 août 1857, l'Académie des sciences belles-lettres et arts de Besançon, toujours reconnaissante des succès de nos compatriotes, admet Petit au nombre de ses membres correspondants.

En 1858, il envoie au Salon des beaux-arts de sa ville natale le portrait en marbre de Charles Weiss et l'esquisse d'une statue équestre de Vercingétorix offerte au conseil municipal de Besançon comme projet de fontaine monumentale à ériger sur la place de l'État-Major.

Il est regrettable que l'on n'ait point donné suite à ce projet que nous avons vu parmi les esquisses dont l'auteur a fait don à Besançon. Elle est pleine de mouvement et du meilleur effet. Vercingétorix, sur un cheval fougueux, lève fièrement l'étendard flottant de la révolte pour l'indépendance des Gaules.

Au Salon de 1863, on remarque une statue en marbre qu'envoyait Petit : c'est *Persée vainqueur de Méduse*, destinée à orner une des niches du rez-de-chaussée de la cour du Louvre, et placée actuellement au palais de Fontainebleau.

Le *Constitutionnel* du 9 juin, sous la signature d'Ernest

Chesneau, en parlait ainsi : « Du talent, du talent ! il y « en a dans le Persée de M. Jean Petit, dans le Saint Sige- « bert de M. Félon, dans l'Assomption de Mme Bertaut, etc. »

M. Didier de Monchaux écrivait dans la *Patrie :* « Le « Persée de M. Petit, destiné à la cour du Louvre, est une « composition austère des plus remarquables, où il faut « surtout admirer les lignes du torse, et où la sobriété le « dispute à la distinction. »

A notre avis, ce Persée n'est point inférieur à celui de Benvenuto Cellini que nous avons contemplé à la Signoria de Florence, et il nous semble même d'un meilleur effet. Coiffé d'un casque ailé, le héros tient d'une main la tête terrifiante de Méduse dont les serpents artistement enchevêtrés forment la chevelure, et de l'autre un glaive semblable à celui de la statue qu'inventa le grand ciseleur florentin. On voit que Petit, resté fidèle à la tradition de l'art latin, ne cesse point de s'inspirer des belles formes antiques.

Cette même année il fait le buste en bronze du géologue Nérée Boubée, pour son tombeau érigé au cimetière de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).

Nous trouvons pour ce buste orné d'une longue chevelure un modèle parmi les dons de l'auteur placés à la bibliothèque de notre ville.

En 1864, au Salon, il expose un plâtre de la *statue du roi Louis Bonaparte*, fondue en bronze pour faire partie du monument de la famille Napoléon à Ajaccio.

Louis Bonaparte, costumé et drapé à l'antique, tient de sa droite la couronne et le sceptre ; le jet des draperies, l'attitude, sont d'un aspect très monumental.

De 1865 à 1866, notons les statues de *Castor* et de *Pollux* qui décorent les niches du rez-de-chaussée de la nouvelle aile du sud du palais des Tuileries, sur la cour.

Les deux fils de Léda, le front surmonté d'une étoile de leur constellation, la main sur la poignée d'un glaive,

brillent de toute la beauté plastique de grâces juvéniles.

De 1866 à 1867, le maître procède à l'exécution en pierre dure, sur la facade du nouvel Opéra, du fronton ouest, de Muses et de petits génies. Le modèle en est exposé au musée de Besançon. Ce fronton cintré, bien composé, est fort décoratif. On y voit deux figures de femmes drapées assises : d'un côté, l'Architecture avec le génie du travail près d'une ruche d'abeilles; de l'autre côté, l'Industrie accompagnée du génie de l'art antique, près d'un fût de colonne corinthienne. Notons, en 1868, l'exposition au Salon du buste en marbre de J.-B. Suard destiné à l'Académie de Besançon.

Les œuvres remarquables que nous venons d'énumérer, consacrant amplement la maîtrise de Petit, le désignaient au comité supérieur de l'École nationale des beaux-arts pour l'appeler, avec approbation du ministre, à faire partie de la commission chargée de juger les concours des élèves de l'École et les concours des grands prix de Rome. Ces fonctions qui ne sont attribuées qu'aux maîtres, il les exerça pendant cinq années : de 1867 à 1871.

Ceux que l'on en charge sont ordinairement décorés de la Légion d'honneur, et en 1870 le mérite de son œuvre lui valut d'être proposé pour cette récompense. Mais la guerre survint, puis la chute de l'Empire, qui firent oublier cette proposition. Dans la suite, une occasion se présenta de pouvoir la rappeler : ce fut lors de l'inauguration du monument de Rouget de l'Isle à Choisy-le-Roi, où Petit prononça un discours comme président de l'*Association franc-comtoise les Gaudes*, et cette fois encore il fut oublié.

En 1868, il avait exécuté en pierre une statue : *le Poète* ou *le Chantre de la nature*, qui remet en mémoire la pureté des lignes de la statuaire grecque ; elle orne une des niches de la nouvelle façade de la réunion des Tuileries au Louvre, bordant la Seine.

Occupons-nous maintenant de la statue du cardinal de Granvelle.

Nous lisons dans *Besançon et ses environs,* par MM. Castan et Pingaud, les lignes suivantes :

« Par son testament, le bibliothécaire Charles Weiss, « mort en 1866, émit le vœu qu'une statue en marbre du « cardinal de Granvelle s'élevât au milieu de la cour du « palais portant son nom ; il affectait à cette destination « une somme de trente mille francs et désignait pour « l'exécution de cette œuvre d'art un habile statuaire, « M. Jean Petit, de Besançon. La ville vota, de son côté, « une subvention de dix mille francs. »

Petit a représenté le cardinal debout, la tête nue, drapé dans les larges plis de son manteau ; la main gauche posée sur la poitrine tient un manuscrit, et il abaisse sa droite protectrice vers la couronne et le sceptre placés sur un socle où sont sculptées les armoiries de Perrenot de Granvelle. On remarque aux quatre angles de petits génies en bronze, d'allure décorative, représentant les beaux-arts, les belles-lettres, l'imprimerie et l'astronomie (1).

Ce monument, d'aspect calme et majestueux, s'harmonise bien avec l'ensemble architectural qui l'entoure. Certains critiques ont cru devoir remarquer que le visage de Granvelle manque d'expression. Pourtant, si nous le comparons au beau portrait du Gaëtano, que l'on voit au musée de notre ville, nous devons constater qu'il lui ressemble entièrement. La physionomie noble et reposée du cardinal, sans avoir un caractère fortement accentué, exprime la dignité, l'honnêteté.

---

(1) Parmi la collection de photographies d'après les ouvrages de Petit conservées à la Bibliothèque de Besançon, se trouve la reproduction d'un des deux bas-reliefs dont il avait projeté de décorer les deux faces de cette statue, projet qui n'a pas eu de suite : Granvelle y est représenté remettant à Don Juan d'Autriche l'étendard de la chrétienté pour combattre les Turcs. Cette composition qui renferme beaucoup de figures est traitée avec maîtrise.

C'est seulement après une attente de vingt années que l'auteur si méritant d'œuvres nombreuses qui ornent nos édifices nationaux, a pu voir ériger cette statue, objet de ses préférences, on n'en fit point l'inauguration.

On a fort bien observé que ce n'est point à l'honorable exécuteur testamentaire que doivent être imputés les refus, les retards qui se produisirent. Il n'a cessé de réclamer et de faire les plus louables efforts, mais que pouvait-il contre ce parti pris qui refusait à un dignitaire de l'Église, à un cardinal, tout hommage reconnaissant?

Cependant Petit a pu, le 25 juin 1897, se trouver vengé des dédains officiels par la chaleureuse ovation qui lui fut faite au punch que lui offrirent les sociétés savantes et artistiques de notre ville. Le préfet y assista et parut accepter favorablement une demande de décoration renouvelée par écrit le lendemain, et signée par les présidents de toutes les sociétés qui avaient été représentées à la réception de la veille.

Cette demande resta, cette fois encore, sans réponse : le vieux maître, assuré de l'oubli où l'on continuait à le tenir, eut la dignité de ne vouloir point rappeler des promesses qui dataient de plus de trente années.

Si nous le suivons dans sa vie laborieuse, nous devons noter en 1876 le médaillon de Jules Quicherat, en 1882 le buste en marbre de Francis Wey, exposé au Salon de 1884 et placé dans la grande salle de la bibliothèque de Besançon.

Notons aussi, la même année, une petite *statue du Christ enfant* intitulée : *Résignation*, et en 1893, un grand *médaillon en marbre d'Auguste Castan*, bibliothécaire de la ville de Besançon, donné par Mme veuve Castan à la Société d'émulation du Doubs et placé à la bibliothèque de la ville.

Malgré les circonstances, les incidents fâcheux dont il eut à souffrir, Petit aimait beaucoup Besançon, et il a

laissé un testament qui témoigne de la bonté de son cœur.

Après un préambule où il déclare pardonner aux ennemis qu'il pourrait avoir, et toujours choisir pour règle de conduite ces devises chrétiennes : « Ne fais pas à autrui ce « que tu ne voudrais pas qu'il te fasse, » et « Aimez-vous « les uns les autres », il lègue :

1° A la ville de Besançon où il est né, en reconnaissance des encouragements qu'il a reçus d'elle, une somme de dix mille francs dont la rente servira à soutenir pendant trois ans les efforts d'un jeune homme se destinant à la carrière des beaux-arts : peinture, sculpture, etc.

2° A l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, une somme de dix mille francs pour la création d'un concours annuel de beaux-arts : compositions historiques relatives à l'histoire du pays comtois.

Il lègue ensuite à la ville, pour son musée, les collections qu'il peut avoir et qui pourraient lui convenir. Parmi la collection des maquettes qu'il donna à notre ville avant sa mort, on remarque : celles de la *statue du cardinal de Granvelle*, du *Laboureur*, de *Zéphire et Terpsichore pour le monument de Louis Duport* (1), de la *statue de l'historien de Thou*, de celle du *peintre Lebrun*, les statuettes de *Raphaël*, de *Michel-Ange*, etc., et de nombreux médaillons-portraits de nos compatriotes.

Il y ajoutait des correspondances et une belle tapisserie flamande du XVIe siècle, qui fut exposée par les soins de M. le bibliothécaire Poète, au fond de la salle neuve de notre bibliothèque publique.

Le 6 mai 1903, notre éminent compatriote est décédé à Paris. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Sulpice, où ses amis de la colonie franc-comtoise à Paris, ses confrères de la *Société des Gaudes*, tous ceux qui avaient

(1) Au cimetière du Père Lachaise.

su apprécier les mérites du grand artiste et de l'honnête homme, étaient venus lui dire un dernier adieu. A défaut des discours et de la pompe des cérémonies officielles, il eut les regrets sincères de ceux qui l'avaient connu.

Nous avons vu que David d'Angers, désireux d'avoir un aide expérimenté, et aussi le statuaire Simart, en firent leur collaborateur.

C'est ce qui a fait dire à ceux qui voient seulement la surface des choses que Petit fut un bon élève, s'en tenant à l'imitation de ses maîtres, et qu'il manqua de génie.

C'est qu'aux yeux de certains critiques, l'homme de génie se révèle par de l'excentricité qu'ils prennent pour de l'originalité; il leur semble qu'il doit créer un art nouveau. Rappelons ces mots du Journal d'Eugène Delacroix (1) : « Ce qui fait les hommes de génie...., ce ne sont « pas les idées neuves, c'est cette idée qui les possède que « ce qui a été dit ne l'a pas encore été assez. »

Fromentin, lui aussi, n'a-t-il pas écrit ceci :

« J'estime qu'en fait d'art il n'y a pas de redites à « craindre. Tout est vieux et tout est nouveau. Heureuse- « ment pour nous, l'art n'épuise rien, il transforme tout « ce qu'il touche, il ajoute aux choses plus encore qu'il ne « leur enlève.... Le jour où paraît une œuvre d'art, fût-elle « accomplie, chacun peut dire, avec l'ambition de poursuivre « la sienne et la certitude de ne répéter personne, que « cette œuvre est à refaire (2). »

L'habitude de collaborer avec David, puis avec Simart, a-t-elle empêché Petit de manifester son originalité dans les œuvres qu'il produisit seul ?

Nous ne le pensons pas.

Bien que les leçons de David d'Angers aient pu le porter

---

(1) Tome I, page 118.

(2) Fromentin, *Une année dans le Sahel*, pages 33 et 34 de l'édition in-12.

à une interprétation plus concrète, moins idéalisée, de la nature, il fut surtout, comme Simart, inspiré par son admiration pour l'art antique.

En effet, son tempérament, sa nature bien équilibrée, d'accord avec son éducation artistique à l'École des beaux-arts, lui firent suivre la tradition des belles époques de la sculpture grecque représentant l'alliance de la pensée et de la forme dans une mesure qui n'a point été surpassée.

Ceux qui disent que cette sculpture païenne est tout extérieure, qu'elle n'exprime aucunement la pensée et le sentiment, oublient que les Grecs, unissant avec mesure et bon goût la forme à la pensée, ont les premiers personnifié les idées abstraites telles que la Justice, la Paix, Hygie ou la Santé, le Silence, etc., et que l'art moderne est surtout redevable à l'antiquité païenne des allégories qu'il emploie chaque jour. La sculpture grecque n'est pas enfermée dans des types convenus et immuables, comme celle de l'Égypte ou de la Chaldée ; son caractère devient plus humain en créant les dieux qui sont l'expression idéalisée de nos qualités physiques ou morales, de telle sorte que ces dieux, n'existant point comme dieux, sont vivants comme formes plastiques.

Cette sculpture est de tous les temps et de tous les pays, parce qu'elle s'inspire d'idées primordiales; ses créations, pour cela même, dureront autant que l'humanité, et devront toujours rester pour nous des modèles (1).

De ce que les idées qu'elle a exprimées n'ont point la profondeur et la complexité de celles de notre vie moderne, ne résulte point son infériorité, mais, au contraire, sa prééminence.

---

(1) Voir dans la livraison du 1er octobre 1899 de la *Gazette des beaux-arts*, pages 321 et suiv., la savante étude de M. Henri Lechat : *L'évolution de la sculpture grecque.*

En effet, l'art du statuaire ayant plus que nul autre à lutter contre les obstacles que lui oppose la matière, les idées simples et les sentiments généraux lui conviennent le mieux pour se maintenir dans ces justes limites dont l'idée ou la forme ne s'affranchiraient qu'au détriment l'une de l'autre.

Petit ne fit partie d'aucune de ces coteries de la politique ou de l'art, qui, comme l'a fort bien dit un de ses appréciateurs, « aident quelquefois le talent à se faire jour, et « souvent en tiennent lieu. »

Charles Weiss écrivait à M. Quérard, fondateur de la *France littéraire*, le 12 septembre 1863, en lui parlant de notre statuaire : « Je suis bien aise qu'il vous ait plu. « C'est un homme de talent, et un homme de cœur, mo- « deste, laborieux, sobre, réservé, franc, loyal, il a les « qualités que j'aurais désirées dans mon fils si j'en avais « eu un ; aussi, dans l'affection que je lui porte, il y a « quelque chose de paternel. »

On le voit, c'était bien naturel qu'il mît comme condition au don de la statue de Granvelle qu'elle devait être l'œuvre d'un tel homme.

Il est assez rare, dans notre temps où s'improvisent à grand bruit tant de renommées plus ou moins justifiées, que l'on accorde toute sa valeur au talent de ceux qui sont modestes. On peut dire avec justice que Jean Petit fut un de ces artistes sans jactance, insuffisamment appréciés de leur vivant, quoiqu'il eût fait preuve d'un grand mérite et d'un entier dévouement à son art.

C'est quand ont cessé les rivalités, quand ils ne sont plus, que leur œuvre est mieux appréciée, et qu'une tardive reconnaissance vient inscrire leur nom aux premiers rangs de ceux dont survivra la glorieuse mémoire.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

L'an 1819, le onze février, à deux heures du soir, nous Marie-Joseph-Élisabeth Faivre du Bouvot, adjoint délégué du maire de Besançon, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, avons, suivant la loi, constaté la naissance de Jean-Claude, né le neuf, à quatre heures du soir, fils de Jean-François Petit, couvreur, âgé de trente-sept ans, et de Jeanne-Claude Gremion, son épouse, âgée de trente années, née à Besançon, demeurant en ladite ville, 2e section, présenté par ledit Jean-François Petit, père de l'enfant. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin en présence de François Branget, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié à Besançon, et de Pierre Reignier, gypseur, âgé de trente-deux ans, demeurant à ladite ville, témoins requis soussignés après lecture.

Signé : Petit, Reignier, Branget,
Du Bouvot.

CONCOURS

POUR LE

PRIX MARMIER

EN 1904

Par M. Alfred VAISSIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance publique du 28 janvier 1904)

Le prix de 300 fr. de la fondation Marmier n'ayant pas été décerné au dernier concours, il y avait lieu d'espérer que celui de cette année serait disputé avec plus d'empressement. Deux mémoires ont été soumis à votre commission. L'un et l'autre ont paru répondre au programme, puisqu'ils traitaient de la Franche-Comté, soit dans son histoire, soit dans ses monuments.

Vue générale sur l'histoire de la Haute-Saône, tel est le titre du mémoire imprimé, n° 2.

L'auteur s'est proposé « de mettre en évidence le fait « géographique qui a présidé aux destinées de cette partie « de la Franche-Comté et qui aurait en quelque sorte dé- « terminé la loi de ses progrès.

« Il suffit, dit-il, de jeter un coup d'œil, même super- « ficiel, sur une carte de l'Europe occidentale pour cons-

« tater que la région de la Haute-Saône tire une grande « importance de sa configuration physique.... Elle est « comme un long couloir, orienté vers le sud et ouvrant « à la Méditerrannée, par la vallée du Rhône qui la con- « tinue, une issue directe vers les contrées de l'Europe « méridionale.... Ce fut pour elle comme un coup de for- « tune, puisque le littoral de la Méditerranée a été le cen- « tre de la vie intellectuelle et commerciale de l'anti- « quité. »

Pour compléter cet aperçu topographique dont on ne saurait contester ici l'exacte convenance, l'auteur énumérant « le nombre et la direction des passages ou couloirs « latéraux en relation avec cette région, en conclut qu'on « ne saurait donner trop d'importance à ce débouché « superbe, ouvrant une large voie à l'invasion des popu- « lations fuyant le froid et s'élançant vers le soleil. »

Si, à l'appui de cette considération, il est difficile de condenser, dans un discours de vingt-sept pages, la suite des faits importants avec la peinture, en traits saillants, des principales figures qui les dominent, il l'est encore davantage de retenir l'attention d'un auditoire que vient troubler la succession trop précipitée des images. L'auteur lui-même en convient.

« S'il fallait, dit-il, une conclusion à cette revue rapide « et peut-être confuse, il faudrait marquer avec plus de « précision les points essentiels et déterminer les états « successifs que les populations de ce pays ont traversés « pendant plus de quarante siècles. »

C'est comme pour satisfaire en partie à ce desideratum que le « panégyrique » est accompagné de soixante-quatre notes explicatives et bibliographiques de plus du double d'étendue. Ce groupe de références très érudites, moins nuageuses que d'autres considérations finales sur « la fusion des races dans le creuset franc-comtois, » nous montre que M. Stéphen Leroy est des mieux outillé, ainsi qu'il

nous l'a déjà prouvé, pour traiter avec un profit plus certain une modeste coupure dans l'immense tableau qu'il a voulu dérouler sous nos yeux.

Pour examiner le deuxième mémoire intitulé : *Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche*, nous ne quitterons pas la même région du cours de la Saône ; mais il y aura cette différence qu'à la place du défilé turbulent des foules d'autrefois, nous passerons une revue des traces silencieuses qu'elles ont laissées dans un simple village.

La partie imprimée du travail débute par une description topographique et même géologique du gisement à explorer ; les lieux dits et les voies de communication anciennes et modernes ne seront pas oubliés.

Ayant en vue la détermination du point de départ le plus reculé de l'habitation humaine dans la petite localité où il a sa résidence, l'auteur, M. Gasser, s'est mis passionnément à la découverte des vestiges des temps préhistoriques.

Dans cette région privilégiée pour ce genre de recherches, très nombreux sont les silex travaillés de *l'époque néolithique*, l'auteur les trouve disséminés un peu partout, mais plus abondants sur plusieurs stations nouvelles qu'il signale dans son étroit champ d'étude. En décrivant les différences de conformation de ces outils de pierre, il croit reconnaître dans cette période néolithique deux âges distincts. — Ce serait une question à débattre ! — Mais lorsqu'il rencontre certains instruments que les savants spécialistes attribuent à une époque plus ancienne dite *paléolithique*, *chelléenne* ou *moustérienne*, il n'admet pas le dépôt de ces pièces à profondeur de labour, dans le limon des plateaux, comme une preuve de la présence certaine de l'homme à cette époque, au voisinage de la Saône ; il les considère plutôt comme d'anciens types, conservés et apportés par les premiers arrivants dans la région, dès le

retrait des eaux qui la submergeaient antérieurement. — Hypothèse plausible, mais non démontrée, et dont il ne donne aucune preuve positive.

Un de nos confrères, dont la compétence en pareille matière est bien connue, M. le docteur Albert Girardot, ne partage pas l'opinion de M. Gasser sur la submersion de la vallée de la Saône au début des temps paléolithiques. M. Marcel Bertrand ne la partage pas non plus, car il dit dans sa notice accompagnant la feuille de Gray de la carte géologique détaillée de la France, que « l'*origine assez obscure et complexe du limon des plateaux se rattache peut-être à un prolongement des glaciers des Vosges ou encore à des courants pliocènes.* »

M. Gasser ne consacre que quelques lignes à l'âge du bronze représenté à Mantoche par de rares objets provenant des dragages de la rivière. — On ne pratiquait pas n'importe où, dirons-nous, la fonte du bronze, et il n'y a rien de suprenant que l'on n'ait pas égaré dans le sol, aussi indifféremment que les cailloux, des instruments d'un métal précieux et importé.

Pour suivre l'ordre chronologique, il faudrait intercaler ici le résultat de fouilles récentes concernant *l'âge du fer*, mais celles-ci sont relatées dans une importante et seconde partie manuscrite jointe au mémoire imprimé.

Passons de suite à *l'époque gallo-romaine.*

Depuis longtemps, Mantoche est signalé comme une station pouvant donner lieu à de nombreuses dissertations. Tel était le sentiment qu'exprimait, en 1847, l'architecte Marnotte lorsqu'il publiait, dans les Mémoires de notre Académie, le dessin du sarcophage aux masques tragiques, déposé à l'Hôtel de ville de Gray, après l'extraction de ce remarquable morceau du cimetière antique du village.

En nombre d'endroits on remarquait, semés dans les champs, des quantités de débris de tuiles à rebords et d'anciennes poteries. Un jour, en plantant un arbre, on

retrouvait le fourneau gallo-romain qui avait dû servir à les cuire. Les vestiges révélateurs se manifestaient surtout au lieu dit aux *Maizières*, au *Creux du Lare*, où la légende place une vieille ville du nom d'*Ancloche*. On y voyait encore, il n'y pas cinquante ans, quelques murailles affleurant le sol et dont on pouvait suivre, sous les labours, de longs prolongements.

D'ancienne date, aussi, y allait-on pour récolter de la pierre à bâtir, mais non point pour s'y livrer, avec le même acharnement qu'à Mandeure, à la *pêche* aux antiquités. Ces dernières années, un propriétaire de parcelle s'avise d'y faire, à la découverte, un petit creusage. Pêche heureuse sinon miraculeuse ! à vingt centimètres, il s'arrête sur une surface résistante où l'on pouvait voir.... des *poissons*, mais des poissons en mosaïque. On pense qu'il n'en fallait pas plus pour déterminer la jeune Société grayloise d'émulation, très en éveil, à l'exploration sérieuse d'un gisement qui donnait lieu à de pareilles surprises; Les ressources arrivèrent et l'entreprise commença. M. Gasser voulut bien se charger de la diriger et d'en être l'historiographe.

Les substructions d'une grande *villa gallo-romaine* furent ainsi en grande partie mises à nu, et le plan de ses multiples divisions levé par un consciencieux géomètre. En même temps, grâce à la fine observation et aux soins constants de M. Gasser, les moindres indices surpris dans ce sol bouleversé par la charrue, jadis pillé à fond, furent notés et recueillis. Malgré la médiocre valeur du mobilier récolté et le petit nombre de pierres sculptées, une bonne partie de celles-ci ayant dû passer par un ancien four à chaux retrouvé parmi les ruines très à point dénommées les Maizières, les *masures*, il en reste assez pour témoigner de la richesse du propriétaire gallo-romain.

Ici, c'est une base de petite colonne profondément cannelée, là, un angle de chapiteau de pilastre et une plinthe

feuillagée, ailleurs, des plaquettes de marbres de couleurs pour revêtements, des parties détachées de décoration peinte, mais, surtout, en plusieurs salles, des traces de mosaïques entièrement détruites par la culture, à l'exception toutefois de celle des *poissons* dont la belle ordonnance, malgré les mutilations, a été relevée sur place.

De grands fragments de ce pavage luxueux ont été péniblement extraits par M. Gasser et transportés à l'Hôtel de ville de Gray, où ils attendent une restauration qui mettra à l'épreuve le zèle et le talent des organisateurs du Musée.

Qu'on se figure une partie circulaire (ovalaire dit-on), inscrite dans un quadrilatère, et garnie d'hexagones fleuris de rosaces, encadrés d'une riche torsade. Dans chaque écoinçon sont semés : un cheval marin, quelques poissons, un canard et deux poules d'eau; le tout en petits cubes de 6 millimètres, de couleurs bien nuancées. Dans ce dernier semis, on peut se rendre compte de l'habileté de ces ouvriers d'origine italienne, ou formés dans la Gaule méridionale, si romaine au IIe siècle, qui colportaient partout l'emploi intelligent de leurs gabaris.

Située dans un lieu fort agréable, tout voisin de la belle rivière, la *villa des Maizières* comportait une vaste cour de quarante-trois mètres de côté. Cette enceinte limitée par de grands couloirs ou péristyles, dont l'un se prolonge jusqu'à cent mètres, était flanquée de plusieurs groupes de bâtiments dont deux principaux ; le premier, celui de l'habitation proprement dite où s'étalait au centre la mosaïque ; le second, affecté, au moins pour une partie, au *bain*, comme en témoignent la place du fourneau, de tuyaux en terre cuite pour l'eau et la chaleur, des traces d'hypocaustes, ainsi qu'une salle contiguë terminée en hémicycle.

Le défonçage des pièces jadis dallées, pavées ou carrelées, l'absence de toute pierre de taille en place, enfin des

remaniements postérieurs sont un obstacle à des déterminations précises.

C'est pourquoi, dans ce correct assemblage de locaux accompagnés d'une cour trop vaste pour qu'elle ne correspondit pas à une destination inconnue ou à un goût très indépendant et spécial du propriétaire, c'est aller chercher trop loin que d'en assimiler le tracé à une imitation plutôt grecque que romaine.

Abstraction faite de tout mirage, le squelette de la villa des Maizières nous rappelle, par quelques-uns de ses membres, celui d'un plus important établissement, non moins enfoui et dépouillé, son voisin, dans le bois de Membrey, à une journée de marche. Les vestiges quasi contemporains nouvellement exhumés viennent pour témoigner d'une fréquentation recherchée sur la même rive gauche de la Saône à l'époque gallo-romaine.

C'est à juste titre qu'il faut faire un grand cas de l'élégante composition ainsi que de la finesse des cubes de la mosaïque de Mantoche, mais est-il bien nécessaire de revenir, à son sujet, sur les procédés si connus de la façon de ce genre de pavage, et de relater longuement une nomenclature, à coup sûr incomplète, de toutes celles de la province? La sobriété ou la concision sont très appréciées dans les exposés archéologiques où il convient de s'abstenir des hors-d'œuvre encombrants.

Même observation pour les développements excessifs accordés à l'industrie céramique à l'époque romaine à Mantoche. On accepte volontiers que les tuiles, les briques de carrelage, les vases communs, les tuyaux de conduite même fussent des produits locaux, mais pour ce qui est des amphores, importations méridionales, et surtout de la poterie fine, sigillée, rouge ou bronzée, il est certain que l'on n'a jamais découvert, autour du village, les amas caractéristiques des déchets de cette fabrication.

D'après les anciens dessins de M. Marnotte, nous remar-

quons que les vases de terre ou de verre qui viennent corser le groupe abondant des planches publiées par la Société grayloise sont sortis du cimetière antique de Mantoche. Ces pièces, en mélange, nous annoncent les dernières années du IVe siècle et nous conduisent ainsi à l'époque Burgonde, où de remarquables cercueils de pierre manifestent de la continuité d'une population non misérable, même après la ruine de la riche villa.

Après, ce ne sont plus que d'anciens textes, d'un médiocre intérêt, qui nous renseignent sur l'existence de *Mantusca* et de son obscur château Grillot, point fortifié ou retranchement, dont l'origine se perd, jusqu'à présent, dans la nuit des temps.

Il faut revenir en arrière pour rendre compte brièvement, faute de dessins descriptifs, absolument nécessaires, de la partie manuscrite du mémoire.

Il s'agit d'abord de la fouille de quatre grands tumulus de l'*âge du fer*, situés sur une même ligne, lieu dit à Cecey, territoire d'Apremont, à proximité d'un large chemin de piéton abandonné et défriché en grande partie, que M. Gasser estime gaulois, à raison de sa bordure de pierres en hérisson.

Deux de ces tumulus sont formés de terres rapportées ; ils sont à inhumation et partant d'un mince profit pour l'archéologue.

Les deux autres renfermaient le corps dans un long *cairn* de pierre, recouvert d'un manteau de terre. Le plus grand, de cinquante mètres de diamètre, a fourni les fragments d'une ciste à cordons de bronze, l'autre, au grand axe de trente-cinq mètres, contenait une série de pièces intéressantes : une longue épée dans son fourreau, un autre fourreau vide, une seconde épée retrouvée au bord du tumulus, puis une lance, un couteau, un faisceau de huit flèches, un bracelet de lignite, un autre en bronze, des grains de collier, une urne, etc.

M. Gasser classe chronologiquement ces quatre monuments funéraires à une époque soit antérieure, soit postérieure, mais voisine de la fameuse *sépulture aux couronnes d'or* dite *d'Apremont.*

L'auteur nous décrit ensuite sa curieuse découverte d'un four céramique préromain, situé non loin des tumulus. Cet ouvrage consiste en un étroit creusage dans la pente d'un terrain dont la nature argileuse a pu fournir, sur place et immédiatement, les parois du fond et la matière des pièces destinées à la cuisson. Pour établir la voûte, aujourd'hui disparue, on avait employé le procédé très élémentaire dont on usait jadis pour les fours à cuire le pain à la campagne ; la terre argileuse était pressée sur des matières combustibles remplissant l'excavation ; une fois soumise à un feu très ardent, la voûte ainsi que les parois se solidifiaient en se vitrifiant. C'est dans cet état de vitrification que, avec un réel talent d'observation, M. Gasser nous décrit une restitution de l'ensemble et, par l'analyse des quatre couches des terres du remblai, détermine l'âge de cet atelier céramique gaulois.

Dans un dernier chapitre de son mémoire imprimé, l'auteur a résumé l'enseignement que l'on peut tirer de ses recherches à Mantoche, à savoir la preuve de la continuité de l'habitation, depuis les âges préhistoriques jusqu'à nous, avec la manifestation d'une ère de prospérité qu'une ruine passagère a sans doute déplacée, mais n'a pas autrement interrompue.

Nous pouvons ajouter que, par une heureuse rencontre, le résultat des fouilles de M. Gasser se trouve en concordance parfaite avec la Vue générale sur l'histoire de la Haute-Saône par M. Stéphen Leroy, où le cours de la Saône est désigné comme le chemin du commerce et de la civilisation.

Les développements donnés dans ce rapport étaient nécessaires pour déterminer la décision de l'Académie.

Considérant les sacrifices de toute nature et les efforts persévérants auxquels a dû se livrer un des concurrents pour mettre au service d'une œuvre de longue haleine de multiples connaissances, la Commission, sans attacher trop d'importance à la critique de quelques hypothèses aventurées ou de certaines longueurs d'exposition, a proposé les conclusions suivantes, qui ont été admises par l'Académie :

Le prix intégral de 300 francs est accordé à M. Gasser pour ses *Recherches archéologiques à Mantoche*, en y joignant des félicitations à la Société grayloise d'émulation, pour son intelligente initiative; puis une médaille de 100 francs à M. Stéphen Leroy, pour son discours.

HUGUES Ier

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

DISCOURS DE RÉCEPTION

Par M. le chanoine J. ROSSIGNOT

CURÉ DE SAINTE-MADELEINE

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance publique du 28 janvier 1904)

MESSIEURS,

En 1840, votre Académie a mis au concours un éloge de Hugues Ier, « le grand prélat qui fut, pour ainsi dire, le fondateur de Besançon moderne ». Elle demandait un travail extrait des chartes du XIe siècle, « l'une des époques les plus intéressantes et les moins connues de notre histoire ».

Chifflet avait autrefois déploré la pénurie des écrits de ces temps lointains; il ne savait, dit-il, y poser le pied (1).

(1) Tanta (est) penuria testimoniorum ut vix appareat ubi pedem figas (*Vesontio*, pars II, 191).

Aujourd'hui, la voie est plus sûre : les regestes de Hugues Ier ont été publiés dans vos annales (1) et trois membres de votre société en ont parlé dans leurs ouvrages (2). Je les suivrai en reprenant, autant que je le pourrai, les textes mêmes des documents contemporains.

Si je suis présomptueux, votre indulgence excusera ma témérité : Hugues Ier est le fondateur de l'église et de la paroisse de la Madeleine; l'étude de sa vie s'imposait à mes préférences, j'espère qu'elle ne sera pas sans intérêt pour vous ni pour l'auditoire distingué qui nous honore aujourd'hui.

Je pense avoir le droit, Messieurs, de compter sur votre bienveillance, puisque seule elle m'a valu l'honneur d'être admis en votre compagnie ; mon ministère ne m'a guère laissé de temps pour les études que vous encouragez et j'aurais dû en employer beaucoup pour mériter vos suffrages. Personne plus que moi n'admire vos travaux ; je tâcherai de les imiter.

La famille de Hugues Ier, qui est celle des sires de Salins, n'était pas très ancienne dans notre pays.

Au commencement du xe siècle, un cadet de Languedoc, Albéric, fils de Maguel, comte de Narbonne, vint chercher fortune dans le nord ; il en fit la première rencontre à Mâcon, où il épousa Attelane, fille de Raculfe, gouverneur de ce pays. Il étendit bientôt ses domaines du côté de la Bourgogne et y envoya ses deux fils. Létalde, l'aîné, devint prince de Besançon et fut la souche de nos comtes héréditaires; Humbert, le plus jeune, commença la dynastie des sires de Salins. Celui-ci ne laissa qu'un fils, Humbert II, qui épousa Ermenburge de Semur, *femme de haute*

(1) En 1847, par M. Duvernoy.

(2) Mgr Besson : *Vie des saints de Franche-Comté* (1854). Aug. Castan : *Origines de la commune de Besançon* (1858). Ed. Clerc : *Essai sur l'histoire de Franche-Comté* (1870).

naissance et de bonne renommée (1). Il en eut quatre enfants ; l'un, Gaucher, fut le troisième sire de Salins ; un autre, Hugues, né dans les premières années du XIe siècle, probablement en 1008, devint archevêque de Besançon (2).

Ce dernier nous apprend lui-même que son parent et prédécesseur, l'archevêque Gaucher, l'avait tenu sur les fonts du baptême et entouré, pendant son enfance, de la plus tendre affection (3). Simple clerc, puis chanoine de Saint-Étienne, chapelain du roi de Bourgogne Rodolphe III, abbé de Saint-Paul : telles furent les premières dignités de notre grand prélat. L'une d'elles, au moins, était une charge assez lourde : il se plaint des grandes fatigues que lui donna la chapelle de Rodolphe (4). Il veut parler, sans doute, de la part qu'il prit aux événements qui amenèrent la chute du trône des rois de Bourgogne et la ruine de la puissance de nos archevêques.

Après la mort de Gaucher, en octobre 1031, la voix unanime du clergé et du peuple, avec l'approbation du roi, porta le jeune abbé de Saint-Paul sur le siège métropolitain. Le 7 novembre, il était sacré à Toul par l'évêque Brunon, qui devait monter sur le trône pontifical avec le nom de Léon IX. Sept jours plus tard, le nouvel archevêque faisait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Il y était accompagné par l'amitié du futur pape ; plus tard il devait

---

(1) Nobiliori semine exorta, bonæque famæ præconiis collaudata. Regestes de Hugues Ier où sont prises toutes les citations et les faits dont la source n'est pas indiquée ci-dessous.

(2) *Notice sur la ville et les communes du canton de Salins*, par J. Tripard, p. 172.

(3) Causa animæ meæ, necnon et prædecessoris mei Valcherii, qui me sacri baptismatis unda renovatum suscepit, omnique post dilectione sese in me contulit. Charte de Hugues Ier. Dunod, I, preuves, p. XXXIII.

(4) Cum in capella illius multo labore desudassem. Charte de Hugues Ier. Dunod, I, preuves, p. XLVII.

gagner celle de l'empereur Henri III. Le premier l'appelle son *très aimable frère*, le second son *très aimé et fidèle sujet*, et c'est à sa généreuse affection que Hugues attribue tout le bien qu'il a fait dans son diocèse (1).

Depuis deux siècles, les guerres et les révolutions avaient accumulé les ruines dans notre malheureux pays, et ces ruines mêmes avaient été comme dispersées en un dernier orage par les invasions des Normands et des Hongrois. La paix relative qui avait suivi était celle d'un désert. S'il restait quelque chose, c'était, en haut la tyrannie, en bas la servitude, partout l'ignorance et la barbarie. Les textes sont rares qui pourraient nous dépeindre ce lamentable état des choses; ils le feront mieux pourtant qu'une description. Au commencement du xe siècle, notre ville n'était plus qu'un fort (2). Cent ans après les dévastations et les incendies des Hongrois, elle restait, comme toutes celles où ils avaient passé, *vaincue et rasée* (3). Dans une figure de langage, la légende de saint Desle nous montre ces barbares, comme des bêtes féroces, déchirant de leurs dents les vaincus et les foulant aux pieds (4). Une prière, composée pour conjurer les calamités publiques, indique bien ce que l'on avait à redouter, car elle demande à Dieu d'éloigner le *dénuement*, le *pillage*, le *glaive*, les *cruels tourments* (5).

A ces brigandages, les évêques de Bourgogne, réunis à Verdun-sur-le-Doubs, ne purent opposer que provisoire-

---

(1) Cujus tempore et juvamine (Henrici III) hæc et alia ausus sum aggredi. Testament de Hugues Ier, Dunod, I, preuves, p. XLVIII.

(2) Sancti Joannis et basilica quæ constructa est in castro Vesontico. Carta Pharulphi presbyteri, anno 911, apud Fiot, *Histoire de Saint-Étienne de Dijon*, p. 13.

(3) Liber de sancti Hidulfi successoribus. *Monumenta Germaniæ*, IV, 89.

(4) *Acta sanctorum*, II, 109.

(5) Proclamatio Domini Fulberti. Dunod, *Histoire des Séquanais et de l'Église de Besançon*, preuves, p. LVIII.

ment la *trêve de Dieu*. Ils faisaient jurer de réduire à certains jours déterminés dans l'année le temps des hostilités que l'on croyait légitimes et ils défendaient en tout temps le meurtre des gens désarmés, la rançon sur les grands chemins, le vol des vivres, l'incendie des maisons. On ne put obtenir que pour sept ans (1031) un engagement qui adoucissait à peine, ne pouvant les détruire, la cruauté des mœurs et les maux de la guerre. Cinq ans après son élévation à l'épiscopat (1036), dans une autre réunion d'évêques, près de Lausanne, où Hugues tenait le second rang, de nouveaux statuts furent ajoutés à la trêve de Dieu. On réduisit à quatre-vingt-quinze environ les jours d'hostilité. La paix était imposée, chaque semaine, du soleil couchant du mercredi au soleil levant du lundi; puis, de l'Avent au huitième jour après l'Épiphanie, et de la Septuagésime au dimanche de Quasimodo.

La famine s'ajoutait à tant de malheurs et l'inclémence du ciel menaçait de la prolonger. Les chroniques de cette époque (1) nous montrent les pluies inondant la terre et de malheureux affamés déterrant les cadavres pour les manger. Près de Mâcon, un assassin tuait les voyageurs pour se nourrir de leurs corps; un autre vendait leur chair; ailleurs on mêlait de la terre au son et à la farine pour tromper la faim (2). La misère morale n'était pas moindre. Suivant la légende de saint Agapit, le clergé était sans culture et presque sans religion, également étranger aux connaissances et aux obligations de son état. On croira sans peine que le nouvel archevêque considéra d'abord la charge et non l'honneur de son siège, et Henri III ne faisait pas une hyperbole en disant que le nouvel évêque laissa échapper des soupirs et des larmes,

---

(1) Hug. de Flavigny, *Chron. Verd.* Labbe, *Bibl.*, I, 185. Raoul Glaber, l. IV, c. 4.

(2) Charte de 1031. *Mémoires sur Poligny*, par Chevalier, p. 315.

tant il voyait son Église, qu'il appelait son épouse, *ridée, vieillie, délaissée, gisante*[1].

Trois années de disette avaient causé la misère, une seule année d'abondance suffit à l'éloigner, car elle avait produit plus que cinq récoltes ordinaires. Le génie de Hugues Ier était armé contre les autres calamités, car il n'était pas seulement évêque, il était seigneur de Besançon, et le premier qui ait réellement porté le sceptre et la mitre. Il avait reçu, avec la puissance sur toute la ville, tant au dedans qu'au dehors, la souveraineté sur les châteaux de Vesoul, de Gray et de Choye, les vallées de Quingey et de Liesle.

Deux membres de votre Compagnie, Messieurs, dont personne n'a oublié les savantes études, ont discuté, en sens opposés, l'origine de ce pouvoir. M. Ed. Clerc [2] y voit une simple générosité de Henri III qui venait d'ajouter la Bourgogne à ses domaines et célébrait à Besançon ses fiançailles avec Agnès, petite-fille d'Otte-Guillaume (1043). Suivant M. Aug. Castan [3], au contraire, les évêques étant « seuls dépositaires des traditions d'humanité, de science, de civilisation, leur siège devait être pour les habitants des villes la digue naturelle à opposer aux barbares. » Tel est le secret de leur prépondérance; les souverains ne firent que la sanctionner.

Disons d'abord que la puissance politique de nos évêques n'était pas absolument nouvelle. Après les invasions des IVe et Ve siècles, les peuples placés entre une autorité sans frein et une résistance sans règle avaient déjà tourné les yeux vers l'Église, qui seule pouvait intervenir entre les vainqueurs et les vaincus. Ceux-ci, abandonnés par leurs souverains, ont invoqué les papes, dont le pouvoir s'est

---

(1) Diplôme de Henri III, 1049.
(2) *Essai sur l'histoire de Franche-Comté*, t. I, p. 261.
(3) *Origines de la commune de Besançon*, p. 16.

élevé sur les débris du trône des empereurs grecs. C'est ainsi que les souverains pontifes sont devenus les princes de Rome. « Au milieu du IXe siècle, quand Lothaire et ses généraux tremblaient devant les Sarrasins, le pape Léon IV, en défendant Rome, se montrait digne d'y commander en maître. » Ces paroles sont de Voltaire (1).

Des circonstances semblables avaient donné à nos évêques un grand pouvoir dans les provinces; les dernières invasions l'avaient fait tomber de leurs mains; Hugues le ressaisissait quand l'empereur trouva bon de le lui rendre. Il lui était avantageux que la seigneurie de Besançon fût à l'archevêque plutôt qu'à tout autre maître. Le savant auteur de l'histoire du royaume d'Arles prouve que les empereurs d'Allemagne n'exerçaient aucun pouvoir effectif dans l'est de la Gaule. « Il ne leur était pas malhabile, dit-il, de prendre à peu de frais l'apparence d'un généreux donateur, laissant le rôle le plus pénible au donataire condamné à conquérir à grand'peine les domaines dont on disposait à son profit (2). » Il en était ainsi en Provence comme en Bourgogne. Le faible Rodolphe avait lui-même essayé d'enrichir quelques églises de biens qu'il ne savait plus défendre contre ses vassaux.

Les documents contemporains ne sont pas pour combattre cette opinion en ce qui regarde notre archevêque. La charte originale qui lui aurait gracieusement donné la seigneurie de Besançon n'est pas connue. M. Clerc l'a vainement cherchée dans toutes les archives de la province et il pense qu'elle est perdue. Il faut qu'elle ait disparu bien vite, car le pape Léon IX, après avoir constaté que nos évêques n'avaient plus aucune puissance à l'avènement de Hugues Ier, félicite celui-ci de l'avoir recouvrée par son habileté. Il la lui confirme sur toute la ville, sans

(1) *Essai sur les mœurs*, etc., t. II, ch. 28.
(2) Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*, p. 4.

faire la moindre allusion à la générosité impériale (1).

Notre sentiment n'enlève à l'archevêque aucune raison de se féliciter hautement de l'appui, de la générosité et de l'amitié de Henri III, et ce prince a les mêmes motifs d'affermir entre les mains de son ami une autorité qui pouvait rester à un moins fidèle vassal. Il devait surtout en arracher les restes au comte de Bourgogne Renaud Ier, qui rendait encore la justice à Besançon en 1040 (2), était puni de sa révolte par une défaite sous les murs de Montbéliard en 1044 et faisait sa soumission l'année suivante.

Sous le gouvernement de Hugues Ier, une vie nouvelle allait animer la cité. Il était un homme assez considérable dans l'État et dans l'Église pour mettre au service de son diocèse un grand crédit aussi bien que son immense fortune.

Un an après l'élection de notre archevêque, la Franche-Comté, suivant les dernières volontés du roi Rodolphe III surnommé le Fainéant (3), passait à l'Allemagne, et Conrad II dit le Salique venait en prendre possession par Bâle et Soleure. Chemin faisant, à Payerne, il fut proclamé roi de Bourgogne par le peuple, les évêques et les seigneurs (6 sept. 1032). Hugues était peut-être à cette assemblée,

---

(1) Dignum duximus, dulcissime fili, pro voto præbere assensum tuæ petitioni, audivimus quod Chrisopolitanam ecclesiam ante tuum adventum, multis ac diversis calamitatibus oppressam tum præteritorum pontificum incuriositate, tum diversarum potestatum avida manu prævalente, quarum rabies in sanctam Ecclesiam adeo exarsit quod pene omne jus ab urbe sibi usurpavit. Comperto vero quod tua industria ab ipsis hiantium faucibus est erepta, grates Deo et Domino nostro referimus.... Confirmamus igitur tibi tuisque successoribus nostra apostolica auctoritate totius urbis potestatem tam interius quam exterius, tam in publicis quam in privatis causis, tam in civilibus quam in forensibus, statuentes apostolica censura ut nullus imperator, seu rex aut comes aut aliqua potestas magna vel parva vel aliquis in eadem urbe habeat.... Bulla Leonis IX anno 1049. *Documents inédits* publiés par l'Académie de Besançon, II, 307.

(2) Cartul. de Romain-Moutier.

(3) *Chronicon Saxonicum*, X, 230. *Conradi Salici vita*, I, 431.

mais il ne paraît pas avoir accepté le fait accompli, non plus que le comte Renaud. Celui-ci se donnait encore, dans les années suivantes, le titre de *comte de Bourgogne par la grâce de Dieu*, et l'archevêque faisait précéder sa signature de ces mots : *sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. C'était indiquer qu'il ne reconnaissait pas d'autre souverain.

Conrad dut défendre son nouveau royaume pendant cinq ans contre un neveu de Rodolphe, Eudes de Champagne. Une neutralité habilement gardée au milieu de ces sanglantes querelles mit l'Église de Besançon à l'abri des représailles. Après la victoire et la paix, en 1038, le comte et l'archevêque, réunis à Soleure avec une foule de prélats et de seigneurs bourguignons, rendaient hommage à Henri III que son père Conrad associait au trône. Hugues eut l'amitié du nouvel empereur, aussi fidèle que celle du dernier roi. Il devait être bientôt son chapelain et chancelier de Bourgogne. Après quelques années, en 1043, comme il assistait, à Besançon même, aux fiançailles du jeune prince, il constatait, en présence de vingt-huit évêques, que la *chose publique était bien gouvernée et la paix affermie*.

Pour comprendre l'activité et l'influence de notre grand évêque, il faut le suivre dans ses voyages, compter ses relations avec le pape et l'empereur, le voir mêlé aux principaux événements de son siècle, sans jamais paraître moins occupé du gouvernement de son diocèse.

En 1046, il sacrait, à Erstein, Alinard, abbé de Saint-Bénigne, nommé au siège de Lyon. L'empereur était présent. Les deux prélats l'accompagnèrent au concile de Sutri. Là, ils virent Grégoire VI descendre du trône pontifical pour rendre la paix à l'Église, un nouveau pape, Clément II, prendre la tiare et donner la couronne à Henri III. Cette élection s'était faite avec l'assentiment de l'empereur à qui avaient été confirmées certaines préro-

gatives assez semblables à ce qu'on appelle aujourd'hui le droit de *veto*.

Au mois de janvier suivant, Hugues était à Rome, au concile qui excommuniait les simoniaques et leur imposait des pénitences aussi dures que salutaires. Il poursuivra plus tard les mêmes coupables à Reims et à Mayence.

A la fin de cette année (1047), l'empereur et l'archevêque se retrouvent au concile de Worms. Là, Brunon d'Alsace, parent de l'un, ami de l'autre, quitte le siège épiscopal de Toul, qu'il occupait depuis vingt-deux ans, pour monter dans la chaire de saint Pierre. De Worms à Rome, le nouveau pape, qui a pris le nom de Léon IX, passe à Besançon, où il arrive le 18 janvier. L'amitié de l'archevêque et le respect du peuple lui font un accueil digne de lui et le retiennent quelque temps, car il n'arrive que vers le milieu de février dans la capitale du monde chrétien.

Ce premier passage de Léon IX dans notre ville fut marqué par un incident dont les conséquences étaient bien imprévues. Comme Hugues donnait la consécration à un nouvel abbé de Cluny, le pape remarqua dans la suite de ce dernier un jeune moine qu'il entretint longuement et garda près de sa personne : ce moine était Hildebrand, qui entrait à Besançon même et, contrairement à l'opinion reçue, dans la voie qui devait le conduire au souverain pontificat, sous le nom immortel de Grégoire VII.

Le 5 juillet de cette même année 1049, le pape, l'empereur et l'archevêque sont à Cologne, où Léon IX réconcilie Godefroi, ancien duc de Basse Lorraine, avec Henri III.

Sept jours plus tard, à Aix-la-Chapelle, Hugues songeait à sa cathédrale de Saint-Etienne et en faisait confirmer par le monarque toutes les possessions (1).

---

(1) Elle possédait, entre autres biens, les églises de Vieilley, Velotte, Saint-Quentin de Besançon, Chambornay, Saint-Vit, Tarcenay, plus

En septembre, il rencontre à Saint-Maurice d'Agaune, puis à Romain-Moutier, le pape venant d'Italie par le mont Joux. Les droits et privilèges du premier de ces deux monastères sont reconnus, les biens du second restitués par le seigneur de Grandson qui les avait pillés.

A Reims, le mois suivant, notre archevêque était à l'honneur, mais aussi à la peine. Il fut désigné pour célébrer la messe pontificale dans la cérémonie de la translation solennelle des reliques de saint Remi. Il eut ensuite à défendre, devant le concile, l'évêque de Langres, accusé de simonie. Il le croyait innocent ; mais, dès qu'il voulut parler, la voix lui manqua et le silence de celui dont on aimait l'élégante parole (1) fit regarder sa cause comme mauvaise et condamner son client. Hugues attribua le fait, regardé comme merveilleux, à l'intervention de saint Remi (2).

Le pape et l'archevêque visitèrent ensuite Verdun, le monastère de Saint-Vannes, celui de Saint-Maur, enfin la ville de Metz, où divers privilèges furent confirmés, soit au chapitre, soit aux abbayes.

Au concile de Mayence, le 19 octobre, un incident fut soulevé, qui intéressait personnellement notre archevêque. Rodolphe avait autrefois nommé, sans le consentement du clergé ni du peuple, un prêtre de sa cour, appelé Bertalde, à l'archevêché de Besançon. Ce *pseudo-évêque*, c'est le titre qu'il a laissé dans nos catalogues, n'avait pas été accepté ; il ne vint pas moins à Mayence accuser Gaucher d'avoir indûment pris sa place et Hugues de la détenir après lui. La cause, quoique mauvaise, fut plaidée, mais le jugement fit l'éloge du vrai titulaire dont il vantait les

---

celles de Saint-Anatoile et de Saint-Jean-Baptiste de Salins, rendues par les religieux de Saint-Bénigne de Dijon, à qui Hugues les avait précédemment données.

(1) Jucunda facundia amabilem.

(2) *Acta Ord. S. Bened.*, IV.

mérites, la vertu et la science, le proclamant digne de tous les honneurs attachés à son titre. On lui confirma de plus, avec l'*office épiscopal*, les insignes de sa dignité : c'était la croix, et le pallium qu'il avait reçu de Benoît IX en 1037. Quant à Bertalde, dont la nomination était entachée de simonie, il fut congédié, comme un valet dont les services n'étaient pas même honorables (1).

De Mayence, le pape, accompagné de Hugues, vint une seconde fois à Besançon, en passant par Saint-Dié, Andlau et le château d'Egisheim (près de Colmar), berceau de sa famille. C'était au milieu de novembre. Plusieurs bulles furent publiées à cette occasion. La première et la plus importante est celle qui confirme à l'archevêque, comme il est dit plus haut, *le pouvoir sur toute la ville, tant au dedans qu'au dehors, dans les affaires publiques et privées, civiles et judiciaires* (2). Une autre reconnaît à la métropole la propriété des moulins de Rivotte et de Battant et met en sa dépendance plusieurs églises, entre autres celle de Sainte-Madeleine, qui n'était pas encore une collégiale. En conséquence, après l'achèvement de cette église et la constitution de son chapitre, le trésorier de celui de Saint-Jean sera de droit doyen de Sainte-Madeleine (1062).

Avant de quitter Besançon, Léon IX régla certaines fondations faites en Alsace par ses père et mère, et laissées, par ses deux frères défunts, à son neveu Henri. Il assura aux moines de Luxeuil une exemption complète de l'autorité diocésaine ; approuva l'érection de l'église Saint-Paul en une collégiale et toutes les libéralités faites à celle de

---

(1) Famulabatur, indebitamque subjectionem impendebat. Leo IX, Bull. 19 oct. 1049.

(2) Totius urbis potestatem sub tuo jure, tam interius quam exterius, tam in publicis quam in privatis causis, tam in civilibus quam in forensibus.

Saint-Étienne par Hugues Ier. Il appelait celui-ci *son frère* et remerciait Dieu de le lui avoir associé (1).

Le pape, retournant sur ses pas, s'arrêta au château de Dagsbourg, qui paraît avoir été le lieu de sa naissance, et dans divers monastères fondés par sa famille, en Alsace. Hugues l'accompagnait, mais on ne voit pas qu'il l'ait suivi jusqu'à Rome. Il y était pourtant au mois de mai de l'année suivante (1050), au concile qui condamna les erreurs de Bérenger. Il tenait le quatrième rang parmi les quatre-vingt-quatorze évêques présents à cette assemblée.

Au mois d'octobre, Léon IX était à Langres, au sacre d'Hardouin, le successeur de l'évêque déposé à Reims. De là il revenait à Besançon.

Dans cette troisième visite, le souverain pontife consacra le grand autel de Saint-Étienne, où il déposa le bras de ce premier martyr et le chef de saint Agapit ; il bénit aussi l'église de Sainte-Madeleine. Le culte y fut dès lors célébré, bien que les travaux d'achèvement dussent se continuer pendant douze à quinze ans.

De Besançon, qu'il voyait pour la dernière fois, le pape, après une halte à l'abbaye de Lure, se rendit à Toul, pour la translation des reliques de saint Gérard, son prédécesseur sur ce siège épiscopal ; Hugues, qui l'avait suivi, le quitta dans cette ville, pour rentrer dans son diocèse.

Il ne resta pas moins mêlé aux principaux événements qui intéressaient, au dehors, l'État ou l'Église. En 1052, il intervenait, en sa qualité de chancelier de Bourgogne, entre l'empereur lui même et les seigneurs. Plusieurs de ceux-ci s'étaient retirés d'une assemblée, à Soleure, pour protester contre certains actes de Henri III ; il parvint à les apaiser et les ramena. Un peu plus tard, les *conseils et les secours* de notre archevêque faisaient rentrer le château

(1) Qui talem fratrem nostro dignatus est associare cœtui.

de Lutry, précédemment envahi et enlevé, sous la puissance du prince, qui loua, en *cette circonstance comme en toute autre, sa fidèle intervention* (1).

Hugues n'était point à Rome, le 19 avril 1054, quand la mort vint arrêter le grand pontife, son ami, au milieu de ses grands projets et de ses immenses travaux ; mais il se trouvait à Mayence, l'année suivante, pour l'élection de son successeur. Là, il retrouvait l'ancien moine de Cluny, qu'il n'avait pas rencontré depuis l'entrevue de Besançon. En ces temps, les cardinaux avaient pris la préséance sur les archevêques et le droit à peu près exclusif de nommer les souverains pontifes. Hildebrand n'était encore que sous-diacre, mais il avait assez la confiance du clergé romain pour le représenter et celle des cardinaux pour inspirer leurs suffrages ; assez de crédit auprès de l'empereur pour lui enlever son meilleur conseiller, l'évêque d'Eichstadt, et le faire acclamer sous le nom de Victor II. Hugues, qui ne portait point la pourpre romaine, ne dut intervenir dans ces événements que par son influence. L'empereur mourut à son tour, le 5 octobre 1056, et son corps fut inhumé à Spire. L'archevêque de Besançon était à ses obsèques, à côté du pape. Il avait ainsi perdu, sur le siège apostolique et sur le premier trône du monde, des amitiés puissantes qui lui étaient restées fidèles jusqu'à la dernière heure ; et, chose étonnante, cette perte ne semble avoir diminué ni son crédit ni la haute considération dont il jouissait.

Le 23 mai 1059, il assistait, à Reims, en qualité de légat de Nicolas II, au sacre de Philippe de France que son père associait au trône. Il intervint plus utilement encore, en 1061, au concile de Bâle, contre l'indigne Candalous, dit Honorius II, que la Cour imposait à l'Église, et en faveur d'Alexandre II, qui fut régulièrement élu par les cardinaux.

---

(1) In hoc sicut in cæteris fidelem adjutorem habuimus.

Après ces événements, Hugues ne fit plus qu'un voyage, motivé, comme tous les autres, par les intérêts de l'Église : il se trouvait, en 1062, au nombre des savants qui, réunis à Angers, pensèrent arrêter les erreurs toujours renaissantes et les parjures de Bérenger (1).

L'influence de notre grand prélat ne fut ni moins sensible ni moins heureuse au dedans qu'en dehors de son diocèse. Sa générosité y dépensa ses richesses et rendit même onéreux les bénéfices qu'il y possédait. Suivant l'usage du temps, il avait reçu, dès son enfance, l'église de Saint-Anatoile de Salins; il la fit rebâtir et desservir par un chapitre. Après l'avoir enrichie, il la donna, comme il avait précédemment donné celle de Notre-Dame, à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon (1037) (2).

Sur la hauteur que l'on appelait le mont Cœlius, une église avait été commencée en l'honneur de saint Étienne par l'évêque Hilaire, de 314 à 337. Continuée par son successeur Panchaire, elle fut achevée, à la fin du IVe siècle, par l'évêque Fronime. Ses prêtres avaient à peu près les fonctions que remplirent plus tard des chanoines réguliers. Sur les ruines de ce premier sanctuaire, l'archevêque Gaucher avait creusé, en 1025, les fondations d'un nouveau temple. Hugues l'acheva sur des plans très vastes, bien qu'un peu diminués. Il la dota richement de ses biens propres et y rétablit un chapitre (3). Si l'on en croit les dessins que nous a conservés la gravure, cette im-

---

(1) Resecata est recidiva pestis Berengarii, Bisuntini archiepiscopi, et eruditorum qui adfuerunt auctoritate.

(2) La collégiale de Saint-Anatoile fut détruite par un incendie le 4 mai 1459. *Notice sur la ville et les communes du canton de Salins*, par J. Tripard, p. 295.

(3) Il appelle cette église : *totius præsulatus caput* et, parmi les biens qu'il lui donna on remarque les églises de Vieilley, de Tarcenay, de Saint-Quentin de Besançon, les prés de Vaux, les moulins de Tarragnoz et de Cussey. Cette charte porte le sceau heureusement conservé dont il est parlé plus loin.

mense église, plus longue que celle de Saint-Jean, était d'architecture romane, vraisemblablement avec le caractère particulier qu'on a appelé *roman-bourguignon*. Ce style ne comportait pourtant pas l'emploi exagéré du bois dans les charpentes, les plafonds, les voûtes et toutes les parties de l'édifice où la pierre n'était pas indispensable. Notre belle cathédrale, ainsi reconstruite, fut réduite en cendres par le feu du ciel le 6 mars 1349 (1).

A l'avènement de Hugues Ier, notre monastère de Saint-Paul, fondé au VIIe siècle, avait été ruiné par le temps et les barbares ; il le rétablit et y remplaça les anciens moines de Saint-Donat par des chanoines et un doyen (1044). Il se dépouilla en leur faveur d'une grande partie de ses biens et spécialement de ceux qu'il tenait du roi Rodolphe, tels que vignes, prés, forêts, moulins et plusieurs églises, entre autres celles de Leugney, Orsans et Passavant.

Les constitutions de la nouvelle abbaye étaient aussi sages que motivées. Le réformateur demande *instamment* que jamais elle ne soit gouvernée par un abbé, *trop souvent* préoccupé de ses intérêts personnels au détriment de ceux de ses frères ; il veut un doyen élu et plus disposé à servir qu'à commander (2). La sévérité de ces prescriptions

---

(1) L'archevêque Aymond de Villersexel la releva de 1363 à 1370. Suivant aussi le goût de son siècle, il remplaça les charpentes par des voûtes originales ; les chapelles collatérales furent du même genre. Tout l'édifice disparut pour faire place à une escarpe de la citadelle sur l'ordre de Louis XIV et les plans de Vauban. Il fut remplacé par la chapelle actuelle, du style de la Renaissance, en usage au temps du grand roi.

L'ancien sanctuaire de Saint-Étienne, le plus riche et le plus vénéré de l'ancien comté de Bourgogne, renfermait les sépultures des plus illustres familles, entre autres celles de nos comtes qui furent transférées à Saint-Jean. La pierre qui les recouvrait a été brisée en 1790, mais leurs ossements, retrouvés en 1865, ont été déposés dans une chapelle qui porte leur nom.

(2) Rogo obnixe ne in loco supradicto abbas ponatur neque præpositus ordinetur, quia sæpius quærunt quæ sunt propria negliguntque fratrum commoda. Decanus ibi constituatur talis tamen qui a fratribus

s'explique par l'état où étaient réduits les prêtres qui exerçaient le ministère paroissial, surtout à la campagne : ils n'avaient pas à leur disposition le tiers des biens d'église, le reste était aux monastères et souvent même aux laïques. C'est contre cet abus que Hugues voulait réagir en tirant de son abaissement le clergé séculier.

L'abbaye de Saint-Paul, ainsi reconstituée, a donné pendant des siècles à l'Église de Besançon des hommes aussi remarquables par leurs vertus que par leurs talents; mais on ne pouvait prévoir alors les abus de la *commende*. Au milieu du XVIIIe siècle, les abbés commendataires avaient ruiné l'abbaye et la révolution ne fit que disperser le reste de ses biens (1).

L'église de la Madeleine, commencée en 1031, achevée vers 1067, était une œuvre grande en elle-même, plus considérable par la population qu'elle attira au delà du pont où s'éleva bientôt un nouveau quartier. Ce côté de la ville était désert ; ses rares habitants avaient été chassés par les dernières invasions et on n'y voyait plus que l'église délabrée de Saint-Laurent *des bois*. Ce vieil édifice avait été élevé dans la première moitié du Ve siècle par l'évêque Léonce. Si son nom (*in silvis*) lui venait, comme plusieurs l'ont pensé, des broussailles qui l'avaient envahi, il lui fut confirmé par la nature des matériaux employés à sa reconstruction. Suivant l'usage du temps, Hugues y prodigua le bois ; ce fut un aliment à l'incendie qui le réduisit en cendres dans la nuit qui suivit Noël, en 1237.

---

eligatur et qui magis velit prodesse quam præesse. (Carta quam Hugonis I testamentum vocant.)

(1) L'église de Saint-Paul devrait être classée parmi les monuments historiques. Elle est devenue une écurie, puis un magasin de l'administration militaire. Ce qui en reste, particulièrement ses trois nefs avec leurs cinq travées, sa belle galerie et ses colonnes, sont de précieux débris d'une reconstruction de la fin du XIVe siècle. On peut encore y découvrir les épitaphes de deux ecclésiastiques contemporains de Hugues Ier.

Le légat d'Alexandre II, Pierre Damien, qui avait admiré, en 1062, les grandes œuvres de notre archevêque, le félicite, dans une lettre bien connue, d'élever l'église de la Madeleine, en même temps qu'il restaurait celle de Saint-Laurent ; et il se demande comment un diocèse qui n'est pas riche peut payer de si coûteuses entreprises (1). Un incendie qui, le 12 septembre 1221, anéantit tout le quartier voisin, endommagea grandement notre église. Restaurée par les archevêques et le chapitre, elle menaçait de s'écrouler et fut abandonnée en 1734. Son clocher roman était du style généralement adopté au XIe siècle ; au XIIIe, le goût avait changé et, comme à Saint-Étienne, les restaurations avaient été faites suivant les règles de l'architecture gothique. Il nous reste trois précieux débris de la principale entrée, qui était sur la rue d'Arènes. Ce porche était orné de quatorze statues représentant la synagogue et l'Église ; sept étaient prises de l'Ancien et sept du Nouveau Testament. Moïse et Élie sont au musée archéologique de Besançon : le buste de Melchisédech est à l'église actuelle de la Madeleine. Si l'on en croit une opinion répandue par Dunod (2), ce buste serait le portrait de Hugues Ier. Avec cet auteur, nous reconnaissons volontiers les personnages aux symboles qu'ils tenaient à la main ; mais pour retrouver dans leurs traits la figure de personnes vivant au temps où l'église fut bâtie, on ne peut s'appuyer que sur un usage que l'on dit ordinaire à cette époque et qui n'est pas entièrement perdu.

Le clergé de Saint-Laurent avait disparu avec son église ;

---

(1) Nec illud excidit, quia præter istas, duas alias noviter canonicas uno simul eodemque tempore construis : unam scilicet cum ecclesia sanctæ Magdalenæ, alteram vero cum ecclesia si rite teneo, sancti Laurentii, et cum tua non sit dives Ecclesia, mirum est qualiter tam operosis tamque magnificis sit intenta stucturis, et tam profusis quotidie sufficere possit impendiis (*Vesontio*, pars II, 212).

(2) *Histoire de l'Église, ville et diocèse de Besançon*, t. I, p. 107.

il était entré au chapitre de Sainte-Madeleine, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Pierre Damien, dans sa visite à Besançon, avait remarqué un contraste entre la richesse des temples que l'archevêque faisait bâtir, et la pauvreté de son habitation, et il l'en félicite. Il n'oubliera jamais, dit-il, le cloître touchant l'abside de la cathédrale, où le prélat vit dans une solitude également favorable à l'étude et à la prière, non plus qu'un autre cloître, à droite de la même église, où les clercs, soumis à une discipline vraiment canonique, s'appliquent à la philosophie et à la lecture des livres sacrés.

Cet éloge prend une grande valeur de l'austérité de celui qui le fait et qui, dans la même lettre, condamne avec une sévérité d'expressions qui pourrait s'appliquer à un crime la coutume de s'asseoir pendant les offices, si on n'y est contraint par la maladie (1).

Un dernier vestige des cloîtres de Hugues Ier se voit encore dans le passage qui va de l'église actuelle à la place du Palais.

Notre archevêque avait le culte des souvenirs. En 1042, il fit rapporter de Ruffey et placer dans le grand autel de Saint-Paul le corps de saint Antide, son prédécesseur, mort au ve siècle. Sur l'ordre de Léon IX, il fit la transla-

---

(1) Teneo scilicet claustrum post absidam ecclesiæ, tuo duntaxat habitaculo dedicatum, ubi tam private, tem remote studio potes orationis ac lectionis insistere, ut eremitica videaris solitudine non egere. Alterum quoque claustrum quod dextrum tenet latus ecclesiæ, non omisi, ubi candidus clericorum cœtus.... sacrarum scripturarum erudiuntur eloquiis, illic veræ philosophiæ solerter incumbunt studiis, seseque sub regularibus exercent quotidie disciplinis.

Unum præterea torporis ac desidiæ signum in ecclesia tua vidi quod tunc corripui et nunc apicibus tradere non superfluum duco : plerique siquidem ibi clericorum resident, dum.... canonica horarum celebrantur officia.... quod profecto pravæ consuetudinis vitium et correctione dignum et de stadio militantis Ecclesiæ, in his qui incolumes sunt, constat penitus eradendum (*Vesontio*, pars II, 212, 216).

tion des reliques de saint Romaric à l'abbaye de Remiremont. Celles des saints Ferréol et Ferjeux furent transférées à Saint-Jean, le 30 mai 1053, avec une solennité qui surpassa tout ce que l'histoire religieuse rapporte des cérémonies de cette époque. L'habile prélat sut tirer d'une autre fête semblable un profit tout matériel. L'invention des reliques de saint Agapit, dans un mur de l'église de Saint-Étienne, avait causé dans la province une religieuse émotion et réuni un grand concours de peuple. L'occasion parut favorable pour établir un marché qui fut la première foire de Besançon. Au concile de Reims (1049), Hugues obtint du pape la protection de l'Église pour les personnes et pour les biens de ceux qui viendraient à ces marchés. La chose était si nouvelle et si importante que la bulle fut gravée sur cuivre et conservée à Saint-Jean. Ces franchises commerciales donnèrent aux foires de Besançon un succès qui fut presque un monopole et dura deux siècles. Il s'amoindrit ensuite au profit de l'Italie.

Ce souci de favoriser le commerce et d'attirer les populations était une tradition dans la famille de notre archevêque : son aïeul Albéric avait établi, cent ans auparavant, des marchés à Salins et encouragé les habitants à relever leurs maisons incendiées par les Hongrois.

Pour continuer ces heureux commencements de prospérité, il fallait la paix : Hugues sut la maintenir, au dehors par sa prudence, au dedans par son autorité. Aucune guerre n'ensanglanta son diocèse pendant les trente-six années de son épiscopat ; en ces temps barbares, c'était presque un prodige. Une justice exacte, une police sévère assuraient la tranquillité publique. Le maire et le vicomte exerçaient leurs fonctions comme sous les rois de Bourgogne, l'archevêque était le *patrum princeps chrisopolitanus et judex.*

Le commerce attira les colons. Au temps de Hugues Ier, Vesontio n'était plus la ville forte décrite par César dans

ses Commentaires, ni la colonie romaine qui eut plus tard ses arènes, ses théâtres, ses temples et ses écoles. Les invasions l'avaient dévastée. Elle n'était presque plus qu'une bourgade restée néanmoins importante comme centre religieux ; on admirait ses deux cathédrales à la construction desquelles l'impératrice sainte Hélène s'était généreusement intéressée. Au XIe siècle, Besançon ne comptait que deux mille habitants qui se tenaient abrités sous les murs de la citadelle. Grâce à la tranquillité dont on y jouissait, les nouveaux arrivants ne furent pas moins en sûreté dans la plaine et jusque sur l'autre montagne au delà du Doubs. On y vit les tables du change et les bancs de la boucherie. Des groupes de maisons s'élevèrent à Saint-Quentin, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sainte-Madeleine, que le temps relia plus tard en une même cité. Les constitutions qui devaient la régir, ainsi que la province, furent préparées par le génie de l'archevêque. Tout en relevant de la couronne, le pays subissait rarement l'intervention de l'empereur, et la ville se préparait ainsi aux libertés qu'elle devait conquérir par l'établissement de la commune (1).

La légende de saint Agapit nous montre Hugues Ier déplorant l'ignorance qui avait passé du peuple au clergé et fondant, en divers lieux, des écoles pour la combattre (2). La première et la plus importante fut celle de la Madeleine ; elle avait pour directeur un chanoine aidé d'un clerc, *écolâtre*. Après cinquante ans, ses maîtres étaient célèbres

(1) La population s'accrut très vite au temps de Hugues Ier, et cette impulsion dura plus de deux cents ans. Les habitants étaient au nombre de 12,000 en 1289 ; les quatre siècles suivants n'en ajoutèrent que 2,000 ; le XVIIe siècle un millier seulement ; au début du XIXe, Besançon comptait 28,436 habitants. Jusqu'au XVIe siècle, on sortait de la ville du côté de la montagne, par l'antique chemin dont on voit encore les ornières, et qui a remplacé la voie romaine conduisant des rochers de la citadelle au plateau des Buis.

(2) Clerum.... litteris per diversa loca erudiit.

dans toute la province et sa renommée l'emportait si bien sur celle de Saint-Étienne, de Saint-Jean et de Saint-Paul qu'elle finit par se les adjoindre (1).

Notre illustre archevêque n'était pas moins ami des livres et des objets d'art que des lettres et des sciences. On lui doit la conservation du rituel de saint Prothade qu'il sauva d'une irréparable destruction. Ce manuscrit de la première moitié du VIIe siècle renferme les cérémonies et les coutumes de nos deux cathédrales ; malgré les interpolations qu'il a probablement subies, il reste un inestimable document sur la discipline de la primitive Église de Besançon. Saint-Étienne hérita d'un précieux manuscrit contenant les épîtres des dimanches et des fêtes avec le calendrier du diocèse ; Sainte-Madeleine reçut un livre de chœur ; Saint-Paul et Saint-Anatoile de Salins eurent des vases sacrés et des ornements de grand prix.

Quelques monnaies de Hugues Ier ont été conservées, ainsi qu'un fragment et un dessin de sa tombe. M. Ed. Clerc en a fait une reproduction (2). Un de ses sceaux est aux archives de Besançon et les Bénédictins le tiennent pour un des plus anciens, peut-être pour le plus ancien des évêchés de France. Il est de 1036 et porte cette légende : *Hugo Dei gratia chrisopolitanus archipresul.* M. Gauthier en a découvert un autre aux archives de la Haute-Saône ; celui-ci est appliqué sur une charte du 6 novembre 1041. La légende est : *Hugo Dei gratia chrisopoli-*

---

(1) Ce monopole de l'enseignement dans la ville lui fut reconnu, avant 1465, sur la demande des gouverneurs, et par l'autorité pontificale : il dura jusqu'à la fin du siècle suivant. Alors on essaya, sans aucun succès, de ressusciter, du côté de Chamars, les anciennes écoles du temps des Romains. Le désordre y entra avec les nouveaux régents et n'en sortit qu'avec eux. On y appela les jésuites, qui en firent leur collège devenu notre lycée. De l'institution de Hugues Ier il ne resta que le nom ; elle l'avait donné à la rue de l'*École*, qui l'a heureusement conservé.

(2) *Essai sur l'histoire de Franche-Comté*, p. 279 et 281.

tanus archiepiscopus. Il porte un buste d'évêque, tête nue, vêtu d'une *casula* largement drapée sur laquelle apparaît le pallium en Y, tenant de la main droite une crosse, de la gauche un livre ouvert. Ce second sceau diffère surtout du premier en ce qu'il n'a plus une sorte de petite cuve d'où émerge le buste d'évêque.

Hugues fut appelé *grand*, ce qui signifiait *saint* dans le langage de son temps, et il le devait à l'austérité de sa vie privée autant qu'à son habileté dans le gouvernement des affaires publiques. Sévère à lui-même, il l'était aux autres, sans acception de personnes et sans souci de l'opinion. Comme son propre frère Gaucher Ier, sire de Salins (1040), revendiquait certains droits en la Chaux d'Arlier, il le fit appeler au tribunal du comte Renaud, tenu, suivant l'ancienne coutume, dans le cloître de Saint-Étienne. Là, Gaucher fut débouté en présence de l'archevêque, qui se porta garant de l'exécution de la sentence (1). Les archidiacres avaient imposé à l'église de Saint-Dizier, près de Delle, des charges excessives ; il n'hésita pas à les faire condamner en plein synode et à leur reprocher publiquement leur amour de l'argent (2).

Hugues était de son temps. Du ve au XIIe siècle, les hommes d'État et les hommes de bien bâtissaient des monastères et des églises. Les monastères ont été le refuge des lettres, des sciences et des arts à peu près bannis du reste du monde ; ils ont amassé des livres, et ce que la Révolution n'en a pas mis à l'encan, de 1790 à 1793, est entré dans nos collections publiques. En Franche-Comté, les ordres les plus pauvres avaient les plus riches bibliothèques. Qu'il en soit ainsi, l'histoire l'enseigne, l'impiété le regrette, l'ignorance seule le nie.

Au début de cette période qui allait être la plus brillante

---

(1) Cartulaire de Romain-Moutier.
(2) Formam nummi plus æquo diligentes.

du moyen âge, le spectacle qu'offrait notre pays n'était pas unique dans les églises des Gaules et d'Allemagne. Notre archevêque continuait des traditions commencées partout par les grands évêques qui ont relevé la France. Saint Gérard (963-994) avait combattu, avec les mêmes moyens, la misère et l'ignorance au diocèse de Toul ; Adalbéron avait été aussi grand dans l'église de Metz qu'habile à la cour du roi de Germanie et contre les musulmans d'Espagne (995) ; Fulbert, sans naissance et sans fortune, élevé par son seul mérite sur le siège de Chartres (1007), avait été la lumière de la France et le conseil de ses rois.

En Allemagne, Ratisbonne voyait, avec Wolfgang, la science monter sur son siège épiscopal et la régularité rentrer dans ses monastères ; Prague, dont les mœurs étaient redevenues païennes et presque sauvages, avait été moins civilisée par les prédications que par la mort d'Adalbert (997). Les empereurs Otton III et Henri II trouvaient dans les évêques de Cologne et de Paderborn, Héribert et Meinvère, des conseillers qui les aidaient à bien gouverner. Hugues a tenu une place honorable parmi tous ces grands hommes.

Il mourut le 27 juillet 1066, âgé à peu près de soixante ans. Son corps fut enseveli à Saint-Paul, dans un tombeau qu'il avait fait construire sans ornements ni inscription. Pierre Damien le loue de cette prévoyance en termes presque emphatiques. Il pense qu'on userait mieux de la vie si on pensait plus souvent à la mort. Pendant plus de quatre siècles, les chanoines de nos deux cathédrales sont venus à Saint-Paul célébrer l'anniversaire du grand archevêque. Son cœur avait été donné à Sainte-Madeleine et placé dans un cloître de l'église sous un marbre noir au centre duquel on lisait cette inscription :

Hugonis primi cor sepelitur ibi.

Comme entourage, on y avait gravé ces mots :

Fratres, orate pro Hugone primo fundatore
Per quem sumus in honore.

Les auteurs de son temps appellent Hugues Ier *pieux, fidèle et prudent serviteur de Dieu ;* ils proclament *heureuse sa mémoire ;* ils louent son zèle pour la *formation* du clergé et l'instruction du peuple. Dans la vie de Léon IX, on lit que l'archevêque de Besançon fut *aimable à Dieu et aux hommes, éloquent, affable, incomparable pour le zèle qu'il mit à reconstituer toutes choses en son église.*

Son épitaphe, gravée plus tard à Saint-Paul, résume ces pensées :

Lux clero, populo dux, pax miseris, via justo
Fulsit, disposuit, consuluit, patuit (1).

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

MONSIEUR LE CHANOINE,

M. Guillemin, que la mauvaise saison retient loin de nous, aurait voulu n'abdiquer aucun des devoirs ni aucun des droits que lui ont conférés nos confrères en le mettant à la tête de notre Compagnie ; de tous les regrets

---

(1) Le texte ajoute que Hugues a été le trente-neuvième évêque de Besançon et qu'il est mort le cinquième jour avant la fin de juillet :

Nonus trigesimus præsul bisuntinus Hugo,
Cum restant julii quinque dies, obiit.

Le chiffre n'est pas exact ; Hugues fut le quarante-neuvième et même le cinquantième évêque de Besançon, si on tient, comme il est plus que probable, saint Ferréol pour le premier.

Sur une nouvelle et plus riche sépulture reconstruite avec la nef de Saint-Paul en 1371, on lisait cette inscription : Anno millesimo trecentesimo septuagesimo adjunge primo Pater Hugo recunditur imo, cum superest quinta julii lux in libitina.

L'an 1371, notre père Hugues a été déposé dans cette tombe, le cinquième jour avant la fin de juillet.

que lui cause son absence, celui qui lui tient le plus au cœur, c'est de n'avoir pu aujourd'hui vous entendre, vous applaudir et vous souhaiter la bienvenue.

Aussi, tout en me félicitant que ces mêmes bienveillants suffrages m'appellent à l'honneur de le remplacer, je ne puis m'empêcher de regretter, pour lui et aussi pour vous, monsieur le chanoine, — que ce ne soit pas sa voix plus autorisée que la mienne — qui vous dise avec quelle vive satisfaction nous vous avons admis parmi nous et aussi quelles espérances notre Compagnie fonde pour l'avenir sur votre active et fructueuse collaboration.

Dans la préface de votre histoire de Sainte-Madeleine, vous semblez, monsieur le chanoine, attribuer à Mgr l'archevêque votre vocation d'historien; c'est pour répondre à ses désirs que vous avez entrepris d'exposer les annales des deux paroisses qui ont été successivement confiées à vos soins. Dieu me garde de vous contredire ! Mais avouez que cette fois le bon grain est tombé sur un terrain fertile et bien préparé. Les deux volumes que vous avez consacrés à Saint-Ferjeux et à Sainte-Madeleine, comme le discours que vous venez de nous faire entendre, ne sont pas des travaux de commande ; ce sont des ouvrages faits de main de maître et qui prouvent que vous aviez la vocation. Vous avez obéi aux instructions du vénérable prélat ; je le veux bien ; mais il s'est trouvé qu'en même temps vous cédiez à votre nature, qui était d'aimer l'histoire avec passion et de la raconter avec talent.

La tâche que vous aviez entreprise était difficile : par deux fois vous avez dû remonter jusqu'aux plus lointaines origines du christianisme dans notre pays pour ne vous arrêter qu'à notre époque ; et Dieu sait ce que, dans ce long voyage à travers les siècles, vous trouviez d'obscurités à éclaircir et d'énigmes à déchiffrer.

Vous n'avez pas cherché à alléger votre tâche. Vous avez accepté toutes les obligations qu'impose désormais aux

historiens la curiosité des lecteurs qui veulent tout connaître du passé et le voir vivre pour ainsi dire de sa vie quotidienne et familière.

A ce point de vue, plusieurs chapitres de votre histoire de Sainte-Madeleine forment un tableau complet, pittoresque et vivant, d'une population sympathique et originale.

La valeur et le succès de vos livres vous destinaient à être des nôtres. Il y avait entre nous — pardonnez-moi cette expression un peu prétentieuse — il y avait une sorte d'harmonie préétablie.

Parmi les sentiments qui devaient nous rapprocher, je note avant tout précisément l'amour du passé. — Je n'oserais pas dire que l'amour du passé est une vertu. Vous me répondriez que l'idée de vertu ne va guère sans l'idée de sacrifice et qu'aimer le passé est un plaisir sans mélange auquel, pour être méritoire, il faudrait qu'il se mêlât un peu de mortification. Du moins, c'est le contraire d'un préjugé qui est toujours sot et qui peut être quelquefois dangereux. Ce sentiment, joint à l'amour de la religion, est l'âme de vos ouvrages; et c'est précisément l'un des plus forts parmi les liens qui unissent intimement entre eux tous les membres de notre Compagnie.

Voilà pourquoi, monsieur le chanoine, vous deviez être des nôtres, et pourquoi aussi, dès les premiers jours où vous avez pris place parmi nous, vous vous êtes trouvé chez nous, comme un pair parmi ses pairs, et, permettez-moi d'ajouter, comme un ami au milieu de ses amis.

POÉSIES

Par M. Charles GRANDMOUGIN

ASSOCIÉ CORRESPONDANT

(Séance publique du 28 janvier 1904)

IMPRESSIONS D'HIVER

C'est par un jour obscur de l'arrière-saison ;
Le long du fleuve aimé je m'en vais solitaire ;
Le soir ne rougit pas la brume à l'horizon,
L'eau reflète le deuil du ciel et de la terre.

Quelques bateaux déserts aux berges sont fixés ;
Sur leur piquet d'attache, où le flot se divise,
Des herbages captifs s'allongent, balancés,
Et suivent le caprice ondoyant de l'eau grise.

Sur les talus mouillés où passent des frissons,
Déjà les chardons roux ne sont plus que poussière ;
Près d'arbustes flétris, seuls, de maigres gazons
Conservent, obstinés, une fraîcheur dernière.

D'invisibles oiseaux, groupés dans les halliers,
Chantent, à cris menus, leur chant d'inquiétude ;
Le vent siffle et se plaint dans les buissons pliés
Et semble une âme errant dans cette solitude.

Bien closes, les villas ont l'air mystérieux ;
Leurs toits sont parsemés encor de feuilles rousses,
Et sur les fûts rugueux des grands ormes, les mousses
Ont pris des tons plus verts par les jours pluvieux.

On aspire dans l'air brumeux des senteurs vagues.
De terre détrempée et de végétaux morts,
Et le fleuve rapide, où courent quelques vagues,
Reflète en tons brouillés et fins ses tristes bords.

En suis-je désolé ? Non pas, chère Nature !
J'aime encore ton deuil hivernal et tes pleurs,
Je n'ai pas de chagrin lorsque tu perds tes fleurs,
Mais quand l'homme cruel te souille et te torture.

Les grands faubourgs plâtreux qui menacent tes champs,
Le restaurant banal plein de foules hurlantes,
Et tes arbres géants aux verdures tremblantes
Condamnés à mourir par de hideux marchands,

Ta paix, qui rend heureux celui qui s'en inspire,
Détruite par l'usine aux longs renâclements,
Et ta beauté, si douce au cœur de tes amants,
Subissant le viol du progrès en délire,

Voilà ton vrai supplice et mon vrai désespoir ;
Et quand des mécontents clament : « L'hiver est triste ! »
Je m'écrie : « Oh ! combien est plus morne et plus noir
Le monde industriel, Attila de l'artiste ! »

Dans quelle fange obscure ont-ils pu se former,
Tous ces êtres qu'aucun idéal ne soulève
Et qui n'ont, ô Nature, en ce siècle sans rêve,
Ni des yeux pour te voir, ni des cœurs pour t'aimer !

Neuilly, 1903.

LA NUIT QUI VIENT

Au faîte des maisons, en hiver, sur le soir,
Lorsque le soleil meurt, comme un dernier espoir,
Les oisillons frileux se groupent tous ensemble ;
Leurs petits yeux sont inquiets, leur plume tremble ;
Ils sont pelotonnés et tristes, leurs chansons

En appels espacés trahissent leurs frissons ;
Ils savent que la nuit les guette, la nuit dure
Qui va tout envahir de son âpre froidure ;
Ils savent que le ciel s'éteint, que le soleil
A des brouillards neigeux mêle son or vermeil
Et que le crépuscule est comme une agonie ;
Ils appellent en vain la lumière bénie
Et le rayonnement embaumé d'un beau jour ;
Et moi je pense aux cœurs désertés par l'amour,
Aux cœurs désenchantés d'où quelque souffle enlève
L'idéal éternel, le désir et le rêve
Et qui ne voient, hélas ! monter à l'horizon
Que la terrestre nuit de la froide raison.

Neuilly, 1904.

NOTICE

SUR

M. LE CHANOINE SUCHET

Par M. Léonce PINGAUD

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE

(Séance du 17 mars 1904)

Notre vénéré doyen, M. le chanoine Suchet, nous a été enlevé le 8 février dernier; né à Pesmes le 8 janvier 1819, il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-cinquième année. Deux de ses confrères dans le sacerdoce, qui appartiennent à l'Académie, M. le curé de Sainte-Madeleine, son ancien vicaire à Saint-Jean, et M. le curé de Gray, son successeur à la *Semaine religieuse*, ont déjà tracé à grands traits le tableau de sa vie. Aussi me bornerai-je à compléter leur œuvre à deux points de vue particulièrement intéressants pour nous, en rappelant ce que M. Suchet a fait, pendant soixante ans, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'histoire de sa province.

Professeur, il le devint avant d'être ordonné prêtre. Dès 1840, quoique simple séminariste et clerc minoré, il fut chargé de la classe de sixième au petit séminaire de Marnay, où il avait été élevé. Il y demeura quatre ans et s'y forma, par l'expérience de chaque jour, aux délicates

fonctions de l'enseignement qu'il devait exercer, sous diverses formes, jusqu'à la fin de sa vie. Pendant les six années de son vicariat à Pontarlier, il prit (c'était en 1848) la défense des Frères des écoles chrétiennes et empêcha le conseil municipal de leur substituer des instituteurs laïques. Lui-même faisait partie de ce conseil, le suffrage universel naissant ayant consacré sa popularité précoce et fait de lui pendant quelques jours un homme public.

La cure d'Amblans qu'il occupa ensuite ne lui fut qu'un passage pour entrer au collège Saint-François-Xavier, où il fut appelé dès la fondation. Là, il devint le meilleur collaborateur de l'abbé Besson, qu'il seconda successivement comme professeur de sixième et de seconde, comme économe, comme préfet des études. Sans bruit et sans effort, il se montra à la hauteur de toutes ces tâches, parfois entreprises dans des circonstances difficiles. Ses collègues devaient reconnaître en lui le plus Comtois d'entre eux, par son esprit vif et pratique à la fois, par sa bonhomie narquoise et sa gaieté caustique inscrites dans ses yeux et voltigeant à tout propos sur ses lèvres, par sa malice toujours en éveil et toujours inoffensive pour autrui, prompte à fuser en traits d'esprit, voire en jeux de mots et en calembours. Aux jeunes gens il inspira une confiance presque amicale, plus proche de la familiarité que de la crainte. Il put s'entendre, en dépit de son âge, appeler au moins à demi-voix le « Père Suchet ». « Il était, m'écrivait hier un de ses anciens élèves, mon meilleur souvenir du *Catho*. Impossible de faire une classe d'une façon plus variée, plus imprévue, d'une instruction plus attachante; d'être pour ses élèves un camarade plus autorisé et plus affectueusement respecté. Si je ne craignais de manquer à la vénération due à sa mémoire, je le comparerais à Sarcey pour la saveur et la finesse de son rude bon sens, pour sa langue drue et saine, pour son inlassable patronage tout avunculaire. »

Auprès de l'abbé Besson, l'abbé Suchet trouva mieux que la confiance, une amitié qui a duré autant que leur vie. Assurément ils différaient l'un de l'autre tant par leurs caractères que par leurs genres de talent et d'esprit; mais ils se complétaient en quelque sorte dans l'exercice de leurs fonctions, et je suis sûr que le moindre des deux, qui d'ailleurs était l'aîné, a usé à propos de son tact, de sa réserve, de son esprit avisé et fécond en ressources pour donner à son supérieur des conseils utiles. Tous deux habitaient le pavillon depuis détruit, dont la saillie semi-circulaire marquait la limite entre les moyens et les grands élèves dans la cour de récréation; ils pouvaient ainsi échanger à toute heure ou leurs pensées ou leurs livres. Les amis du dehors aussi étaient communs. Castan, alors élève de l'École des chartes, se déclarait heureux, pendant ses vacances, de venir « jaser quelquefois dans la tourelle, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, avec ses aimables habitants. »

De ces relations de bon voisinage sortit une collaboration littéraire et historique importante. M. Suchet aida en passant M. Besson dans le concours que celui-ci apportait à l'archevêque pour la défense de la liturgie bisontine contre les congrégations romaines. Surtout il prit la principale part à l'élaboration du recueil intitulé *La vie des saints de Franche-Comté.*

Les auteurs anonymes, a-t-il dit plus tard, étaient au nombre de six; mais, après avoir marqué dans les quatre volumes les pages très reconnaissables dues à la plume éloquente de l'abbé Besson, on pourra conjecturer sans témérité que M. Suchet en a rédigé un plus grand nombre; qu'il a mis en garde son éminent collaborateur contre le double danger des généralités oratoires et des traditions légendaires; enfin qu'il a facilité à tout le monde le dépouillement et l'appréciation critique des sources consultées. Les deux derniers volumes lui appartiennent en

grande partie et on lui a attribué expressément les biographies des saints de Saint-Claude, les notices sur les fêtes et les pèlerinages comtois.

Sa vocation d'historien était trouvée; il y demeura étroitement fidèle. Orateur, il ne se hasarda jamais à l'être que pour obéir aux devoirs de son état ; il ne visa que l'utilité du moment dans ses sermons à ses élèves ou à ses paroissiens, et évita avec succès le panégyrique et l'oraison funèbre. Il n'a jamais, je crois, célébré qu'un mort, le jésuite Parrenin, et encore son discours, prononcé en plein air, entre une fontaine qu'on bénissait et une statue qu'on inaugurait, appartenait-il à un genre que j'appellerai laïque, au sens ancien et innocent de ce mot. Poète, il osa l'être un peu davantage, car il estimait la poésie l'expression par excellence des sentiments du cœur et des imaginations de l'esprit ; il rima donc à l'occasion pour ses intimes ou à table pour ses amis; mais sa pensée, fécondée par l'étude, le reportait à peu près exclusivement vers le passé religieux de la Franche-Comté, et j'appellerais volontiers impersonnelle l'œuvre qu'il accomplit dans ce domaine, car, bien qu'il ne cachât point son plaisir d'écrire pour les autres, il n'a jamais ni visé aux effets de style, ni cherché à se faire une réputation en dehors de son diocèse et de son pays. Il travaillait au profit d'associations et pour des recueils voués au culte des vieilles et pieuses choses dont il suivait la trace un peu partout, dans les monuments et dans les livres. Sur ce terrain limité, mais parcouru en tous sens par lui, il devint érudit sans avoir passé par l'École des chartes, de même qu'il était devenu professeur sans posséder aucun grade universitaire. Autodidacte, comme on dit aujourd'hui, il augmentait, tout en s'instruisant, ses connaissances bibliographiques et paléographiques. On l'eût désobligé en le comparant à nos bénédictins de Saint-Germain des Prés ou même de Saint-Vincent de Besançon ; il lui suffisait d'utiliser les grands

recueils de l'érudition monastique, sans s'astreindre toujours aux recherches de première main, au déchiffrement et à l'interprétation des pièces d'archives. Il interrogeait plus volontiers, dans ses excursions et ses correspondances avec ses confrères, les traditions survivantes dans les mémoires, les vieux monuments restés debout ou en ruines ; à l'aide de ces témoignages expressifs, il composait des chroniques, des notices substantielles, sans dissertations polémiques ou digressions inutiles, assaisonnées à propos de sel comtois et, s'il ajoutait quelques appréciations personnelles, il y mettait cette mesure et cette prudence qui ont toujours présidé à ses relations, tant avec les morts qu'avec les vivants.

En 1860, l'Académie de Besançon, à laquelle il n'appartenait pas encore, le chargea de travailler avec Paul Laurens au *Dictionnaire géographique* et au *Répertoire archéologique* du Doubs. J'ignore pourquoi cette double publication n'aboutit pas ; en tout cas, M. Suchet dut à ce concours bénévole d'être élu (janvier 1863) membre de l'Académie. Obligé, peu de mois après, de quitter Besançon, il fut néanmoins maintenu comme « associé résidant ». Cette dérogation aux usages, critiquée d'abord, fut vite oubliée lorsqu'on vit quelle contribution assidue et féconde il devait apporter aux travaux de la Compagnie.

Il ne s'est, en effet, guère passé d'années, de 1863 à 1903, qu'il ne se soit montré un académicien actif. Qu'il s'agît d'un discours proprement dit, d'une notice nécrologique, d'un rapport, on le trouvait toujours prêt. Je n'oublierai jamais que pendant sept ans, lorsque j'exerçais les fonctions de secrétaire perpétuel, il a bien voulu servir d'adjoint à son ancien élève, lui apporter, sans jamais lui laisser soupçonner même qu'il se sentait son ancien à l'Académie, sa collaboration dévouée. En 1876 et en 1897, il fut appelé à la présidence ; à plusieurs reprises, on le choisit

comme rapporteur du concours d'histoire, et il y fit distinguer ou couronner plusieurs confrères ou compatriotes studieux dont il avait encouragé les recherches : l'abbé Morey qui, le même jour, avec trois qualifications différentes attachées à son nom, obtint trois prix ou mentions honorables; Ulysse Robert, le futur biographe de Calixte II, étudiant de la veille au séminaire de Vesoul ; les abbés Coudriet et Bouchey, plus tard les abbés Blanchot et Filsjean, et enfin, dans le domaine de l'éloquence et de la poésie, les abbés Cizel, Ernest et Élie Perrin, qui tous avaient bénéficié de ses leçons ou de ses exemples.

Pendant ses vacances de 1863, il se vit appelé à l'improviste aux fonctions de supérieur du petit séminaire, à Ornans. Cette maison, récemment restaurée, chancelait encore sur ses bases. M. Suchet la rendit prospère, s'y entoura de collaborateurs dévoués et y attira de nombreux élèves. Il avait apporté avec lui sa bibliothèque qu'il enrichissait chaque jour, surtout en livres comtois ; à côté d'elle il en constitua une autre, plus largement littéraire et historique, à l'usage des professeurs. Une innovation originale apportée par lui dans les études mérite d'être signalée. Il imagina un concours d'orthographe entre les élèves des hautes classes, de la troisième à la rhétorique ; il trouva même piquant d'y admettre à l'occasion des élèves des classes inférieures et de constater leur supériorité sur des concurrents plus âgés et censés moins faillibles dans cette partie essentielle de l'instruction. Il avait suivi de près comme économe, au collège Saint-François-Xavier, la construction de la chapelle, et l'exécution pour cet édifice, par Édouard Baille, de quatre grandes peintures murales. Il appela de Perpignan deux artistes connus dans le monde religieux, MM. Pauthe, et leur commanda pour l'ancienne église des Ursulines un ensemble de peintures à la gloire de Notre-Dame. Le jour où l'archevêque vint les inaugurer, il redit avec à-propos ce que la

tradition racontait de ce sanctuaire et le prix nouveau que lui donnait une manifestation permanente de l'art au service de la religion.

A Ornans comme à Besançon, l'abbé Suchet conquit sans peine l'affection et la confiance. Maîtres et élèves devaient lui rendre ce témoignage que pendant onze ans il avait vécu de leur vie, leur avait consacré le meilleur de son esprit et de son cœur. Il suivait particulièrement par la pensée, au loin, les recrues qu'il avait formées pour le clergé diocésain : « Je vous embrasse tous de grand cœur, écrit-il un jour à l'un d'eux, en vous souhaitant la piété qui sanctifie, la vertu qui fortifie, la santé qui vivifie et la philosophie qui, etc. J'espère que vous maintiendrez les bonnes traditions de vos ancêtres. Ménagez cependant vos forces pour ne pas tomber malades. *Prius est esse quam philosophari*, ce qui veut dire qu'un ignorant debout vaut mieux qu'un philosophe enterré. »

Durant ses rares loisirs et ses vacances, il continuait à écrire, à compulser les vieux livres. L'abbé Besson recommença à le mettre à contribution, lorsqu'il eut entrepris la publication des *Annales franc-comtoises*, poursuivie à Besançon de 1864 à 1870. Dans de telles entreprises, les collaborateurs inscrits sont toujours nombreux, mais les bons travaux, ceux qui attirent les lecteurs, ou manquent ou n'arrivent pas à propos. Lorsque la copie faisait défaut, l'abbé Besson pouvait bien fournir une pièce d'éloquence ; mais le nom de l'abbé Suchet était encore mieux venu, parce qu'il annonçait des articles instructifs, point chargés de notes, propres à réveiller, sans fatigue pour l'esprit, les souvenirs du pays comtois. Sous ce nom, on trouvait également des impressions de voyages, les meilleures pour certains lecteurs, celles qui leur font revoir, sous des aspects inattendus, les horizons ou les monuments qu'ils croient le mieux connaître. Tel est le caractère de l'*Excursion historique et pittoresque dans la vallée de la Loue*, les

notices sur Notre-Dame des Malades, Notre-Dame de Bellefontaine et autres lieux de pèlerinages longtemps réputés. En même temps l'auteur renouait dans son voisinage le fil brisé d'une tradition remontant aux premiers temps du diocèse. A Foucherans, la tombe élevée sur le corps d'un évêque de Besançon, saint Maximin, avait été détruite au XVIIIe siècle. Avec le concours de son confrère le président Bourgon, il fit opérer des fouilles qui amenèrent la découverte, sous le pavé de l'église paroissiale, des ossements honorés comme les reliques de saint Maximin. A l'aide d'une souscription, il érigea, pour les abriter, un sanctuaire nouveau, et ressuscita ainsi, avec un édifice disparu, un foyer de dévotion locale et populaire.

Un autre prélat, originaire d'Ornans, était, à des titres différents, l'objet de son admiration et reçut ses hommages. Il eût voulu placer le buste du cardinal de Granvelle sur une fontaine située en face de la porte même du séminaire. Ce projet n'ayant pu aboutir, le 21 septembre 1869, jour anniversaire de la mort de Granvelle, il convoqua à peu de distance de la ville, dans un enclos où ses élèves allaient passer leurs après-midi d'été, tous les anciens et nouveaux professeurs du séminaire ; et là on inaugura son buste, qui a précédé de vingt-huit ans la statue érigée depuis, on sait dans quelles circonstances, à Besançon.

Survint la guerre de 1870. Dès ses débuts, le supérieur avait organisé une ambulance de trente lits, qui reçut, en octobre, des blessés du combat de Cussey. La rentrée scolaire s'était faite comme d'habitude ; mais en janvier 1871, l'armée de l'Est passa, amenant là, comme à chaque étape de sa retraite funèbre, les traînards, les blessés et les malades. Il fallut faire place à ces misères ; les élèves se dispersèrent, le séminaire livra toutes ses salles, toutes ses ressources ; plus de onze cents soldats y entrèrent, quatre-vingt-trois y moururent. M. Suchet, qui

prodigua alors son dévouement sous toutes les formes, a publié le récit écrit au jour le jour des événements douloureux dont il avait été le témoin. La crise terminée, il fit élever au cimetière, au milieu des sépultures de ces obscures victimes, une pierre commémorative, et l'abbé Besson vint, à sa demande, faire entendre, au service célébré en leur honneur, ce *Gloria victis* dont il semait les versets, tous plus éloquents les uns que les autres, sur les tristes champs de bataille de notre province.

En 1874, le supérieur d'Ornans, qui se croyait voué pour toujours au professorat, dut, malgré ses représentations, rentrer à Besançon comme curé de la métropole. En cette qualité il trouvait autour de lui de nombreux établissements d'instruction, officiels et libres ; il put, au moins à ses débuts, témoigner de sa sollicitude pour les uns et les autres. L'alliance subsistait encore entre l'Église et l'État sur les terrains mixtes de l'enseignement et de la charité. M. Suchet prit place au bureau de bienfaisance comme à la délégation cantonale de l'instruction primaire. Il fut désigné en 1875 pour présider la distribution des prix de l'école annexée à l'École normale d'institutrices, puis nommé membre de la commission départementale pour l'inventaire des richesses d'art (juin 1878) et de celle qui devait organiser la représentation de la Comté à l'Exposition de 1878. Après 1880, les sympathies personnelles dont il demeurait l'objet ne purent le préserver des disgrâces légalement infligées à son caractère. Dès lors, il apporta son concours entier, actif, aux efforts tentés pour soutenir l'enseignement chrétien au milieu de sa paroisse, à travers la ville et le diocèse. Il le défendit dans le passé par ses brochures sur les Frères à Besançon et sur la sœur Judith Guye, directrice de l'École normale des filles ; il l'affermit dans le présent par ses rapports aux divers comités chargés de l'administration et du patronage des écoles libres, par ses allocutions aux distributions de

prix. On le trouvait partout, sur ce terrain qui lui était familier, concourant par sa parole, son argent et sa peine à la cause commune. Il fonda même une œuvre d'éducation placée sous sa direction exclusive, l'ouvroir dit de Nazareth, école d'apprentissage professionnel ouvert à des externes et à des pensionnaires, installé dans une maison où il devait achever sa vie et confié à une congrégation locale, les sœurs de la Compassion de Villersexel.

Peu de temps après son retour à Besançon, son meilleur ami s'en éloigna pour devenir évêque de Nimes. Leurs rapports affectueux n'en continuèrent pas moins, grâce à une correspondance active et aux séjours de vacances que Mgr Besson faisait chaque année en Franche-Comté. De son côté, le curé de Saint-Jean fit trois voyages dans le Midi, en 1875, 1879 et 1888. Lors du second, il suivit l'évêque jusqu'à Rome. Là, comme il l'écrivait à Besançon, il « vit Pierre », il fut admis à son audience et reçut sa bénédiction, mais les souvenirs de l'antiquité chrétienne et de la patrie comtoise s'imposaient à lui jusque dans la ville des papes, et je ne serais pas étonné que les meilleures impressions de son voyage aient été celles de ses visites à Saint-Claude des Bourguignons où il dit sa messe, aux Catacombes où il entendit de Rossi et, un peu plus tard, au Mont-Cassin, où il contempla dans son premier berceau la science bénédictine du moyen âge.

En 1887, Mgr Besson, en le nommant son vicaire général honoraire, l'associa de nouveau à ses occupations littéraires. Il désirait réunir en volumes toutes les notices biographiques, cadres inachevés d'oraisons funèbres, qu'il avait semées dans les revues et les journaux franc-comtois. L'abbé Suchet les classa, en surveilla l'impression à Besançon; la mort de Mgr Besson étant survenue avant la mise en vente, il y joignit en guise de préface une dernière notice, sur l'auteur. L'illustre évêque lui avait légué ses papiers; c'était indirectement lui confier le soin

d'éditer ses œuvres posthumes et l'exhorter indirectement à prendre soin de sa mémoire. M. Suchet semble avoir au premier moment pensé à écrire sur son ami un livre qu'il eût mieux que personne mené à bonne fin; d'autres travaux vinrent à la traverse; il se borna à publier la dernière série des œuvres pastorales enrichie d'œuvres oratoires de diverses dates restées jusque-là inédites; et lorsqu'il rédigea son *Histoire de l'éloquence religieuse en Comté*, ce fut en quelque sorte pour lui une introduction à l'étude de Mgr Besson orateur, qui remplit près de la moitié de son volume.

Cet ouvrage, le plus étendu qu'il ait composé, parut dans la *Semaine religieuse* de Besançon. Il avait déjà dirigé ce recueil, pendant un an, lors de sa fondation en 1876; il le reprit en 1888 et le garda jusqu'à la fin de 1900. Deux de ses anciens élèves, les abbés Ernest et Élie Perrin, tinrent à jour la partie purement édifiante de ce recueil. Pour lui, il se consacra à la chronique hebdomadaire et aux histoires du vieux temps, représentées par une série de chroniques paroissiales. De plus, il inséra en presque totalité dans la *Semaine* sa *Vie du Père Receveur*, une étude développée sur l'apostolat des saints Ferréol et Ferjeux, des notices sur les sanctuaires locaux de Notre-Dame et sur plusieurs églises de Besançon. Plus il avançait en âge, plus il puisait volontiers dans ses portefeuilles et communiquait au public chrétien ses découvertes à travers les livres de sa bibliothèque. Enfin, tout en fournissant régulièrement sa copie à la petite revue diocésaine, il se délassait d'écrire en devenant bénévolement bibliothécaire et archiviste. Au Chapitre, au milieu de collections tant soit peu négligées et rarement visitées avant lui, il mit à jour les catalogues, revisa les classements, opéra quelques acquisitions nouvelles. A l'Académie, il débrouilla le chaos des papiers et des registres entassés dans les armoires, réunit dans un ordre logique les morceaux envoyés aux

concours annuels, ainsi que les pièces de la correspondance, et rendit désormais faciles à consulter les documents imprimés ou manuscrits conservés dans les archives de la Compagnie.

Entre temps, il se montrait volontiers là où il trouvait des compatriotes rassemblés, soit pour honorer par quelque manifestation intellectuelle les traditions ou les gloires de sa province, soit pour cultiver la fraternité chrétienne succédant à la camaraderie scolaire. Ainsi, en 1890, il est présent à l'inauguration du buste de Mgr Besson, et il célèbre en lui, dans des stances agréablement tournées, l'homme demeuré religieusement fidèle à ses impressions et à ses relations de jeunesse.

En 1896, il donne également la note locale dans la série des toasts portés à M. Brunetière, lors de la première conférence de l'illustre académicien à Besançon ; le spirituel chanoine, par son ingénieux plaidoyer en faveur des Comtois réputés « froids, têtus et jaloux », provoqua de la part de l'illustre écrivain une piquante réponse qui était un hommage rendu à la Franche-Comté et à son vénérable représentant. Mais où on vit et où on entendit surtout M. Suchet durant ses dernières années, ce fut au milieu des réunions annuelles d'anciens professeurs et élèves; à l'école des Frères de Besançon, à Marnay, à Ornans. Ici, surtout, il se sentait chez lui; dans une série d'allocutions familières, il rappela à ses auditeurs leurs principaux devanciers, fit inscrire leurs noms sur des plaques de marbre, et signala parmi eux, à côté de nombreux évêques ou prêtres, des ingénieurs, des magistrats, des généraux, même un membre de l'Académie française. « Soyons, disait-il en 1890, professeurs toute notre vie, sous une forme ou sous une autre, soit dans les écoles, soit dans les paroisses. C'est particulièrement pour enseigner que nous sommes prêtres et que Jésus-Christ nous a dit : *Ite et docete.* Aujourd'hui plus que jamais, par la parole, par la presse,

par tous les moyens d'instruction, nous devons combattre les doctrines antichrétiennes. »

Lui-même prêchait d'exemple en faisant des cours de littérature et de morale à l'école des sœurs de Clermont, en corrigeant chaque année les travaux historiques envoyés à l'archevêché par les conférences cantonales ecclésiastiques. En 1902, il célébra au milieu de sa famille d'Ornans les noces de diamant de son sacerdoce. A ce moment, le séminaire se voyait menacé de suppression, faute d'existence légale sous sa qualification courante. L'ancien supérieur, qui venait de montrer à l'Académie Granvelle comme fondateur d'un collège à Besançon, fut heureux de voir ce même nom couvrir, devant l'autorité universitaire, l'établissement en péril et assurer sa durée avec le même personnel, comme école secondaire libre,

Deux ans auparavant, M. Suchet avait assisté au cinquantenaire du Collège catholique, et dans des couplets humoristiques y avait ravivé la popularité, égale à la sienne, du « Père Besson ». Ce lui fut un chagrin profond de voir disparaître avant de mourir la maison où ils avaient vécu et travaillé ensemble. Il dit, à haute voix, ailleurs, ses regrets devant cette ruine qui s'étendait jusqu'aux bâtiments du collège, en épargnant la chapelle vide et close, comme les monuments anciens restés par pur hasard debout au milieu de l'invasion des barbares.

L'année 1903 fut pour lui une année de recueillement et de retraite avant le grand départ. Il avait pu sauver, en le sécularisant, l'ouvroir installé dans son domicile ; autour de lui il suivait d'un œil inquiet les menaces suspendues sur les établissements scolaires dont il avait doté sa paroisse. Les études historiques lui demeurèrent jusqu'au bout une distraction ou une source d'espérance quand même. Depuis quelque temps, il avait aliéné, au profit d'un compatriote, sa riche collection de brochures et de livres comtois ; en face de ses rayons vides, il se mit

à en former une seconde qui ira, réunie à ses papiers, enrichir la bibliothèque du grand séminaire. Un volume arriva entre ses mains, la veille de sa mort, qu'il put parcourir encore avec une visible prédilection ; c'était la vie du cardinal de Rohan-Chabot, par son ancien élève Charles Baille. Il trouvait là réunis des souvenirs précieux à son cœur d'ancien professeur et d'autres qui le reportaient au temps de sa première jeunesse. Une page, si elle est tombée sous ses yeux, a pu le toucher particulièrement ; celle où l'on voit Rohan, ce prélat si naïvement infatué de son nom et de ses ancêtres, dire humblement devant la mort : Je suis rien, moins que rien. Lui-même, un an auparavant, faisant en quelque sorte tout haut son testament devant ses anciens élèves, leur avait recommandé, avec l'amour du travail, la modestie, disant à ceux qui lui parlaient de sa science : Je ne sais que ceci, c'est que je ne sais rien. Du moins eût-il pu alors recommander, l'ayant pratiquée sans relâche, cette maxime, aussi consolante que stoïque, d'un autre archevêque de Besançon, le cardinal Mathieu : Vivons comme si nous devions mourir le soir même ; agissons comme si nous devions vivre toujours.

Telles ont été, jusqu'à la dernière heure, les pensées et les œuvres de notre doyen. Leur simple énumération suffit à indiquer leur action bienfaisante pendant plus d'un demi-siècle, sur les esprits et sur les âmes. Le chanoine Suchet, dans les nombreuses biographies sorties de sa plume, s'est montré très sobre d'éloges et, par le simple exposé des faits, a su recommander à souhait les mérites de ses compatriotes. Il a été l'un de mes maîtres. On me permettra de souhaiter pour moi et d'offrir à sa mémoire le témoignage qu'en retraçant sa vie, je suis resté fidèle à ses leçons.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie comprend deux parties. Les articles qui les composent l'une et l'autre ont été disposés chronologiquement. Dans la première figurent les travaux historiques de tout genre insérés par M. Suchet dans divers recueils locaux; les plus importants ont reçu ensuite par des tirages à part une nouvelle publicité. La seconde, certainement incomplète, concerne des écrits d'une valeur moindre, inspirés par des circonstances particulières (notices sur un compatriote disparu, comptes rendus de livres récents, rapports académiques, allocutions dans des réunions de jeunes gens ou d'anciens élèves, etc.). Pendant les dix années où il a dirigé la *Semaine religieuse*, M. Suchet y a certainement inséré bon nombre d'articles anonymes qu'il est impossible de repérer aujourd'hui. Les pièces de ce genre, signées de lui, dont on a réuni ici les titres, suffiront à prouver quelle part personnelle et spontanée M. Suchet, comme curé, comme professeur, comme académicien ou simple publiciste, a prise aux diverses manifestations de la vie religieuse et intellectuelle en Franche-Comté, surtout pendant les vingt dernières années de sa vie.

I.

Travaux historiques.

1. Notice sur la vie de M. Antoine Courtois...., curé de Pontarlier. — Pontarlier, typ. Ant. Faivre, 1848, in-12, 50 p.

2. Collaboration (anonyme) à la *Vie des saints de Franche-Comté*. — « Obligé de renoncer au professorat pendant un an, il fit tout un volume sur les moines du Jura et des études sur quelques évêques, tels que saint Hilaire, saint Denis, saint Célestin, saint Claude, etc. » (*Vie de Mgr Besson*, par l'abbé Bascoul, I, 360).

3. Découverte du château d'Autefeuille, dans la vallée de la Loue. — *Annales franc-comtoises*, janvier 1864 (t. I).

4. Dom Simplicien Gody. — *Annales franc-comtoises*, mars 1864 (t. I).

5. Dominique Parrenin. Discours prononcé au Russey, le 17 mai 1864. — *Annales franc-comtoises*, juin 1864 (t. I). Tirage à part, 1864, in-8, 32 p.

6. Le P. Jean-Baptiste de Bourgogne. — *Annales franc-comtoises*, septembre 1864 (t. II).

7. Variétés historiques et anecdotiques (Les prisonniers du fort de Joux. Les combats judiciaires dans le comté de Bourgogne. Nomination d'un maître d'école en 1512. L'hiver en Franche-Comté. Un comice agricole en 1782, à Rochejean). — *Annales franc-comtoises*, novembre 1864 (t. II).

8. Saint Maximin, évêque de Besançon, protecteur de Foucherans (Doubs). — Besançon, Turbergue, 1865, in-16, 84 p.

9. Le P. Receveur, aumônier de l'*Astrolabe*. — *Académie de Besançon*, séance publique du 28 janvier 1865. *Annales franc-comtoises*, janvier 1865 (t. III).

10. Histoire de Notre-Dame des malades à Ornans. — *Annales franc-comtoises*, mars et avril 1865 (t. III). Tirage à part, in-8, 39 p.

11. La Franche-Comté en 1698. — *Annales franc-comtoises*, janvier et février 1866 (t. V).

12. Notre-Dame du Cordon bleu. — *Annales franc-comtoises*, mars 1866 (t. V).

13. Mémoire sur les guerres de Franche-Comté. Campagnes de 1637 et 1638. — *Annales franc-comtoises*, juin 1866 (t. V).

14. Notre-Dame de Bellefontaine. — *Annales franc-comtoises*, juillet 1866 (t. VI).

15. Excursion historique et pittoresque en Franche-Comté (le val de la Loue). — *Annales franc-comtoises*, octobre-décembre 1866, mars, juin 1869 (t. VI et X).

16. Les arts et métiers dans la Séquanie. — *Académie de Besançon*, séance publique du 28 janvier 1867. *Annales franc-comtoises*, février 1867 (t. VII).

17. Les premiers fusils. Lettre à M. l'abbé Grosjean. — *Annales franc-comtoises*, octobre 1867 (t. VIII).

18. Hugues de Chalon et les moyens moraux de Louis XI pour annexer la Franche-Comté. — *Annales franc-comtoises*, décembre 1867 (t. VIII).

19. Ferdinand de Rye. — *Annales franc-comtoises*, mars 1868 (t. IX).

20. Balthasar Gérard. — *Annales franc-comtoises*, septembre et octobre 1868 (t. X).

21. Le mystère de saint Vernier. — *Annales franc-comtoises*, janvier 1869 (t. XI). Tirage à part, 1869, in-8, 40 p.

22. Henri Mouhot. — *Annales franc-comtoises*, décembre 1869 (t. XII).

23. La pomme de terre en Franche-Comté. — *Annuaire du Doubs*, 1870. Tirage à part, 1870, in-8, 20 p.

24. Le concile de Besançon en 1124 et la légende de saint Prudent. — *Académie de Besançon*, séance publique du 28 janvier 1870. — *Annales franc-comtoises*, février 1870 (t. XIII).

25. Le pape et les chanoines de Besançon. — *Annales franc-comtoises*, mars 1870 (t. XIII).

26. Notre-Dame de Franche-Comté. — *Annales franc-comtoises*, juin 1870 (t. XIII).

27. Sœur Marthe. — *Annales franc-comtoises*, août-septembre 1870 (t. XIV). Tirage à part, 1870, in-8, 8 p.

28. Souvenirs du petit séminaire d'Ornans pendant l'année scolaire 1870-1871. — Besançon, in-8, imp. J. Jacquin, 1872, 32 p.

29. Pontarlier en 1639. — *Académie de Besançon*, séance publique du 27 janvier 1874.

30. Le val de Mouthier. — Dans *Besançon et la vallée du Doubs*, 1874, in-4.

31. Charles-Quint et François Ier à Aigues-Mortes. — *Académie de Besançon*, séance publique du 27 janvier 1876.

32. De l'industrie en Franche-Comté avant et après la conquête de Louis XIV. — *Académie de Besançon*, séance publique du 31 juillet 1876.

33. Les rosières et la dot des filles pauvres en Franche-Comté. — *Académie de Besançon*, séance publique du 31 janvier 1878. Tirage à part, 1878, in-8, 20 p.

34. Jean de Granson, épisode de l'histoire de Franche-Comté au xve siècle. — *Académie de Besançon*, séance du 11 avril 1878.

35. Notre-Dame du Saint-Rosaire à Besançon. — Besançon, 1879, in-8, 16 p.

36. Sœur Judith Guye et l'école normale des institutrices de Besançon. — Besançon, J. Jacquin, 1880, in-8, 16 p.

37. Les Frères des écoles chrétiennes à Besançon. — Besançon, Jacquin, 1881, in-8, 108 p.

38. L'abbaye du Mont Sainte-Marie et ses monuments (en

collaboration avec M. Jules Gauthier). — *Académie de Besançon*, séance du 17 mai 1883. Tirage à part, 1884, in-8, 39 p., 4 planches.

39. Notre-Dame de Montpetot (paroisse de Saint-Pierre-la Cluse, canton de Pontarlier). Chronique et prières. — Besançon, 1886, in-12, 44 p.

40. Les poètes latins à Luxeuil du sixième au dixième siècle. — *Académie de Besançon*, séance du 11 mars 1886. Tirage à part, 1887, in-8, 19 p.

41. Paysans franc-comtois des environs de Pontarlier au XVIIIe siècle. — *Académie de Besançon*, séance publique du 27 janvier 1887. Tirage à part, 1888, in-8, 32 p.

42. Le village de Septfontaine et le culte de sainte Victoire. Chronique et prières. — Besançon, Jacquin, 1888, in-16, 65 p., planches.

43. Les femmes célèbres de Franche-Comté. — *Académie de Besançon*, séance publique du 26 juillet 1888. Tirage à part, 1889, in-8, 28 p.

44. Chroniques paroissiales. — Abbans, Abécourt, Villers-lez-Luxeuil, Abbenans et Fallon, Aboncourt, Gesincourt et Fouchécourt, Accolans et Bournois, Adelans, Dambenoît, Colombe, Bithaine, le canton d'Amancey. — Notice sur l'abbé Bouveret. — *Semaine religieuse*, t. XIV (1889).

45. Les anciennes et les nouvelles *Annales franc-comtoises*.— *Annales franc-comtoises*, janvier-février 1889 (N. série, t. Ier).

46. Notice en tête des *Notices biographiques* par Mgr Besson (1889, 2 vol. in-12).

47. Mgr Besson poète. — *Académie de Besançon*, séance du 19 décembre 1889. Tirage à part, 1890, in-8, 16 p.

48. Anecdotes et coutumes anciennes du val d'Ornans. — *Académie de Besançon*, séance publique du 24 juillet 1890. *Annales franc-comtoises*, juillet-août 1890 (t. II). Tirage à part, 1891, in-8, 20 p.

49. Chroniques paroissiales. — Le canton d'Amancey (suite). L'Ermitage de Saint-Roch à Ornans. Thoraise et l'Ermitage de Notre-Dame du Mont, Chantrans, Bonnevaux, Chassagne, La Baresche. — Notice sur le chanoine Bailly. — *Semaine religieuse*, t. XV (1890). Tirage à part (avec additions) de la Chronique sur Thoraise, 1890, in-8, 32 p.

50. Toussaint Louverture prisonnier au fort de Joux. — *Annales franc-comtoises*, novembre-décembre 1891 (t. III). Tirage à part, in-8, 1892, 14 p.

51. Chroniques paroissiales. La Baresche (suite). L'Hôpital-du-Grosbois, Lods, Mouthier. — *Semaine religieuse*, t. XVI (1891).

52. Notre-Dame de Besançon et du département du Doubs. Chroniques et légendes. — *Semaine religieuse*, t. XVI (1892). Tirage à part, 1892, 1 vol. in-8 de VIII-106 p.

53. Chroniques paroissiales. — Moncey. — *Semaine religieuse*, t. XVII (1892).

54. Vie du vénérable Antoine-Sylvestre Receveur. — *Semaine religieuse*, années 1892, 1893, 1894 (t. XVII, XVIII et XIX). Tirage à part, Paris, Besançon, 1895, in-8, XX-385 p.

55. Chroniques paroissiales. — Morteau, Grand'Combe, Montlebon, Lac-ou-Villers, Les Fins, Château-Lambert. — *Semaine religieuse*, t. XVIII (1893).

56. Les anciennes corporations d'arts et métiers à Besançon. — *Annales franc-comtoises*, mai-juin 1893 (t. V). Tirage à part, in-8, 20 p.

57. Chroniques paroissiales. — Vuillafans, Montgesoye. — *Semaine religieuse*, t. XIX (1894). Tirage à part, sous ce titre : *Histoire de deux villages*, 1894, in-8, 62 p.

58. La vie d'un artiste. Paul Franceschi. — *Annales franc-comtoises*, mai-juin 1894 (t. VI). Tirage à part, 1894, in-8, 18 p.

59. Un curé de campagne (l'abbé Morey). — *Semaine religieuse*, t. XX (1895). Tirage à part, 1895, in-8, 8 p.

60. Histoire de l'éloquence religieuse en Franche-Comté depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. — *Semaine religieuse*, t. XX, XXI et XXII (1895, 1896, 1897). Tirage à part, 1897, in-8, 397 p. Tirage à part du chapitre intitulé *Mgr Besson orateur*, in-8, 89 p.

61. Les châtellenies de Vuillafans. — *Annales franc-com toises*, juillet-août, septembre-octobre 1895, mars-avril, mai-juin 1896, mai-juin, juillet-août 1897 (t. VII, VIII et IX). Tirage à part, 1897, 92 p.

62. Note sur les archives et les mémoires manuscrits de l'Académie de Besançon. — *Académie de Besançon*, séance du 17 décembre 1896. Tirage à part, 1897, in-8, 15 p.

63. La Rose de Chambornay-lez-Bellevaux. — *Semaine religieuse*, t. XXII (1897). Tirage à part, 1897, in-8, 14 p., planches.

64. La Rose de Saint-Jean. — *Semaine religieuse*, t. XXII (1897). Tirage à part, 1897, in-8, 20 p., planches.

65. Souvenirs charitables de 1871. — *Académie de Besançon*, séance du 20 mai 1897.

66. Le collège de Granvelle à Besançon. — *Académie de Besançon*, séance publique du 27 janvier 1898.

67. Jean Carondelet, grand chancelier de France et de Bourgogne (1428-1501). — *Académie de Besançon*, séance publique du 7 juillet 1898.

68. Un essai de désarmement au XIe siècle. La trêve de Dieu dans le royaume de Bourgogne. — *Académie de Besançon*, séance du 17 novembre 1898.

69. Apostolat des saints Ferréol et Ferjeux en Franche-Comté. Prédication, martyre, culte. — *Semaine religieuse*, t. XXIII et XXIV (1898-1899). Tirage à part, in-12, 132 p.

70. Chronique de la paroisse de Notre-Dame de Besançon (680 à 1898). — *Semaine religieuse*, t. XXIII (an. 1898). Tirage à part, 1899, in-8, 36 p.

71. Chroniques paroissiales. — Montbenoît. — *Semaine religieuse*, t. XXIV (1899).

72. La fin de Charles le Téméraire (1476-1477). — *Académie de Besançon*, séance du 16 mars 1899.

73. La cathédrale de Saint-Jean pendant la Révolution (1790 à 1800). — *Semaine religieuse*, t. XXV (1900). Tirage à part, 1900, in-8, 55 p.

74. Notice sur l'église Saint-François-Xavier. — *Semaine religieuse*, t. XXV (1900). Tirage à part, 1901, in-8, 37 p.

75. L'Académie de Besançon à l'Exposition universelle. — *Académie de Besançon*, séance publique du 5 juillet 1900.

76. Le Coutumier du Saugeois (en collaboration avec M. Maurice Lambert). — *Documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. IX (1900).

77. Étude biographique sur Jean et Ferry Carondelet. — *Académie de Besançon*, séance du 23 mai 1901. Tirage à part, 39 p.

78. La ville de Quingey. — *Annales franc-comtoises*, juillet-août, septembre-octobre 1901 (N. série, t. XIII). Tirage à part, 22 p.

79. Les almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté (1743-1793). — *Académie de Besançon*, séance du 12 décembre 1901 (imprimé dans le volume de 1902). *Annales franc-comtoises*, mars-avril 1902 (t. XV). Tirage à part, 19 p.

80. Chronique de l'église Saint-Pierre de Besançon. — *Semaine religieuse*, t. XXVIII (1903). Tirage à part, 54 p.

II.

Notices nécrologiques, rapports, opuscules et allocutions de circonstance, comptes rendus.

1863.

Discours de réception et rapport sur le concours d'histoire à l'Académie (23 août).

1865.

Rapport sur le concours d'histoire à l'Académie (24 août).

1867.

Bibliographie franc-comtoise (ouvrages de l'abbé Bouchey, de l'abbé Jeunet, du docteur Chéreau, de M. Costet). — *Annales franc-comtoises* (avril).

Rapport sur le concours d'histoire à l'Académie (26 août).

1869.

Rapport sur le concours d'histoire à l'Académie (24 août).

1874.

Restauration de la chapelle du séminaire d'Ornans. Notre-Dame des Ursulines d'Ornans. Allocution prononcée le 12 mai. — Besançon, J. Jacquin, 16 p.

Discours (sur la récréation) à la distribution des prix du collège des Frères de Marie. — *Union franc-comtoise* du 13 août.

Manuel de la Conférence de Sainte-Anne (anonyme). — In-18, Besançon, J. Jacquin, 33 p. (septembre).

1875.

Discours (sur la vocation) à la distribution des prix du collège des Frères de Marie. — *Union franc-comtoise* du 10 août.

Rapport sur le concours d'histoire. — *Académie de Besançon*, séance publique du 25 août.

1876.

Réponse au discours de réception de M. Louis Mercier (en vers). — *Académie de Besançon*, séance publique du 31 juillet.

1877.

Discours au mariage de M. Josseran Raguet de Brancion de Liman avec Mlle Céline Verschneider. — In-12, 7 p. (mars).

Cercle catholique paroissial de Saint-Jean. Rapport lu à la séance d'inauguration du nouveau local du cercle, le 15 juillet. — Besançon, in-8, 16 p.

1878.

Adoration perpétuelle du très saint Sacrement à l'usage du diocèse de Besançon. — Besançon, 1878, in-32, 114 p.

1880.

Les Dames de charité de Besançon. — *Union franc-comtoise* du 17 janvier.

1881.

Discours à la distribution des prix de l'école Saint-Vincent. — *Union franc-comtoise* du 19 août.

1882.

Rapport sur le concours d'éloquence. — *Académie de Besançon*, séance publique du 19 juillet.

Rapport sur la vie de sœur Marie-Agnès de Bauffremont, religieuse de la Visitation de Besançon. — *Académie de Besançon*, séance du 25 novembre.

1883.

Rapport sur le concours d'histoire. — *Académie de Besançon*, séance publique du 19 juillet.

1884.

Rapport sur le concours d'éloquence. — *Académie de Besançon*, séance publique du 24 juillet.

1885.

Rapport sur l'œuvre des écoles libres, fait à la distribution solennelle des prix, le 9 août 1885. — *Union franc-comtoise*, 11 août. Tirage à part, 4 p.

Allocution à la première réunion de l'Association des anciens élèves du petit séminaire d'Ornans (31 août).

Discours aux obsèques de M. le comte de Vaulchier (2 octobre). — *Académie de Besançon*, 1885.

1886.

Le myosotis (pièce de vers). — Collège Saint-François-Xavier, 3 août.

Rapport sur l'œuvre des écoles libres de Besançon, fait le 15 août à la distribution solennelle des prix. — Besançon, Jacquin, in-8, 6 p.

Notices sur les évêques Rameaux, Cart, Cuenot, Doney, Mabile, Chevalier, Légain, les prélats romains Bastide et Gaume et sur divers ecclésiastiques. — Séminaire d'Ornans, 31 août.

1887.

Rapport lu à la réunion annuelle des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes (20 mars). — *Union franc-comtoise*, 24 mars.

Rapport sur le concours d'histoire, séance publique du 28 juillet. — *Académie de Besançon*, 1887.

Souvenirs d'un vieux catho.... sur les origines du Collège catholique. Complainte (sur un air connu). — Collège Saint-François-Xavier, 1er août.

Rapport sur l'œuvre des écoles libres de Besançon à la distribution solennelle des prix le 8 août 1887. — (S. nom d'imprimeur) 7 p.

Etude historique sur les origines du séminaire d'Ornans et sur divers anciens élèves (les généraux Vernier de Byans et Tripard, Tripard (conseiller), Corbet (médecin). — Séminaire d'Ornans, 6 septembre.

Notice sur l'abbé Pioche (lue le 19 janvier 1888). — *Académie de Besançon*, 1887.

1888.

Allocution à l'inauguration d'une école libre de filles à Pesmes (17 mai). — *Franche-Comté* du 23 mai.

Soyons jeunes toujours, pièce de vers lue à la mémoire des anciens élèves du collège Saint-François-Xavier (31 juillet).

Notice sur les abbés Martin, E. Marmier, le P. Gury, l'abbé Richard. — Séminaire d'Ornans, 4 septembre.

1889.

Rapport sur l'instruction publique depuis 1789. — Dans le *Compte rendu des travaux de l'assemblée provinciale de Franche-Comté*, tenue à Besançon les 10, 11 et 12 mai.

Notices sur les professeurs et élèves de l'ancien séminaire d'Ornans (Léon Lambert, Irénée Foblant, Xavier Nicod, Théodore Grosjean, Joseph Chopard). — Séminaire d'Ornans, 3 septembre.

1890.

L'abbé Gainet. Examen du livre de M. Jules Simon, etc. — Œuvres pastorales et oratoires de Mgr Besson, 4e série. — *Annales franc-comtoises*, janvier-février (Comptes rendus).

Mgr Besson franc-comtois. — Stances pour l'érection du monument élevé à sa mémoire le 29 juillet au collège Saint-François-Xavier, à Besançon. — Besançon, P. Jacquin, 3 p.

Notices nécrologiques. Souvenirs autobiographiques. — Séminaire d'Ornans, 3 septembre.

Mgr Bigandet. La mission de Birmanie. — *Annales franc-comtoises*, novembre-décembre.

Notice sur l'abbé Gainet. — *Académie de Besançon*, 1890.

Manuel de l'Association des Dames de charité de Besançon (anonyme). — Besançon, P. Jacquin, in-18, 31 p.

1891.

Notice sur M. Kornprobst. — *Académie de Besançon*, 18 juin.

Notices nécrologiques sur les abbés Didier, Boissenin, Griffon, sur l'ingénieur Kornprobst. — Séminaire d'Ornans, 7 août.

1892.

L'abbé Loye. Histoire de la baronnie de Belvoir. — *Annales franc-comtoises*, mai-juin (Compte rendu).

Mon testament. — Discours à la réunion des anciens élèves du collège Saint-François-Xavier, 26 juillet.

Les origines du séminaire de Marnay. — Séminaire de Marnay, 9 août.

L'abbé Calhiat, La Mère Thouret. L'abbé Delfour, La Bible dans Racine. — *Annales franc-comtoises*, novembre-décembre (Compte rendu).

Notice sur Mgr Jacquenet. — *Académie de Besançon*, 1892.

1893.

Notice sur Mgr Ducellier. — *Académie de Besançon*, 1893.

L'abbé Brune, Histoire de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit. — *Annales franc-comtoises*, mars-avril (Compte rendu). — L'abbé Busson, Instructions et conseils aux filles domestiques. — *Annales franc-comtoises*, mai-juin (Comptes rendus).

Rapport sur l'élection du pensionnaire Suard. — *Académie de Besançon*, 28 juillet.

Notices nécrologiques. Joseph Ducat, Henri Ducat, J.-B. Brieux, J. F. Rigaud. — Séminaire de Marnay, 7 août.

Souvenirs et aveux, pièce de vers. — Séminaire de Marnay, 7 août.

Notice sur l'abbé Saunois. — *Académie de Besançon*, 1893.

Notices nécrologiques (Mgr Ducellier, Xavier Marmier, etc.). — Séminaire d'Ornans, 19 octobre.

1894.

Notice sur Mgr Bigandet. — *Academie de Besançon*, 1894. — Autre notice plus développée sous ce titre : Un missionnaire franc-comtois : Mgr Bigandet, dans la *Semaine religieuse*. — Tirage à part, 16 p.

Mgr Bigandet, souvenirs de collège. — Séminaire de Marnay, 7 août.

Notices nécrologiques (l'abbé Chaboz, le P. Grandjacquet, Mgr Bigandet). — Séminaire d'Ornans, 8 août.

1895.

Notices nécrologiques. Histoire du livre. — Séminaire de Marnay, 30 juillet.

Notices nécrologiques. Histoire de l'éclairage public et particulier. — Séminaire de Marnay, 31 juillet.

1896.

G. de Beauséjour, Pesmes et ses environs. — *Annales franc-comtoises*, janvier-février (Compte rendu).

Toast à M. Brunetière (2 février). — Dans la brochure *La Renaissance de l'idéalisme* (Paris, 1896, in-16, p. XXXI-XXXIII).

Notice sur F. Champin. — *Académie de Besançon*, 25 février.

Rapport sur l'élection du pensionnaire Suard (9 juillet).

Histoire des pèlerinages. — Séminaire de Marnay, 10 août.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'ambulance d'Ornans. — Séminaire d'Ornans, 11 août.

1897.

Notices nécrologiques. — Histoire de la musique d'Ornans. — Séminaire d'Ornans, 30 juin.

L'amitié chrétienne. — Séminaire de Marnay, 9 août.

L'abbé Elie Perrin, L'Evangile et le temps présent. — *Annales franc-comtoises*, novembre-décembre (Compte rendu).

1898.

Réponses aux discours de réception de L. Peyen et du docteur Ledoux. — *Académie de Besançon* (27 janvier).

Communication sur les fouilles de Chambornay-lez-Bellevaux. — *Société d'émulation du Doubs*, 12 février.

Discours prononcé aux funérailles de M. Alfred Ducat. — *Académie de Besançon*, 21 mars.

Le clergé de la vallée d'Ornans aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. — Séminaire d'Ornans, 29 juin.

Souvenirs du séminaire. — Séminaire de Marnay, 10 août.

1899.

La confrérie de Saint-Vernier et les vignerons du val d'Ornans. — Séminaire d'Ornans, 14 juin.

La réforme de l'orthographe. — Séminaire de Marnay, 8 août.

1900.

Les anciens élèves du séminaire d'Ornans. — Séminaire d'Ornans, 27 juin.

Allocution sur Emmanuel Ballyet. — Séminaire de Marnay, 7 août (V. *Semaine religieuse* du 1er septembre).

Le Père Besson au Collège catholique. — Pièce de vers lue aux fêtes du cinquantenaire, 3 décembre.

1901.

Rapport sur le concours pour le prix Marmier. — *Académie de Besançon*, séance publique du 31 janvier.

Notice nécrologique sur l'abbé Bourgoin. Annales du petit séminaire d'Ornans (1863-1874). — Séminaire d'Ornans, 19 juin 1901.

François Gauthier et les noëls bisontins. — Séminaire de Marnay, 6 août.

1902.

Notice autobiographique. Toast au banquet. — Séminaire d'Ornans, 11 juin.

Guide du visiteur à la cathédrale (signé J. M. S.). — Besançon, H. Bossanne, in-18, 31 p.

1903.

Une année de l'abbé Élie Perrin à Rome (1887-1888). — Séminaire d'Ornans, 24 juin.

LE

CARDINAL DE ROHAN-CHABOT

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

Par M. le marquis DE VAULCHIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance du 21 avril 1904)

Un prélat ancien régime au XIXe siècle, tel est le titre, Messieurs, attribué par notre spirituel correspondant, M. Charles Baille, à une étude, aussi intéressante que complète, sur notre ancien archevêque, le cardinal de Rohan-Chabot. L'auteur n'a épargné aucune peine, aucune recherche pour creuser son sujet ; aussi la prétention qu'émet l'introduction de son livre, de présenter un portrait du prélat qui sera vivant et, par conséquent, vrai, semble-t-elle bien près d'être justifiée. L'ouvrage, orné de plusieurs portraits aussi élégants qu'intéressants, écrit en un style simple, parfois relevé de remarques piquantes empruntées à la vieille gaieté gauloise, jouira sans doute d'un succès mérité.

Désirant ne négliger aucune justification et aucun détail, M. Baille s'est longuement étendu sur la naissance illustre des Rohan et sur les causes qui entèrent les Chabot sur les Rohan. Nous nous bornerons à fixer brève-

ment ces deux points indispensables à la connaissance des origines de notre archevêque.

Le duc Henri de Rohan, le puissant chef civil et militaire des protestants, avait épousé Marguerite de Béthune-Sully, fille de l'immortel ministre du roi Henri IV. Une fille, Marguerite de Rohan, fut le seul fruit légitime de ce mariage ; du moins le duc Henri ne parut pas en avoir reconnu d'autres, ni s'être jamais inquiété d'un enfant qui fut baptisé sous le nom de Tancrède et dont la duchesse sa femme était accouchée, en 1630, à Paris, tandis qu'il se trouvait interné à Venise. Beaucoup de gentilshommes, de seigneurs même, reconnurent Tancrède pour légitime ; la duchesse sa mère employa les derniers efforts pour l'affirmer tel, mais, en 1646, un arrêt du parlement défendit à Tancrède de prendre le nom et les armes de la maison de Rohan. Les troubles de la Fronde ravivèrent ce procès qui ne fut terminé que par la mort du pauvre Tancrède. Il avait pris parti pour les frondeurs et fut tué près de Vincennes en 1649.

Il ne restait donc comme descendance du puissant duc Henri de Rohan que sa fille Marguerite, personne accomplie dans sa beauté, sa haute naissance et les rares qualités de son esprit. La Grande Mademoiselle, nièce du roi Louis XIII, celle-là même qui, pendant la Fronde, fit tirer le canon contre les troupes de son cousin Louis XIV, disait de Marguerite de Rohan : « Elle avait toujours vécu dans « la réputation d'une vertu non pareille. »

Le duc Henri, son père, avait demandé dès 1633 que le roi Louis XIII continuât à sa fille l'honneur de sa duché-pairie. Il disait formellement dans sa requête, et sans faire la moindre allusion à Tancrède : « Dieu ne m'a donné « qu'une fille. » Aussi fut-ce sous les auspices du roi, et honoré de sa signature, que fut célébré en 1645 le contrat de mariage de la fière Marguerite de Rohan avec un cadet de la maison de Chabot, d'une haute naissance mais sans

fortune et sans état. « Avons permis et permettons, disait « le brevet royal, à notre cousin de Chabot, futur époux « de notre cousine de Rohan, de faire revivre en sa faveur, « et par considération de l'alliance où il entre, la duché- « pairie de Rohan, éteinte par la mort de notre cousin le « duc Henri de Rohan. » La branche de Rohan-Chabot était fondée et devait donner, près de deux cents ans après, un pieux archevêque à la Franche-Comté.

Dans son introduction, notre consciencieux correspondant s'attache ardemment à détruire une légende quelque peu gauloise, mais fort accréditée, sur les causes qui désignèrent le premier des Rohan-Chabot à la préférence de la fière Marguerite de Rohan. Celle-ci, dansant la pavane avec M. de Chabot, aurait malencontreusement laissé échapper un souffle léger que M. Baille nomme modestement un *lapsus*, qui n'était sans doute ni *linguæ* ni *calami*, couvrant la belle danseuse d'une confusion que Chabot, pour épargner sa rougeur, aurait immédiatement prise à son compte; la reconnaissance de Marguerite de Rohan aurait décidé son cœur à pencher du côté d'un aussi empressé soupirant. M. Baille est si affirmatif dans ses dénégations qu'il faudra peut-être le croire, et je le regrette presque. Tallemant des Réaux et le poète Scarron qui seuls, dit-il, parlent de ce malheureux soupir, étaient assez contemporains pour connaitre de faits aussi légers. Le résultat en fut durable, et pourquoi non ? Petites causes, grands effets.

M. Baille consacre quelques pages à ceux des Rohan qui, ne descendant pas du duc Henri, conservèrent le seul nom de Rohan jusqu'après la révolution française. Ils furent naturalisés Autrichiens en 1808 et mènent encore en ce pays une vie seigneuriale, mais ils ne sont plus Français. Ils parurent officiellement, et pour la dernière fois, en France, aux obsèques du duc de Bourbon, père du duc d'Enghien, le dernier des Condé, qu'une modeste phrase de sept mots

déclare s'être suicidé. Ce point est au moins douteux, car l'infortuné duc de Bourbon fut *trouvé* pendu. Je n'ai certainement pas étudié la question, restée fort obscure, avec autant de soin que notre laborieux correspondant ; cependant je crois pouvoir affirmer à ce sujet : quand un Bourbon est assez peu chrétien pour vouloir se débarrasser de la vie, il se fait sauter la cervelle, ou se passe son épée au travers du corps ; mais se pendre? Allons donc !

Nous voici arrivés, Messieurs, à celui des Rohan-Chabot qui doit intéresser le plus notre Franche-Comté, à son futur archevêque, Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, cardinal au titre de la Trinité des Monts, né à Paris en 1788. Son père portait alors le titre de prince de Léon et avait pour femme une fille du duc de Montmorency. Mariée à quatorze ans, elle était alors presque une enfant et M. Baille attribue à cette précoce maternité le charme un peu frêle qui distingua toujours notre premier pasteur. Il a peut-être raison. Les règles posées par la nature, c'est-à-dire par Dieu son souverain Maître, s'affirment assez généralement, et, dans le froid climat des Gaules, les femmes, fussent-elles Montmorency, ne mûrissent point aussi vite. Quoi qu'il en puisse être, le jeune Auguste de Rohan-Chabot ne vit son enfance entourée que de crises et de violences. Ses plus proches parents n'étaient même pas d'accord sur les événements émouvants et terribles au seuil desquels il entra dans ce monde. Le prince de Léon son père, fort lié avec le comte d'Artois, ne se fiait guère à la jeune liberté qui grisait alors l'enthousiasme de beaucoup d'esprits généreux. Il suivit ce prince en émigration dès le lendemain du 14 juillet, et le jeune Auguste ne connut sa patrie que bien des années après.

M. Baille établit ici une distinction, négligée par la plupart des historiens, mais pourtant juste et impartiale, entre les émigrés de la première heure, dont nulle con-

trainte ne força l'émigration et auxquels le roi Louis XVI tenta même de l'interdire, et ceux que la fureur des jacqueries provinciales et les délations journalières éloignèrent seules de la patrie. Le prince de Léon fut malheureusement dans les premiers et le futur prélat passa sa jeunesse en Piémont, en Belgique, en Hollande et dans mille autres lieux. Le prince de Léon combattit vaillamment à Valmy contre l'armée française de Dumouriez, demeura plusieurs années en Angleterre, assista avec le comte d'Artois à l'expédition de l'île d'Yeu qui resta sans utilité pour les Vendéens que l'on prétendait secourir, et ne crut la partie perdue que quand les coalisés furent définitivement rompus et dispersés par le génie de Masséna à la bataille de Zurich ; mais tout cela ne pouvait intéresser puissamment Auguste de Rohan-Chabot. Tout au plus en conserva-t-il une nuance de tristesse qu'il ne perdit jamais. Il rentra donc avec son père en France et sous un faux nom, car, quoique les fureurs sanguinaires de la Convention fussent alors assagies, les lois sanglantes de cette féroce assemblée n'étaient point encore rapportées. L'épée, ou plutôt la guillotine, de Damoclès menaçait toujours la tête des émigrés. Une lettre du prince de Léon place sous nos yeux, d'une curieuse façon, les sentiments des émigrés enfin rentrés dans leur patrie et enivrés du plaisir de se retrouver à Paris. « Je suis enchanté, dit-il, des spec-« tacles, des fêtes journalières de Paris. J'arrange petit à « petit une très petite maison qui est très jolie. Personne « n'a plus de fortune, mais tout le monde a de jolies mai-« sons bien meublées, et généralement on fait bonne « chère. » Puis vient l'énumération complaisante des lieux de plaisir où l'on se retrouve : Idalie, Tortoni, Frascati, parties de plaisir à Neuilly, à la Muette, à Passy, etc. Ces puérils gens de cour ne semblent plus se souvenir de la mort du duc de la Rochefoucault, beau-frère du prince de Léon, massacré par la populace de Paris en 1792, et de celle

du comte de Chabot son frère, assassiné par les piques des septembriseurs. Pansard l'a bien dit dans sa comédie du *Lion amoureux :*

Toujours légers! La mort ne peut les rendre graves.

Au lendemain du 18 brumaire, le premier consul Bonaparte avait tenté d'entrer dans la voie de la clémence et de la réconciliation de tous les Français et de permettre aux émigrés de rentrer petit à petit ; mais la position particulière au prince de Léon, qui avait longtemps appartenu à la maison militaire des Princes, amena promptement son incarcération au Temple, d'où il ne sortit qu'en recourant à l'immonde Fouché qui, toujours traître à double face, ménageait les grands seigneurs en pensant à leur revanche possible. Étroitement surveillé par la police, le prince de Léon ne recouvra ses droits de citoyen français et l'amnistie complète de son émigration qu'en 1803. Il n'est donc pas étonnant que l'éducation du jeune Auguste de Rohan-Chabot ait été fort compromise par une enfance et une adolescence aussi tourmentées. Quelques précepteurs ramassés un peu au hasard en firent tous les frais ; la pieuse et naturelle beauté de son âme compléta seule le développement d'un cœur destiné plus tard à battre sous la *cappa* rouge du cardinal. Les splendeurs de l'empire nouveau, les foudroyants succès de nos armées, les grandes réparations déjà opérées par le Consulat, avaient quelque peu modifié le point de vue auquel s'étaient constamment placés les Rohan tant qu'ils avaient exclusivement respiré l'atmosphère honorable, mais un peu rétrécie, de l'émigration. « On ne tardait pas à comprendre, dit à « ce sujet M. Baille, que la Révolution, en mettant chacun « à la place que lui valaient son intelligence et son mérite, « avait changé le monde. » Ici l'ardeur libérale de notre correspondant lui fait, je crois, dépasser le but. Je ne vois pas en effet quel mérite transcendant la Révolution put dé-

couvrir chez le double traître, oratorien défroqué, que fut Fouché, ni quelle intelligence décela un maréchal de France aussi borné que Lefebvre.

En tous cas, les Rohan se tenaient à l'écart, heureux de marier, en 1808, le futur cardinal, alors âgé de vingt ans, à Mlle de Sérent, charmante jeune femme à laquelle l'attachaient déjà des fiançailles qui remontaient à l'époque où la fiancée n'était âgée que de douze ans. Le portrait que dessine M. Baille de cette jeune princesse est si gracieux que je vous demande la permission, Messieurs, de le reproduire.

« La jeune princesse était loin d'être jolie : le front légè-
« rement proéminent, mais couronné d'admirables che-
« veux blonds, les joues aux pommettes un peu fortes, la
« bouche large avec les dents en saillie et le menton en
« retrait. Mais tout cela était éclairé par de magnifiques
« yeux noirs où semblait transpirer son âme ; un sourire
« de la plus pure séduction, une voix dont l'exquise har-
« monie était une caresse. Dans sa démarche de déesse et
« jusque dans le moindre geste de ses belles et nobles
« mains, une grâce de souplesse indicible. La simplicité
« même et cependant, en tout son être, un air de souveraine
« qui la faisait planer sur les autres femmes. De l'esprit le
« plus personnel et qui ne savait emprunter que du
« charme à une solide instruction ; d'une bonté sans bor-
« nes, désireuse de plaire sans paraître le chercher ; d'un
« empressement à servir, au point de convaincre ceux à
« qui elle se dévouait qu'elle était toute et uniquement à
« eux et restait leur obligée. Tout manquait à chacun par
« son absence, tout semblait renaître et était en fête
« quand elle réapparaissait. Elle était l'âme de la maison
« de Rohan et y était adorée. En somme, cette femme
« sans beauté était une enchanteresse. » On peut facile-
ment supposer, Messieurs, qu'Auguste de Rohan-Chabot
devait porter à sa compagne les mêmes sentiments qu'elle

éveillait si naturellement dans la maison de Rohan, et qu'à ce moment il fût plus éloigné que jamais de l'épiscopat et du diocèse de Besançon. La Providence divine se disposait pourtant à le remettre sévèrement dans la voie qui lui était destinée.

Le jeune couple accomplit en Italie son premier voyage. Fidèle aux anciennes traditions, vraiment nobles, qui enseignaient le dévouement aux humiliés et aux déchus, ils s'arrêtèrent à Coppet, où Mme de Staël, haïe et parfois insultée par Napoléon, réfléchissait tristement à sa grandeur et à sa popularité disparues. A Savone, ils se prosternèrent aux pieds du doux Pie VII que n'environnait plus la gloire du sacre. Ils rentrèrent promptement à Paris, où Auguste de Rohan-Chabot rendait charitablement de fréquentes visites à Jules de Polignac expiant, dans le donjon de Vincennes, la part qu'il avait pu prendre aux projets et complots de l'indomptable Cadoudal.

L'empereur désirant alors, et fort vivement, jeter sur sa cour un peu nouvelle le lustre des anciens noms français, voulut conquérir ce résultat comme il enlevait à la baïonnette les hauteurs de Pratzen à la bataille d'Austerlitz. Il envoya donc en 1805, et sans s'inquiéter du bon plaisir des intéressés, trente-six nominations de chambellan, les choisissant parmi les plus grands noms de France. Maret, duc de Bassano, grand chambellan, en dressa la liste et fournit les renseignements. Voici ceux qui regardent Auguste de Rohan-Chabot : « Auguste de « Chabot, âgé de vingt-trois ans, fils du prince de Léon, « jeune homme d'une fort bonne conduite, dévot, ayant « épousé Mlle de Sérent. Son père, le prince de Léon, pre- « mier baron des États de Bretagne, est actuellement le « chef des mécontents de cette province. »

Le brevet de chambellan n'en fut pas moins envoyé et accepté, sans plaisir, surtout de la part de la charmante Mme Auguste de Rohan, dont le père et le grand-père,

MM. de Sérent, avaient tous deux été tués en Vendée. Mais on eut peur du maître, et les Rohan renoncèrent à protester.

Ici se placerait bien opportunément une anecdote rapportée dans les mémoires de l'abbé Perrin, longtemps vicaire général de ce diocèse et toujours attaché de cœur et de sentiments au cardinal de Rohan, Le respectable grand vicaire justifierait ainsi, plus qu'amplement, le qualificatif de dévot attribué au cardinal dans les appréciations du duc de Bassano. Auguste de Rohan-Chabot accomplissait son service de semaine auprès de l'empereur qu'il avait accompagné au Théâtre-Français, où Talma jouait le rôle de Néron dans le IIIe acte de *Britannicus*. L'empereur, transporté par son émotion, aurait saisi la main de son chambellan qui en aurait laissé tomber un chapelet.

Mais M. Baille ne veut point entendre parler de ce curieux récit. L'abbé Perrin convient qu'il ne tient pas le fait du cardinal lui-même. C'est possible ; on ne se vante guère de pareilles histoires. Puis, un chambellan récitant le chapelet au spectacle lui semble d'une édification trop enfantine ; j'ai pourtant connu de respectables douairières qui menaient, par devoir, leurs filles dans le monde et, faisant tapisserie, récitaient tout doucement leurs prières du soir, y compris le chapelet, tandis que leurs filles tourbillonnaient élégamment aux bras de leurs danseurs. Puis, ajoute M. Baille, l'invraisemblance de cette scène est criante. Eh ! Messieurs,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Du reste, tout cela n'est peut-être qu'une pieuse fiction en l'honneur de la dévotion du cardinal. Je le regretterais, car c'est une jolie légende.

Entre temps, Fernand de Rohan-Chabot, frère cadet d'Auguste, avait, en compagnie de vingt autres jeu-

nes gens de la haute aristocratie, été bombardé malgré lui sous-lieutenant au 4e cuirassiers par l'empereur, qui avait l'art d'employer tout le monde, de gré ou de force. Fernand ne se montra pas moins brave cuirassier qu'Auguste ne fut plus tard pieux prince de l'Église, et atteignit Moscou, en 1812, lardé de dix coups de lance et décoré de la main de l'empereur. Ce grand homme se trompa pourtant en voulant créer comte de l'Empire notre futur archevêque. Il lui eût été agréable que toute distinction nobiliaire datât de son règne. Il ne réfléchit pas au peu de prestige qu'un pareil titre pouvait exercer sur un grand seigneur. Auguste de Rohan-Chabot négligea, volontairement sans doute, de poursuivre au Sénat l'enregistrement de ce nouveau titre et dut ainsi se passer d'un comté de l'Empire.

Il fit, en 1812, un nouveau voyage avec sa charmante femme. Avant de se mettre en route, tous deux allèrent vénérer encore la royauté captive du pape Pie VII, transféré à Fontainebleau par la tyrannie impériale. Ils visitèrent Rome, d'où la célèbre Mme Récamier écrivit à propos de notre Rohan-Chabot: « M. de Chabot était chambellan « de l'empereur. Il était dans toute la fleur de la jeunesse « et avait, en dépit d'une nuance de fatuité, la plus char- « mante, la plus délicate, je dirai presque la plus virginale « figure qui se pût voir. Sa tournure était parfaitement « élégante ; il était pâle et sa voix avait une grande dou- « ceur. »

Notre gracieux couple fut reçu à Naples, et avec une grande distinction, par le roi Murat et sa femme, Caroline Bonaparte; mais les malheurs de la patrie les y ramenèrent promptement. L'étoile impériale avait pâli. Aussi Auguste de Rohan-Chabot se montra-t-il courtisan empressé de Marie-Louise et redoubla-t-il les hommages qu'il n'avait pas cessé, depuis le divorce, de rendre à la pauvre impératrice Joséphine, tristement reléguée alors à la Mal-

maison. Cette souveraine déchue disait de lui : « M. de Chabot « a le sentiment inné de tout ce qui est noble et bien. »

La première Restauration replaça les Rohan dans la position qu'ils occupaient avant le Révolution. Le prince de Léon, devenu duc de Rohan par la mort de son père, fut premier gentilhomme de la chambre du roi, et son fils Auguste, notre futur archevêque, devenu à son tour prince de Léon, sous-lieutenant aux chevau-légers de la maison du roi, grade assimilé à celui de major dans la garde et de lieutenant-colonel dans la ligne, avancement bien rapide pour un homme qui n'avait pas servi, et bien exaspérant pour les vieux chevronnés, criblés de blessures reçues autour de toutes les capitales de l'Europe ; mais, d'une part, dans les troupes privilégiées qu'on appelait la maison du roi, les simples soldats étaient tous officiers ; et, de l'autre, beaucoup de royalistes, les anciens émigrés surtout, ne voulaient pas voir ni admettre que les vingt-cinq années écoulées depuis 1789 eussent apporté quelque changement aux mœurs et aux idées de la majorité des Français. En tous cas, la voie ouverte à Auguste de Rohan-Chabot semblait semée d'àvance de fleurs et d'honneurs. Il ne fut pourtant jamais plus près de la couronne d'épines que lui tressait la divine Providence.

En effet, le 9 janvier 1815, l'épouse charmante du gracieux chevau-léger, complétant la toilette qu'elle devait porter à un dîner chez le duc d'Orléans, plus tard Louis-Philippe, s'approcha de la cheminée de façon à mettre le feu aux dentelles de sa robe. Les flammes s'élevèrent aussitôt bien au-dessus de sa noble tête et tout son corps ne fut bientôt plus qu'une plaie. Conservant jusqu'au bout sa connaissance, sa liberté d'esprit, sa pieuse résignation, elle expirait le lendemain matin.

J'ai pris la liberté, Messieurs, d'emprunter à M. Baille les quelques gracieuses lignes qu'il a consacrées à la fiancée du brillant chambellan. Laissez-moi, pour clore le tableau, vous

lire l'épitaphe gravée, sept ans après, sur la tombe de cette aimable femme : « Ici repose la dépouille mortelle d'Ar-
« mandine-Marie-Georgine de Sérent, princesse de Léon,
« enlevée par les flammes à deux familles dont elle était
« le lien et le charme par la perfection de son caractère ;
« à la société dont elle était l'ornement et l'exemple par
« son esprit et ses vertus ; à la religion qu'elle faisait ai-
« mer par sa charité, sa douceur et sa bonté ; aux mal-
« heureux dont elle était l'appui et, plus encore, la conso-
« lation. »

Il était heureux pour Auguste de Rohan-Chabot qu'il justifiât, par sa piété, le signalement moral qu'en avait donné le duc de Bassano. Sans piété, quel époux supporterait un semblable déchirement ?.... Mais Auguste de Rohan était pieux.... et les voies de Dieu nous restent toujours impénétrables.

Le foudroyant retour de l'île d'Elbe interrompit brusquement un deuil si légitime. Le duc de Rohan et son fils Auguste reconduisirent Louis XVIII jusqu'à Abbeville, d'où le duc partit pour Londres, où l'appelait une mission royale, et Auguste pour la Vendée où le duc de Bourbon devait, paraît-il, essayer un soulèvement. Ce triste Condé ne sut que s'embarquer pour l'Espagne d'où il écrivit qu'un ange du ciel n'aurait pu faire davantage. Qu'en savait-il? Il y ressemblait si peu!

Auguste de Rohan reprit donc la mer, rejoignit la duchesse, puis le duc d'Angoulême, et rendit à ces princes infortunés les services qui pouvaient incomber à un de leurs plus fidèles serviteurs.

M. Baille consacre ici plusieurs de ses plus intéressantes pages à l'appréciation, parfois sévère, mais toujours juste, presque toujours du moins, de la Restauration, de l'effet produit sur la France par ce gouvernement de principes si opposés à ceux du glorieux mais tyrannique empire. Il s'étend surtout fort longuement sur les salons les plus in-

fluents de la capitale, sur les tendances, souvent fâcheuses, qu'ils imprimèrent aux divers ministères et à l'opinion publique. Ses appréciations, parfois teintées d'un libéralisme un peu trop fougueux, sont en général justes et frappées au coin du bon sens, mais il est bien sévère pour le gouvernement d'alors, souvent placé, par les circonstances et les personnes, dans toutes sortes de dilemmes également fâcheux. Si l'armée prit en haine un gouvernement qui fit succéder la paix fertile et indispensable à la guerre perpétuelle, mais sans doute glorieuse ; si tant d'officiers placés à la demi-solde devinrent d'irréconciliables opposants, ce ne fut pas entièrement la faute du roi. L'empereur avait laissé debout des cadres d'officiers pour un million d'hommes. Il était difficile de les utiliser tous, l'armée française se trouvant réduite à 250,000 hommes, chiffre imposé par l'ennemi enfin triomphant, et par la pauvreté résultant des dettes immenses accumulées par vingt-cinq années de guerres et de révolutions, et que le gouvernement réussit à payer, en alourdissant encore notre crédit. D'autre part, si bien des émigrés, ou des royalistes sans passé militaire suffisant, profitèrent d'avancements immérités, il était parfois bien difficile d'écarter sans ingratitude des serviteurs de la cause royaliste gravement atteints dans leurs familles et dans leurs biens, et sur lesquels la Révolution avait passé souvent comme un cylindre de fer. Bref, la position du gouvernement était assez ardue pour présenter de nombreuses circonstances atténuantes aux fautes qu'il put parfois commettre.

Mais tout ceci ne se rapporte qu'indirectement à notre archevêque futur, qui perdit son père en 1816 et devint, de ce chef, duc de Rohan et pair de France. Il prit séance à la Chambre des pairs, en grande pompe, le 19 novembre 1816, conformément à l'étiquette d'usage, dont M. Baille nous donne la description la plus exacte et la plus détaillée. Notre distingué correspondant ne met guère moins d'ardeur

à démontrer ici qu'en France « la noblesse est plus res-
« ponsable que la royauté du triomphe du pouvoir absolu,
« qui a été un irréparable malheur pour la monarchie, à
« qui il n'a imposé nul contrôle, mais qu'il a laissée sans
« appui, de telle sorte qu'elle a pu s'écrouler en une nuit ;
« pour le pays qu'il a rendu pour des siècles incapable
« des mœurs de la liberté. » Tout ceci est incontestable, s'il ne s'agit que des pairs de France et des familles de cour, toujours affamées de pensions, de charges de cour, de faveurs de toutes les espèces, de ce qu'on nommait modestement les bienfaits du roi. Il ne me paraît pas que ce soit applicable à la noblesse provinciale, bien plus nombreuse, résidant dans ses pauvres domaines, ne connaissant la cour que par ouï-dire, et ne sortant guère de la province que pour recruter, d'une façon presque inépuisable, les grades subalternes de l'armée.

Cependant le cœur du nouveau duc de Rohan restait voilé du deuil le plus amer et les pompeuses séances de la Chambre des pairs ne parvenaient pas à le rasséréner. Louis XVIII eût désiré voir son cousin de Rohan contracter une nouvelle alliance et lui fit proposer une princesse de Saxe. Le duc aurait répondu avec une pieuse résignation : Priez Dieu d'accroître mon courage et de ne rien diminuer de ma douleur. Il s'installa, vers cette époque, au château de la Roche-Guyon, dans la province de Bretagne, tout en faisant tirer de ses ruines cet admirable château fort de Josselyn, qui était entré chez les Rohan quand le connétable de Clisson avait épousé Anne de Rohan.

Tout en menant, à la Roche-Guyon, la vie fastueuse d'un opulent grand seigneur, tout en y recevant parfois quelques jeunes et séduisantes grandes dames, l'esprit du duc de Rohan, assombri par l'inoubliable perte dont l'avait affligé la Providence, se sentait constamment hanté par les pieux fantômes d'une vocation éventuelle. Aussi

interdisait-il certaines conversations, aussi exigeait-il que certains sujets fussent soumis à des conclusions commandées. Il s'entourait d'esprits aussi brillants que solides et chrétiens : le cardinal de Bausset, Montalembert, Frayssinous, Dupanloup, Lacordaire, Berryer, Gerbet, se succédaient à la Roche-Guyon ; les méditations poétiques et religieuses de Lamartine commençaient l'amitié qui unit ensuite ce doux poète au futur cardinal. Celui-ci cherchait évidemment sa voie, qui devint celle de Dieu.

M. Baille consacre ici quelques pages au mouvement religieux imposé parfois avec une rigueur indiscrète par le gouvernement de la Restauration. Notre correspondant y fait voir la justesse et la profondeur de ses vues sur un sujet qu'il a évidemment étudié avec le soin le plus consciencieux. « Cette campagne de contre-révolution re-« ligieuse, dit-il, eut une première désastreuse consé-« quence : elle fournit des armes aux haines toujours en « éveil de la gauche ; elle l'autorisa à proclamer que la « société civile était menacée de la domination du *parti* « *prêtre*, par où elle était assurée d'affoler l'opinion. » La remarque est vraie, mais n'en est-il pas de même aujourd'hui ?.... Et pourtant il y a bien longtemps qu'aucune contre-révolution religieuse n'a été tentée.

M. Baille est, ici, naturellement amené à parler de cette fameuse *Congrégation*, dont la crainte fit si stupidement trembler les libéraux d'alors. M. Baille les en raille avec justice et esprit. Il ajoute même, au sujet du ministère Villèle, ces flatteuses paroles, dont je vous demande la permission, Messieurs, de prendre acte. « Je crois que, à « aucun moment, M. de Villèle n'a incarné, au pouvoir, « l'esprit de ce qu'on appelait *la Congrégation*. En homme « d'État qu'il était, il déplorait de voir son œuvre de sage « politique et de relèvement national entravée par une « campagne d'énergumènes. »

Il convient, ce me semble, de résumer la question comme

le sage M. Foisset lorsqu'il parle de la politique religieuse de la Restauration : « Il faut le dire puisque cela est vrai, « l'insuccès de tout cela fut énorme: on n'aboutit qu'à « rendre la religion odieuse et impuissante à un point à « peine croyable. Toute pression, même indirecte, exercée « par l'autorité, pour déterminer des manifestations reli- « gieuses d'où la foi est absente, ne fera que rendre le « mal plus intense et plus profond. »

Il faut pourtant convenir, Messieurs, que si le gouvernement d'alors se trompa, si sa façon de gouverner fut parfois maladroite et difficile à supporter, il avait bien quelques excuses. Frappé des ruines qu'accumulait sur la patrie et ses enfants la déchristianisation de la France, commencée par les encyclopédistes et mise au point par le culte de la déesse Raison, il se crut obligé, au nom du salut de la société française, de réagir le plus possible. Il se trompa sans doute maintes fois ; hasardons le mot, il fut souvent maladroit, mais, je le répète, il y avait des excuses.

Du reste, ceci nous éloigne du duc de Rohan qui, soit par justesse d'esprit, soit, comme le pense M. Baille, par souvenir d'un de ses anciens précepteurs, ne se mêla pas de la politique religieuse et militante du gouvernement. Il venait de prendre son parti et, démêlant enfin sa voie, il entrait le 20 mai 1819 au séminaire de Saint-Sulpice, dont les fortes traditions conservaient le ferme esprit ecclésiastique qui fut, de tout temps, l'apanage de notre clergé. L'abbé-duc de Rohan, alors âgé de trente ans, s'assimilait avec un peu de peine la scolastique sulpicienne, mais il y fut aidé par l'abbé Mathieu, dont la main, parfois un peu lourde mais toujours juste, laborieuse et charitable, gouverna pendant tant d'années le diocèse de Besançon. Une liaison toute particulière s'établit aussi entre l'abbé Dupanloup, le futur grand évêque d'Orléans, et l'aimable abbé de Rohan. L'abbé Dupanloup, très affectueusement traité en toutes

rencontres, resta, pour l'abbé de Rohan, le conseil de tous les instants. Les rapports de celui-ci avec Montalembert furent souvent plus laborieux. L'abbé de Rohan, grand seigneur par naissance et par tradition, demeura peut-être trop attaché à un ancien régime que la France ne voulait plus supporter ; Montalembert avait pour mère une Anglaise et reçut de ce côté des préjugés d'atavisme parlementaire et libéral : son puissant esprit ne saisit pas la différence qui séparait l'une de l'autre les sociétés anglaise et française. Il poursuivit jusqu'à la fin de sa vie le fantôme d'une sage liberté, dont ne s'inquiètent guère nos compatriotes, à quelque parti qu'ils appartiennent. La vérité vraie reste peut-être à égale distance de l'abbé de Rohan et de Montalembert, à ce juste milieu si difficile à trouver. Le roi Louis-Philippe essaya de l'acclimater chez nous, mais les caricatures dessinées pendant ce règne font foi du profond mépris où tombait ce pauvre juste milieu.

L'abbé de Rohan avait été appelé, en 1820, à assister aux derniers moments du duc de Berry, si stupidement assassiné par Louvel. Il avait aidé le roi qui ferma lui-même les yeux à son neveu ; il resta le conseiller, parfois seulement écouté, de l'infortunée, imprudente mais follement chevaleresque duchesse de Berry.

Parvenu au diaconat en 1821, l'abbé de Rohan fut ordonné prêtre en 1822 et cette ordination laissa une traînée lumineuse dans le clergé français. Salinis, plus tard archevêque d'Auch ; Mathieu, notre grand cardinal, fidèle au vieux rite bisontin malgré la pression parfois indiscrète de son clergé ; Dupont des Loges, dernier évêque français ayant siégé à Metz, reçurent l'ordination sacerdotale en même temps. L'abbé de Rohan fut aussitôt pourvu de lettres de grand vicaire de Paris et siégea au conseil de l'archevêque. M. Baille trouve évidemment, et avec une certaine raison, que c'était aller un peu vite en besogne pour un jeune prêtre si frais émoulu du séminaire. Il at-

tribue cette hâte aux sentiments particulièrement imbus de fétichisme aristocratique de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Il cite à l'appui de cette opinion un sermon de ce prélat où il assure ses auditeurs de la naissance illustre de la sainte Vierge. Puis il ajoute en note : « M. de « Quélen, très informé en matière généalogique, savait « sans doute que la Mère de Dieu, appartenant à la tribu « de Lévi, avait l'honneur d'être l'alliée des Lévis-Mirepoix. « Dans la chapelle du château de Mirepoix, le tableau du « maître-autel représentait la Vierge dans sa gloire, ayant, « agenouillé à ses pieds, un Lévis en armure. Des lèvres « de la Vierge s'échappait une banderole sur laquelle étaient « gravés ces mots : Relevez-vous, mon cousin. » J'ajouterai même, Messieurs, qu'au noble faubourg, dans ma jeunesse, on racontait facétieusement que, quand un Lévis-Mirepoix récitait l'*Ave Maria*, il ne manquait pas de dire : Je vous salue, Marie, ma cousine, pleine de grâce, etc. Tout ceci est fort drôle. Je suis étonné seulement que Mgr de Quélen, si informé en matière généalogique, ait ignoré que la sainte Vierge, Mère de Dieu, n'appartenait point du tout à la tribu de Lévi qui, fils de Jacob, fut le père de la race sacerdotale des prêtres et des lévites. Dieu, le Père éternel, souverain Seigneur de toutes choses, voulut faire naître son fils unique de la race royale de David et le saint roi descendait, non pas de Lévi, mais de Juda qui, comme Lévi son frère, avait pour père Jacob, d'où sortirent les douze tribus d'Israël. Tout ce qui précède est sans doute plaisant, mais ne peut guère servir de base à des raisonnements pour ou contre l'opportunité des dignités conférées à l'abbé de Rohan. Une grande dame, en 1823, en avait tracé le portrait suivant : « Il avait, dit-elle, « la figure maigre et pâle et, en même temps, un soin et « une coquetterie de sa personne qui semblaient réunir les « honnêtes instincts avec les anciens souvenirs mondains ; « il y avait du fanatique et du fat mélangés dans sa fi-

« gure. » Et tout cela, Messieurs, parce que l'abbé de Rohan avait fait brûler cinq cents volumes de la superbe bibliothèque de la Roche-Guyon. Je n'ai jamais eu l'honneur d'y être reçu, mais, par l'expérience que j'ai pu acquérir sur les bibliothèques des anciens châteaux, je pourrais parier qu'au moins la moitié de ces malheureux volumes contenaient des doctrines jansénistes, péché mignon de la noblesse aux XVIIe et XVIIIe siècles, et que l'autre moitié se composait des pesants tomes de l'ancienne encyclopédie, si délaissés maintenant, mais dont les auteurs furent souvent entachés d'impiété, sinon d'athéisme. Qu'un prêtre se soit refusé à conserver chez lui de pareils ouvrages, cela n'a rien d'extraordinaire. La grande dame qui accusait de fanatisme celui que M. de Marcellus appelait le plus doux et le plus inoffensif des hommes, était protestante et n'admettait probablement que la commode doctrine du libre examen.

M. Baille rend ici à l'abbé de Rohan une justice bien due en affirmant que, tant comme prêtre que comme évêque, il se défendit toujours résolument de la clientèle des dévotes. J'ajoute à cette juste appréciation une anecdote qui la justifie entièrement. Une dévote de notre ville désirait absolument que notre archevêque l'acceptât pour pénitente et persévérait dans cette absurde envie malgré les remarques contradictoires qui lui avaieut été discrètement insinuées. Accédant enfin à son désir, le cardinal lui joua le tour de venir la confesser en grande pompe, précédé du porte croix, escorté d'acolytes avec cierges allumés, du porte-crosse, du porte-bougeoir, etc., etc. Tout cela se rangea en demi cercle autour du confessionnal, où le cardinal pénétra enfin pour remplir les vœux de la rougissante dévote, qui n'eut garde désormais de provoquer à nouveau une semblable mise en scène.

Dès 1823, Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, semble s'être occupé du dessein d'obtenir le chapeau

de cardinal pour l'abbé de Rohan. Celui-ci était alors à Rome, fort en vue et ouvertement protégé par notre ambassadeur, le duc de Montmorency-Laval. Aussi, pendant l'année 1824, de nombreuses lettres furent-elles échangées sur ce sujet entre notre ministre et notre ambassadeur à Rome. D'autre part, le pape Léon XII semblait y tenir et disait à l'abbé de Rohan : « J'ai des vues sur vous. » On considérait donc cette promotion comme certaine, mais, embarrassée d'intrigues sans fin et sans excuses, elle n'aboutit que plusieurs années après que nombre de lettres, communications diplomatiques et extradiplomatiques furent expédiées à ce sujet. Elles ne servent qu'à démontrer les causes minimes, et souvent méprisables, qui régissent les affaires de ce monde sous tous les gouvernements. L'abbé de Rohan désirait sans doute la barrette rouge. Il revint pourtant en France, prenant son parti en galant homme qu'il était, d'une déconvenue qui n'entachait ni sa dignité sacerdotale ni son honneur de Rohan.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que Chateaubriand, qui semble avoir le premier pensé à l'abbé de Rohan pour un chapeau de cardinal, en trace le portrait suivant dans ses *Mémoires d'outre-tombe :* « Quand M. de Rohan fut abbé, « sa pieuse chevelure, passée au fer, avait une élégance « de martyr. » M. Baille nous fait observer ici, avec autant de justesse que de facétie, que ses souvenirs iconographiques les plus lointains n'arrivent pas à lui rappeler les premiers chrétiens, allant au cirque pour y être dévorés par les fauves, coiffés à la Charles X. On peut donc conclure que ce portrait-boutade fut dessiné avec un pinceau trempé dans la bile amère qui gonfla souvent l'auteur si peu charitable du *Génie du christianisme.* Nous avons contemplé dans notre jeunesse une reproduction exacte de cette chevelure si blessante aux yeux de Chateaubriand. Feu l'abbé Bailly, directeur de la maîtrise archiépiscopale,

se faisait tailler les cheveux dans la stricte imitation de la pieuse chevelure passée au fer. Je l'ai souvent admirée dans ma jeunesse et les anciens me disaient qu'elle reproduisait bien exactement la coiffure du cardinal de Rohan. On reproduit ce qu'on peut et suivant ses moyens. Pas plus que M. Baille, je ne trouvais que la tête de l'abbé Bailly, reproduisant celle du cardinal, rappelât un martyrologe quelconque.

Revenons, Messieurs, à des faits plus lugubres et plus importants.

Le roi Louis XVIII, d'habile mémoire, venait de mourir. Ses derniers moments, au point de vue religieux, s'étaient passés à peine convenablement, au dire du prince de Talleyrand, bon juge en pareille matière puisque, évêque d'Autun, mais marié civilement, pourvu de la plénitude du sacerdoce, mais fourbe, scélérat et menteur, il n'ignorait certainement pas le protocole qui règle, convenablement sans doute, les derniers soupirs d'un roi de France. Le comte d'Artois montait sur le trône, enveloppé de la situation, florissante pour la patrie, qu'avait naturellement produite la sagesse de son prédécesseur, et appuyé sur les ressources de la France qu'on croyait alors inépuisables. Aussi le *Constitutionnel*, si hostile à la dynastie légitime, s'écriait lui-même : « Tous les cœurs s'ouvrent à l'espérance ! » M. Baille ajoute un entre-parenthèses aussi triste que vrai. Au sommet de notre mont Rizou, limite qui sépare la Franche-Comté de la Suisse, il trouvait une lourde borne frontière sur laquelle était gravée une belle fleur de lis et la date de 1824, et il s'écriait avec une patriotique douleur : « Je reportai alors mes regards sur ce pauvre « pays de France, me demandant à quel degré de prospé- « rité et de grandeur il serait parvenu, si l'insanité des « partis ne s'était acharnée à faire aboutir cette incompa- « rable aurore de 1824 à la catastrophe de 1830 ! »

Dès l'avènement du nouveau règne, le président du con-

seil des ministres, comte de Villèle, avait porté aux Chambres le projet de loi dit « du milliard des émigrés, » destiné à rassurer les nombreux détenteurs de biens nationaux toujours en défiance contre une revendication possible, à indemniser jusqu'à un certain point les victimes de confiscations arbitraires et à clore ainsi les revendications amères de tous les partis. La loi votée et exécutée, malgré certains amendements qui en amoindrissaient les effets heureux, obtint pourtant un légitime succès, tant au point de vue moral qu'à celui des finances nationales. Mais l'abbé de Rohan, trop jeune sans doute, ou financier trop inexpérimenté, s'applaudit de sa présence à Rome qui le dispensait de discuter à la Chambre des pairs un projet d'une aussi grave conséquence. Rentré en France, il se montra assidu aux séances de la Chambre des pairs et au conseil de l'archevêché de Paris où l'envoyait son titre de grand vicaire. Puis il reprit les réceptions au château de la Roche-Guyon où se réunissaient, comme par le passé, les hommes et les femmes les plus illustres par leur naissance, leur science ou leur sainteté. Enfin, après la chute du ministère Villèle, l'archevêché d'Auch étant devenu vacant, l'abbé de Rohan y fut nommé par l'influence du ministre des affaires étrangères, comte de la Ferronnais, que sa vieille noblesse provinciale mettait à l'abri des intrigues de cour et de leurs influences si souvent néfastes au parti qu'elles prétendaient servir. La nomination du nouvel archevêque fut aussitôt agréée par le pape Léon XII, qui daigna dire que ce choix ne pouvait tomber sur un plus digne sujet. Désigné trois mois après pour l'archevêché de Besançon, l'abbé de Rohan ne parut pas à Auch. Plusieurs litiges, de nuances fort délicates, s'élevaient alors entre les cours de France et de Rome; aussi le sacre de l'abbé de Rohan ne fut-il célébré qu'en 1829 à Notre-Dame de Paris. L'évêque consécrateur fut l'archevêque de Paris, assisté des archevêques de Tours et de Bourges, des

cardinaux Isoard, de Croy et de Latil. Le duc de Bordeaux, considéré à ce moment comme l'espoir de la France, et sa sœur, Mademoiselle, assistaient au sacre, et la première bénédiction du nouveau prélat fut pour l'enfant royal.

Au mois de février 1829, l'archevêque-duc de Rohan entrait enfin dans sa ville archiépiscopale et célébrait sa première messe comtoise au tombeau des saints Ferréol et Ferjeux, apôtres de la province. Il remonta ensuite toute la ville dans sa voiture, cocher et valets de pied portant naturellement la livrée rouge de la maison de Rohan, et le premier valet de chambre à cheval, l'épée au côté, manchettes et jabot de dentelle. Ce dernier renseignement vient de l'abbé Perrin et la remarque, futile en apparence, avait une importance extraordinaire. La ville de Besançon n'a jamais eu grand goût pour le cheval et ceux qui s'en servent ; la livrée voyante lui blessait les yeux. Des cérémonies, qui semblent toutes simples à un duc et pair, sont interprétées avec peu de bienveillance par ceux qui ne les comprennent ni ne les approuvent. L'enthousiasme des royalistes fut bruyant, celui des libéraux, dont Besançon compta toujours un grand nombre, fut des plus retenus. Ce grand seigneur, connu par ses relations amicales avec le prince de Polignac et ce qu'on appelait les ultras ou les pointus, l'extrême droite en un mot, ne disait rien de bon à beaucoup de nos concitoyens. Notre grand séminaire même, de tous temps pépinière d'un excellent clergé diocésain, pieux, austère, un peu gallican et un peu janséniste, trouvait cet étalage trop peu apostolique et estimait que le savoir-vivre tendait facilement à la corruption. L'abbé Perrin, fidèle et tendre secrétaire, me semble résumer avec précision cette entrée, aussi pompeuse que maladroite, lorsqu'il écrit : « On ne comprenait pas, dans « notre simplicité franc-comtoise, qu'on pût être vraiment « bon prêtre, ayant conservé tant d'usage et de savoir-« vivre qu'en avait conservé l'archevêque. » Bref, ce fut un

malheureux début qui laissa derrière lui une longue trace de fâcheux souvenirs, et rendit quelquefois l'administration amère à notre pieux archevêque, si franc, si bon et animé d'intentions si pures. Elles furent toujours suspectes au grand séminaire, que les usages de ce qu'on appelait la bonne compagnie laissèrent toujours hostile. Ces dignes mais rustiques ecclésiastiques n'admettaient pas qu'un archevêque, pour défendre sa porte, fît dire qu'il n'y était pas. Ce mensonge officieux, toléré partout, blessait leur amour de la vérité. Il m'a été raconté qu'un des directeurs du grand séminaire étant venu demander à être reçu par l'archevêque, le laquais de service, paré d'une livrée qui probablement effarouchait déjà le respectable directeur, répondit, un peu brusquement peut-être : Monseigneur est sorti. Par malheur, le visiteur avait aperçu derrière un rideau la silhouette distinguée de son ordinaire. Il crut probablement faire œuvre apostolique en disant assez grossièrement au laquais : « Vous direz à votre maître qu'une « autre fois, quand il sortira, il ait soin d'emporter sa tête « avec lui. »

On ne peut le nier, la désignation de l'abbé-duc de Rohan pour le siège de Besançon avait été, sous ce point de vue du moins, fâcheuse pour lui et pour le diocèse. On ne soupçonnait probablement pas à Paris la rusticité de républicanisme austère de la vieille Franche-Comté et de son excellent clergé. On créa ainsi, entre le premier pasteur et ses administrés, des dissentiments qui ne s'effacèrent jamais complètement. Et pourtant notre archevêque ne se bornait pas à de simples intentions vertueuses. Comme ceux que Dieu créa pour commander, il possédait à un degré éminent le tact qui fait deviner, parmi ceux qui vous entourent, les plus aptes à remplir le mieux telles ou telles fonctions, à occuper telles ou telles places ou situations. Parmi une foule d'exemples de cette précieuse qualité, je citerai, Messieurs, l'abbé Cart qu'il choisit comme

vicaire général et qui fut ensuite si apprécié à l'évêché de Nimes, où la prépondérance des huguenots complique souvent l'administration épiscopale ; l'abbé Griffon, simple vicaire qu'il éleva d'emblée à la cure de Saint-Pierre où, pendant plus de trente ans, il fut le véritable modèle du vrai curé, et qui laissa dans tous les partis le souvenir le plus saint, le plus juste et le plus vénéré ; l'abbé Doney, de mémoire intelligente et tant soit peu agressive, mais qui gouverna avec prudence et fermeté, et pendant de longues années, le diocèse de Montauban ; l'abbé Gousset, théologien habile et profond, mais qui ne s'était guère révélé encore que par l'opposition qu'au grand séminaire il professait contre l'archevêque. Ce dernier s'empressa de le nommer vicaire général. Aussi l'avons-nous vu depuis cardinal, archevêque de Reims, auteur d'un traité de théologie morale qui, appuyé sur saint Alphonse de Liguori, jouit encore de l'entière approbation des moralistes chrétiens.

Mgr de Rohan fut moins heureux dans les embellissements qu'il infligea à sa nouvelle cathédrale. Il souffrit du goût du jour qui, sous les règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, fut parfaitement mauvais. Les Viollet-Leduc et les Duban n'étaient point encore venus enseigner à comprendre l'art du moyen âge. Aussi notre archevêque supprima-t-il à la métropole la chaire gothique où avait prêché le grand évêque de Genève, saint François de Sales, pour la remplacer par la lourde machine que nous voyons encore à Saint-Jean. Aussi fit-il briser les meneaux des cinq grandes fenêtres du chœur de la métropole pour y placer les cinq vitraux que M. Baille flétrit avec justice du nom d'imagerie d'Épinal. Le goût manquait si complètement alors que notre si distingué et si érudit collègue M. Weiss écrivait au sujet de ces vitraux : Ils sont de toute beauté ; mais quand il voulut les faire admirer par répercussion à l'architecte Robelin, celui-ci ne sut que citer Molière en disant :

Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau !

M. Baille nous parle ici de quelques notabilités franc-comtoises qu'il croit avec justice s'être trouvées en parfaite communion d'idées avec Mgr de Rohan. Vous avez bien voulu, Messieurs, me confier ce travail ; je vous demande donc la permission de réfuter, en partie du moins, les quelques lignes consacrées à mon aïeul par notre correspondant auquel je demande pardon de le contredire. Je suis trop jaloux du renom de modération dont j'espère que les Vaulchier jouissent encore, pour laisser passer sans protestation les remarques qui tendraient à amoindrir cette réputation.

« Le marquis de Vaulchier, lisons-nous ici, était moins « un homme politique qu'un homme lige ; de l'étroite inti- « mité du comte d'Artois, il épousait aveuglément les illu- « sions d'ancien régime du prince et avait en cela l'excuse « de son attachement et de sa gratitude. Il n'en avait pas « moins, à la direction générale des postes où le roi s'était « obstiné à le maintenir après la chute du ministère Villèle, « exaspéré le parti libéral, etc. »

Mon aïeul, Messieurs, fut en effet conseiller d'État et directeur général des postes ; il s'y montra constamment le serviteur fidèle de ce ministère d'apaisement social, de relèvement de la patrie, dont M. Baille nous retrace les bienfaits dans des termes dont j'ai demandé la permission de prendre acte il y a quelques instants. Quand le comte de Villèle, cyniquement battu en brèche par une honteuse coalition de l'extrême droite avec la gauche, eut succombé sous les coups de ces frères ennemis, mon aïeul quitta la direction générale des postes et n'y rentra jamais. Je comprends du reste parfaitement ce qui a trompé M. Baille. Le roi Charles X, qui désirait, à tort ou à raison, conserver mon aïeul à portée de sa main, le nomma directeur général des douanes, où le trouva la révolution de juillet. Le roi

avait dit avec son habituelle bonté : Restez là. J'ai des vues sur vous, et *ceci* ne saurait durer. Mais, pourrait-on me dire, direction générale pour direction générale, n'est-ce pas toujours la même chose ? — Pardon, répondrais-je, les directeurs généraux des douanes, des eaux et forêts, des haras, etc., travaillaient sous les ordres du ministère dont ils relevaient. Seul le directeur général des postes travaillait directement avec le souverain, ce qui lui infligeait l'honneur, parfois pénible, de quitter son poste, quand le ministère, pour une raison quelconque, était acculé à une démission.

Je vous réitère, Messieurs, toutes mes excuses pour la légère inconvenance que j'ai commise en parlant si longtemps de ma famille. Cela ne m'arrivera plus et, pour nous dérider, je mettrai en scène le grossier mais vaillant général Marulaz, qui défendit si bien notre ville en 1814 et qui, parfois, fréquentait à l'archevêché. Il y donnait à l'archevêque-duc de vaillants conseils sur la façon d'obtenir des prêtres assermentés la rétractation nécessaire à leur rentrée dans le giron de leur sainte mère l'Église. Il accompagnait ses sages avis d'effroyables jurements dont il pratiquait une habitude trop invétérée. L'ancien chevau-léger de la maison du roi n'en faisait que rire, tout en se gardant bien, vis-à-vis des réfractaires, de se servir d'arguments semblables à ceux des moulinets terribles de la canne du général. Les armes qu'employait ici notre archevêque étaient en général plus puissantes. Sa grâce, sa piété, son éloquence, la bénédiction de Dieu, lui valurent souvent les succès les plus inespérés et dont j'entendis fréquemment célébrer dans ma jeunesse les récits consolants. Mais il ne réussit pas à fléchir Dom Grappin, âgé de quatre-vingt-quatorze ans et chanoine des plus tristes de notre métropole. Ancien bénédictin défroqué, historien, généalogiste à beaux deniers comptants, rimeur beaucoup trop libre, dénonciateur quand la guillotine gouvernait,

il apportait le moins d'honneur possible au parti dont il était le patriarche. Mgr de Rohan se condamna à le voir souvent, à fréquenter sa société (et quelle société!), s'intéressa à ses travaux. Rien ne put vaincre l'obstination de ce dur et peu édifiant vieillard qui mourut en 1833. Le chanoine Denizot, historiographe de notre chapitre, dut douloureusement écrire : « Il est mort sans repentir et sans sacrements (1). »

Cependant, au sage ministère Villèle avait succédé le ministère Martignac, plus libéral, mais n'ayant pas réussi à rallier le centre gauche qui abandonna la proie pour l'ombre et, sur une simple question de procédure et pour plaire à l'extrême gauche, vota contre le ministère, le fit tomber et poussa ainsi, inconsciemment, il faut l'espérer, le gouvernement, ou plutôt le roi, au stupide ministère Polignac, qui consomma la ruine de la royauté. « On ne pou-« vait sacrifier, dit à ce sujet le duc Victor de Broglie, par-

---

(1) La triste note du chanoine Denizot n'est peut-être pas complètement fondée. La voici : « Eh bien ! lui dit (à dom Grappin) le prélat « désolé, vous paraîtrez au jugement de Dieu et j'y serai votre accu-« sateur. — Et moi, répliqua l'impudent vieillard, j'y serai mon défen-« seur. » — Le chanoine Denizot ajoute immédiatement : « Il est *donc* « mort sans repentir et sans sacrements, etc. »

Le mot donc semble indiquer que cette déduction s'impose forcément à M. Denizot et que, des vifs propos échangés entre le cardinal et le chanoine, découle nécessairement la mort impie de dom Grappin. Est-ce bien certain et bien logiquement conclu ?

D'ailleurs, il existe aux archives de notre archevêché un certificat autographe dressé en 1833 par le vicaire général Gousset, depuis cardinal et archevêque de Reims, énonçant formellement que dom Grappin est mort dans la communion des fidèles (*sic*). L'autorité du certificateur et des deux témoins, vicaires à la métropole, l'abbé Caverot, plus tard cardinal et archevêque de Lyon, et l'abbé Nicod que nous avons connu chanoine à Saint-Jean, mérite bien quelque créance et quelque respect. Bref, ce point reste et restera douteux malgré l'affirmation si formelle de M. Ch. Baille. Notre correspondant a évidemment voulu témoigner du peu d'estime qu'il porte à dom Grappin ; il est certain que ce bénédictin défroqué, quoique doyen de notre chapitre et de notre compagnie, n'en méritait aucune.

« lementaire et libéral pourtant impénitent, on ne pouvait « sacrifier plus stupidement le fond des choses à la puéri- « lité de la forme. » Ici M. Baille est fréquemment un peu sévère pour Charles X. Il ne saurait l'être trop pour le nouveau chef du cabinet assez absurdement illuminé pour déclarer à Mgr de Rohan que la politique adoptée par lui était inspirée d'en haut et que rien ne saurait prévaloir contre elle. Il se prenait sans doute pour le prophète Balaam. Sa ressemblance était plus frappante avec le coursier aux longues oreilles qui portait ce prophète.

Pour une petite partie, l'archevêque-duc collabora à la formation de ce ministère. Il y fit entrer notre compatriote Courvoisier comme garde des sceaux. Celui-ci ne s'en souciait guère et n'accepta que fermement résolu à ne supporter aucune mesure pouvant conduire à une violation de la Charte.

Dès le 30 mars 1830, le nouveau président du conseil, prince de Polignac, depuis longtemps lié d'amitié avec notre archevêque, l'avait mis en avant pour le cardinalat. Il donna à ce sujet les ordres les plus hâtifs à notre ambassadeur à Rome, comte de la Ferronnays. Les lenteurs usuelles à la cour de Rome firent longuement traîner ce projet, et quoique le pape Pie VIII fût très favorablement disposé pour notre archevêque, celui-ci ne fut proclamé cardinal de la sainte Église romaine que le 5 juillet 1830. Le nouveau cardinal, en ce succès flatteur, témoigna d'autant de calme qu'il avait montré de résignation quand, en 1823, Chateaubriand avait infructueusement tenté d'obtenir cette grâce. Il voyait toutes choses en prêtre.

La calotte rouge, nommée pompeusement *berettino* par les Italiens, fut apportée, selon l'usage, par un garde-noble. Notre spirituel compatriote l'abbé Besson, plus tard évêque de Nimes, décrit, paraît-il, de son style brillant, les cérémonies qui auraient ébloui Besançon à l'arrivée du garde-noble, les abondantes aumônes qui s'en seraient

suivies, etc. M. Baille semble au contraire avoir acquis la preuve que le garde-noble ne mit jamais le pied dans notre ville et que la calotte rouge fut remise au nouveau cardinal à Paris même.

C'est vraiment dommage.

Le cardinal-duc avait trouvé Paris en grand émoi. Un vent insurrectionnel soufflait de toutes parts. Les Sulpiciens mêmes, auxquels il avait pieusement rendu sa première visite, l'avaient étonné par leur inquiétude au sujet de la situation gouvernementale si féconde en menaces et prévisions sinistres envers le roi, la patrie et la religion. Par malheur, l'assurance niaise de son ami le président du conseil lui parut plus concluante. Il semble ne s'être pas douté qu'un coup d'Etat se préparait. Polignac en méditait un, sans doute révélé d'en haut : il aurait dû savoir ceci. Le coup d'Etat est une mauvaise façon de gouverner. Il faut éviter de s'en servir. Mais, quand on s'y croit acculé, il est nécessaire de pouvoir aller jusqu'au bout et de ne pas compter uniquement sur le concours des pouvoirs supra-sensibles; c'est-à-dire de mettre d'avance sous les armes un nombre suffisamment respectable de soldats. Or Polignac exerçait l'intérim du ministère de la guerre en l'absence du ministre compétent, maréchal de Bourmont, retenu par le brillant débarquement de Sidi-Ferruch et la rapide conquête d'Alger. Polignac ignorait la différence existant entre les effectifs de guerre et ceux de paix. Les états de situation des régiments de la garnison de Paris lui donnaient l'illusion d'un effectif de 30,000 hommes ; il s'en trouvait 8,000!... Quand on joue un trône ou une révolution il faut tâcher de se renseigner. Entre temps, nous parlons du 27 juillet 1830, l'insurrection avait triomphé, le Roi abdiqué et le drapeau blanc disparu. Le cardinal-duc tenta donc de sortir de Paris et de gagner Rambouillet où l'on croyait Charles X provisoirement réfugié. Arrêté par la population à la barrière de Vaugirard, arraché de sa voiture,

injurié, frappé, il vit piller ses bagages, profaner ses vases sacrés et fut lui-même traîné avec son secrétaire à la mairie de Vaugirard où l'un des émeutiers les plus féroces, en paroles, les sauva en les y mettant sous les verrous, car la foule ne parlait de rien moins que de les exécuter immédiatement. Le menaçant bienfaiteur apporta dès le lendemain au cardinal des habits de boucher pour lui-même et son secrétaire. Ils purent donc s'échapper de Vaugirard d'où ils se réfugièrent chez le savant M. Payen, membre de l'Institut. Il appartenait au parti le plus anti-ministériel, mais ne s'en fit pas moins un devoir d'honneur et de délicatesse de cacher notre archevêque pendant une semaine entière à la fin de laquelle, grâce à ses soins, le cardinal-duc put gagner en secret la Belgique. M. Baille accuse ici notre archevêque d'avoir méconnu son devoir strict en allant chercher à l'étranger un refuge que devaient lui interdire les intérêts religieux et moraux de son diocèse. Il a un peu raison. Aussi s'applique-t-il longuement à démontrer la surabondante charité qu'aurait pratiquée envers le cardinal notre éloquent collègue l'évêque d'Orléans, dans son discours de réception à l'Académie de Besançon. Je ne crois pas devoir suivre M. Baille dans tous ses raisonnements et déductions. Qu'il me soit permis, Messieurs, de résumer, peut-être un peu trop militairement, la question. Quels que puissent être les difficultés, ennuis et dangers imposés par la situation qu'on a le devoir d'occuper, la place d'un capitaine est à la tête de sa compagnie, la place d'un colonel à la tête de son régiment, la place d'un évêque à la tête de son diocèse. Or le cardinal s'était réfugié à Fribourg, d'abord chez les Jésuites où il parut compromettant, puis dans le pauvre évêché de cette ville où réside le titulaire de l'ancien siège de Lausanne et Genève.

Son timide secrétaire, le digne abbé Perrin, n'eut pas à se louer de la dureté des temps et du sentiment antireli-

gieux déchaîné en ce moment. Toujours déguisé, il alla chercher quelques paroles d'encouragement chez notre respectable compatriote l'abbé Busson, confesseur de la duchesse d'Angoulême. Il n'y trouva que de rudes observations sur la révolution provoquée par les folies du prince de Polignac et des ultras qui, par leurs exagérations, avaient amené la chute du trône. Il ne rencontra pas un accueil plus favorable à notre grand séminaire dont les directeurs avaient gardé sur le cœur les magnificences du duc de Rohan et n'eurent pas, semble-t-il, la générosité d'en perdre le souvenir amer, maintenant aggravé des difficultés amenées par la réaction antireligieuse dont ils recueillaient les contre-coups. L'abbé Perrin rejoignit alors à Fribourg, et bien tristement, le doux maître auquel il fut toujours si affectueusement attaché. Celui-ci était encore trop homme de cour pour supporter impunément les violences que les glorieuses journées, comme on les appelait, lui avaient infligées. Désemparé de corps et d'esprit il tomba malade, et les médecins jugèrent que le rude hiver helvétique ne pourrait être supporté par sa santé chancelante. Le cardinal projetait de passer l'hiver à Rome, mais le pape Pie VIII lui fit comprendre, par l'entremise de notre ancien ambassadeur comte de la Ferronnays, qu'il n'approuvait en aucune sorte l'émigration nouvelle que semblait projeter une partie du clergé : « Je sais, ajoutait M. de la Ferronnays, je sais, mon cher duc, que le moment est cruel, je sais que votre retour au poste qui vous a été confié peut être accompagné de quelques dangers, mais je sais aussi que c'est une raison de plus pour vous y rappeler. »

Ces quelques paroles résument la question ; mais le cardinal était trop ému pour ne pas écouter plus volontiers les renseignements reçus perpétuellement de Besançon et d'ailleurs, qui s'obstinaient à lui faire entendre que son retour dans le diocèse ne ferait que retarder la pacifica-

tion générale et nuire en attendant à la tranquillité du clergé bisontin. L'abbé Dupanloup lui-même, plus tard vaillant évêque d'Orléans, lui conseilla d'atermoyer et le cardinal prit enfin la route de Nice après avoir reçu la barrette rouge d'un modeste prélat romain, nonce à Lucerne, entouré du mince personnel de la nonciature.

Il faut pourtant avouer que le retard si fâcheux que mettait notre archevêque à rejoindre son siège ne manquait ni d'excuses ni de circonstances atténuantes. Besançon s'agitait alors dans une effervescence extrême et fatigante. L'esprit naturellement libéral de nos concitoyens, exalté outre mesure par la chute du ministère Polignac et les trois glorieuses journées, se donnait certainement un cours trop libre. On avait brisé en mille pièces la statue de notre illustre compatriote le général Pichegru, un simple vigneron d'Arbois pourtant, qui avait si brillamment conquis la Hollande en trois mois, mais avait eu le tort de négocier avec le prince de Condé, sans qu'aucun effet ni conséquence du reste, s'en fussent suivis. Puis le préfet du gouvernement nouveau, un certain Choppin d'Arnouville, maître des requêtes au conseil d'Etat sous la Restauration, donnait le plus de gages possibles à la révolution de juillet, comme ne manquent pas de faire tous ceux qui sont réduits à chanter la palinodie. Violent, autoritaire, souvent emporté et injurieux, il donnait assez de fil à retordre aux infortunés vicaires généraux qui administraient notre diocèse. Sans la clairvoyance ferme et modérée du duc de Broglie, ministre des cultes, le préfet eût poussé aux pires excès contre la religion et ses ministres. Puis vint la triste histoire de notre croix de mission. Dressée sur la place Saint-Quentin, elle n'avait jamais gêné personne, Choppin d'Arnouville moins que tout autre, puisqu'il venait d'arriver. Débarrassé du duc de Broglie qui, après deux mois de luttes, avait cédé son ministère à M. Mérilhon, avocat aigri et d'esprit étroit,

Choppin d'Arnouville médita le déboulonnement de la croix de mission. Le chanoine Doney, depuis évêque de Montauban, flagella ce projet impie dans une brochure aussi éloquente que fougueuse et fut traduit en cour d'assises à l'instigation du préfet. Le chanoine se défendit lui-même. Le procureur général poursuivant osa terminer ainsi son réquisitoire : « Les croix souillent le sol de la « France ! » Le chanoine Doney, un dur montagnon de notre Franche-Comté, se retourna violemment contre l'indigne magistrat en s'écriant : « Ai-je bien entendu ? C'est « dans le sanctuaire de la loi, devant l'image du Christ, « que l'homme qui représente ici l'action publique et les « grands intérêts sociaux a osé proférer cette monstrueuse « parole : les croix souillent le sol de la France ! »

Et le chanoine Doney fut brillamment acquitté par le jury. Mais la croix resta étendue sur la place Saint-Quentin, où de pieux fidèles venaient quotidiennement la vénérer et veiller nuit et jour à ce que de fanatiques énergumènes n'entreprissent pas de la briser, souiller ou emporter. Désireuse de faire cesser ce triste spectacle, la municipalité finit par décider le transport de la croix au cimetière, où elle se trouve encore. Pas un charretier ne voulut coopérer au transport du signe sacré de notre rédemption. Il fallut réquisitionner les voitures du train des équipages.

A peine arrivé à Nice, le cardinal de Rohan apprit la mort du pape Pie VIII, décédé le 30 novembre 1830. Le prélat, que sa dignité cardinalice appelait obligatoirement au conclave prochain, jugea que c'était là une occasion favorable de se mettre en rapport avec le nouveau gouvernement. Le ministère des affaires étrangères était occupé par le maréchal Sébastiani, d'un esprit fin, droit et ferme. Le cardinal lui écrivit une lettre, un peu hautaine dans ses plaintes et revendications, mais où il sollicitait pourtant les instructions nécessaires aux cardinaux qui

représenteraient la France au conclave. Le ministre répondit avec brièveté et décision, traçant, un peu vaguement peut-être, quelques grandes lignes de conduite acceptables par la France et la papauté. Ce fut du reste le cardinal Isoard que le gouvernement français désigna pour diriger dans le conclave la politique de la France. Néanmoins notre cardinal s'y montra d'une grande utilité. Les intrigues du cardinal Albani et de son nombreux parti firent traîner le conclave pendant six semaines. Il était sur le point d'aboutir à un ajournement; mais heureusement le cardinal Odescalchi, activement aidé par notre archevêque, détermina quelques membres du parti Albani à s'en séparer, ce qui amena en février 1831 l'élection de Grégoire XVI.

Le cardinal de Rohan demeura à Rome, fréquentant les grands seigneurs ses parents et, selon son noble usage, rendit des soins aux souverains tombés, entre autres à Hortense de Beauharnais, ex-reine de Hollande, dont la grâce et la bonté rappelaient si constamment les qualités qu'elle tenait de sa mère, l'impératrice Joséphine. Mais il faut bien le reconnaître, ces multiples et charmantes occupations ne contribuaient qu'à tenir notre archevêque éloigné de son pauvre diocèse. Au reste, si celui-ci en souffrit véritablement, son chef, fortifié par la puissante influence que lui assuraient sa naissance, son cardinalat, la haute estime dont il jouissait à Rome et la part active prise par lui à l'élection du nouveau pape, sut se montrer d'une incontestable utilité pour les relations nécessairement tendues entre la cour de Rome et la nouvelle royauté citoyenne. Celle-ci en voulait surtout au cardinal Lambruschini, nonce à Paris, et à Mgr de Quélen, archevêque de la même ville. Le premier ne se faisait guère scrupule de violer le Concordat en se mettant souvent en relations directes et parfois comminatoires avec les évêques de France ; le second marchait sur ses traces et, selon

M. Baille, s'alliait au nonce dans son opposition de parti pris au nouveau gouvernement. Je ne contesterai pas l'inopportunité de ces manifestations, mais il ne faut pas s'étonner que l'archevêque de Paris, après avoir vu mettre à sac son archevêché et sa riche bibliothèque par la populace parisienne, après avoir observé l'allure impassible de la garde nationale qui regardait tranquillement, l'arme au bras, les plus belles éditions descendre la Seine au fil de l'eau, n'eût qu'un goût médiocre pour le gouvernement qui tolérait de si sauvages excès. Notre cardinal fit diplomatiquement ressortir, devant le pape Grégoire XVI, l'habileté du procédé qui consisterait à faire la part du feu en sacrifiant le nonce, ce qui pourrait pacifier le gouvernement français qui consentirait peut-être ensuite à oublier l'archevêque de Paris. Ainsi fut fait : le nonce fut changé et Mgr de Quélen fut laissé en repos.

Le 27 février 1831, le pape imposait enfin le chapeau à notre archevêque, entouré de vingt cardinaux et de tout le corps diplomatique. Notre cardinal fut alors proclamé sous le titre de la Trinité des Monts, précédemment porté par le cardinal de Clermont-Tonnerre. M. Baille écrit ici quelques lignes empreintes d'une impitoyable sévérité pour l'ancien adage français : Dieu et le Roi ! Elles n'en semblent pas, hélas! moins véritables ; aussi ma franchise, peut-être un peu brutale, n'hésite-t-elle pas à les citer.

« Les dernières luttes de la Restauration avaient tout « fait pour compromettre l'Église dans sa cause ; de là, « nous l'avons dit, le caractère antireligieux de la révolu- « tion de juillet. La nouvelle école catholique, qui se « groupait autour de l'abbé de Lamennais, comprit l'obli- « gation qui s'imposait de ne plus confondre l'idée reli- « gieuse avec l'idée de pouvoir politique, de légitimité. « Jusque-là on s'était dit catholique et royaliste en vertu « des mêmes idées et des mêmes intérêts. Une telle con-

« fusion semblait à Lamennais et à son cercle une dégra-
« dation du christianisme : ils crurent qu'il était bon de
« montrer à la France qu'on pouvait être fidèle à Jésus-
« Christ sans être inféodé au trône, fût-ce celui des des-
« cendants de saint Louis. »

Cette doctrine, Messieurs, conduisit à la fondation du journal *l'Avenir*, mais aussi à une fâcheuse division entre les meilleurs catholiques. Dans la pensée de les apaiser, Lamennais sembla chercher la lumière et se rendit à Rome, accompagné de Lacordaire, le futur restaurateur des Dominicains, et du comte de Montalembert, notre futur député, le grand orateur qui, par sa vibrante parole, arracha à la Chambre, on peut le dire, la liberté d'enseignement, vouée en ce moment à de si mortels dangers. De semblables parrains faisaient bien augurer d'une thèse qui semblait nouvelle, quoiqu'elle fût aussi ancienne que le christianisme.

Lamennais, Montalembert et Lacordaire obtinrent du souverain pontife l'audience où devaient se discuter d'aussi graves principes. Le cardinal de Rohan, grâce à sa parfaite connaissance de la langue italienne, leur servait de truchement devant le saint-père. Grégoire XVI, dans sa prudente sagesse, jugea les idées de l'*Avenir* comme trop prématurées, partant comme subversives du bon ordre dans l'État et le clergé. Mais l'immense et dur orgueil de Lamennais se cabra et le poussa à la révolte finale et impénitente où ses illustres compagnons se refusèrent à le suivre. Le cardinal de Rohan, fort mêlé à cette grave affaire, s'y montra utile dans le sens indiqué par le souverain pontife et même désiré par le gouvernement français, justement alarmé de l'augmentation d'effervescence que pourraient provoquer des doctrines aussi nouvelles à une partie importante de notre clergé.

Malgré les services incontestables qu'il rendait le plus souvent possible, le cardinal ne laissait pas de conser-

ver, vis-à-vis du gouvernement français, la hauteur qu'il croyait devoir à sa dignité de duc et pair. Aussi les rapports entre eux restaient tendus et l'absence de Besançon se prolongeait. Le cardinal, seul entre ses frères, se rendait souvent chez le pape sans passer par son ambassadeur; seul il n'assistait pas à la messe solennelle de la Saint-Philippe, fête du nouveau roi. Et, pendant ce temps, celui-ci visitait Besançon en juin 1831 et y était accueilli par une grande partie de la population avec un enthousiasme extraordinaire. Les vicaires généraux furent reçus en audience et, aux paroles respectueuses, mais troublées, prononcées par leur doyen, le roi Louis-Philippe répondit sèchement : « Il faut quelque chose de plus que la soumis-« sion aux lois. Il faut que l'on croie que vous entretenez « l'esprit d'obéissance et d'affection pour le gouvernement « qu'il est de votre devoir, comme de votre intérêt, de re-« commander. Permettez-moi de vous dire que j'ai trouvé « que cela manquait dans votre discours. » C'était peut-être beaucoup demander que d'exiger l'affection spontanée pour un gouvernement représenté à Besançon par le préfet déboulonneur Choppin d'Arnouville. Aussi le pauvre grand vicaire en mourut-il de saisissement dans la huitaine.

Puis, aux renseignements réitérés sollicités de son clergé par le cardinal de Rohan, il recevait invariablement des réponses décourageantes. On lui répondait toujours que son retour compromettrait l'œuvre, si péniblement poursuivie, de la pacification religieuse. Ce serait parfois presque à soupçonner que le grand séminaire n'avait pas encore oublié les livrées, chevaux et voitures de la maison de Rohan et qu'il n'était pas pressé de les revoir.

Au mois de juillet 1831, arrivait à Rome la vaillante, mais bien légère et imprudente duchesse de Berry, mère du jeune duc de Bordeaux, de celui que les légitimistes ont toujours considéré comme le roi. Le cardinal de Rohan,

fidèle à ses habitudes d'empressement auprès des princes déchus, s'attacha aux pas de cette princesse et l'accompagna partout, ce qui n'était pas pour plaire au nouvel ambassadeur français, comte de Saint-Aulaire. Enfin, le 14 décembre 1831, le cardinal célébrait la messe où fut prononcé le mariage morganatique de la duchesse de Berry avec le comte Luchesi-Palli ; du moins telle est l'opinion de M. Baille. Il la défend avec tant de vivacité et de bonne foi qu'il en est évidemment persuadé. Sa plume rapide et brillante porte presque la conviction avec elle et, pour ma part, je serais trop heureux que ce déplorable mariage eût été célébré à cette date. Elle réduirait à néant, d'un seul coup, les propos orduriers qui ne cessèrent de souiller depuis l'infortunée duchesse, la future Vendéenne, la captive de Blaye. Mais bien peu de gens y crurent alors. Le maréchal de Castellane écrit à ce sujet en 1833 : La duchesse de Berry est grosse de sept mois ; on varie sur le père de l'enfant. Telle était l'opinion générale, même dans le monde légitimiste. Le vieux roi Charles X, apprenant en exil cette triste grossesse, ne sut que dire : « Une épreuve « de plus ! que la volonté de Dieu soit faite ! » Mais madame la duchesse d'Angoulême, sombre autant qu'aigrie par les malheurs qui l'avaient accablée sans mesure, apostropha violemment les émissaires chargés de transmettre la déplorable nouvelle, qu'elle traita même de calomniateurs ; tant l'idée de ce mariage de 1831 était éloignée des esprits.

Quelle que puisse être la vérité, franchement, le cardinal de Rohan eût pu employer son temps d'une façon plus conforme aux pénibles devoirs de l'archiépiscopat bisontin. Le 2 mars 1832, le choléra éclatait en France avec une violence qui coupa court aux atermoiements romains du cardinal de Rohan. Pensa-t-il à Mgr de Belsunce, prélat résidant plus à la cour qu'en son diocèse, mais qui prit la poste pour son évêché de Marseille dès que la peste y fut

déclarée ? Je ne sais, mais l'analogie du procédé me frappe vivement. « Il y a du danger ! Courons-y ! » Cette pensée est bien digne d'un Rohan. M. Baille nous assure qu'il fut vivement poussé par le fidèle abbé Perrin ; c'est bien possible, mais j'espère fermement qu'il n'y eut pas besoin de conseils pour le décider.

Le maréchal Sébastiani, ministre des affaires étrangères, aussitôt avisé par notre ambassadeur, comte de Saint-Aulaire, l'écrivit au ministre des cultes, comte de Montalivet. Il s'efforça de prévoir l'effet moral que pourrait produire en Franche-Comté le retour tant différé du cardinal de Rohan, et de prémunir son collègue contre une faiblesse et une indécision qui ouvriraient peut-être la porte à de graves manifestations de trouble et de désordre. C'était là le difficile. Le nouveau gouvernement, qui s'était naturellement servi de l'émeute pour renverser son prédécesseur, restait faible envers elle. Or l'émeute avait surtout triomphé sous la bannière antireligieuse. Casimir Périe lui-même, le ministre à la main de fer, était anticlérical à sa manière et tenait le clergé en suspicion. Nulle précaution ne fut prise ; on laissa tout aller au petit bonheur. Choppin d'Arnouville le déboulonneur n'était plus à Besançon, mais son successeur Derville-Maléchard craignait beaucoup trop de ne pas être soutenu par son ministre ; et les trois adjoints qui administraient étaient bien trop constitutionnels pour se mettre en avant lorsqu'il s'agissait d'un adversaire politique. Les hommes de désordre, qui flottent toujours à la surface en temps de révolution, eurent le temps de travailler la ville dans le sens subversif. Ils comptaient probablement renouveler à Besançon les scènes sauvages qui s'étaient jouées à Paris lors du sac de l'archevêché et de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. L'impunité dont avaient joui et dont jouissaient encore ces insurgés utiles encourageait sans doute ceux qui pensaient prendre leurs ébats dans notre ville.

L'arrivée du cardinal de Rohan à Besançon, le 24 mai 1832, surprit d'abord les jacobins. Ces messieurs n'étaient pas prêts, mais, dès le 25, ils commençaient à s'ameuter devant l'archevêché, à insulter le cardinal et jusqu'à sa mère, et à hurler la *Marseillaise*. Actuellement ce serait l'*Internationale* sans doute ; mais depuis 1830 nous avons réalisé des progrès. Rien n'ayant été prévu ni organisé, aucune répression ne fut même tentée. Le 26, la police parut enfin et les sommations légales furent prononcées. La populace n'en fit que rire et tâcha d'escalader le premier étage de l'archevêché. On arrêta quelques meneurs qui furent presque immédiatement relaxés. Dame ! c'étaient évidemment des partisans du gouvernement.... On parlait donc de piller l'archevêché où se trouvaient, disait-on, des trésors venus de l'étranger, et de faire rendre gorge à de riches négociants entachés sans doute de carlisme. Aussi le 27, le peuple appliquait-il des échelles pour donner l'assaut à l'archevêché. Elles furent renversées, dit-on, par le général Chabert, qui commandait la troupe enfin réquisitionnée. Une pierre lancée par un émeutier entra heureusement dans la bouche du brave général et lui cassa trois dents ; mais ceci mit fin à une plaisanterie qui avait trop duré. En un instant les crosses de l'infanterie eurent nettoyé la place Saint-Jean et les rues avoisinantes des drôles qui les emplissaient ; l'indignation publique fit le reste. Sous sa pression, la municipalité se décida à proclamer, par voie d'affiche, qu'aucun attroupement ne serait plus toléré. On se le tint pour dit.

Ces scènes sauvages et stupides produisirent au moins un effet heureux et provoquèrent une foule de protestations indignées par lesquelles toutes les classes de la société vinrent réconforter le cardinal qui, aux prières du mois de Marie, à Saint-Jean, le 28, pendant les plus turbulentes clameurs, à deux pas des émeutiers, demandait aux fidèles, du haut de la chaire, de prier pour ces misérables et pour

lui-même. Dans la succession des députations honnêtes qui vinrent consoler le cœur du prélat, on remarqua celle des notables commerçants : Bretillot, Vincent, Détrey, Barbaud, Mairot, Baille, Emonin, Faivre d'Arcier, sous la conduite de notre juste et saint curé de Saint-Pierre, l'abbé Griffon.

Les sept mois qui suivirent furent les derniers de l'épiscopat du pieux cardinal. En dépit de sa santé délabrée et dès longtemps délicate, il les consacra, sans une minute de repos, à l'actif exercice de son ministère. Sa fin fut hâtée par les tragiques aventures de la duchesse de Berry en Vendée, par sa captivité à Blaye, par ses couches malencontreuses. Il ne put supporter la honte qui lui semblait en rejaillir sur la famille royale, et son tempérament délicat succomba à tant et de si cruels soucis. Les offices de Noël 1832, qu'il voulut célébrer en leur entier, une longue visite qu'il rendit dans les froids locaux de la prison militaire, le mirent au lit. Un rhumatisme inflammatoire, compliqué d'accidents bilieux et typhoïdes, le mit à l'extrémité, et ce fut encore le bon abbé Perrin, son fidèle secrétaire, qui fut chargé de lui annoncer l'imminence du danger qui le menaçait. Le cardinal le remercia, profita du précieux avis et rendit le dernier soupir le 8 février 1833, en répétant pieusement : « Je ne suis rien, rien, rien ! » Parole méritoire dans la bouche d'un homme ayant goûté plus de grandeurs que n'en comporte la vie de la plupart de ses semblables.

Vivant, le cardinal de Rohan fut abreuvé d'injures, saturé d'injustices et, sous les plus futiles prétextes, tenu en suspicion par ses subordonnés les plus directs. Mort, pleine et entière justice lui fut rendue. Il n'est pas jusqu'au *Patriote de Besançon*, journal ayant pourtant mené la campagne du charivari qui salua le cardinal à son retour, qui ne se hâtât d'écrire après sa mort : « Il dut, nous n'en doutons pas, l'influence dont il a joui à sa vertu. Il priait

avec piété, et l'accent de sa voix entonnant les chants de l'Église respirait une véritable dévotion. » Et plus loin : « M. de Rohan parlait le langage de l'Évangile avec la facilité et l'onction d'un cœur persuadé. Nul ne peut dire ce qu'il aurait opéré parmi nous s'il eût trouvé une plus longue carrière et s'il se fût réconcilié avec notre révolution. »

J'aurais désiré, Messieurs, clore ce trop long travail par un résumé de ce que fut le cardinal de Rohan, tracé par une plume plus autorisée que la mienne. M. Baille nous en rapporte plusieurs signés de grands noms littéraires. Ils ne me plaisent que tout juste. Le plus méprisant est naturellement celui de Lamennais; un prêtre en révolte finale contre le souverain pontife n'est pas apte à juger sainement un croyant et un fidèle comme le cardinal de Rohan. Sainte-Beuve, critique pourtant célèbre, n'apprécie que son innocente coquetterie de mise et de langage. Son fidèle et pieux secrétaire, l'abbé Perrin lui-même, ne s'occupe guère que de sa fine chevelure, ecclésiastique par sa longueur, dit-il, mais qu'il trouve trop soyeuse et trop facile à déranger. Lamartine le compare poétiquement à Antinoüs. L'âpreté de Chateaubriand me semble préférable : « La religion et la mort, dit-il, ont passé l'éponge sur quelques faiblesses, après tout bien pardonnables, du cardinal de Rohan. Prêtre chrétien, il a consommé son sacrifice, secourant les malheureux, nourrissant le pauvre, vêtant l'orphelin, et usant en bonnes œuvres une vie dont une santé déplorable abrégea le cours. »

ÉTUDE SUR LE PEINTRE ET SCULPTEUR

JEAN-LÉON GÉROME

(1824-1904)

Par M. Victor GUILLEMIN

PRÉSIDENT ANNUEL

(Séance publique du 16 juin 1904)

Jean-Léon Gérôme est né à Vesoul le 11 mai 1824.

Nous empruntons à ses mémoires, écrits d'une plume alerte (1), et qu'il serait désirable de voir publier, les quelques lignes suivantes :

« Je suis né de parents sans fortune, vivant de leur travail ; mon père était orfèvre, il me fit donner l'éducation réglementaire du collège : beaucoup de latin, pas mal de grec, rien des langues étrangères, ce que j'ai toujours regretté, car le peu d'italien que j'appris plus tard m'a énormément servi dans mes voyages. A seize ans, j'étais bachelier ès lettres ; j'avais eu quelques succès dans la classe de dessin, et, en récompense, mon père qui, pour ses affaires, venait tous les ans à Paris, me rapporta une boîte de couleurs à l'huile et un tableau de Decamps, que je copiai assez bien, à la grande satisfaction des per-

(1) Pour ce qui est du style de Gérôme comme écrivain, signalons les préfaces en tête du travail de M. Emile Bernard sur Charles Jalabert et du volume de M. Zamacoïs, *Articles de Paris.*

JEAN-LÉON GÉROME

1824-1904

(Extrait d'une gravure de l'Illustration)

sonnes qui m'entouraient et qui, disons-le, étaient parfaitement ignorantes des choses d'art. »

Cette classe de dessin où il eut quelques succès avait pour professeur M. Cariage, le père d'un imprimeur de Besançon. Gérôme resta à Vesoul jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

« Pour mon heureuse fortune, — ajoute-t-il, — un ami d'enfance de M. Paul Delaroche était venu se fixer dans ma ville natale. Il engagea mon père à m'envoyer à Paris, où j'arrivai en effet, avec une lettre de recommandation pour mon futur professeur.

« En homme avisé et prudent, mon père me laissa commencer mes études de peinture, pensant que, si l'essai ne réalisait pas ses espérances, j'étais assez jeune pour embrasser toute autre carrière. J'entrai donc à l'atelier, où je restai trois ans. Études assez médiocres, santé délabrée, système nerveux très irrité. Malgré tout, je faisais des efforts et travaillais de mon mieux. Mes compagnons d'études, que je ne quittais guère, étaient Damery (1), Picou, Gobert, et plus tard Hamon.... J'étais dans ma treizième année d'études lorsque, revenant de vacances, j'appris la fermeture de l'atelier et en même temps la nouvelle que M. Delaroche, partant pour l'Italie, nous avait placés, moi et Picou, dans l'atelier de Drolling. Deux tuiles à la fois. J'allai immédiatement trouver mon cher maître et je lui dis que, satisfait de ses conseils, je n'en irais point chercher ailleurs, que je vivais bien à Paris avec ma petite pension, que, par conséquent, je vivrais également à Rome et que je désirais l'y suivre. A dix-huit ans j'étais donc en Italie ; je ne m'étais fait aucune illusion sur mes études d'atelier qui, en effet, étaient très faibles ; je ne savais rien, j'avais donc tout à apprendre : c'était déjà quelque chose d'être bien renseigné sur soi-même.

(1) Mort très jeune après avoir obtenu le prix de Rome.

Je ne perds pas courage, ma santé débile se relève sous l'influence du bon climat et de la vie en plein air, et je me mets au travail avec ardeur. Je fais des études d'architecture, de paysages, de figures et d'animaux; je sens enfin que je m'éveille au contact de la nature. Cette année fut une des plus heureuses et des mieux remplies de ma vie, et j'ai, à ce moment, fait assurément de sérieux progrès. Je me surveillais beaucoup dans mon travail, et un jour que j'avais fait une étude un peu facilement, je la grattai à fond, quoiqu'elle fût bonne; mais je craignais de glisser sur la pente de la facilité. Alors déjà, j'étais et je suis resté très sévère pour moi; je suis mon critique le plus dur, car je ne m'illusionne pas sur mes ouvrages. »

En 1845, il revient à Paris, entre pour peu de temps à l'atelier de Gleyre, le quitte, et retourne chez Delaroche, qui l'emploie à ébaucher un tableau commandé représentant *Charlemagne franchissant les Alpes*.

L'atelier de Paul Delaroche était alors très fréquenté, parce que ce maître, gendre d'Horace Vernet, ami du roi Louis-Philippe, passait pour avoir beaucoup d'influence dans le jury des concours au prix de Rome.

Quoique Gérôme fût son élève, il échoua pourtant à ce concours.

Delaroche était surtout, avant d'être artiste, un homme d'esprit qui savait choisir ses sujets et les dramatiser d'une manière théâtrale pour plaire à la société bourgeoise alors au pouvoir. On trouvait qu'il tenait le milieu entre les deux individualités bien tranchées d'Ingres et de Delacroix. Il conseillait à ses élèves l'étude serrée du dessin, et l'on peut constater qu'on retrouve en Gérôme les qualités du dessinateur, comme aussi l'élément dramatique et théâtral.

Après de fortes études de nu, il peignit son premier tableau : *Jeunes Grecs faisant battre des coqs*, qu'il exposa au Salon de 1847.

Le sujet n'est, à vrai dire, que celui d'un tableau de genre : un adolescent vu de profil, la tête couronnée de feuilles mêlées aux boucles de ses cheveux noirs, une draperie tombante à l'épaule, s'appuie d'une main sur une terrasse qui domine la mer, et de l'autre excite au combat un coq roux. Celui-ci s'apprête à lutter avec un coq noir qui s'élance, la crête haute et les pattes repliées. Une jeune fille assise sur une draperie blanche, près d'une cage, regarde cette scène d'un air de compatissante curiosité. Sur sa tête vue de face et légèrement inclinée, sont relevées les nattes de sa chevelure blonde, et du bras gauche elle ramène à sa poitrine une tunique légère qui laisse apercevoir les contours de sa taille souple et le galbe de ses jambes.

Gérôme, débutant au Salon avec cette page remarquable, innovait une manière originale de traiter les sujets classiques.

En effet, l'école classique en ce moment encombrait les galeries de Versailles d'une peinture de convention à la suite de Gros et de Vernet, et pour le reste, à part Delacroix et Chassériau qui tentait d'allier la couleur de ce dernier au dessin d'Ingres, Rousseau, Millet et Corot n'étaient point encore appréciés à leur valeur. L'auteur du *Combat de coqs* fut alors considéré comme un de ceux qui

....Pour leurs coups d'essai, veulent des coups de maître.

Il étudiait depuis cinq années dans l'atelier de Delaroche, et n'avait que vingt-trois ans. Une médaille de 3e classe lui fut décernée pour ce tableau, placé depuis au musée du Luxembourg.

La presse ne lui ménagea point ses éloges. Citons, entre autres appréciations, ce que M. Maurice de Vaines écrivait dans la *Revue nouvelle*. Il parle d'abord de la jeune Grecque : « L'ondulation serpentine de son corps

est rendue avec une vérité de dessin, une finesse et une simplicité de modelé inexprimables. La tête est naïve, charmante, la coiffure d'une tournure exquise. Le type du jeune homme manque peut-être un peu de distinction, mais tout le reste de la figure a la pureté et la précision d'un bronze antique, et est traité avec un grand talent d'imitation. Les coqs seraient, à eux seuls, un tableau complet.... Là encore, M. Gérôme a su mettre du style.... il a poétisé ses modèles : ce ne sont pas des coqs de basse-cour, mais bien des coqs de combat, et le caractère de chacun est clairement indiqué par l'expression des têtes et la vérité des mouvements. Les légères draperies ajustées avec goût sur les figures, les marbres, la mer bornée à l'horizon par un promontoire, les arbustes au feuillage sombre, tout est remarquable par la science de l'arrangement et la fermeté de l'exécution. Il est à regretter que les chairs soient uniformément incolores. Sous ce rapport, ce tableau manque un peu de vie, mais à la vérité, sans cette imperfection, ce serait tout simplement un chef-d'œuvre. Tel qu'il est, c'est une des œuvres excellentes de l'école moderne et une de celles où l'antique est le plus fortement senti et le mieux exposé. »

Théophile Gautier admirait le *Combat de coqs*. Gérôme dut au hasard de faire la connaissance de ce célèbre critique dont les éloges contribuèrent au succès de l'artiste. Un soir que Gérôme apportait le dessin de son tableau dans les bureaux du journal l'*Artiste*, afin qu'on le reproduisit, il attendait assis, tenant son carton, quand un homme à la forte carrure et portant toute sa barbe, que Gérôme reconnut pour Gautier, entra et, s'adressant à lui, l'interrogea : Vous venez voir Houssaye? vous apportez un dessin? — C'est une reproduction de mon Salon. — Il y a, lui dit Gautier, un fameux tableau : *le Combat de coqs*, en connaissez-vous l'auteur ? — C'est moi, Monsieur, répondit Gérôme.

Depuis ce moment, s'estimant mutuellement, ils restèrent unis d'une profonde amitié.

L'année suivante, en 1848, le talent du jeune maître se révèle dans des genres fort différents par le choix des sujets. D'abord, dans le genre religieux : *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*. On n'y retrouve plus l'expression naïve qui séduisait dans le *Combat de coqs*. On observa que cette toile rappelle trop le Pérugin et Raphaël, dont elle semble un pastiche. La recherche du style simple des vieux maîtres, des primitifs, y est trop manifeste.

La seconde composition est une scène mythologique : *Anacréon, Bacchus et l'Amour*. Ces tableaux valurent à leur auteur une deuxième médaille.

Le premier occasionna de bruyantes critiques, et dans le second, que l'on peut voir maintenant au musée de Toulouse, se retrouvent des qualités de détail remarquées dans le *Combat de coqs*.

Anacréon est debout, le plectrum en main, prêt à jouer de la lyre ; à gauche l'Amour, à droite Bacchus enfant danse, tenant une coupe et armé d'un thyrse. Comme dans les statues égyptiennes, les pieds d'Anacréon sont tournés symétriquement à gauche pendant que son corps est à peu près de face. Au premier plan, une femme basanée, entièrement nue, est assise près d'un Terme et souffle sans émoi dans une double flûte. A l'horizon noyé d'une douce clarté, la mer et des montagnes. — Les figures et le premier plan sont dans l'ombre. La couleur de cette peinture est froide. Un critique, M. du Pays (1), tout en y constatant le sentiment vrai de l'antiquité, trouve que cette composition « a quelque chose de tendu et d'artificiel qui « glace le spectateur. »

Gérôme avait au Salon de 1850 *Un intérieur grec* où, malgré son intention de rester décent, on devinait cer-

(1) Salon de 1868 dans le journal *l'Illustration*.

taines particularités de la civilisation hellénique qu'il eût mieux fait de laisser complètement dans l'ombre (1).

Ce Salon s'ouvrit dans les derniers jours de décembre et se prolongea en 1851. Cette année, notre jeune artiste partit pour Moscou avec son ami Got, de la Comédie française. Curieux de sites pittoresques, ils prirent le chemin le plus long, passèrent par Constantinople, longèrent le Danube et s'arrêtèrent en Moldavie.

Au Salon de 1852, on signale *Une vue de Pæstum*, où se remarquent les mêmes qualités de correction que dans les œuvres précédentes, et en 1853 une *Idylle* qui fait regretter le charme naïf des *Jeunes Grecs*, son premier tableau.

Cette composition indique plus de recherche et sa disposition symétrique conviendrait mieux à un bas-relief. Deux figures nues, un jeune homme et une jeune fille, s'appuient de chaque côté aux bords d'une fontaine ombragée de plantes et ornée de sculptures. Le jeune homme a dans la main un bouquet qui remplace la feuille de vigne des statues, et la jeune fille, comme en minaudant, baisse les yeux vers un daim placé entre eux. M. du Pays observe que, malgré quelques exagérations de galbe et des négligences dans le dessin des extrémités, il y a là « une précision savante, mais sans animation et sans charme propre. » Gérôme exposait encore *une frise* destinée à être reproduite sur un vase commémoratif de l'Exposition de Londres :

Différents peuples viennent en procession apporter leurs produits au grand concours. L'*Abondance*, la *Concorde* et la *Justice* sont au milieu. A droite, s'avance d'abord la France guerrière, suivie de la Belgique, qui tient l'attribut de la peinture, une palette; entre ces deux figures sont des Arabes algériens; puis viennent l'Autriche, la

(1) Cet intérieur était un de ces coins de ville où Messaline se rendait secrètement sous le pseudonyme de la courtisane Lysisca.

Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Turquie. A gauche, sont l'Angleterre, la Russie, les États-Unis et la Chine. Les types des différentes races sont observés avec beaucoup de précision et de sentiment pittoresque dans ce motif de décoration pour un vase de Sèvres, et il ne serait point juste de le juger aussi rigoureusement qu'un tableau.

Ces premiers ouvrages, où se faisaient surtout remarquer, encore plus que l'exactitude historique, la recherche littéraire et archéologique, jointe à l'entente de la composition et à la correction du dessin, attirèrent sur leur jeune auteur l'attention de la critique. Ainsi que l'observa Théophile Gautier, il commença à faire école, et l'on vit à sa suite un troupeau d'imitateurs désignés sous le nom de Pompéiens, parmi lesquels se distinguait Louis Hamon. Ceux-ci se faisaient surtout remarquer par la reproduction de détails archéologiques peu connus.

En 1854, Gérôme, désireux de visiter des pays nouveaux et pittoresques, fit une excursion en Tunisie et sur les rives orientales du Danube, puis un grand voyage dans la haute et la basse Égypte (1). Il en rapporta des dessins et des documents fort nombreux qu'il utilisa pour ses tableaux de chevalet les plus fameux.

En 1855, on remarque de lui, entre autres compositions, le *Siècle d'Auguste et la naissance du Christ*, toile immense où il aborde sérieusement la peinture d'histoire. Certains groupes, entre autres celui de Brutus et Cassius, d'Antoine et de Cléopâtre, sont d'un grand style. Gustave Planche trouva que « le Christ au berceau, qui occupe la partie inférieure de la toile, a le double inconvénient de ne pas se relier à l'ensemble de la composition et de distraire l'attention par un style qui n'est pas celui de l'ouvrage. Toute la partie païenne, soit les dix-neuf vingtièmes, est

(1) Il resta, avec quatre de ses amis, quatre mois sur le Nil, chassant, peignant, pêchant, de Damiette à Philæ, et quatre autres mois dans une maison du vieux Caire.

traitée d'après les procédés et avec les ressources de la peinture moderne, tandis que le Christ au berceau est traité à la manière de Giotto. L'effet d'un tel rapprochement n'était pas difficile à prévoir et je m'étonne que M. Gérôme ait pu se méprendre un instant à cet égard. La pensée de Bossuet, qui n'appartient peut-être pas au domaine de la peinture, ou qui, du moins, pour arriver à l'esprit, en passant par les yeux, devrait se produire sous une autre forme, n'est plus, ainsi traduite, qu'un placage puéril, » et Gustave Planche ajoute qu'en voyant ce Christ au berceau imité des primitifs, on pourrait croire que Gérôme pense que la religion chrétienne ne convient qu'à l'époque de Giotto, et ce n'est point cela, certainement, qu'il a voulu dire. » Des critiques avaient observé que depuis le succès de son premier tableau, il avait fréquemment passé d'un sujet à un autre, avec si peu de constance, qu'on aurait pu croire qu'il cherchait sa voie, et que, lorsqu'il l'aurait enfin trouvée, il ne s'en écarterait plus. Quand parut son *Siècle d'Auguste*, comme il venait de mener à bonne fin, malgré quelques hardiesses de lignes, cette composition difficile de grande peinture, on s'imagina voir en lui le maître attendu pour revivifier le grand art (1) que quelques-uns rêvaient de voir renaître. Il couvrirait de ses œuvres inspirées par les fastes de notre histoire les vastes murailles de ces palais que Paris voit édifier chaque jour. Cette toile, de dix mètres de long sur sept de haut, avait coûté à Gérôme deux ans de travail; l'État se contenta de la lui acheter; elle fut placée au musée d'Amiens. Du reste, cette page historique fut froidement accueillie par le public, et l'artiste redescendit du haut de la grande peinture au niveau des tableaux de genre, comme avait fait son maître, Paul Delaroche.

---

(1) Mais qu'entend-on par le grand art? un tableau de dimensions énormes peut appartenir au genre, un petit tableau au grand art.

Gérôme ne fit donc plus de grands tableaux, et s'il fut en cela de son temps, ce n'est guère à lui qu'il faut s'en prendre : souvenons-nous de ce que disait Henri Houssaye (1) : « Certes, il faut qu'un peintre ait l'âme au triple airain, la volonté acharnée, l'abnégation héroïque, pour se contraindre à travailler deux ou trois années à un grand tableau d'histoire, qui, même médaillé par le jury et acheté par l'État, lui rapportera trois ou quatre fois moins d'argent qu'un petit tableau à la mode auquel il aura passé quelques semaines, ou qu'un portrait à vingt mille francs brossé en dix séances. Aussi voyons-nous la plupart des peintres abandonner la grande peinture pour le portrait ou la peinture de genre. »

En outre de cette grande toile, Gérôme avait à cette exposition : *Pifferaro*, *Gardeur de troupeaux*, et *Récréation du camp, souvenir de Moldavie.*

En novembre 1855, son talent est officiellement et définitivement consacré. Le jeune maître est nommé chevalier de la Légion d'honneur, et depuis ce moment, il ne cesse de produire. Sa fécondité est telle que nous devons aborder seulement, dans cette courte étude, l'examen de ses œuvres principales en signalant brièvement les appréciations de la presse.

Au Salon de 1857, *Le duel à la sortie du bal masqué* eut un incomparable succès. La gravure et la lithographie ont cent fois reproduit ce tableau, qui fut acheté par le duc d'Aumale pour sa collection de Chantilly.

La scène se passe au bois de Boulogne, sous un ciel d'hiver brumeux et triste, avec un fond d'arbres dénudés. Cette composition est fort dramatiquement traitée.

Un groupe d'hommes en costume de carnaval s'empresse autour de Pierrot blessé, qui s'affaisse et va rendre l'âme. Leurs visages expriment la consternation. Un Cris-

(1) Salon de 1877.

pin soutient ce groupe qui semblerait devoir l'accabler de son poids, tandis qu'au second plan, Arlequin, probablement l'un des témoins, s'éloigne en entraînant celui qui pourrait bien être le meurtrier.

Ce tableau donna lieu à des critiques et à des appréciations variées.

Delécluze, dans le *Journal des Débats*, trouve que « la corde dramatique est trop tendue » et que le côté littéraire l'emporte sur le côté plastique. Théophile Gautier, au contraire, loue tout sous réserve. Paul de Saint-Victor, sauf quelques légères observations, félicite l'artiste et admire « la justesse des poses, la précision burinée des têtes, le calcul savant de l'ensemble ». Un autre critique, dans l'*Union*, M. de Pesquidoux, trouve « qu'en outre de la pureté des lignes, la finesse de touche, la justesse d'effet, — qualités selon lui secondaires, — ce qui distingue surtout cette toile, c'est une impression saisissante qui vous attache et vous tient haletant, autant que peuvent le faire récit, drame ou tableau. »

Et pourtant, le dramaturge par excellence, Alexandre Dumas, trouve cette composition invraisemblable : « Des gens sérieux, remarque-t-il, ne vont pas se battre en costume de carnaval. » Edmond About est du même avis : « Que des étudiants, observe-t-il, au sortir d'un bal, trouvent plaisant de se tuer dans leurs costumes, c'est un enfantillage facile à comprendre, mais ici les combattants et les témoins sont parvenus à l'âge d'homme et même de notaire. A quarante ans, lorsqu'on va sur le terrain, on peut oublier de faire son testament, d'écrire à sa femme et de pourvoir à l'avenir de son fils, mais on n'oublie pas de mettre un pantalon noir. »

Pour ce qui est de la composition, il remarque aussi que tout un groupe repose, avec le corps de Pierrot, « sur le genou de Crispin qui, du reste, ne semble faire aucun effort visible pour le retenir. C'est un point d'appui un

peu mince et qui ne rassure pas assez l'attention des spectateurs, d'autant plus que le pauvre Pierrot est terriblement long. »

Cependant, tout en relatant cette critique, nous devons constater que, comme l'a dit le poète :

Lé vrai peut quelquéfois n'être pas vraisemblable.

En effet, ce tableau eut pour motif une aventure réelle entre deux jeunes gens ; le premier, plus tard député, et l'autre, préfet de police, sans changer de costumes, l'un en Pierrot, l'autre en Arlequin. Pierrot eut la poitrine traversée d'un coup d'épée, on le crut mort, il survécut cependant (1).

Gustave Planche trouve que le duel a dû se passer ainsi : « Quant au costume des personnages, disait-il, je ne saurais le blâmer, car il explique le sujet. Si l'on attendait jusqu'au lendemain pour vider une querelle de bal masqué, il n'y aurait pas de sang versé ; la raison imposerait silence à la vanité blessée, les conseils de l'amitié seraient écoutés ; mais quand les deux adversaires sont encore échauffés par le vin, par la danse, par le bruit, chacun comprend qu'ils ne veuillent rien entendre et jouent leur vie pour venger une injure qu'ils trouveraient indigne de leur colère après trois heures de sommeil. »

En plus du *Duel après le bal*, Gérôme avait exposé plusieurs tableaux de genre où l'on remarquait ses qualités habituelles. Ils représentaient des scènes orientales : *Prière chez un chef arnaute*, *Recrues égyptiennes traversant le désert*, *Vue de la plaine de Thèbes*, *Memnon et Sésostris*, *Chevaux à l'abreuvoir*, *Pifferari*. A propos de cette diversité de sujets, Edmond About nous dit : « Il sait re-

(1) L'Arlequin était M. Deluns-Montaud, député sous l'Empire, dont le fils a été ministre des travaux publics sous la république. Quant à Pierrot, c'était M. Boitelle, qui fut préfet de police jusqu'en 1868, puis sénateur.

nouveler son bagage, accroître ses ressources.... Ses vues d'Égypte sont intéressantes. A part le mérite de l'exécution qui est petit, on n'y trouve ni une étude bien approfondie de la forme, ni un amour bien passionné de la couleur. Les pierres semblent un peu ramollies par le soleil, les chameaux, fussent-ils au premier plan, sont pauvrement rendus, et le badigeon fatal attriste tout.... Mais sans aller si loin, on s'arrête et l'on admire comment un homme d'esprit sait renouveler ses succès sans renouveler son talent. »

En 1859, Gérôme met au Salon : *la Mort de César*, *le Roi Candaule*, et le tableau intitulé : *Ave, Cæsar imperator, morituri te salutant*, appartenant à M. C. P. Matthews.

M. H. Delaborde trouve que le cadavre sanglant de César gisant abandonné au premier plan, plongé dans l'ombre et dont les pieds seulement reçoivent la lumière, est comme perdu dans l'étendue trop vaste du fond, exagérée encore par l'éclat du jour qui l'éclaire. « Il y a, dit-il, dans cette disproportion entre la figure et le champ du tableau, une faute grave de composition.... L'effet dramatique serait plus puissant, plus sûr, si, au lieu d'être ainsi délayée, la composition se trouvait répartie dans des limites étroites; » et il cite à l'appui de son dire deux toiles, l'une de Velasquez, représentant un homme assassiné, de la galerie Pourtalès, et un Christ mort de Philippe de Champagne, au musée du Louvre. « Dans ces deux tableaux, le peu d'espace laissé au-dessus et autour des figures ajoute à l'impression de terreur, au sens lugubre de la scène ; elles semblent d'autant mieux vaincues par la mort qu'elles sont comme opprimées par l'exiguïté du champ pittoresque.... Nous regrettons que dans cette grande scène de l'histoire, Gérôme ait trouvé surtout l'occasion de nous montrer une salle vide et quelques sièges renversés. »

Le même critique pense aussi que, dans le petit tableau,

l'artiste « a peint, à grand renfort de documents archéologiques, un fait médiocrement digne de mémoire, l'acte d'imprudence, pour ne rien dire de plus, commis par le roi Candaule à l'égard de sa femme et de Gygès. Il trouve pourtant que la beauté de Nyssia, motif principal du tableau, les formes nues d'une Lydienne mythologique, ou peu s'en faut, sont un thème plus chaste que les bergères demi-vêtues et les galanteries de Boucher.... Malheureusement, cette figure, dont l'apparence devait résumer toutes les beautés de l'art antique, est traitée avec indécision, incorrection. » Le critique trouve mal dessiné le bras droit de la femme de Candaule, le dos et les jambes pauvrement modelés, et que les détails minutieusement définis de l'architecture font d'autant mieux ressortir l'insuffisance avec laquelle est traitée cette figure, dont la carnation même laisse à désirer.

« Le roi Candaule est un tableau intéressant en ce sens qu'il nous initie à certains secrets de mœurs gréco-asiatiques, qu'il nous ouvre la chambre à coucher d'un Héraclide telle qu'elle a pu être décorée et meublée sept cents ans avant l'ère chrétienne, mais un mérite de ce genre participe moins de l'art personnel que de l'érudition, des formes de l'instinct pittoresque que de la dissertation scientifique. »

Le troisième tableau n'a pas une valeur d'un autre ordre : Le velarium est déployé au-dessus du cirque, où du podium aux gradins supérieurs les spectateurs abondent. La loge impériale s'élève au premier plan à droite, entre quatre colonnes surmontées de Victoires ailées ; on y voit Vitellius. Près de lui, le groupe des Vestales vêtues de blanc et couronnées de verveine. Un lanister, autrement dit le maître des gladiateurs, les précède ; il s'avance devant l'empereur en lui adressant ce cri : *Ave, Cæsar imperator, morituri te salutant :* Salut, César empereur, ceux qui vont mourir te saluent, et les gladiateurs élèvent, les agitant

en l'honneur du souverain, leurs boucliers, leurs glaives et leurs tridents. Celui-ci, inerte, tout entier à sa digestion, ne semble même pas les voir. Le combat a déjà fait des victimes, et l'on aperçoit, gisant sur l'arène sanglante, un gladiateur que le rétiaire vient d'envelopper de son filet, tandis que les valets du cirque entraînent les cadavres avec des crochets pour faire place nette aux nouveaux combattants.

Paul de Saint-Victor a dit : « C'est une page de Suétone traduite mot à mot et commentée par l'érudition. Jamais sans doute, — dit M. Delaborde, — la peinture n'avait reproduit avec une sincérité aussi positive les armures et les ajustements bizarres des gladiateurs, jamais la disposition intérieure du cirque, les ornements du velarium, les places réservées aux différentes classes de spectateurs, n'avaient été aussi scrupuleusement restitués. Nos yeux ne connaissaient pas encore ces vans où l'on puisait du sable pour étancher le sang répandu dans l'arène, ces longs crochets avec lesquels on happait les cadavres pour les entraîner hors du cirque, mais nous avions vu ailleurs, et dans les œuvres de M. Gérôme lui-même, des morceaux mieux dessinés que le bras nu de Vitellius, des figures modelées et coloriées avec plus de souplesse que le groupe des gladiateurs. A force de transcrire textuellement des documents antiques, le pinceau de M. Gérôme immobilise et nie en quelque sorte, dans l'image du corps humain, les accidents de la ligne et du ton. »

M. Victor Fournel, à propos des gladiateurs, fait cette remarque : « M. Gérôme les a coiffés de casques impénétrables qui rendent passablement dérisoire le cri funèbre qu'ils élèvent avant la lutte.... On n'est pas si impitoyablement dévoué à la mort, quand on est protégé par de semblables armures. M. Gérôme a confondu celles que donnaient des entrepreneurs à leurs esclaves engagés pour des simulacres de combats, où, par principe d'économie,

ils se gardaient bien de les laisser périr, avec celles que revêtaient les vrais gladiateurs. »

En 1861, le maître met cinq tableaux au Salon : *Socrate venant chercher Alcibiade chez Aspasie, Phryné devant l'Aréopage, le Hache-paille égyptien, les deux Augures*, et *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau-forte.*

M. Delaborde constate que les tableaux de cette année représentant des sujets antiques prouvent que les préférences archéologiques de leur auteur sont devenues chez lui une habitude et, en même temps, que « ces toiles font appel à des arrière-pensées peu dignes de l'art et du talent de l'artiste. »

« *L'Alcibiade chez Aspasie*, par exemple, et surtout *Phryné devant le tribunal* renouvellent cette faute contre le goût que M. Gérôme avait commise une première fois lorsqu'il nous ouvrait les portes de certains intérieurs grecs.... Rien d'impartial ici ni d'expressif à demi. Les choses, minutieusement étudiées, sont commentées avec plus de complaisance encore. La convoitise à ses degrés divers et se traduisant, suivant l'âge et le tempérament de chacun, en sourires hébétés ou égrillards, en caresses du regard ou en violences.... Triste enseignement, triste gaieté, qu'on souffrirait à peine dans un croquis improvisé en quelques minutes, mais qui choque et devient absolument impardonnable là où l'on sent le calcul de l'esprit et la patience de la main.... La figure principale rachète par la grâce du mouvement et, — le dessin des jambes excepté, — par la chaste élégance des contours les intentions toutes contraires qu'expriment les figures groupées autour d'elles. J'avoue enfin que si le second couplet de cette chanson grivoise sur le triomphe de la beauté, l'*Alcibiade chez Aspasie*, continue les allures et le ton pris au début, il y a dans la combinaison des détails, dans l'exécution de certaines parties, une délicatesse remarquable ; raison de plus pour relever les erreurs de ce talent plein de ressources, pour lui de-

mander compte des qualités qui lui appartiennent et dont il a fait un mauvais emploi.

« Le hache-paille égyptien atteste l'habileté de l'artiste à détailler la physionomie d'un sujet. Mais convenait-il d'user de cette habileté pour grouper autour de Phryné vingt satyres habillés en juges, ou pour développer, à grand renfort de volonté, ce thème malencontreux : *Deux augures n'ont jamais pu se regarder sans rire?....* Lors même, ce qui n'est pas, que la vraisemblance de l'expression justifierait le choix du sujet, il n'y aurait pas moins quelque chose de faux, de mal équilibré, de contradictoire entre la futilité d'un pareil succès et les longs efforts accomplis pour l'obtenir. »

M. Delaborde conclut en disant qu'il est temps que M. Gérôme prenne un parti en traitant des sujets plus sérieux, plus dignes de l'école française, et « il en appelle du peintre mal inspiré de *Phryné* et des *Augures* au peintre du *Combat de coqs.* »

Dans le *Rembrandt faisant mordre une planche*, la peinture semble vouloir rivaliser avec le faire de Gérard Dow, l'effet de lumière est bien choisi, mais fait regretter la chaleur de ceux où excellait le roi des peintres hollandais, Rembrandt.

Au Salon de 1863, on remarque surtout les tableaux inspirés par l'Orient : *Le prisonnier*, *le boucher turc*, puis *Louis XIV déjeunant avec Molière*. *Le prisonnier*, actuellement au musée de Nantes, est une des meilleures toiles du maître. Laissons-en parler un voyageur bien renseigné sur l'Orient : Maxime du Camp.

« La scène se passe dans la Haute Égypte, sur le Nil, non loin du village de Louqsor qui étale vers l'horizon l'imposante silhouette du palais d'Aménophis. Des Arnautes, bandits armés au service de l'intolérable despotisme des Turcs, ont arrêté un cheik-el-beled, nous dirions un maire de village, sans doute pour quelque refus d'impôts. Ils lui

ont lié les jambes, lui ont passé aux mains de lourds ceps de bois, l'ont jeté dans une barque et le conduisent, où? près du nazir, percepteur, qui le fera battre jusqu'à ce qu'il ait payé vingt fois plus qu'il ne doit. L'un des Arnautes, assis sur le bastingage, impassible et accoutumé dès longtemps à de pareilles expéditions, détache, par un artifice hardi de peinture, son profil sévère sur la limpidité du ciel. Deux fellahs rament de toutes leurs forces pendant qu'un jeune Arnaute, impitoyable et gouailleur, se penche vers le cheik et, s'accompagnant d'un *tchégour* lui chante à l'oreille je ne sais quelle raillerie insolente.

« La sévérité du dessin, les rapports des tons entre eux qui arrivent à une bonne coloration générale, font de ce tableau une toile remarquable, que je préfère au déjeuner de Louis XIV, où l'importance donnée à la nappe ouvrée qui couvre la table tend à en faire le personnage principal de la composition. »

Le 24 août 1863, l'Académie de Besançon avait élu Gérôme au nombre de ses membres honoraires et, en décembre de la même année, il était nommé professeur à l'École nationale des beaux-arts.

En 1864, il parcourt l'Arabie Pétrée, passe à Suez et va prendre des croquis jusqu'au sommet du Sinaï.

Adolphe Brisson, à propos des fréquents voyages de Gérôme, pense qu'ils ne seront pas la partie la moins piquante de ses souvenirs, si jamais on les publie entièrement. « Chacune des mille études qui garnissent son atelier du boulevard de Clichy contient une minute de la vie du peintre. Il y a enfermé une impression, une émotion, la tache de lumière dont son œil fut ébloui, la poussière du désert, la splendeur des mosquées, l'ombre et la fraîcheur des oasis. »

Cette même année, il exposa un tableau : *l'Almée*. Thoré, dans sa critique d'art incertaine mêlée de sociologie, l'appelle « une figure en porcelaine japonaise, » qui, par

son exécution méticuleuse et raffinée, semble vouloir faire concurrence aux peintures de Blaise Desgoffe et de Meissonnier.

En 1865, nous retrouvons la même exécution de détails minutieux dans *La réception des ambassadeurs siamois à Fontainebleau*. Ce tableau, commandé par le ministre de l'intérieur, et payé, dit-on, cinquante mille francs, est un de ceux qui caractérisent bien la manière du maître. Il est conservé au musée de Versailles.

Cette même année, il fut élu membre de l'Académie des beaux-arts en remplacement de M. Heim. Il s'était présenté cinq fois à cette Académie, la quatrième fois il avait été battu par Hesse, et avait dû laisser passer avant lui H. Lehmann et Ch.-L. Muller.

Maxime du Camp estime la *Cléopâtre* du Salon de 1866 « bien supérieure, sous tous les rapports, à ces douteuses Phryné, à ces Louis XIV étriqués. Le tableau n'ayant pas été verni, un simple coup d'éponge, observe-t-il, ferait apparaître une coloration blonde et très fine. »

Cléopâtre, voulant obéir à un avis de César, s'est fait transporter, cachée dans un paquet de hardes ou de tapisserie, jusque dans le cabinet que le chauve adultère occupait au palais d'Alexandrie. « Ce fut la première entrevue, — dit Amyot, — qui amena César à l'aimer. »

On aperçoit César et son entourage au fond de la pièce, et un esclave nubien, dont la peau est basanée, sert de repoussoir aux blanches carnations de Cléopâtre, qui n'avait alors que quinze ans. Gérôme, traduisant le récit de Plutarque, aurait pu se rappeler, observe-t-on, que ce fut un Sicilien, Apollodore, qui apporta Cléopâtre. Il n'y aurait eu que peu de différence entre la peau brune du Sicilien et la teinte bistrée du Nubien. Lorsqu'on s'appuie sur un fait historique, il ne faut pas que l'histoire soit subordonnée à la peinture.

« La Cléopâtre, — nous dit M. du Camp, — est debout,

charmante, montrant ses jeunes seins, chaste malgré sa demi-nudité, et dans une attitude très simple qui lui donne tout son relief.... Les accessoires sont traités avec un soin exquis, on dirait que les colonnes, les plafonds ont été peints par un architecte familiarisé avec les temples d'Égypte ; le costume de Cléopâtre est très heureux, fort habile d'arrangements et plein de détails qui sont exacts, sans cependant être de l'archéologie. Les personnages du fond, César et ses scribes, absolument sacrifiés, ne sont là que comme des comparses, pour donner la réponse à la figure principale. »

A côté de ce tableau, Gérôme en exposait un de ses meilleurs : une *Vue de la mosquée d'El-Haçanin*, et non point d'El-Assaneyn, comme on l'écrivait par erreur. Ici encore, Maxime du Camp remarque qu'en Orient les têtes coupées et exposées ne sont point suspendues par les cheveux et, comme nous les montre cette peinture, entassées pêle-mêle sur une marche d'escalier. Elles sont fichées sur des piquets de fer au-dessus des portes, sur les murailles, et y restent jusqu'à ce que les milans, les percnoptères et tous les autres oiseaux de proie chargés de la voirie les aient fait disparaître.

Un *chaouch*, tenant sa pipe avec une indifférence toute fataliste, et un mameluk coiffé du casque circassien et vêtu d'une cotte de mailles sont placés au-dessous de ces restes pour les garder. La porte entr'ouverte laisse voir l'intérieur de la mosquée éclairée du soleil, et les colonnes lanternent beaucoup trop. Tout l'aspect pittoresque est là : « un effet lointain de lumière enfermé dans un cadre d'ombre. » Somme toute, le critique constate que, cette année, le maître est en progrès sur ses dernières productions.

En 1867, pour l'exposition universelle, il peignait de grandeur naturelle les figures des diverses nations qui entouraient le phare modèle placé dans le transept du

palais, et il exposait deux souvenirs de son voyage au Caire : le *Marchand d'habits* et le *Marché d'esclaves*, une de ses meilleures toiles.

Les djellabs, lorsqu'ils reviennent de leurs longs et pénibles voyages sur le Haut Nil, installent leur marchandise humaine dans ces grands okels qui s'étendent au Caire du côté de la mosquée ruinée du calife Haaken. « C'est là qu'on va pour acheter une esclave comme on va à la halle pour acheter un turbot.

« C'est une Abyssinienne que M. Gérôme a prise comme personnage principal de sa composition. Elle est nue et montrée par le djellab, qui a une bonne tête de brigand habitué à tous les rapts et à toutes les violences.... La pauvre fille est debout, soumise, humble, résignée, avec une passivité fataliste que le peintre a très habilement rendue. Un homme l'examine, regarde ses dents comme on regarde celles d'un cheval et apprécie la marchandise avec cet œil défiant qui est particulier aux Arabes. »

Le marchand d'habits est un de ceux qu'on voit fréquemment dans les rues du Caire portant leur bric-à-brac. « Celui de M. Gérôme, tenant sur le bras de belles défroques roses, offre un sabre à un Arnaute.... Un groupe s'est formé auprès du marchand, et chacun donne son avis. Au fond, on aperçoit une boutique près de laquelle un chien roux est accroupi dans la pose du dieu Anubis, et l'on voit deux femmes enveloppées de manteaux blancs qui rentrent dans leur maison. Tout cela est exact et d'une observation très juste. On peut reprocher à M. Gérôme d'avoir le trait un peu sec et la coloration souvent trop aiguë, mais lorsque le temps aura mis sa patine sur ses toiles, elles s'harmoniseront dans une teinte douce et profonde. »

Il fut, en 1867, promu officier de la Légion d'honneur, et nommé membre du jury international pour l'exposition universelle. « On s'est un peu récrié, — a dit Edmond

About en 1868, — sur la donnée du tableau qui représente Jérusalem après la mort du Christ. L'escamotage des trois croix, dont nous ne voyons que les ombres, est fort discuté, l'éclairage paraît singulier à ceux qui oublient que le soleil s'éclipsa dans cette journée, mais le panorama de Jérusalem au dernier plan est magnifique, les terrains du Calvaire sont dessinés de main de maître, les petits personnages qui regagnent la ville sont esquissés avec une justesse infaillible et la somme des qualités qui sont propres à M. Gérôme est entière dans ce tableau. »

D'autre part, Thoré écrit : « Tout le cailloutage de sa campagne de Jérusalem est précieusement martelé, ajusté, pointillé, poli et vernissé. L'ensemble arrive à cette fausse réalité des plans en relief.... ce qui n'empêche pas que ce genre de coloriage poussé à une extrême délicatesse ne séduise de riches amateurs. »

Il est certain que si cette peinture n'est pas d'un coloriste, il ne faut pas trop s'en plaindre, puisque cela même rentre dans la tristesse de ce jour. Le dessin semble ici suffire à exprimer la désolation de la scène. L'ombre des trois croix, dans une trouée lumineuse au milieu du tableau, accroît l'effet sinistre du sujet et impressionne fortement le spectateur.

Pour ce qui est de la page sur *la mort du maréchal Ney, 7 décembre 1815*, il parait que l'administration des beaux-arts trouva mauvais que le souvenir de ce héros fût évoqué de cette façon. Gérôme, quoique faisant partie du jury, ignora jusqu'au dernier moment s'il était reçu. Il fallut le bon sens et la haute intervention du chef de l'État pour que le tableau fût montré au public.

« Cette œuvre, — dit Edmond About, — est d'une vérité poignante. Ce jour triste, ce terrain fangeux, ce mur sale, ces soldats criminels malgré eux, qui s'éloignent la tête basse, ce volontaire de bonne maison qui commande le feu sans y être forcé, et qui regarde sournoisement son

ouvrage, tout répond exactement à l'idée que nous nous faisions du drame. Et sur le premier plan, Michel Ney, ce lion rouge, qui serait la plus belle figure de l'empire après Beauharnais, s'il avait eu autant de caractère que de courage, aplati dans la boue comme un paquet tombé d'une voiture et qu'on oublie de ramasser. L'expression produite est nette, forte et durable. »

En 1869, citons un nouveau *Marchand ambulant* où l'on reconnut les mêmes soins, le même fini dans l'étude des détails de nature morte, et la *Promenade d'un harem* en un bateau qui longe les côtes de la mer Rouge, une de ses meilleures peintures. « Les oiseaux féminins dans la cage, l'eunuque armé du parapluie, le maître fumant son chibouk, la poésie de l'heure tardive, le paysage mystérieux qui s'estompe sur la côte voisine, la finesse des tons gris qui voilent tout en laissant tout deviner, cette eau, ce ciel, ces types ont le charme particulier d'une chose exotique rapportée avec soin, sans accident ni cassure. Mais M. Gérôme a déjà fait aussi bien dans le même genre. »

En 1874, une nouvelle scène de cirque, *le Pollice verso*, fut éditée en gravure par la maison Goupil et ne parut point au Salon. On y voit la foule et l'empereur se levant debout sur les gradins, et ivres de sang, faisant le geste de la mise à mort des vaincus. On loue fort la belle ordonnance de cette composition historique et son expression dramatique.

La même année on voit au Salon l'*Éminence grise*. Les courtisans sont groupés sur le grand escalier du palais cardinal. Grands seigneurs, évêques, cardinaux, montant à gauche, s'inclinent jusqu'au sol, tandis que le P. Joseph, un capucin, les reins ceints d'une corde à laquelle est attaché son chapelet, la mine émaciée, et se tenant droit, descend lent et impassible, plongé dans la lecture d'un bréviaire, indifférent à tous ces grands qui se prosternent servilement devant lui.

Les choses devaient-elles se passer ainsi? C'est assez peu croyable, et l'on pourrait reprocher au peintre d'avoir, pour mieux dramatiser son œuvre, outrepassé la mesure de la vraisemblance.

Décrivons maintenant *Une collaboration :* Dans une chambre, près d'une haute cheminée, Corneille, assis sur un grand fauteuil, au bout d'une longue table, lit à Molière un acte de comédie. Molière, accoudé à l'autre extrémité de la table, vêtu correctement par opposition à la négligence du costume de Corneille, écoute attentivement, et fixe sur le poète un regard scrutateur.

Paul de Saint-Victor a dit : « Molière est un fin portrait, le fier profil de Corneille, ciselé de traits incisifs, exprime une dignité magistrale.

« Peut-être le vieux poète lit-il la déclaration de l'amour (dans Psyché), et la scène s'animerait alors d'une pointe secrète de rivalité. — Corneille aimait Mlle Molière, et il mit dans ces vers brûlants toute la flamme que couvait son cœur.

« L'exécution est en accord parfait avec le sujet, un peu trop sourde et trop étouffée peut-être. Cela donne l'idée d'un Terburg assombri et poussé au noir. »

Tandis qu'un critique loue Gérôme de n'avoir pas représenté Corneille vieilli, d'autres lui reprochent de n'avoir pas donné à ses deux personnages une physionomie digne d'eux et de ne les avoir pas même fait ressembler. M. Philippe Burty, dans le journal *la République française*, trouve que Molière est « bossu et obèse », et que Corneille est sec comme « un vieux revendeur allemand. » Louis Gonse ne voit là que « deux marchands de bœufs concluant une affaire. »

Une collaboration fut acquise par le riche Américain Stewart.

Le *Rex tibicen*, autrement dit le grand Frédéric, s'exerçant à jouer de la flûte, est un agréable petit tableau qui

rentre dans les sujets chers à Meissonnier et à Plassan.

Cette année, Gérôme obtint la grande médaille d'honneur, mais une partie de la presse protesta bruyamment contre cet arrêt du jury. On alléguait que l'on ne devait décerner cette haute récompense que pour des œuvres d'une portée sérieuse et d'une exécution plus large, ayant un caractère autrement grave. Gérôme, voyageant alors en Hollande, fut informé de la chose, et il télégraphia qu'il n'accepterait pas ce prix déjà obtenu par lui en 1867 pour un groupe de ses tableaux. Pourtant, le jury du Salon ne voulut point revenir sur sa décision.

En 1876, on retrouve les mêmes qualités de finesse et les mêmes défauts signalés dans les tableaux précédents, avec *Santon à la porte d'une mosquée* et *Femmes au bain*. On nomme Gérôme membre du conseil supérieur des beaux-arts, et en janvier 1877, de la commission d'admission pour les objets concernant l'art ancien à l'exposition universelle de 1878.

A cette exposition, il se révèle dans la sculpture qui, depuis longtemps, l'avait attiré.

En effet, ce qu'il sentait le mieux était le galbe exprimé par la ligne; il était, avant tout, dessinateur. Il s'adonna avec ferveur à cet art de la forme plastique par excellence, pensant, comme les vieux maitres florentins, que peinture et sculpture, non moins que l'architecture, sont ce qu'un artiste complet doit réunir.

Il montra, dans la statuaire, comme dans la peinture, les mêmes qualités pittoresques et les mêmes recherches de détail. Ses premières œuvres sculpturales relèvent de l'antique, mais d'un style moins sérieux que celui de Phidias ou de Polyclète.

A ce grand concours de 1878, Gérôme eut dix tableaux : l'*Éminence grise*, déjà vue, ainsi que *Santon à la porte d'une mosquée*, *Femmes au bain ; Saint Jérôme ; l'Arabe et*

son coursier; Bains turcs, Bachi-bouzouks dansant, Un lion; Retour de chasse, et *Garde du camp*.

En sculpture, deux groupes : l'un de *Gladiateurs combattant*, et l'autre d'*Anacréon, Bacchus et l'Amour*.

Pour les tableaux, il eut un rappel de médaille d'honneur; pour les statues, une médaille de deuxième classe. La même année, on le nommait commandeur de la Légion d'honneur.

« Ses gladiateurs, — selon M. Georges Lafenestre, — enserrés dans des carapaces compliquées d'armes défensives, présentaient un enchevêtrement mouvementé de pièces d'armures qui témoignaient de la science archéologique de l'artiste autant que de son habileté plastique. »

Quant au groupe d'Anacréon, on trouva généralement que son exécution laissait à désirer comme fermeté de modelé.

Toutefois, ce poète couronné de roses rentrait bien mieux que *les Gladiateurs* dans l'ordre des conceptions sculpturales, parce que l'étude du nu permettait au statuaire de rendre la morbidesse des chairs. M. Paul Mantz, cependant, trouve « d'une exécution hésitante » ce groupe que l'on revit en 1882 et qui valut à son auteur une médaille de première classe.

En 1882, il est élu membre du jury pour l'exposition nationale de cette année.

En 1884, la *Vente d'esclaves à Rome* et la *Nuit au désert* n'indiquent rien de nouveau à signaler dans la manière et le talent du maître.

Dans son compte rendu du Salon de 1886, M. Ollendorf observe que « Gérôme, qui a commencé par un tableau grand comme *Les noces de Cana*, ne fait plus que des miniatures à l'huile. » L'une d'elles porte le nom de *La piscine de Brousse*. « Des rayons venus d'en haut éclairent dans cette piscine différents groupes de femmes très déshabillées, comme il convient à d'honnêtes personnes qui se

disposent à entrer au bain, à en sortir, ou qui se plongent jusqu'à mi-corps dans les eaux transparentes. Ces femmes nues sont très exactement peintes, mais leur nudité n'est pas respectable, elle n'éveille pas en nous le souvenir des fières déesses que les artistes grecs ont enfantées nues comme la Vérité, pudiques comme elle, types impérissables de la beauté idéale. »

M. Georges Lafenestre observe que les titres ingénieux ou mystérieux que Gérôme donne à ses tableaux contribuent presque autant à leur succès que le soin rigoureux avec lequel il les dessine et les achève. « Son *Œdipe* n'a rien de grec. C'est Bonaparte, le jeune Bonaparte à cheval, arrêté dans le sable d'Égypte ; le sphinx qu'il interroge, c'est le sphinx colossal, à tête camuse, à moitié enfoui près des Pyramides. Le monstre cinq fois millénaire et le futur Napoléon se regardent fixement ; ce muet colloque nous inquiète et nous émeut.... Le sujet serait bon pour la littérature. » *Le premier baiser du soleil* sur les grandes pyramides ; à Giseh, un tableau voisin, montre Gérôme plus exclusivement préoccupé du paysage oriental : il est alors aussi précis dans l'analyse de la lumière que dans la détermination des formes solides.

Une statue d'Omphale, en 1887, fut mieux accueillie par la presse que ses dernières peintures qui étaient, comme on l'avait remarqué, d'une exécution sèche.

M. Georges Lafenestre trouve que « l'Omphale de M. Gérôme n'a aucune prétention à la vertu, cependant rêvée et réalisée par un sculpteur grave et profondément imbu du respect exalté des anciens pour la beauté régulière et calme, elle nous apparaît, dans sa nudité absolue, plus sincère et plus chaste que la plupart des Artémis contemporaines. L'Omphale rompt décidément avec toutes les habitudes pittoresques ; c'est une œuvre originale et de grand goût, dans laquelle Gérôme montre un sentiment de la beauté plus fier et plus élevé qu'il ne l'a jamais fait

peut-être dans ses peintures. La figure a sans doute une forte saveur archaïque, l'artiste a voulu être grec, mais l'être à fond, moins par l'exactitude de quelques détails extérieurs que par l'ensemble même de l'œuvre et par l'esprit qui l'anime. Il y a supérieurement réussi. Sans affecter dans son attitude calme la raideur anguleuse des déesses éginétiques, la maîtresse d'Hercule, une Asiatique fine et nerveuse, développe une fermeté discrète de formes qui la rattache à cette race légendaire des femmes actives et viriles d'où sortirent les amazones. »

Nue, tenant cachée d'une main derrière son dos la pomme de la victoire, s'appuyant de l'autre sur la longue massue du dompteur des monstres, enveloppée dans la peau du lion néméen, satisfaite et calme, sans orgueil, presque sans sourire, elle se repose dans la tranquillité d'un triomphe naturel et facile. A ses pieds, sous son bras gauche, dans la peau du lion, se dresse un enfant maigre, aux yeux bandés, le perfide Eros qui perd les héros. « C'est une évocation singulièrement nette des traditions primitives. »

Le tableau intitulé *le Poète* représentait le maître au Salon de 1888. C'est le rêve de la jeunesse ; qui ne l'a fait et revu dans ses souvenirs? Gérôme raconte ce rêve dans le langage savant, précis, un peu sec, qu'on lui connaît. C'est une composition longuement et savamment combinée, non moins que ses œuvres antérieures. Sur une plage de sable fin, durant les longues heures de l'été, qui n'a pas eu des visions semblables à celles qui assaillent ce poète? Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu à la la fin du XVIIIe siècle et d'avoir, comme lui, culottes de nankin, bottes molles, chapeau noir, gros carrik, de ressembler à notre grand et doux André Chénier auquel Gérôme semble avoir pensé. « Rien dans cette composition, remarque M. Lafenestre, rien n'est laissé au hasard, chacun de ses groupes, naïades, tritons ou sirènes, chacune de ses figures : Vénus,

Neptune ou Protée, qui émergent des vagues et se dressent sur le sable, sont étudiés et représentés avec une recherche minutieuse dans la forme et dans l'expression. »

En 1889, Gérôme est membre du jury de l'exposition, où il envoie : *L'Amour dominateur de tous les êtres* (1). M. Lafenestre observe que cette allégorie badine n'a pas communiqué au talent distingué de son auteur toute la chaleur désirable en pareille occurrence. Le petit amour, un bambin minuscule, doux, frisé, blond et rose, un vrai petit Jésus de crèche de Noël, se présente, son arc d'or à la main, une flammèche au front, dans l'intérieur d'une ménagerie où sont emprisonnées les bêtes fauves. « Il suffit que ce dompteur apparaisse pour que les lions, tigres et panthères commencent à ramper, à faire le gros dos, à se traîner, les yeux humides, jusqu'à ses pieds blancs pour les lui lécher. Ces monstres aux pelages propres et lisses, bien soignés, bien lavés, semblent s'être un peu trop préparés d'avance à cette visite. Nul doute que Rembrandt, Rubens ou Delacroix n'eussent traité cette scène de domptage avec plus de furie. »

Il envoie *Tanagra* en 1890. « C'est à l'Asie volupteuse et amollie — nous dit M. Thiébault-Sisson — à l'Asie des Séleucides, plus qu'à l'Attique de Périclès, qu'a pensé M. Gérôme en sculptant cette figure. Les louanges qu'on lui a données pour ses imitations de Tanagra tiennent plus à la grâce des motifs qu'au serré de l'exécution. »

On a reproché aussi quelque mollesse dans le modelé à cette statue placée actuellement au musée du Luxembourg.

Nous voyons au catalogue en 1891 : *Un coin du Caire*, *Un lion aux aguets*. « Le premier tableau — selon M. La-

---

(1) Au catalogue le titre de ce tableau est ces deux vers :
« Qui que tu sois, voici ton maître :
« Il l'est, le fut, ou le doit être. »

fenestre — est un panorama de coupoles, de minarets, de toits et de terrasses ; et le second, un panorama de montagnes sèches et d'horizons pierreux. Dans tous les deux c'est une science surprenante pour accumuler à leur juste place, sur un petit espace, une multitude incroyable de détails architecturaux ou géologiques sous une fine et pénétrante lumière, avec une infatigable précision. »

« Vous voulez, nous dit le même critique au Salon de 1892, — à propos d'un tableau intitulé : *Ils conspirent* — vous voulez des éclairages étranges, mes amis, du clair-obscur et de l'obscur-clair. Je vais vous montrer comment cela se fait. Dans le coin écarté d'une longue salle d'auberge douteuse, aux grandes murailles blanchies et nues, dans un tout petit coin, à la maigre lueur d'une chandelle, Gérôme a fait asseoir trois hommes noirs enveloppés dans de grands manteaux ; les têtes penchées les unes sur les autres, ils se chuchotent à l'oreille.... Avec quelle ingéniosité M. Gérôme compose ses petites toiles, avec quelle précision il dessine ses figures ! Cette fois il a joint à ses qualités de dessinateur une souplesse et une force de peinture dont plusieurs sont surpris. »

Après divers essais de figurines et de statuettes d'animaux, de fauves, le statuaire voulut, en 1892, frapper un grand coup. La *Bellone*, de grandeur naturelle, fut très discutée. « C'est un essai de restitution, ou plutôt de résurrection de l'allégorie farouche et effrayante de la guerre telle que la pouvait concevoir, dans la période primitive, l'imagination ardente des Hellènes. » Debout sur le globe terrestre, se dressant, d'un effort violent mais ferme, sur la pointe de ses pieds chaussés de sandales, la déesse, coiffée d'un casque de bronze à trois éperons, ouvre la bouche toute grande et pousse un cri sauvage en brandissant dans la main droite un glaive, dans la main gauche un bouclier. Le visage, les bras et les mains sont taillés dans un ivoire légèrement rosé, tandis que les vêtements, lourds et agités,

sont de bronze et d'argent, assombris et brunis ; et la splendeur froide des yeux démesurément ouverts de cristal et d'émeraude éclate au milieu de cette pâleur avec une fixité terrifiante. L'exécution dans tous les détails est poussée avec un raffinement d'intention qui n'enlève rien de la fierté vive et grandiose de l'ensemble.... « Il s'agit bien moins, en fait, d'une restitution archéologique d'après les textes, d'un essai de sculpture chryséléphantine ou polychrome, que d'une création personnelle d'après la tradition, avec toutes les ressources de la technique moderne. »

Le groupe de *Galatée* et de *Pygmalion* ne nous reporte pas à un art si lointain et grave. Jamais, que nous sachions, cette légende du sculpteur cypriote n'a été racontée par la statuaire avec un sensualisme si raffiné et si savant. Pygmalion, vêtu d'une tunique courte, petit de taille, se raidissant sur la pointe des pieds, jette ses bras autour du cou de sa Galatée qui répond à son étreinte, penche vers lui la tête, et plongeant les doigts dans sa chevelure crépue, « offre à ses lèvres d'amant avide ses lèvres de maîtresse ardente. » Cependant, sur sa selle basse, qu'on sent tourner dans le mouvement du sculpteur, la Vénus garde encore dans ses membres inférieurs la blancheur et la raideur du marbre ; seuls, la tête, les bras, le torse teintés d'un léger incarnat, sont en possession de toutes les splendeurs de la vie qui gagne peu à peu le reste du corps. « Tant d'ingénieuses et subtiles recherches ne sont pas, assurément, d'un art grand et simple, et il a même fallu à M. Gérôme une présence d'esprit et de goût bien singulière pour ne pas tomber en quelque grossièreté en exprimant avec une telle instance la vivacité d'un désir partagé et l'élan de l'étreinte amoureuse. Quoi qu'il en soit, M. Gérôme s'est tiré de ce pas difficile avec un talent qui sauve presque toutes ses hardiesses. »

En 1895, M. Lafenestre observe que, comme d'habitude,

il ne nous laisse plus rien à chercher, qu'il nous impose avec une maîtrise patiente et soutenue l'autorité d'une vision à qui rien n'échappe, dans *La prière à la mosquée Caïd-Bey*.

L'année suivante, le maître nous montre une *Promenade de la cour dans les jardins de Versailles*, où se retrouvent ses qualités habituelles de dessin et de composition, et dont on a dit que Gérôme nous montrait, avec Condé, tout le siècle de Louis XIV sur un des escaliers de Versailles (1).

En 1897, Albert Maignan apprécie fort justement la composition (2) : *Le Christ le jour des Rameaux*. « C'est un tableau remarquable par la reconstitution du décor appuyé sur des observations locales prises dans le milieu même. Remarquez la porte aux lourdes assises de pierre rousse, le paysage mollement vallonné qui entoure la ville, les terrains jalonnés de quelques oliviers trapus. La foule attend au pied des murs ; le sentier, semé de fleurs et de verdure, est bordé de gens à genoux, prosternés. La courtisane magdaléenne se détache du groupe ; elle s'avance, un rameau vert à la main, et marche au-devant du prophète triomphant. Le Christ est vêtu de blanc, monté sur une ânesse à poil blanc, qui marche d'une allure placide. L'attitude du Christ est noble ; elle garde un caractère traditionnel un peu hiératique. Cependant les détails ethnographiques, locaux même, sont soulignés avec une insistance curieuse. La coupe de la gandourah, la façon de s'asseoir sur la croupe de l'âne, les caractères de race de l'animal, ceux des formes du petit ânon qui trottine par derrière avec sa grosse tête et son air bon enfant, sont autant de particularités recueillies sur nature par un observateur très renseigné.

« L'autre tableau : *La fuite en Égypte*, a peut-être un

---

(1) *Gazette des beaux-arts*, 1897, pages 370 et suivantes.
(2) Notice sur Gérôme, par J. Claretie.

charme plus pénétrant.... L'atmosphère bleue d'une nuit d'Orient où luit une grande lune pâle, les profondeurs d'un désert montueux, desséché, raviné par des pluies dont toutes les eaux sont bues depuis longtemps, tout cela est exprimé avec une précision plus souple, une lumière plus enveloppante. »

Cette année encore, M. Lafenestre apprécie en ces termes la statuette en bronze doré : *Bonaparte entrant au Caire :*

« M. Gérôme réunit les meilleures qualités du sculpteur et du peintre : précision, élégance des formes, justesse expressive du mouvement, exactitude de la restitution historique, ingénieuse sélection et exécution savante des ajustements et accessoires. Le cheval syrien, sec et bien pris, harnaché de belles orfèvreries que monte le jeune général, saluant la foule, marche d'un pas fier et contenu, dans lequel on sent la fermeté de la main qui le guide. L'artiste s'est plu à ciseler les riches arabesques de la selle, des arçons, des brides, de la têtière, de la garniture de poitrail, des étriers, aussi bien que du fourreau de sabre, avec un soin et un goût qui ne nuisent en rien à la grande expression de la figure. »

En 1898, le maitre avait au Salon : *Daphnis et Chloé*, *Femmes au bain*, et en sculpture : *Tamerlan* et un *Belluaire*.

Nous avons vu encore dernièrement après la mort de Gérôme, à l'exposition que fit à Cannes une association d'artistes : *Daphnis et Chloé*. Nous pensions y trouver comme un souvenir du beau ciel de l'Archipel grec où se passe la scène de cette pastorale, mais nous avons été déçus ; le temps est gris, le ciel voilé, et les objets uniformément éclairés, sauf la note blanche de la robe de Chloé qui emporte un petit agneau. Voici, du reste, l'opinion du grand maitre Benjamin Constant : « Les petits bergers qui passent dans ce grand décor de la nature

auraient gagné peut-être à se perdre dans le mystère d'une aube ou d'un soir très doux. Tout voir n'est plus voir. Ils seraient arrivés aux champs, ces amoureux du premier âge, avant ou après le coucher du soleil, soit un peu trop tôt, soit un peu trop tard, cela n'aurait rien fait. Mais les détails auraient disparu grâce à l'effet de l'heure, et la composition en aurait pris le charme.

« Le coup de soleil dans le bain arabe est d'une grande justesse, et la négresse vêtue de noir et de bleu donnerait une statuette des plus réussies, une petite Tanagra de harem. »

A propos de la statuette de Tamerlan, écoutons M. Benedite, le savant conservateur du musée du Luxembourg : « M. Gérôme, qui passe en revue tous les conquérants de la terre, est remonté de Bonaparte à Frédéric, et du roi de Prusse à Tamerlan. Le maître orientaliste n'a eu garde d'oublier tout ce que l'Orient offrait de prétextes à son ingéniosité naturelle. Si la psychologie de ce petit Mogol farouche est analysée peut-être moins rigoureusement que celle de ses émules modernes, tout le côté décor, bibelot, est traité avec les procédés les plus délicats d'orfèvrerie, damasquinure, émaux, pierres enchâssées, etc. »

Nous avons pu, à la dernière exposition de notre Société des amis des beaux-arts, à Besançon, admirer les petits tableaux réunis en un même cadre que Gérôme a composés d'après l'ode d'Anacréon : *L'amour mouillé*, qui fit partie du Salon de 1899.

Pendant qu'au dehors la tempête et la pluie font rage, le malin petit Amour vient frapper à la porte du poète. Celui-ci, compatissant, lui ouvre, le couvre de son manteau, le place sur sa poitrine, le réchauffe auprès d'un bon feu. Mais, lorsqu'il a profité de tous ces soins empressés, et que l'orage a pris fin, l'espiègle enfant s'envole, et comme le Parthe, décoche à son hôte une de ses flèches.

Plus tard, quand la vieillesse a blanchi ses cheveux et

sa barbe, Anacréon rêveur, auprès de son feu, revoit en souvenir ses anciennes amours, et au-dessus de sa couche, s'étale un cadre de papillons, le cœur percé d'une épingle, ingénieuse allégorie aux souffrances qu'il endura.

Devant l'esprit et le sentiment avec lesquels est interprété ce petit poème, on oublie volontiers que cette peinture, d'un dessein d'ailleurs fort correct, ressemble peut-être un peu trop aux miniatures sur porcelaine, et l'on ne saurait se défendre du plaisir d'admirer.

Cette année 1899, il avait à la sculpture *Frédéric le Grand* et une *Victoire*. Devant les statuettes équestres, M. Thiébault-Sisson trouve qu' « il n'y a qu'à s'incliner. Le Bonaparte, le Tamerlan et le Frédéric II, sous leur parure de métaux rares et d'émaux, sont de pures merveilles d'un art, tarabiscoté, si l'on veut, mais précieux, et qui ne manque ni de nerf ni d'allure. »

La plupart des maîtres s'étaient abstenus au Salon de 1900 ; les œuvres de Gérôme n'y figurèrent point.

Il fut nommé, cette année, grand officier de la Légion d'honneur, récompense bien méritée pour toute une vie d'efforts à la recherche du Beau.

En 1901, il envoie au Salon de peinture : *La plaine de Thèbes* pendant l'inondation du Nil, et à la sculpture : *Washington*, qui justifient les précédentes appréciations.

En 1902, *La rentrée des fauves au cirque* ne fut pas goûtée par la critique, par M. Henry Marcel, entre autres, qui s'exprime ainsi dans la *Gazette des beaux-arts* (1) :

« M. Gérôme exhibe une nouvelle scène de cirque, mais cette fois la pièce est jouée, on ferme. Jamais plus hideux spectacle ne fut traité d'un pinceau plus froidement méticuleux. Ces cadavres vidés de sang, ces lambeaux épars dédaignés par la satiété des fauves, ces crucifiés qui achèvent de se carboniser sous leurs auréoles,.... ces lions

(1) Tome II, page 69.

et ces tigres qui retournent paisiblement à leurs cages en se léchant les babines, enfin ces virtuoses de l'horreur qui, plus féroces qu'eux, s'arrachent à regret aux bancs dégarnis, tout cet effroyable cauchemar n'a, pas un instant, humecté les yeux du maître, ni fait trembler sa main. Le grand Breughel n'a pas connu ce détachement lorsqu'il peignait *le Massacre des innocents* et la *Marche au Calvaire*, mais aussi ces tableaux ont une âme. »

Le même directeur des beaux-arts n'est point non plus satisfait de l'aigle expirant de Waterloo exposé au même Salon :

« Le monument à nos morts de Waterloo, qu'a imaginé M. Gérôme, figure un tertre rustique portant à son sommet un aigle blessé à mort, l'œil large ouvert, le bec menaçant, une serre levée, l'autre crispée sur un drapeau. L'image est expressive mais plus littéraire peut-être que plastique ; vue de face, la tête de l'oiseau symbolique ne présente qu'une arête mince et sèche ; le corps troué de biscaïens, les ailes déchirées, donnent plutôt l'impression d'une cible après le tir que d'un organisme vivant où la brèche des projectiles est d'ordinaire moins apparente. Le parti pris général de l'édicule est également critiquable ; il a l'inconvénient de rappeler en miniature la butte colossale couronnée d'un lion, qui domine tout le champ de bataille, d'opposer une taupinière à une montagne, et de suggérer ainsi une comparaison tout au désavantage de notre humilité ou de notre parcimonie. Une œuvre purement artistique, de dimensions restreintes, de matière rare, d'exécution précieuse, eût plus dignement éternisé notre deuil et affirmé notre génie (1). »

---

(1) *L'aigle expirant doit être érigé à l'endroit même où les derniers carrés de l'armée française, formés par deux bataillons du 1er grenadiers, tombèrent jusqu'au dernier. Cet emplacement, acheté par MM. Mauroy, Houssaye et Larroumet, est situé au croisement du chemin de Plancenois et de la route qui conduit de Charleroi à*

Au Salon de 1903, nous trouvons encore : *Une prédication dans la mosquée*, et une *Vue de Medinel-el-Fayoum* (*Haute Égypte*). On y constate l'exécution soignée et les qualités du maître.

Au Salon de 1904 de la Société des artistes français, Gérôme est représenté à la sculpture par deux de ses meilleures œuvres, *L'ouvrier métallurgiste*, statue bronze, et la statue polychrome ornée de bronze : *Corinthe*.

Aux sculptures que nous avons citées il en faut ajouter une qu'il n'a jamais mise sous les yeux du public des expositions et qui compte cependant parmi les plus remarquables. C'est la statue de *La Douleur* surmontant, au cimetière Montmartre, la tombe de son fils.

Gérôme avait, malgré ses soixante-dix-neuf ans, conservé la sveltesse et l'allure vive de sa jeunesse, et n'étaient sa moustache et ses cheveux d'un blanc d'argent, on ne lui eût attribué guère plus de cinquante ans.

C'était un causeur spirituel et charmant ; on le recherchait dans les salons pour sa verve entraînante, et l'on aimait, dans les ateliers, à citer ses bons mots.

La veille de sa mort, Mme Gérôme avait convié à déjeuner quelques intimes, parmi lesquels son beau-frère, Me Léon Cléry (1), et Mlle Stevens. Afin de pouvoir travailler, le maître avait déjeuné avant eux et il vint les retrouver au dessert. Il s'entretint de la statue de Corinthe dont il avait terminé la sculpture et qu'il voulait teinter. Il en parlait avec entrain et il conduisit les invités à son atelier du rez-de-chaussée pour leur montrer cette statue. Elle n'avait plus les bijoux qui devaient l'orner, on les lui avait enlevés afin de la peindre. Gérôme lui mit son diadème et parut heureux des compliments que lui firent ses amis. Il fut

---

Bruxelles. Il a été cédé par les acquéreurs en 1900 à la société militaire « La Sabretache, » qui a entrepris d'ériger ce monument à la place où fut versé tant de sang français.

(1) Célèbre avocat récemment décédé, en juin 1904.

gai comme toujours et travailla pendant toute la journée, puis s'habilla pour se rendre au banquet de ses confrères de l'Institut.

Il leur causa avec sa verve habituelle, mais on s'aperçut qu'il pâlissait et on lui conseilla d'aller se reposer. Il revint chez lui par un froid très vif qui le saisit.

Le lendemain, son domestique, pénétrant dans sa chambre à coucher et le trouvant au lit, se retira sans bruit, croyant qu'il dormait.

Cependant, une heure après, comme son maître ne l'appelait point, il revint, lui parla, et ne recevant point de réponse, alla prévenir aussitôt Mme Gérôme. On envoya chercher un médecin, qui ne put que constater la mort par congestion cérébrale.

A soixante-dix-neuf ans, observe M. Thiébault-Sisson, « il était resté en possession de toute sa verve, il n'avait rien perdu de son ardeur au travail ni de ses facultés créatrices. Il était de ceux sur qui le temps n'a pas de prise et qu'il n'abat qu'à condition de les foudroyer, comme les chênes. »

« A mon âge, disait-il volontiers, il faut s'attendre à toute heure à la mort, mais ne pas lui faire l'honneur de la craindre. Quand aucune infirmité ne vous retient, il faut vivre d'une vie encore plus intense, quoique soigneusement réglée. Se dorloter, s'envelopper au moral de flanelle, c'est se condamner à l'émiettement continu. Quand la mort me prendra, j'entends qu'elle me prenne en une fois, sans bonnet de coton, sans tisane. Un coup sec, comme à l'abattoir.... »

Il eut cette fin qu'il souhaitait, aussi soudaine que douce, le 10 janvier 1904.

Il eut encore la satisfaction peu commune d'être prophète en son pays ; ses concitoyens étaient fiers de lui ; et de son vivant, ils donnèrent son nom à une rue de sa ville natale.

Son corps fut exposé dans le grand atelier situé au dernier étage de son hôtel. On eût dit qu'il dormait paisiblement. La veuve du défunt, ses filles, ses gendres et trois religieuses veillaient auprès du lit funèbre qu'entouraient des plantes vertes et des palmiers. Tout Paris, quelques heures plus tard, dans cet atelier transformé en chapelle ardente, défilait et saluait d'un dernier adieu le vieux maître ; adieux émus s'il en fut, car, ainsi qu'on l'a dit, « on pouvait discuter sa note d'art, mais on ne pouvait s'empêcher, pour peu qu'on le connût, de l'estimer et, malgré ses travers, de l'aimer. »

On lui avait souvent entendu dire que, le jour de ses obsèques, il voulait ne « faire perdre à ses amis que le moins de temps possible. » A l'enterrement d'un de ses collègues de l'Institut, l'un de ceux pourtant qu'il aima le mieux, il murmura à l'oreille d'un de ses confrères pendant qu'on attendait la fin des longs discours : « A quoi bon tous ces discours? c'est du temps perdu. On ferait mieux de nous laisser retourner à notre travail. On ne vous retiendra point aussi inutilement autour de ma tombe. » Et il rédigea son testament à cet effet.

A ses funérailles, l'affluence des assistants était considérable. Suivant le désir qu'il avait exprimé, la cérémonie fut simple. Les honneurs militaires n'ont pas été rendus devant la maison mortuaire, aucune fleur n'a été déposée sur le char, aucun discours prononcé au cimetière.

Les obsèques eurent lieu le 13 janvier au matin, dans l'église de la Trinité. Les gendres du défunt, MM. Aimé Morot, de l'Institut, section des beaux-arts, Boussod, Guillaume Breton, Pierre Masson, son beau-frère Me Léon Cléry et les autres membres de la famille conduisaient le deuil.

Venaient ensuite le ministre de l'instruction publique, le représentant du président de la république, le président du Sénat, le directeur des beaux-arts, et Henri Rou-

jon, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Casimir Périer, ancien président de la république, et la foule nombreuse des amis du peintre et sculpteur tant regretté. Parmi ces derniers, on remarquait MM. Victorien Sardou, Melchior de Vogüé, Henri Houssaye, Ludovic Halévy, de l'Académie française, les généraux Florentin et de Galliffet, les peintres Harpignies, Dubufe, Lecomte du Nouy, Henner, Clairin, Carolus Durand, le sculpteur Bartholdi et nombre d'autres notabilités.

Vesoul, la ville natale du défunt, avait envoyé une délégation où figuraient le maire et ses adjoints.

MM. Boldini, Marchetti et Ugo Ojetti représentaient l'Association artistique internationale de Rome.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers le cimetière Montmartre, où eut lieu l'inhumation.

Cette mort produisit une vive sensation à l'étranger, où les œuvres de Gérôme étaient très connues et très appréciées.

Il était membre de la Royal Academy. Cette société artistique, l'une des plus anciennes et des plus célèbres, est très sévère dans le choix de ses membres étrangers.

Le roi d'Angleterre chargea son ambassadeur à Paris d'adresser à l'Académie des beaux-arts une lettre faisant part « du regret très sincère avec lequel il avait appris la mort de l'illustre peintre qui, disait-il, a mis toute la France en deuil, et où il s'associe pleinement à la douleur que l'Institut éprouve par suite de la perte de l'éminent artiste. »

Ainsi que le confirme un de ses élèves : M. Luc Franceschi, il eut l'amour du pays natal, si cher aux Comtois. Malgré ses voyages et ses nombreuses relations à Paris, il aimait à revenir souvent à Vesoul. Il avait acheté à peu de distance de cette ville, à Coulevon, une charmante propriété ombragée, arrosée par des eaux vives et actuellement habitée par le peintre J.-A. Muenier. Il aimait, pendant le

règne de Napoléon III, où il fut fort en vogue, à y recevoir de nombreux artistes, ses amis. Cependant, on ne sait à la suite de quels incidents, il ne revint plus dans ce domaine, et quoique toujours enthousiaste de son pays, quand ses élèves comtois lui rappelaient Coulevon, il les priait de parler d'autre chose.

Il avait eu pourtant le projet de doter cette commune d'une nouvelle église qu'il aurait décorée et meublée à sa convenance.

En ces derniers temps, il rappelait au conseil municipal de Vesoul qu'il avait l'intention de léguer à la ville une partie de ses collections, à la condition de les loger dans un local convenable. S'il affectait parfois avec ses élèves une humeur brusque et bourrue, il ne faisait pas moins preuve à leur égard d'un excellent cœur, et ne manquait pas, lorsqu'il s'en trouvait de malades, d'aller les visiter en leur portant dans sa voiture quelques friandises et du vin de Champagne.

Il eut du caractère comtois la persévérance de l'effort constant vers le but qu'il voulait atteindre, et l'ardeur à ses travaux le retenait douze heures par jour à son atelier, ce qui explique le grand nombre de ses œuvres.

Son maintien, son langage, étaient d'un homme du meilleur monde ; il avait conservé, malgré son âge, une allure jeune, et comme on l'a dit, une jolie tête de cavalier qui allait bien avec sa voix forte, son œil vivant et son accent comtois.

« Il était, a dit un de ses amis, franc et même entier. Il avait, en art et sur ses confrères, des intransigeances quelquefois féroces.... Au moins, il faut bien dire que cette franchise brusque qui était sa marque, il l'admettait fort galamment chez les autres. Il était obligeant, cordial et bon. Il avait le cœur chaud. »

Il fut enfin un bon patriote, un homme qui savait s'indigner devant la bassesse et la traîtrise.

Il ne ménagea point certains artistes qui, sous le nom d'impressionnisme, auraient voulu faire admettre comme science leur ignorance artistique. Un certain nombre d'anecdotes ont trait à l'aversion qu'il avait non seulement pour les impressionnistes, Manet, Monet, qu'il ne pouvait sentir, mais encore pour Millet, pour Rodin et pour Puvis de Chavannes. « Il me disait un jour, — raconte Jules Claretie : « Millet ! si Millet revenait pour envoyer ses œuvres au Salon, je le refuserais encore.

« — Voyons, Gérôme, vous n'y pensez pas !

« — Moi ! je ne pense qu'à ça !

« Et quand il parlait de Puvis de Chavannes, la plaisanterie, qui nous semblait paradoxale, tournait au vaudeville, Puvis ? non, — *pulvis ! Pulvis de Chavannes, et in pulverem reverteris*. Il me montra un jour, en 1884, une lettre qu'il écrivait à Jules Ferry, alors ministre des beaux-arts, à propos de l'exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École, quai Malaquais. Il protestait et s'indignait, proposait au ministre de faire l'exposition Manet aux Folies-Bergère. J'ignore si Jules Ferry y répondit. Mais Gérôme l'avait écrite. Oui, aux Folies-Bergère, disait-il violemment, dans un bar ! c'est le seul cadre qu'il mérite. »

Courbet ne fut pas non plus épargné par lui, et comme, en 1858, je lui en parlais au moment où l'on s'occupait le plus de l'auteur de l'*Enterrement d'Ornans*, il m'avoua qu'il le trouvait bête. On comprend d'autant mieux cela que Courbet, du reste, lui rendait la pareille, c'était son antithèse vivante.

« On le dit hostile aux écrivains, dit M. de Bélina (1). Quelle erreur ! Il est cordial et bienveillant pour tout le monde, mais il exècre franchement ces pseudo-critiques d'art qui ont la prétention de mieux connaître la peinture que ceux qui sont dans le métier depuis longtemps et qui

(1) *Nos Peintres*, par A. de Bélina, page 19.

viennent dire avec aplomb à un peintre qui n'est pas de carton : Vous auriez dû faire ceci ou cela, votre coloration aurait eu besoin d'être plus vive ici, moins forte là; votre sujet n'est pas intéressant, si vous m'aviez consulté, au moins je vous en aurais donné un meilleur.... Gérôme les envoie volontiers à tous les diables. Qui ne se souvient de certain critique qui alla cyniquement dire à Gérôme : « Monsieur, voici tant et tant de temps que je parle de vos œuvres, je désirerais obtenir un tableau de vous. — Je ne paie pas la claque, » répondit le maître.

« Il fallait, — dit Adolphe Brisson, — le prendre comme il était, en bloc, avec ses élans de cœur, ses partis pris, ses générosités, ses entêtements. Il avait du moins le mérite de ne jamais déguiser sa pensée. Il ne recourait point aux ménagements et aux feintes hypocrites. Il était franc comme l'or ; il avait le courage bien rare, à notre époque, d'exprimer une opinion personnelle, de la proclamer et de s'y tenir. Ce vaillant artiste fut un brave homme. Et voilà pourquoi tous ceux qui l'ont connu, ceux mêmes qui ne partageaient point ses idées, lui accordaient leur estime et garderont avec respect et piété son souvenir. »

C'est au nom du goût qu'il se déchaînait contre l'impressionnisme et les écoles nouvelles ; au nom du goût qu'il lança contre Manet sa philippique et s'indigna si furieusement lorsque les œuvres de ce dernier furent exposées, en 1884, à l'école des beaux-arts. Du reste, voici ce qu'il disait : « Je suis certain que Manet aurait pu faire de bons tableaux. Il a été l'apôtre de cette manière de décadence : l'art du morceau. Je suis, moi, choisi par l'État pour apprendre l'orthographe de l'art aux jeunes gens. Après quoi, je leur dirai de regarder devant eux, d'étudier la nature, d'être sincères, d'être naïfs et de travailler. C'est pour cela que je ne pense pas qu'on doive leur offrir pour modèle l'œuvre très voulue et très tapageuse d'un

homme qui, doué de qualités rares, ne les a pas développées par l'étude. »

Voici, dans ces quelques mots que rapporte M. Adolphe Brisson, l'explication du reproche de sévérité excessive dans le jury de peinture que lui firent les jeunes peintres.

« Comment voulez-vous, — nous disait Gérôme, — que les jeunes peintres ne soient pas précocement dévoyés ? ils sont trop nombreux, ils se bousculent sur le chemin du succès : c'est une cohue. Dix mille toiles, chaque année, sont envoyées au Salon, et l'on se demande avec épouvante, quand elles seront retournées aux mains de leurs auteurs, ce qu'ils en peuvent faire. Cet encombrement suscite les haines, les jalousies, le désir effréné d'arriver à la fortune, le goût du charlatanisme, l'emploi d'une réclame éhontée. Les journaux leur sont funestes. Oh ! ces jounaux ! oh ! ces critiques ! ces critiques surtout, si vous le voulez bien, n'en parlons pas. Autre écueil ! la route n'était pas suffisamment encombrée, voici que les femmes s'y précipitent. Les peintresses réclament leur place au soleil. Elles sont charmantes, appliquées, laborieuses, et, à de rares exceptions près, dépourvues de toute personnalité. Elles n'inventent pas, elles copient....

« Décidément, ajoute M. Brisson, le vieux maître était parfois un peu dur. Je ne vais pas aussi loin que lui. »

Pourtant ses colères contre l'impressionnisme et les soi-disant écoles nouvelles lui attirèrent l'animosité des critiques qui prônent ces prétendues écoles, lesquelles n'ont produit ni grandes œuvres ni grands maitres.

« L'histoire de la carrière de M. Gérôme, a dit Gustave Babin (1), si un homme toujours aussi insolemment heureux peut avoir une histoire, se réduit à une énumération de succès et d'honneurs. » Toutefois, M. Babin nous semble se faire le champion des impressionnistes contre lesquels

(1) *Echo de Paris* du 11 janvier 1904.

Gérôme épancha maintes fois sa bile, lorsqu'il ajoute : « Ces succès, ces honneurs, ce n'est point l'heure de les discuter ni d'en contester le bon aloi. Pourtant, on a quelque magnanimité et quelque mérite à demeurer clément envers un homme qui fut, en toutes circonstances, férocement injuste envers ses émules, à l'égard de ceux mêmes qui défrichaient d'autres plates-bandes que les siennes dans le grand jardin de l'art, et qui, pourtant, ne couraient point la même clientèle. Ces jours derniers encore, ayant à se prononcer sur une initiative à tout le moins fort généreuse en son principe, des *Amis du Luxembourg*, il se montrait seul, entre tous, particulièrement agressif et intolérant contre des méconnus et des victimes, mais l'avenir se chargera bien de redresser la balance. »

Disons ici qu'il s'agissait de mettre à la disposition de ladite Société deux salles du musée qui viennent de lui être accordées pour exposer temporairement la *Nana* et *Le 14 juillet au village*, de Manet, de nombreux Monet, des Sisley, des Pissaro et autres impressionnistes.

« Successivement, ajoute le critique favorable à ces derniers, Gérôme cueillit des lauriers dans tous les genres à la mode.... Il fit de la peinture religieuse, et exposa la même année : *Anacréon, Bacchus et l'Amour*.... Ses petites compositions minutieuses sont agréables à la plupart des yeux.... Il s'y montrait spirituel conteur d'anecdotes, épris d'archéologie, juste autant qu'il fallait l'être au temps où s'édifiait, entre les Champs-Élysées et le bord de la Seine, la fameuse maison pompéienne. Bon peintre? c'est autre chose! ce fut la gloire sous le règne de Winterhalter. Peintre officiel, familier du château et des palais princiers, les commandes lui vinrent abondantes, et il eut à commémorer notamment pour Versailles : *La visite des ambassadeurs siamois*. Le triomphe fut complet, persistant. C'est à peine si quelques journalistes d'opposition osèrent ris-

quer un air discret de flûte. Henri Rochefort, entre autres, qui hasarda de ci, de là, de fines et mordantes épigrammes. »

Dans la *Nouvelle Revue* (1), favorable aux impressionnistes, il est traité, quelques jours après sa mort, de « curieux bonhomme et médiocre artiste. Les Goncourt l'avaient peint dans le temps avec sévérité et vérité; mais c'est oublié.

« C'était un artiste du genre de Meissonnier; il en connut à peu près la gloire; il subira le même déchet. »

Thoré qui, sous le nom de William Bürger, rattachait sa critique aux doctrines socialistes, lui conteste toutes les qualités du peintre, semble ne pas voir celles du dessinateur, et lui dénier même le mérite de la composition.

« M. Gérôme, dit il, peint la figure comme M. Blaise Desgoffe peint les objets inanimés. Ses personnages sont toujours précieusement exécutés en ivoire, en métal, en quelque matière dure et luisante. Ça n'a pas l'air de vivre, mais c'est curieux comme un bijou d'orfèvrerie. Prenez à la main la *Petite Phryné*, un biscuit de Sèvres, ou l'*Almée*, une figurine grotesque en porcelaine japonaise. La manière de M. Gérôme a beaucoup d'analogie avec la manière de Willem Mieris. C'est un rapetissement et un refroidissement des figures et des objets. Plus une image est petite, plus on voit tous les détails dans ces tableaux microscopisants. La nature offre l'effet contraire. M. Gérôme a l'obstination du fini sans aucune miséricorde. »

Aucun artiste n'a, je crois, été jugé par la critique aussi contradictoirement. La plupart de ses ouvrages ont suscité les appréciations les plus opposées.

Selon M. Émile Galichon, le savant directeur de la *Gazette des beaux-arts*, dans une étude qu'il consacrait à Gérôme en 1863, « il faut voir en lui un peintre anecdotique, un

(1) Du 1er février 1904.

conteur agréable et instruit plutôt qu'un historien profond, un poète rêveur ou lyrique, et dont l'exécution lisse, émaillée, d'une netteté et d'une exactitude qui excluaient tout subterfuge et toute réticence, s'unissait à une entente de la mise en scène, à une ingéniosité de détails qui lui valaient, sinon l'admiration des critiques clairvoyants, du moins toutes les faveurs du public. »

D'un autre côté, voici l'opinion d'Edmond About (1) : « Y a-t-il un artiste plus complet que M. Gérôme? l'histoire, le portrait (2), le genre, le paysage, il embrasse tout avec la même science. L'antique et le moderne, le sacré et le profane, l'Orient et l'Occident lui sont également familiers.... Son talent a pour bases de fortes études. Il peut se tromper quelquefois ; la conception de tel ou tel ouvrage ne contentera qu'à moitié le public et lui-même. Néanmoins, il n'a jamais exposé un tableau qui n'attestât en même temps l'originalité de sa nature et la solidité de son instruction. »

Nous avons vu que M. Henri Delaborde trouvait le sujet du *Duel de Pierrot* invraisemblable ; Gustave Planche, au contraire, pense que rien n'est plus naturel. Ce n'est point sur ces motifs qu'il faut surtout apprécier une œuvre d'art ; c'est sur le plus ou le moins de qualités esthétiques dont elle témoigne.

Maxime du Camp, regrettant amèrement l'époque où florissait la peinture monumentale, trouve que, dans le *Siècle d'Auguste* qui passa inaperçu, Gérôme montra des qualités de maîtrise exceptionnelles et regrette que l'État,

---

(1) Salon de 1868.

(2) Gérôme fit peu de portraits Nous n'avons pas parlé de celui de Rachel placé dans l'escalier de la Comédie française. Cependant nous devons citer parmi les œuvres que laisse le maître un buste très expressif de Mme Sarah Bernhardt, légué par lui aux musées nationaux et qui sera un jour placé à celui du Louvre ; les bustes du général Cambriels, de Henri Lavoix, la statue du duc d'Aumale pour Chantilly.

en lui donnant d'autres commandes de grande peinture, ne l'ait pas encouragé dans cette voie.

Dans sa peinture, — a dit Benjamin Constant, — « Gérôme a su faire grand en petit; qui ne se rappelle les gladiateurs saluant César? et le *Pollice verso?* »

Observons, pour notre part, que les *Bergers d'Arcadie*, le *Déluge*, du Poussin, la *Vision d'Ézéchiel*, la *Vierge à la chaise*, la *Belle jardinière*, et tant d'autres compositions de Raphaël font bien voir que l'importance d'un tableau ne dépend point de ses dimensions.

D'ailleurs, Gérôme ne fit que suivre l'exemple de Paul Delaroche, son maître, lequel ne retraça les épisodes historiques que dans des tableaux de moyenne dimension, à part l'hémicycle de l'École des beaux-arts, *Jane Grey*, *La mort de la reine Élisabeth*, et quelques grandes toiles seulement. Il lui ressembla par la correction du dessin auquel Delaroche attachait la plus grande importance, par la composition où domine la recherche de l'effet dramatique comme sur un théâtre, par la sobriété de la couleur, le fini du détail qui va parfois jusqu'à la sécheresse, la conscience dans l'exactitude du costume, du mobilier et des accessoires, que Gérôme exagéra jusqu'à la recherche archéologique.

Maxime du Camp pensait que l'exemple de Gérôme faisant de la peinture monumentale eût suffi pour ramener l'école française dans une meilleure voie et que nous n'assisterions point à l'étrange déroute qu'il est impossible de ne point constater. « Nous n'avons en art nulle direction générale, nulle entente des lois d'ensemble, chacun va au hasard, non point où le mènent ses croyances, mais où le pousse son intérêt. » Mais cette constatation pourrait se faire aussi dans d'autres domaines que celui des beaux-arts, car tout se tient et s'enchaîne, et il est à présumer que dans tous ces domaines le respect de l'expérience acquise, le retour à la tradition, finiront par s'imposer comme les vrais moyens de salut.

M. Albert Maignan, un des artistes fameux qui en peinture ne dédaignent point l'exemple du passé, a fait un parallèle entre Gérôme et Bouguereau, « deux artistes, dit-il, les plus importants dans l'histoire de l'art et des hommes de notre temps et dont le nom soulève de périodiques orages. Chez tous les deux, la valeur de l'artiste est doublée de celle du caractère. Les formes de ce caractere sont très différentes chez l'un et chez l'autre, mais ils ont ceci de commun : une vivante énergie, une conviction intransigeante en même temps qu'une certaine combativité qui vient de la fermeté de leurs opinions.

« S'il était de mode de conseiller un régime moral à un jeune peintre qui a besoin de fortifiants, quelques visites chez Gérôme équivaudraient à une saison d'eaux pour un corps débile. Quelle atmosphère saine et tonique que celle de cet atelier où l'on ne pense qu'au travail! Quelle chaleur de sentiment chez l'artiste! Quel mépris de ce qui fait hésiter dans le parti à prendre, bifurquer dans la voie que l'on s'est tracée! Point de prétention à s'isoler de tout ce qui vit autour de soi : on prend son bien partout, on se renseigne sur les choses immédiates comme sur les curiosités ethnographiques; Gérôme se mettra, par exemple, à la fenêtre pour observer les volumes, les taches, les dispositions pittoresques que fait la foule massée sur le boulevard au pied de sa maison, et il en notera l'esprit, pour exprimer sur sa toile la foule qui attend le Christ à la porte de Jaffa; une merveilleuse érudition, une connaissance approfondie des choses de l'Orient, lui permettront de reconstituer avec précision les scènes qui ont eu jadis pour cadre ce pays, dont les usages et la physionomie sont éternels. Et dans tout cela, quelle activité d'esprit!

« La peinture ne lui suffisant pas comme moyen d'expression, Gérôme s'est passionné depuis quelques années pour la sculpture. Il voulut alors connaître tout ce qui pouvait lui donner une saveur nouvelle, les procédés par-

ticuliers de la fonte, les perfectionnements amenés par l'emploi des moyens nouveaux, le jeu des matières diverses, des métaux, de l'émail, du verre, de l'ivoire, enfin le problème si séduisant de la polychromie oubliée des générations modernes. Il n'est pas de jeune homme plus vivant, plus emballé, plus ému par les acquisitions scientifiques dont l'art peut profiter, que ne l'est cet homme dont les années n'ont pu refroidir l'énergie. C'est un exemple pour nous tous, et le nom de Gérôme est de ceux qui commandent le plus profond respect. »

Nous avons, par de nombreuses citations, fait connaître bien des opinions diverses, nous ne saurions rappeler ici tout ce qu'on a dit du maître, dont, comme l'a fort bien observé M. Thiébault-Sisson, « la peinture, qu'on le veuille ou non, incarne un des aspects de l'art français au XIXe siècle, Gérôme en fut l'inventeur, ayant créé lui-même sa formule. »

Ne nous occupons point maintenant de ces questions de sentiment qui suscitent tant de colères lorsqu'elles sont causées par des convictions sincères et des manières de voir différentes, mais qui pourraient aussi n'être qu'un prétexte à faire de la réclame pour le camp rival. Oublions ces misères et sachons apprécier sans être exclusifs.

A côté du dessinateur consciencieux et correct, sensible à l'élégance et à la courbe gracieuse des lignes, on trouve en Gérôme le lettré spirituel, l'érudit archéologue. Il n'a point, il est vrai, les séductions du coloriste, ses œuvres ne ressemblent point aux productions des maniéristes à la mode, mais elles ont un cachet d'observation convaincue, de réflexion durable. Il a la logique de la composition, la science et le sentiment du beau, la séduction de l'intelligence. Ces qualités ne s'accommoderaient guère de la furie de la brosse, des licences du pinceau.

Il est bon, croyons-nous, que chacun adopte le style qui convient le mieux à son tempérament, si l'on tient à ce

que la forme et le fond s'accordent ensemble, et nous en concluons que Gérôme a bien fait de s'exprimer dans le seul langage qui convenait à sa conception.

Souvenons-nous, du reste, de ce qu'a fort bien dit un de nos meilleurs peintres et critiques d'art, le même Albert Maignan : « L'art est un champ immense où poussent des fleurs de toutes sortes, et le champ est assez vaste pour nous permettre de les cultiver toutes à la fois. »

L'ŒUVRE DE GÉROME

AUX DIFFÉRENTS SALONS DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Et quelques-unes de ses œuvres qui ne furent point exposées

SALONS

1847. — *Jeunes Grecs faisant battre des coqs* (musée du Luxembourg).

1848. — *Anacréon, Bacchus et l'Amour* (musée de Toulouse). *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean; — portrait de M. A. G.*

1850. — *Intérieur grec; — Souvenir d'Italie; — Bacchus et l'Amour ivres* (musée de Bordeaux).

1851. — *Pæstum.*

1853. — *Frise destinée à être reproduite sur un vase commémoratif de l'exposition de Londres* (ministère d'État) pour la manufacture de Sèvres; — *Idylle; — Étude de chien.*

1855. — *Siècle d'Auguste, naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (musée d'Amiens); — *Gardeur de troupeaux; — Un pifferaro; — Récréation du camp, souvenir de Moldavie*, 1854.

1857. — *Recrues égyptiennes traversant le désert; — La prière chez un chef arnaute; — Sortie du bal masqué* (réexposé en 1867, appartient à M. le duc d'Aumale); — *Vue de la plaine de Thèbes; — Memnon et Sésostris; — Chameaux à l'abreuvoir; — Pifferari.*

1859. — *César; — Ave, Cæsar imperator, morituri te salutant*, réexposé en 1867, appartient à M. C.-P. Mathews; — *Le roi Candaule.*

1861. — *Phryné devant le tribunal* (appartient à M. H. Schrader, réexposé en 1867); — *Socrate vient chercher Alcibiade chez Aspasie; — Deux augures n'ont jamais pu se regarder sans rire* (réexposé en 1867, appartient à MM. Vander Douckt frères); — *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau-forte* (appartient à M. E. Fould, réexposé en 1867); — *Hache-paille égyptien* (appartient à M. Werlé, réexposé en 1867); — *Portrait de Rachel.*

1863. — *Louis XIV et Molière* (appartient à M. Edward Mathews, réexposé en 1867) ; — *Le prisonnier* (appartient au musée de Nantes, réexposé en 1867); — *Boucher turc à Jérusalem* (appartient à M. Hœg, réexposé en 1867).

1864. — *L'Almée* (appartient à M. J. Hœg, réexposé en 1867) ; — *Portrait de M. A. T.*

1865. — *Réception des ambassadeurs siamois par l'Empereur au palais de Fontainebleau* (ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts) ; — *La prière.*

1866. — *Cléopâtre et César* (appartient à M. Turner); — *Porte de la mosquée El-Assacyn au Caire*, où furent exposées les têtes des beys immolés par Salek-Kachef (réexposé en 1867).

1867. — *Marché d'esclaves ;* — *Marchand d'habits au Caire ;* — *La mort de César* (appartient à M. J. Allard) ; — *Arnautes jouant aux échecs* (appartient à lord Herford).

1868. — *7 décembre 1815, neuf heures du matin ;* — *Jérusalem.*

1869. — *Marchand ambulant au Caire ;* — *Promenade du harem ;* — *Le paysan du Danube*, mine de plomb (appartient à M. le baron de Boissieu).

1874. — *Une eollaboration* (appartient à M. L.-A.-F. Stewart) ; — *Rex tibicen* (appartient à M H. Oppenheim); — *L'Éminence grise* (appartient à M. Stebbins).

1876. — *Santon à la porte d'une mosquée ;* — *Femmes au bain.*

Exposition universelle de 1878. — *Saint Jérôme ;* — *L'Arabe et son coursier* (appartient à M. Turner) ; — *Bain turc* (au même) ; — *Bachi-Bouzouks dansant ;* — *Un lion ;* — *Retour de la chasse ;* —*La garde du camp* (appartient à M. Goldschmitt).

Sculpture. — *Gladiateurs*, groupe ; — *Anacréon, Bacchus et l'Amour*, groupe.

1884. — *Vente d'esclaves à Rome ;* — *La nuit au désert.*

1885. — *Grande piscine de Brousse.*

1886. — *Œdipe ;* — *Le premier baiser du soleil.*

1887. — Sculpture : *Omphale*, statue marbre.

1888. — Peinture : *Le poète ;* — *La soif* (appartient à MM. Boussod-Valadon et Cie).

1889. — *Qui que tu sois, voici ton maître,*
Il l'est, le fut ou le doit être.

1890. — Sculpture : *Tanagra*, figure marbre ; — *M. L*, buste bronze.

1891. — *Lion aux aguets ;* — *Un coin du Caire.*

Sculpture : *Danseuse ;* — *Lion*, bronze.

1892. — *Ils conspirent ;* — *Portrait barde noir.* — Sculpture :

Galatée et Pygmalion, groupe marbre; — *Bellone*, marbre, bronze et ivoire.

1895. — *La prière à la mosquée Caïd Bey; — Mendacibus et histrionibus occisa in puteo jacet alma veritas.*

1896. — *Promenade de la Cour dans les jardins de Versailles; — La Vérité.* — Sculpture : *Paul Baudry*, monument destiné à la ville de la Roche-sur-Yon.

1897. — *Entrée de Jésus à Jérusalem ; — La fuite en Égypte.* — Sculpture : *Bonaparte, entrée au Caire ; — Bonaparte*, buste.

1898. — *Daphnis et Chloé; — Femmes au bain.* — Sculpture : *Timour Lang ; Belluaire*,

1899. — *L'amour mouillé d'Anacréon.* — Sculpture : *Frédéric le Grand* (appartient à M. Flatman) ; — *Victoire* (appartient à la Société nationale d'encouragement).

1901. — *La plaine de Thèbes pendant l'inondation du Nil.* — Sculpture : *Washington.*

1902. — *La rentrée des félins au cirque.* — Sculpture : *L'aigle expirant de Waterloo ; — Joueuse de boules.*

1903. — *Prédication dans la mosquée; — Vue de Médinel-el-Fayoum* (Haute Égypte).

1904. — Sculpture : *L'ouvrier métallurgiste*, statue bronze ; — *Corinthe*, statue marbre polychrome et bronze.

Mentionnons, en outre, parmi ses autres œuvres :

La statue équestre du duc d'Aumale à Chantilly.

La statue de la Douleur, sur la tombe du fils du maître, au cimetière Montmartre.

A Paris : *La décoration d'une des chapelles de l'église Saint-Séverin ; — La peste à Marseille ; — La mort de saint Jérôme.* — Dans l'ancien réfectoire de Saint-Martin des Champs : *Saint Martin coupant son manteau.*

Un sujet de genre : *Lionne rencontrant un jaguar ;* — à Vesoul, l'église Saint-Georges possède un *Saint Georges.*

Nous devons à l'obligeance de M. Muenier, conservateur du musée de cette ville, la liste suivante des œuvres de Gérôme qui s'y trouvent exposées :

Peinture : 1° *Cave canem*, tableau connu représentant un esclave enchainé à la place habituelle du chien et devant une maison romaine. — Comme fond, un coin de forum avec de petites figures en toge.

2° *Ego nominor leo :* un lion, grandeur nature ou à peu près, étendu et regardant fixement. — Sur le fond sombre, en haut à

gauche, des armoiries royales, comme pour les portraits de souverains.

3° *Un petit portrait très ancien de M. Leblond*, bienfaiteur de la ville de Vesoul et ami de Gérôme.

Sculpture : 1° *Pollice verso :* grand moulage du célèbre groupe de Gérôme.

2° *Omphale*, moulage.

3° *Anacréon*, idem.

4° *Une figure de femme grecque*, statuette bronze.

Le musée de Besançon a la maquette de la *statue équestre du duc d'Aumale*, mais ne possède aucune peinture de Gérôme.

Il avait exposé, en 1880, à Besançon : *Une femme du Caire*, un petit tableau représentant un thermidorien intitulé : *Pas commode*, et à d'autres expositions en ladite ville, un *Diogène;* une autre fois : *Une odalisque.*

Au musée de Nantes, on voit de Gérôme : *Tête de femme coiffée de cornes de bélier, 1853; — Vue de la plaine de Thèbes* (Haute Égypte); — *Le prisonnier*, peintures.

Parmi les œuvres qu'il n'a pas envoyées aux Salons à Paris, signalons : *Louis XI visitant le cardinal La Balue enfermé dans une cage de fer*, trois *Intérieurs de son atelier*, où il s'est représenté à différentes dates : dans un des derniers, le plus récent, il modèle, d'après nature, une statuette de femme.

Nous n'avons pas la liste des autres œuvres et des très nombreuses études peintes, dessins, cartons ou maquettes.

LE DERNIER BRIGAND POLITIQUE DE LA BASILICATE

CARMINE DONATELLI CROCCO

D'APRÈS SES MÉMOIRES (1)

DISCOURS DE RÉCEPTION

Par M. Jean GUIRAUD

MEMBRE TITULAIRE

(Séance publique du 16 juin 1904)

MESSIEURS,

C'est avec les sentiments de la plus vive gratitude que je viens vous remercier de m'avoir appelé au milieu de vous. J'ai été heureux d'y goûter, dans toute sa pureté, ce ton de bonne compagnie que la violence de nos luttes politiques tend à altérer et qui, s'il devait un jour disparaître du reste de la France, se retrouverait toujours au cœur des Académies. J'ai été heureux de me rencontrer avec des confrères qui, par leur activité dans de multiples champs d'action, contribuent largement au bon renom de notre cité; et à chacune de vos séances privées, j'ai le

(1) *Gli ultimi briganti della Basilicata. Carmine Donatelli Crocco e Giuseppe Caruso.* (Note autobiografiche edite ed illustrate dal capitano Eugenio Massa.)

plaisir de m'instruire agréablement en écoutant les études d'une érudition élégante qui sont le fruit de vos travaux.

A vrai dire, pour mériter cet honneur, j'aurais dû, en toute justice, faire un stage plus prolongé. L'intérêt que m'a toujours porté l'un de vos doyens, mon aîné dans le professorat, et votre bienveillance ont suppléé à ce qui me manquait; et ainsi, après le décret présidentiel qui me fixait dans votre Université, vous avez voulu me délivrer mes lettres de grande naturalisation bisontine...., à moins que, prévoyant qu'un jour Carcassonne vous prendrait l'un de vos membres les plus distingués pour en faire son évêque, vous n'ayez voulu lui rendre quelque peu la monnaie de sa pièce en prenant un Carcassonnais pour en faire un académicien.

Mes études ne m'ont guère préparé jusqu'ici aux questions qui vous intéressent. Le glorieux passé de votre province, les recherches scientifiques et sociales qui peuvent développer sa prospérité matérielle et morale, les manifestations de sa vie littéraire et artistique sont, à juste titre, l'objet de vos prédilections. C'est, au contraire, sur l'histoire du Languedoc, ma province natale, et sur l'histoire de la Rome pontificale, où j'ai passé les années de ma jeunesse, que mes travaux se sont portés. Et voilà qu'aujourd'hui c'est encore de l'Italie que je viens vous parler.

Ce pays des fruits d'or et des roses vermeilles ne s'est pas contenté de ces douces et agréables productions. Il a vu fleurir aussi toutes sortes d'abus qui naissaient spontanément des conditions trop longtemps défectueuses de sa vie politique et sociale. Le plus fameux est le brigandage qui, il y a quarante ans à peine, rendait dangereuse aux voyageurs la traversée des Maremmes toscanes ou de l'Apennin napolitain. Ce fléau a maintenant à peu près disparu, grâce à la police, et aux larges voies de communication ouvertes à travers les montagnes enchevêtrées et le

maquis ténébreux. N'en déplaise aux amateurs d'aventures, qui n'étaient pas fâchés d'avoir une entrevue tout improvisée avec Fra Diavolo ; aux intrépides *misses*, heureuses de frissonner agréablement dans leur diligence brusquement arrêtée ; aux littérateurs friands d'histoires pittoresques, qu'ils ont toujours la ressource d'inventer, le brigandage est blessé à mort. Il semble, d'ailleurs, en être convaincu, car il fait son testament. Du bagne où ils expient les années irrégulières de leur jeunesse, les détrousseurs de grands chemins sentent le besoin d'écrire leurs mémoires pour transmettre aux générations futures le récit d'exploits qui ne se renouvelleront plus. Ces narrations ne manquent ni de mouvement ni de couleur ; elles nous font assister à des scènes très primitives et qui, cependant, se déroulaient dans l'Italie de 1860 ; elles mettent en lumière des caractères sauvages sans doute, mais âpres et énergiques. Aussi m'a-t-il paru intéressant de retracer la figure et les aventures étranges du dernier brigand politique de la Basilicate, d'après ses propres souvenirs.

*
* *

Carmine Donatelli Crocco est né, en juin 1830, à Rionero in Vulture, dans la Basilicate. « Au midi de ce beau pays, à peu de mètres de l'agglomération, une vingtaine de maisons s'échelonnent sur la pente d'une colline ; chacune était alors habitée par une famille de cultivateurs ou de bergers qui, à force de travail, évitaient la misère et la faim. On y remarquait un cordonnier, espion de la police bourbonnienne ; un tailleur de pierre, — le gros personnage de l'endroit, — la commère bavarde, le tailleur, enfin le maître d'école, à la disposition de qui pouvait le payer. Aux deux cents êtres humains de ce hameau, ajoutez les trois cents animaux, brebis, chèvres, bœufs, porcs et bêtes de somme, et vous aurez le total des cinq cents êtres vivants qui habitaient, dans une touchante fraternité, ces

cabanes. » N'oublions pas toutefois quelques vieux soudards qui, après avoir suivi Napoléon en Espagne, en Prusse, en Autriche et dans les glaces de Russie, n'avaient rapporté de ces lointaines campagnes que de glorieuses cicatrices et d'interminables souvenirs. C'étaient le maître d'école, l'oncle Martin, vieux sergent-major d'artillerie, qui, au siège de Saragosse, avait eu la jambe gauche emportée par un obus; un mendiant qui avait perdu un bras dans une bataille et vivait d'aumônes, le gouvernement des Bourbons ne reconnaissant pas les pensions données par le roi Murat; enfin, le chantre, devenu aveugle à la Bérésina : après avoir échangé l'épée contre le lutrin pacifique, « il gagnait sa vie en chantant *Verbum caro.* » Ces trois infirmes avaient heureusement conservé l'usage de leur langue et ils racontaient aux jeunes générations les glorieux épisodes de l'épopée napoléonienne.

Le père de Crocco était berger, sa mère cardait la laine. Leur demeure se composait de deux pièces enfumées : l'une pour la famille, l'autre pour les bêtes. A côté du lit des parents, étaient la couchette qui servait aux trois frères et la corbeille où dormait la petite sœur, tandis que dans le berceau suspendu au mur reposait le nouveau-né. Un grand coffre renfermait les provisions : le seigle, les fèves, les pois et le maïs, et le peu de froment dont on faisait du pain blanc pour les jours de maladie. Quelques chaises faites à coups de hache par le berger devenu menuisier pour la circonstance, des ustensiles de cuisine le long des murs, des cuillères de bois, un chaudron de cuivre, composaient tout l'ameublement. Dans la pièce voisine, sautaient pêle-mêle chèvres et lapins, poulets et brebis, le plus souvent élevés pour autrui. On vivait heureux dans cette masure : de ce ménage étaient nés cinq enfants qui ne manquaient de rien, parce qu'ils avaient besoin de peu; et, chaque matin, c'était un plaisir d'ouvrir la bergerie et d'en voir sortir le troupeau de chèvres qui gagnait en gamba-

dant sa pâture. Comment un semblable milieu, si calme, si bucolique, a-t-il produit un farouche brigand ?

Par une belle matinée d'avril 1836, tandis que le père gardait son troupeau et que la mère allaitait son dernier-né, les quatre aînés étaient à table autour d'une grande écuelle de soupe fumante. Dans un coin, s'agitait un autre groupe non moins heureux et non moins animé, les lapins et les poules qui mangeaient l'herbe apportée par l'un des enfants, Donato. Tout à coup, un magnifique lévrier entre d'un bond dans la chambre et s'enfuit aussitôt, emportant un lapin, et les enfants de quitter la table à la hâte, à la poursuite du chien ravisseur ; d'un coup énergique, Donato l'étendit mort. Malheureusement, la bête appartenait à l'un des seigneurs les plus puissants du pays. Irrité, don Vincent se précipita à coups de poing sur le coupable ; voulant défendre son enfant, la mère reçut au ventre un coup violent qui, en raison de son état, la condamna au lit pour trois ans. A quelque temps de là, chevauchant à travers la campagne, don Vincent fut atteint d'une balle qui, pour tout dommage, lui emporta une mèche de cheveux. Accusé de cet attentat, le père de Crocco fut arrêté et mis en prison ; en apprenant cette nouvelle, la pauvre malade devint folle. Orphelins du vivant de leurs parents, les enfants furent distribués entre plusieurs proches, et ainsi fut détruit ce foyer honnête qui respirait la paix et le bonheur !

Deux ans plus tard, mourait à Rionero l'un des personnages les plus estimés de la ville que, par affection, on surnommait « l'oncle. » Le lendemain, l'église était tendue de noir, l'autel chargé de cierges, le cercueil recouvert d'un drap de soie et d'or, et le peuple était accouru en foule aux funérailles de l'oncle. Un brave homme vraiment que ce pauvre mort. Il lui suffisait de connaître une misère pour la soulager, il faisait l'aumône, ne conseillait que le bien. Quelle bonté se cachait derrière son front

haut et large, ses yeux noirs et gros, malgré l'aspect sauvage que lui donnaient son corps taillé en hercule et sa longue barbe blanche et hirsute! Aussi les femmes sanglotaient en se frappant la poitrine et les hommes restaient tristes et muets. Seul, le prieur de la paroisse, don Leonardo Cecco, gardait un air étrange. La messe commença, les chants se poursuivirent; à l'élévation, don Leonardo se tourna vers le peuple et fit signe qu'il allait parler. Alors on garda un silence religieux pour la magnifique oraison funèbre que le bon curé devait prononcer de son généreux paroissien, et don Leonardo commença : « Messieurs, et vous tous, hommes et femmes, qui avez connu le défunt, sachez qu'avant de mourir il a laissé 5,000 fr. pour l'agrandissement de l'église et 1,000 fr. pour les pauvres. Il m'a remis, en outre, cet écrit, en me priant de vous le lire. Au temps de la république Parthénopéenne, il a tué cinq personnes; sous Joseph Bonaparte, il a assassiné un capitaine français pour une vilaine créature; en 1809, il a étranglé un commissaire extraordinaire du roi Joachim Murat avec la complicité de la femme de la victime; il a mis à mort le garde forestier Michel Spiarule, et naguère encore il a attenté à la vie de don Vincent. Cet homicide manqué, l'oncle Cecco l'a commis pour venger l'honneur d'une enfant trouvée, Marguerite, qui était sa fille. » Don Leonardo appela ensuite la bénédiction du ciel sur la dépouille mortelle du défunt, le recommanda aux prières des fidèles, demanda pardon pour lui aux fils et aux petits-enfants de ceux qui avaient été fusillés à sa place; il promit enfin de faire auprès du roi Ferdinand II toutes les démarches nécessaires pour obtenir la mise en liberté des innocents faussement inculpés. A la suite de cette confession posthume, le père de Crocco fut élargi après trente et un mois de détention, mais Carmine ne croyait plus à la justice humaine et, dans son âme de quinze ans, bouillonnait le violent désir de venger de quelque manière sa mère folle et son foyer dé-

truit, que la réhabilitation tardive de son père n'avait pu reconstituer.

Ce qui l'agitait aussi, autant et plus peut-être que sa passion de vendetta, c'était un orgueil démesuré. Au milieu d'une population d'illettrés, il avait reçu de l'oncle Martin assez d'instruction pour écrire une lettre et composer des vers pour les jeunes filles ; et du haut de ses études primaires, il se considérait comme un être supérieur. Puis, la vie nomade qu'il avait menée après la dispersion de sa famille lui avait fait voir les grandes villes de l'Italie méridionale, Bari et Barletta, Andria, Altamura et Foggia, et il voulait jouer un rôle dans le monde ainsi découvert. Il avait vu l'or courir de main en main et d'habiles opérations faire gagner à d'heureux spéculateurs plus d'argent, en un instant, que n'en pouvaient acquérir, pendant leur vie de lourd labeur, les paysans de Rionero ; et il s'était demandé pourquoi lui-même, avec la haute intelligence qu'il se reconnaissait, n'arriverait pas aussi facilement à la richesse. Dès lors, la vie de brigand se présenta comme une obsession à son imagination dévoyée.

Et cependant, il vit alors s'ouvrir devant lui un avenir de paix dans une laborieuse aisance. A Rionero, où il s'établit comme colon sur les terres d'un certain Biagio Lo Vaglio, il gagnait 2 fr. par jour au lieu des 0 fr. 36 qui avaient été jusqu'alors son salaire quotidien ; et il connut le bonheur. Chaque soir, plusieurs familles de métayers se réunissaient pour passer ensemble la veillée et écouter les histoires que racontaient les vieux. « Je me rappelle encore un beau type de septuagénaire gaillard et robuste ; sachant à peine griffonner son nom, il voulait passer pour un savant, et malheur à qui y contredisait ! Il nous parlait des temps de la République ; il prétendait avoir pris part à la prise de Vienne et de Berlin, à la bataille d'Iéna, à la retraite de Moscou. D'une mémoire merveilleuse, il se rappelait les actes de Joseph Bonaparte, de Joachim Murat

et des brigands du cardinal Ruffo. Et lorsqu'il nous avait décrit les pillages des bandes de Vandarelli et de Fra Diavolo, de Talarico et de Tacone, il ajoutait invariablement : « Mes enfants, cherchez à être bons en respectant la loi, « vos supérieurs et les messieurs ; fuyez les mauvaises « compagnies, faites le bien chaque fois que vous le pour- « rez ; vous jouirez ainsi de la vraie liberté et de l'estime « de tous. Vous serez honnêtes, et quoique pauvres, vous « avancerez dans la vie, car Dieu pourvoit à tout. Voyez, « mes enfants, il m'est plus doux de manger des glands « cuits sous la cendre que des poulets et des chapons dé- « robés, et, je vous le jure sur l'Évangile, mieux vaut un « carlin gagné à la sueur de son front que cent mille « ducats volés. »

Des conversations du bon vieillard, Crocco ne retenait que les récits de la vie des brigands avec ses multiples aventures. Au cours de son service militaire, fait tour à tour dans les garnisons de Naples, de Palerme et de Gaète, il déclarait la guerre à la société en désertant pour commettre un assassinat. Un certain don Peppino ayant essayé de séduire sa sœur, il alla l'attendre le soir à la sortie du cercle et le tua d'un coup de poignard, puis se jeta dans le maquis. Il s'associa trois autres criminels et pendant plusieurs années vécut de vol, jusqu'au jour où, arrêté et condamné par la cour de la Basilicate à dix-neuf ans de prison, il fut enfermé au bagne de Bari : il avait vingt-cinq ans. Il s'évadait quatre ans plus tard, le 13 décembre 1859, mais c'était pour se lancer dans les plus tragiques aventures.

* * *

Le brigandage eut une grande importance dans les luttes politiques qui ont déchiré, au cours du XIXe siècle, la péninsule italienne. De 1793 à 1806, Fra Diavolo et ses bandes terrorisèrent les Calabres, frappant sans pitié les

partisans de la Révolution, de la république Parthénopéenne et du roi Joseph. En 1812, Pierre le Calabrais faisait une guerre aussi acharnée au gouvernement de Murat et prenait le titre ambitieux d'empereur des montagnes et roi des forêts. En 1841 et 1843, une série de proscrits libéraux organisaient le pillage, sous couleur de renverser le gouvernement du roi Ferdinand, et les troubles de 1848 leur donnèrent de nouvelles forces. Il prit encore de l'extension à la suite des révolutions politiques qui, en 1859 et 1860, firent tomber la plupart des gouvernements de la péninsule, ne laissant plus en présence que le pape et le roi d'Italie. Les bandes irrégulières que Garibaldi conduisait vers les Deux-Siciles et les États de l'Église ne différaient que par leurs tendances politiques de celles de Fra Diavolo, et, d'autre part, dans les Calabres et sur les confins des terres pontificales, entre Fondi, Gaète et Terracine, plus d'un brigand jugea noble de se dire soldat des Bourbons. Le moment semblait venu pour Carmine Crocco de jouer le grand rôle auquel il se croyait destiné.

Sur le point d'être arrêté pour être réintégré au bagne, il s'adjoignit, le 7 janvier 1861, cinq compagnons. L'un d'eux, le féroce Ninco Nanco, déclara solennellement la guerre au gouvernement : « Puisqu'il envoie des troupes pour nous prendre, faisons-lui voir qu'à dater d'aujourd'hui, nous lui refusons l'obéissance. » Les hostilités débutèrent par l'arrestation d'un passant inoffensif ; après l'avoir dépouillé, on se réfugia dans les bois. Bientôt, le petit noyau s'accrut d'un certain nombre de forçats évadés, de contumaces, d'insoumis et de déserteurs. A la tête d'une vingtaine d'hommes, Crocco livrait une escarmouche aux soldats de la garnison d'Atella. Il savait que, malgré sa brusque disparition, le gouvernement des Bourbons gardait encore de réelles sympathies dans les populations napolitaines. Les campagnards voyaient, dans les Piémontais, des envahisseurs étrangers plutôt que des libéra-

teurs ; le clergé était effrayé par les allures irréligieuses de Garibaldi et de ses hommes, et la noblesse ne voyait pas s'établir sans appréhension un gouvernement qui voulait fonder sur les ruines des privilèges l'égalité civile et politique. Il convenait donc, avoue Crocco, de profiter de la noire ignorance du peuple pour apparaître à ses yeux, non comme des malfaiteurs, mais comme des « victimes de l'injustice, de se faire les paladins d'une idée et, par là, d'obtenir l'aide matérielle et morale de quiconque avait de l'amertume au cœur et en tête l'idée de la révolte. »

Ainsi métamorphosés en hommes politiques, nos brigands arborent un magnifique drapeau blanc aux rubans bleus, réquisitionnent chez les cultivateurs vivres et chevaux ; enfin, Crocco prend le titre de général de Sa Majesté François II ! Les promesses lui coûtaient aussi peu qu'aux hommes politiques : « Aux paysans, il faisait miroiter l'espoir d'avoir un jour les domaines de leurs patrons ; aux bergers, celui de devenir les maîtres des troupeaux confiés à leurs soins ; aux nobles ruinés, le retour de leurs richesses et la résurrection de leurs châteaux délabrés ; à tous, enfin, l'honneur, la gloire, l'or, les charges et les dignités. » De tous côtés, accouraient avec leurs haches, leurs bêches et leurs faux, paysans et bergers, déserteurs et forçats, désireux de participer à une aussi bonne aubaine.

Le 6 avril, la troupe comptait cinq cents hommes ; elle se fit la main, le 7, en prenant, non loin de Rionero, Ripa Candida. Elle s'empara des casernes avec leurs munitions, puis le pillage commença et dura jusqu'au soir. Cela fait, on redevint hommes politiques, et le lendemain Crocco installa à la mairie un gouvernement de son choix, publia de magnifiques proclamations, fit chanter solennellement un *Te Deum* pour la victoire des armées de Sa Majesté. Trois jours après, le 10, il s'attaqua à une place de plus grande importance, l'antique Venosa. C'était une

ville de huit mille habitants, siège d'un évêché. Crocco venait à peine de préparer son plan d'attaque lorsque, sans coup férir, les portes s'ouvrirent; après quelques coups de fusil tirés contre les murs, le château se rendait à son tour. Aux acclamations populaires, on établit une nouvelle administration, on ouvrit les prisons et l'on dépouilla les « patriotes » italiens. « Du 10 au 14, je demeurai avec ma bande à Venosa, pillant et saccageant, imposant des tailles, détruisant hommes et maisons et faisant main basse sur quiconque était ennemi de la réaction. » On s'empara de la même manière de Melfi, chef-lieu de l'arrondissement, antique cité de douze mille habitants, qui conservait de sa grandeur passée sa cathédrale, son évêché et le vieux château qui avait servi de résidence à Robert Guiscard. Crocco y fut reçu en triomphateur, dans la soirée du 15, à la lueur des flambeaux qu'on portait devant lui, au bruit des cloches qui sonnaient à toute volée, aux applaudissements de la foule qui se pressait sur les balcons tendus de draps et de tapis. Sur la place, l'un des plus hauts personnages de la cité lui souhaita la bienvenue en un discours vibrant d'enthousiasme et invita le peuple à unir dans une même acclamation le bon roi François II et son brave général Crocco. A la cathédrale, richement décorée, était exposée la Vierge du Carmel que le vainqueur alla solennellement remercier de sa protection; et la journée se termina par des illuminations, des concerts et des bals. On avait évité à Crocco le soin qu'il prenait toujours d'ouvrir les prisons et de détruire les archives; il trouva la besogne faite. Le lendemain, il parcourut les rues de la ville, aux acclamations d'une foule en délire, rendit plusieurs décrets et leva de lourdes taxes sur ceux des habitants qui étaient suspects de libéralisme. Il en retira 30,000 ducats.

Cependant, le gouvernement italien dirigeait sur Melfi une partie des garnisons de Bari, de Foggia et de Potenza.

Incapable de défendre sa facile conquête, Crocco dut l'abandonner, dans la nuit du 18 avril, « les larmes aux yeux et la rage au cœur. » Le lendemain, aux acclamations de la même foule, les troupes relevaient, à Melfi, le drapeau de Savoie, les effigies de Victor-Emmanuel et de Garibaldi et jetaient en prison les instigateurs de la révolte.

Nous ne suivrons pas Carmine Crocco dans les nombreuses étapes de sa bande à travers le nord de la Basilicate : à Calitri, où, après une lutte assez chaude, il remporta un grand succès et une plus grande somme d'argent; à Saint-André, où il fit souffler quelque temps ses hommes; à Conza où, six heures après sa sommation, il recevait des mains du commandant de la garde nationale, avec les clefs de la ville, les portraits de Victor-Emmanuel et de Garibaldi et la caisse de la Banque foncière; à Ruvo di Monte qui, plus hardie, résista énergiquement et fut prise d'assaut. « L'attaque, dit Crocco, eut lieu de toutes parts et fut terrible. A l'éternel honneur de ces preux citoyens, je puis assurer qu'ils disputèrent pied à pied le sol de leur cité. Leurs positions avancées une fois perdues, ils se postèrent sur la place : chassés de là, ils s'établirent dans l'église; et quand ils eurent épuisé leurs cartouches, ils engagerent avec les miens un affreux corps-à-corps. Débordés par le nombre, ils voulurent se barricader dans la tour; la trouvant fermée, ils se disposaient à mourir, lorsque les femmes se précipitèrent en pleurant entre les combattants, nous implorant pour leurs pères, leurs maris et leurs fils. Sur la tour flotta le drapeau blanc et la lutte finit; mais les rues étaient jonchées de cadavres et les miens se livraient au pillage. Les autorités municipales siégeaient en permanence et je trouvai tous les conseillers quand j'entrai à l'hôtel de ville. Je demandai le rôle de la garde nationale, les fusils et les munitions des soldats, la caisse de la commune et celle de la Foncière. On me répondit qu'on me les donnerait quand j'aurais mis fin au

massacre et à l'incendie ; et ainsi fut fait. » Quatre jours après, le 14 août 1861, à Toppa-Civita, dans le maquis, la bande de Crocco rencontrait une troupe italienne composée de bersaglieri et de gardes nationaux ; et, après un engagement de huit heures, sous un soleil de plomb, elle la forçait à se retirer, laissant un grand nombre de morts et cinquante prisonniers, dont un capitaine. L'armée était impuissante et, en attendant les renforts qu'elle avait demandés, elle se tenait tranquille. Quant aux brigands, ils étaient les maîtres incontestés de tous les environs de Melfi et la terreur régnait autour d'eux. Les campagnes étaient abandonnées, les maisons isolées désertes, et, sous peine d'être fusillés, les habitants des villes et des villages ne pouvaient sortir hors des murs, après le coucher du soleil.

Alors apparut au milieu de ces brigands la physionomie noble et chevaleresque de l'Espagnol Borjès, le don Quichotte de la légitimité napolitaine. C'était un ancien *cabecilla* des guerres civiles qui avaient ravagé l'Espagne ; dans l'armée de Cabrera, il avait vaillamment combattu contre les Cristinos pour la cause carliste. Désireux de lutter partout contre le libéralisme politique et les gouvernements issus de la Révolution, il était allé, à Marseille, se mettre à la disposition du général Clary, qui essayait d'organiser une armée pour le compte de François II. Il avait reçu la mission de soulever les Calabres. Muni d'instructions datées du 5 juillet 1861, il avait débarqué dans l'Italie du sud avec douze officiers et, à travers la Calabre, était venu, au courant d'octobre, s'entendre avec Carmine Crocco. La rencontre de l'hidalgo et du brigand ne fut pas cordiale. Crocco n'avait que mépris pour ce dévouement chevaleresque et désintéressé qui, au nom de ses convictions, entraînait Borjès au service des causes vaincues, et d'ailleurs il ne se souciait guère de lui abandonner le commandement de ses hommes, puisque lui aussi voulait ob-

tenir de François II un brevet de général. De plus, il se rendait compte que si la guerre changeait de caractère pour devenir régulière, il était perdu. « Si j'admets une organisation quelconque, disait-il à Borjès, je ne serai plus rien; en restant au contraire dans ces bois, je suis tout-puissant. Personne ne les connaît mieux que moi. Du reste, mes soldats m'ont nommé général, et c'est moi qui ai choisi ces colonels, ces majors et tous ces officiers qui, sans moi, ne seraient rien. Et puis, dans l'armée, je n'ai jamais été que caporal, ce qui veut dire que je n'entends rien à l'art militaire et que je n'aurai aucune influence le jour où l'on agira militairement. » On finit cependant par s'entendre : Borjès prit la direction supérieure de la guerre en Basilicate, sans pouvoir d'ailleurs empêcher aucune de ces cruautés qu'il réprouvait, et Crocco conserva le commandement à peu près autonome de sa bande.

Après cette rencontre, la campagne fut reprise avec une vigueur nouvelle. Sans doute, sur les ordres de Borjès, Crocco laissa la région du Vulture dans laquelle il avait jusqu'alors opéré. Il alla au sud de la Basilicate, sur les confins de la Calabre, et ainsi, passant de maquis en maquis, en suivant des sentiers, il arriva par marches forcées, exécutées la nuit, sur les rives du Basento, au sud de Potenza. Dans ce parcours, sa bande s'augmenta chaque jour. Le 2 novembre, après trois heures d'un combat acharné, il s'empara de Trivigno. « Ce qui arriva ensuite, raconte-t-il lui-même, ils ne le savent que trop, les malheureux habitants de ce pays. Avides de sang et de butin, mes compagnons enfoncèrent les portes pour voler tout ce qui leur tomba sous la main. Quiconque résistait et refusait de livrer argent et bijoux était immolé sans pitié. Ainsi fut tué Michel Petrone, et ensuite sa femme, pour n'avoir pas voulu donner leur trésor caché à Ninco Nanco. Un vieillard de quatre-vingts ans, nommé Salzano, était retenu au lit par la maladie : il fut enroulé dans des mate-

las imbibés de pétrole et brûlé vif. Le notaire Guarino, homme riche et cultivé, avait été fait otage, dans l'espoir d'une forte rançon ; dans la rue, il fut étendu mort de deux coups de fusil par un inconnu. Le pays fut mis à feu et à sang. Je vis moi-même s'écrouler le palais d'un certain Maggio, riche propriétaire du lieu ; et ainsi furent détruites, par l'incendie, l'habitation des frères Brindisi, celle de Salzano et vingt autres que je ne me rappelle pas. J'étais logé chez le maire, dans la meilleure maison qui fût restée intacte, et, de là, je pus assister à de nombreux actes de barbarie féroce commis par mes hommes, ivres de sang. Pour moi, je me bornai à recueillir de l'argent en imposant des contributions aux plus riches, sous peine d'incendie et de mort. »

Terrorisés par ces violences, les villages se rendaient à merci. Le 19 novembre, le capitaine Pellizza essaya de surprendre Crocco, et une bataille acharnée s'engagea entre les villages d'Aliano et de Stigliano. Elle dura plusieurs heures, jusqu'au moment où, frappé d'une balle à la tête, Pellizza tomba au cri de : Vive l'Italie! A la nouvelle de cette défaite, les notables de Stigliano prirent la fuite, tandis que les pauvres, conduits par le clergé, se rendaient en procession au-devant des vainqueurs pour leur demander la vie sauve. Après une entrée triomphale, Crocco alla occuper le magnifique palais que possédaient les Colonna, seigneurs du pays; et le fils du paysan de Rionero, le forçat évadé, eut l'illusion d'être un grand homme; car, après tout, disait-il, « en ce monde, pour s'élever, il faut avoir le courage d'immoler des hommes, » et il avait conscience de n'y avoir pas manqué. « Le soir, dans la grande salle à manger du palais, où je ne sais combien de barons, de comtes, de ducs, de marquis, peut-être même quelque roi, avaient dîné, je dînai, moi aussi. La table était somptueuse, le service excellent; je pris la première place, et, à mes côtés, s'assirent une trentaine de personnes. En livrée

de grand gala, la domesticité obéissait à mes moindres signes. » Malgré tout, le bandit ne se sentait pas à l'aise dans ce palais seigneurial; en dépit du choix du menu, il n'avait pris, à dîner, que deux pommes, quelques noix et cinq œufs; de toute la nuit, il ne put s'endormir, et, dans l'ombre, il voyait sous ses yeux le capitaine Pellizza, les soldats mutilés et massacrés par les siens; il entendait résonner tristement à ses oreilles les lamentations des moribonds, et tour à tour défilaient, devant sa conscience un instant éveillée, le millier de victimes qu'il avait sacrifiées et qui semblaient lui jeter leur malédiction !

Huit jours après, les premières neiges et les pluies décimaient la bande; elle se divisait en petits groupes pour prendre ses quartiers d'hiver. Quant à Borjès, il quitta la Basilicate pour aller rendre ses comptes au roi François II qui résidait à Rome en son palais Farnèse. Arrêté au moment de franchir la frontière des États de l'Église, il fut conduit, avec ses compagnons espagnols, à Tagliacozzo, où ils furent tous fusillés le 7 décembre 1861. Après s'être pieusement confessé, avoir embrassé ses dix-sept compagnons, Borjès se mit à genoux, entonna des litanies en espagnol et reçut bravement la décharge qui l'abattit. Jusqu'à la mort, il demeura ce qu'il avait toujours été, un brave plein de générosité, fourvoyé parmi des brigands.

*
* *

Pendant que la bande se repose dans ses quartiers d'hiver, nous pouvons l'examiner à loisir; car, sur sa composition, son organisation et ses mœurs, Crocco nous fournit les renseignements les plus abondants. Parti pour le maquis avec une vingtaine de compagnons, il avait vu bientôt accourir à lui une foule de déclassés. Au mois d'avril 1861, sa troupe se composait de 1,200 fantassins et de 175 cavaliers; après la prise de Ruvo di Monte, elle s'élevait au total de 1,541 hommes et de 256 chevaux pour atteindre, au

mois de novembre, le total de 2,180 hommes et de 340 chevaux. « J'avais, dit-il, une petite armée avec ses cadres complets, un capitaine, un lieutenant, un médecin, des sergents-majors, des caporaux et 600 soldats de toute arme, chasseurs, cavaliers, artilleurs, voltigeurs, sapeurs, grenadiers de la garde, que sais-je encore? » Pour lui résister, le gouvernement dut mettre en mouvement, dans l'engagement de Ruvo, un bataillon de bersaglieri, un bataillon du 62e d'infanterie, trois bataillons de la garde mobile, deux compagnies du 32e d'infanterie et un nombre assez considérable de gardes nationaux ; mal disciplinés et peu courageux, ces derniers furent plutôt une cause de faiblesse, car ils donnaient toujours le signal de la fuite devant les brigands dont le seul aspect les terrorisait.

Crocco, le chef suprême de la bande, n'avait, comme il le disait lui-même à Borjès, aucune compétence militaire ; mais il sut mettre à profit l'expérience de quelques-uns de ses officiers. En revanche, il connaissait à merveille les pays broussailleux et accidentés qui lui servaient de champ d'opération. « Le maquis, de Rionero à Potenza, des Pouilles aux Calabres, n'avait pour lui aucun secret ; dès sa jeunesse, il avait parcouru les sentiers et les chemins muletiers que ses hommes devaient suivre. » Enfin, il avait des intelligences secrètes avec les habitants de ces campagnes qu'il avait pratiquées depuis sa tendre jeunesse, ce qui lui assurait une supériorité incontestée sur l'armée italienne, en général composée d'étrangers au pays.

Il avait plusieurs lieutenants aussi énergiques que lui et peut-être plus féroces encore. C'était Coppa, « l'homme le plus brutal et le plus barbare qui ait paru sur terre, » dit de lui son compagnon Caruso. « Ce monstre était né à San Fele; élevé dans l'ignorance et le vice, il s'était fait bandit pour échapper au service militaire ; et il commit plus de crimes que son pays natal, cependant populeux, ne

compte d'habitants. Il avait coutume de boire le sang de ses victimes et il en était fier; il s'en vantait, appelant peureux et lâche qui refusait de le faire après lui. Quand de pauvres soldats tombaient dans ses mains, il n'est pas si atroce supplice qu'il ne leur fit subir. Délié et habile, hardi jusqu'à la témérité, toujours brutal et terrible même dans ses plaisanteries, il eut le bonheur d'échapper aux balles de la police, et dans sa longue carrière, il fit à son pays plus de mal qu'une année de peste ou de quelque autre fléau. » Non moins redoutable était Giuseppe Nicola Summo, surnommé Ninco Nanco, « dont le nom seul, dit Crocco, jetait la terreur dans les populations. » Il avait plus spécialement le commandement de la cavalerie. Caruso, qui acheta de la police son pardon en trahissant ses compagnons, le valait. Il se vantait d'avoir fait massacrer et d'avoir massacré lui-même quantité de personnes. Une fois, dans les Pouilles, il coupa l'oreille à un jeune homme, la lui fit manger rôtie, puis le tua. Il aimait à raconter que, de sa propre main, il avait égorgé avec son rasoir plus de vingt-cinq paysans désarmés et déclarait que s'il avait su lire et écrire, il aurait détruit le genre humain. A Salandra, le 7 novembre 1861, il brûla vif un jeune homme qu'il avait fait prisonnier.

Pour maintenir leur autorité, les chefs laissaient leurs troupes victorieuses se gorger de butin et de carnage. Après avoir relaté ses succès, Crocco signale les scènes de pillage et de barbarie qui les suivaient invariablement. Couper les oreilles aux prisonniers dans un accès de froide colère était un acte tout naturel pour ces sauvages. Ils s'ingéniaient à varier et à prolonger le supplice de leurs victimes, les suspendaient aux arbres, soit par les pieds, soit par les cheveux, et les brûlaient à petit feu; ou bien encore leur arrachaient les yeux, la langue et le nez, leur brisaient les jambes, les traînaient à la queue de leurs chevaux, les enterraient vivants. Il arriva même à

certains de boire du sang, à l'exemple de Coppa, et de manger de la chair humaine. Et après ces actes horribles, ils faisaient jouer le ménétrier que chaque bande menait avec elle et ils dansaient au milieu des gémissements des victimes, des hurlements des suppliciés. Parfois, ils se déguisaient avec les objets volés, s'ornaient de riches parures, portaient des chapeaux de femmes et recouvraient leurs visages horribles et leurs barbes hirsutes de fleurs et de flots de rubans. Superstitieux et ignorants autant que cruels, ils portaient, comme des amulettes sacrées, les saintes hosties qu'ils avaient prises sur les autels profanés, les scapulaires et les rosaires bénits, et pour racheter le sang qu'ils répandaient, ils envoyaient aux sanctuaires de magnifiques cierges et de fortes sommes d'argent!

Libres de commettre, après la victoire, les pires excès, ils étaient soumis, le reste du temps, à la plus sévère discipline : la mort était à peu près l'unique pénalité de leur code. Coppa exécuta, de sa main, bon nombre de brigands qui lui avaient désobéi ou qui avaient manifesté le désir de se présenter aux autorités pour faire leur soumission. Il fit fusiller son propre frère, coupable d'avoir saccagé une maison sans sa permission. Caruso tuait lui-même, et séance tenante, quiconque hésitait un instant à exécuter ses ordres. Ninco Nanco, au contraire, dissimulait; mais il ne tardait pas à trouver une occasion favorable pour punir qui lui désobéissait. Ayant appris que huit de ses hommes négociaient pour se rendre à la police, il feignit de l'ignorer; mais, peu de jours après, il les tua tous dans leur sommeil; et ainsi, par la terreur autant que par l'appât du butin, les chefs obtenaient de leurs brigands une discipline et une endurance à toute épreuve.

C'était pendant la belle saison, d'avril à novembre, que la bande était en mouvement : sur son passage, les fermes éparses dans la campagne lui fournissaient les vivres, de gré ou de force. Quiconque refusait de répondre aux réqui-

sitions de Crocco ou de ses lieutenants risquait de voir sa maison brûlée, ses arbres coupés et ses propriétés dévastées. Souvent aussi, on assiégeait, la nuit, les habitations des riches campagnards, on mettait en état d'arrestation leurs propriétaires et on ne les relâchait qu'après avoir dévalisé les étables, les poulaillers et les chambres à provisions. Le 15 août 1861, pour célébrer l'Assomption et la victoire qu'il venait de remporter sur la garnison de Rionero, Crocco leva sur les maisons voisines deux cents moutons, un millier de poulets et deux tonneaux de vin. Il avait coutume de donner à ses hommes une solde quotidienne et à ses auxiliaires cinq écus le jour de leur congé. C'était toujours la population qui lui fournissait l'argent nécessaire : les uns par leurs dons spontanés, les autres sous l'action des plus terribles menaces. Le produit du butin formait les recettes extraordinaires : après que les chefs en avaient prélevé une partie déterminée, il était partagé entre les soldats.

A la suite des engagements, les brigands se retiraient dans des camps improvisés au milieu des maquis pour soigner les blessés, se distribuer le butin et se préparer pour de nouveaux coups. Crocco nous décrit lui-même en termes pittoresques l'un de ces bivouacs : « Lorsqu'ils ne sont pas menacés de près par la troupe, les bandits dorment à l'ombre des chênes épais, étendus à terre pêle-mêle; pour oreiller, ils ont une pierre et pour couverture leur capote ou leur manteau; les fusils sont appuyés à leurs pieds, les cartouches toutes prêtes. Sur le devant, sur les côtés, sur les derrières, tout à l'entour du poste, veillent des vedettes avancées, tandis que des espions se tiennent près des troupes. Les chefs reposent à part, dans des cabanes dressées avec des branchages, de la paille et de la terre. Pour renforcer les vedettes postées sur les points culminants, la cime d'un arbre, le sommet d'un château en ruines, il y a les chiens, féroces mâtins qui flairent la

proie à distance. Les chevaux paissent en liberté dans la clairière, groupés par dizaines entre des cordes et des filets. Blessés et malades sont recueillis au fond du bois ; ils ont de la paille en abondance et quelques couvertures. Ils sont soignés avec affection, la pratique suppléant à l'art et à la science. Les blessures sont lavées à l'eau et au vinaigre et pour toute pharmacie on a des pommes de terre, de la charpie, des bandes, du blanc d'œuf, de l'huile d'olive et des feuilles de l'herbe que l'on appelle *stampa cavallo*.... Sur la pente la moins rapide du poste, en un lieu de préférence couvert pour que la fumée ne nous trahisse pas, on allume les feux. Non loin de là, les cuisiniers sont occupés à égorger les chevreaux, écorcher les porcs, plumer poulets ou dindons, et tandis que d'autres coupent du bois et en apportent d'abondantes brassées, la viande est prête à rôtir. »

Pendant la mauvaise saison, la bande se divisait, pour l'hivernage, en trois corps principaux, et ceux-ci en une vingtaine de petits groupes de douze à vingt hommes chacun. Le quartier général, commandé par Crocco lui-même, se composait de 480 personnes, 40 chevaux et 100 chiens de toutes races pourvu qu'ils fussent gros et féroces. Sous un chef particulier, chaque section s'établissait dans un maquis et devait pourvoir elle-même à ses besoins. Elle avait recours aux réquisitions chez l'habitant et elle payait le plus souvent.... avec du plomb. Il fallait peu de jours pour construire les cabanes, les écuries, les baraques et les cuisines qui constituaient les campements d'hiver. En dépit de la neige et des intempéries, ces robustes paysans restaient pour la plupart bien portants et forts et puisaient dans cette inaction forcée une ardeur encore plus grande pour la campagne prochaine.

Le croirait-on ? Il y avait parmi eux des femmes sorties parfois de la bonne société. Elles avaient été entraînées soit par l'amour d'un brigand, soit par le goût malsain

d'aventures étranges. A la tête de la troupe de Crocco chevauchait une jeune femme de dix-huit ans, la fameuse Philomène, au teint olivâtre, aux yeux brillants, à la chevelure noire et crépue, au nez aquilin, au profil grec. Ardente et passionnée, elle avait épousé, à Foggia, un modeste employé de bureau, d'un caractère pacifique quoique vif, qui la laissait seule à la maison sous une étroite surveillance. Un jour que, dans un accès de jalousie, il la battait, elle lui enfonça dans la gorge la longue épingle d'argent qui fixait ses cheveux et, le laissant étendu dans son sang, s'enfuit à travers la campagne. Elle erra de ferme en ferme, de maquis en maquis. Dans l'un d'eux, elle entendit les sifflets des brigands : c'était la bande de Crocco qui passait dans la nuit. Elle alla à sa rencontre et, faite prisonnière, elle inspira la plus vive passion à Caruso. Il était laid, il était vieux; mais il était robuste et avait à son actif une foule d'aventures; elle l'aima et s'unit à lui. « A moi un cheval! » s'écria-t-elle; et elle enfourcha la plus indomptable monture pour caracoler désormais à côté de son farouche compagnon. « Les torches nuptiales de ce second mariage furent les incendies crépitant à travers la campagne et l'on célébra ces noces en buvant du vin et du sang mêlés dans le crâne d'un bersaglier cruellement massacré! » Les brigands prodiguèrent dès lors les soins et les attentions à « Madame Philomène, » devenue la reine du maquis. Pour lui procurer les mets les plus agréables et les plus beaux bijoux, ils risquaient à tout instant leur vie; et chaque soir, ils disposaient, pour sa couchette, toisons d'agneaux et peaux de chèvres. Crocco s'éprit d'elle à son tour et, sous prétexte d'honorer l'héroïne de la bonne cause, multiplia pour elle les hommages.

*
* *

Amour, tu perdis Troie! Tu perdis aussi les brigands de la Basilicate! Si Caruso était vieux et laid, Crocco était en-

core jeune et de belle prestance, et quoique peu couronnées de succès, ses avances ne tardèrent pas à allumer dans l'âme de Caruso la plus sauvage jalousie. A plusieurs reprises, les deux bandits faillirent en venir aux mains dans un corps-à-corps tragique; mais il suffit chaque fois d'une parole de Philomène pour les calmer, tant était grande la fascination qu'exerçait sur leurs natures, cependant si farouches, « Madame Philomène. » Et pour fêter la réconciliation, on défonçait un baril d'excellent vin blanc et l'on noyait dans une ivresse fraternellement partagée les emportements de la jalousie.

Un jour vint cependant où Caruso ne put plus contenir sa haine et voulut se venger. Il trahit : il quitta la bande de Crocco pour faire sa soumission aux troupes italiennes et les conduire lui-même contre son rival détesté. Dès lors, le général Pallavicini n'eut pas de meilleur auxiliaire. Ce fut lui qui le guida, de 1862 à 1864, à travers les sentiers de la Basilicate et des Pouilles, du Molise et des Abruzzes; ce fut lui qui lui révéla les cachettes des brigands et leurs stratagèmes. Et ainsi traqué de plus en plus par des troupes habilement conduites, Crocco subit plusieurs revers. « Avec les insuccès se multiplièrent les désertions : on abandonnait un chef dont le prestige s'était évanoui avec la victoire. En 1864, on n'était plus que 116 et Crocco contemplait tristement le déclin de sa fortune!

Désespéré, il partit pour Rome et, comptant sans doute que le pape lui témoignerait un peu de cette bienveillance qu'il prodiguait aux partisans des régimes déchus, il se rendit à Pie IX. Mais, à son grand étonnement, le gouverneur de Rome ne vit en lui qu'un vulgaire assassin et lui donna une cellule de rigueur dans la prison de Saint-Michel *a Ripa;* après plusieurs péripéties, il le transféra dans la forteresse de Paliano. C'est là que le trouvèrent, en septembre 1870, après la prise de Rome, les soldats de Victor-Emmanuel. Traduit, le 14 août 1872, devant la cour

d'assises de Potenza, pour répondre de soixante-quinze homicides, de 1,200,000 fr. de dommages, d'incendies et de vols, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Depuis, il est au bagne, tandis que, pour prix de sa trahison, Caruso a joui de la considération publique sous l'uniforme de brigadier forestier. Dans sa solitude, il cultive son esprit par des lectures littéraires et des méditations philosophiques; il fait même des vers! Dante et Victor Hugo sont ses auteurs favoris, si l'on en juge par les citations qu'il en donne dans ses Mémoires. L'archéologie l'intéresse et c'est par de savantes considérations sur les antiques populations de la Lucanie que débutent ses souvenirs. Il se passionne pour les problèmes sociaux qui s'agitent de nos jours et, en souvenir sans doute de Madame Philomène, il se prononce pour le féminisme. Ne pouvant plus attaquer les hommes, il s'emporte en termes énergiques et plutôt exagérés, contre les lois et la société et se proclame anarchiste. Comprenons, dans une certaine mesure, qu'à travers les barreaux du bagne, la société lui paraisse mal organisée; mais lorsqu'il parle de la réformer, ne sommes-nous pas en droit de lui lancer la célèbre boutade d'Alphonse Karr :

Que messieurs les assassins commencent!

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

Monsieur,

Après avoir puisé aux meilleures sources les éléments d'une haute instruction, à l'École normale supérieure et à l'École française de Rome, vous avez vu s'ouvrir devant vous la carrière universitaire, où vous obtenez de légitimes succès.

Deux savantes thèses : l'une sur l'*État pontifical avant le grand schisme*, et l'autre : une thèse latine sur le monastère de Prouille, berceau de l'ordre des Frères prêcheurs, témoignent de vos fortes études.

Nous savons que nombre d'importantes revues : le *Correspondant*, la *Quinzaine*, la *Revue des questions historiques*, la *Revue critique*, la *Revue historique*, font bon accueil à vos excellents articles sur l'histoire, sur l'économie sociale, ou à vos comptes rendus critiques.

L'estime de vos supérieurs et de vos collègues vous désignait comme le plus capable de bien remplir une mission officielle de recherches historiques, et cédant à d'impartiales considérations, le gouvernement vous envoya, d'octobre à février dernier, aux archives du Vatican pour achever la publication des registres d'Urbain IV contenant les bulles de ce pontife.

Dans les registres de Grégoire X, vous vous êtes livré aux mêmes recherches dont le résultat a été publié.

Lorsque parurent vos deux derniers livres : *Saint Dominique*, *L'Église romaine et les origines de la Renaissance*, ils reçurent l'approbation de l'Académie française qui les a couronnés.

Dans *Saint Dominique*, vous vous êtes préoccupé avant tout, et comme toujours, de rester vrai ; vous avez rejeté des légendes sans valeur, de même que le firent Lacordaire et le bienheureux Jourdain, pour attacher uniquement de l'importance aux résultats acquis de la science.

Vous avez montré que ce saint fut surtout un défenseur sage et modéré, non seulement de la morale et de la foi, mais encore de la civilisation compromise par les doctrines subversives des Albigeois.

« Ces sectaires enseignaient, comme les anarchistes actuels, que le mariage est un concubinat légal.... ils prêchaient même la nécessité de l'anéantir, et proclamaient la vanité des lois et l'illégitimité des sanctions sociales.

« Ceux qui, de nos jours, sans le moindre parti pris philosophique ou religieux, ont fait des lois et édicté des pénalités nécessaires contre les associations de malfaiteurs, ne sauraient, — dites-vous avec raison, — blâmer l'Église et saint Dominique d'avoir défendu de même la société contre de semblables fanatiques qui menaçaient, au XIIIe siècle, son existence.

« Sans doute, personne, de nos jours, ne songerait à allumer des bûchers pour la défense de l'ordre, mais il faut remarquer que le Code pénal du moyen âge était beaucoup plus rigoureux que le nôtre, et que ces sévérités, qui parfois nous étonnent, ne choquaient alors personne, pas même le bon Louis qui les inscrivait dans ses ordonnances. »

Votre livre : *L'Église romaine et les origines de la Renaissance*, qui doit faire partie d'une collection d'ouvrages de haut enseignement pour la *Bibliothèque de l'histoire ecclésiastique*, sera suivi de deux autres volumes complétant ce travail.

Dans le premier livre, vous étudiez les signes précurseurs de la Renaissance, lorsque, avec Giotto, Dante et Pétrarque, l'âme du moyen âge, sans renier aucune de ses convictions chrétiennes, commence à s'ouvrir à l'amour, l'étude et l'imitation de la nature jusqu'alors méprisée.

« L'Église romaine accorde sa protection à cette légitime évolution et fait de ses résidences d'Avignon et de Rome de vrais centres de renaissance artistique et littéraire. Le mouvement, observez-vous, a commencé avec timidité et lenteur. Si à Avignon la peinture subit l'influence de Giotto, l'architecture du palais des papes reste exclusivement gothique.

« Mais avec le retour du Saint-Siège dans cette Italie où la tradition classique était vivante et les modèles antiques si fréquents, l'évolution s'accéléra jusqu'à son complet épanouissement sous Nicolas V, » et c'est sur cette considération que se termine ce premier livre.

Pour mener à bien les deux autres volumes, « l'œuvre, — à votre avis, — sera délicate », mais nous sommes certains que vous saurez l'accomplir au mieux.

Nous en avons pour garantie vos ouvrages si sérieux, si remarquables, où l'ordre logique des matières, la concision et la clarté du style ont pour base une profonde érudition et de nombreux documents contrôlés par les critiques les plus compétents.

Dans le discours que vous venez de prononcer, vous avez su intéresser vivement et impressionner vos auditeurs par la dramatique histoire de ces brigands de la Calabre qui, de 1869 à 1872 où leur chef se rendit, terrifièrent les populations. Heureusement que de larges et nombreuses voies de communication rendent la surveillance plus facile, le brigandage ne sera désormais qu'un souvenir au pays de Fra Diavolo.

Notre Compagnie ne pouvait manquer à vous donner tous ses suffrages. Vous contribuerez, par vos savantes communications, à maintenir chez nous le goût des études historiques sincères et consciencieuses qui tiennent une place importante dans les travaux de notre Académie bisontine.

RAPPORT

SUR

LE PRIX D'ÉLOQUENCE

Par M. le chanoine PANIER

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance publique du 16 juin 1904)

MESSIEURS,

Un critique doué de beaucoup de pénétration et de finesse, Émile Montégut, a fait cette remarque qu'entre les hommes célèbres auxquels notre province a donné le jour, « il est impossible de surprendre ces affinités d'esprit et de nature qui se remarquent si aisément chez les hommes des autres provinces. Ce qui semble propre à la Franche-Comté, c'est de produire des individualités d'une originalité excessive.... mais profondément séparées entre elles et ne trahissant aucune parenté d'origine. »

A s'en tenir aux deux écrivains choisis cette année par ceux qui ont voulu briguer vos suffrages, il paraît difficile de révoquer en doute le bien fondé du jugement cité plus haut. Aucune analogie, même lointaine, ne se remarque entre Nodier et Jouffroy : tout au plus pourrait-on dire qu'ils ont un égal amour du pays natal. Mais ce trait commun ne suffit pas à créer entre les écrivains une ressem-

blance spéciale et comme une empreinte de race, et il demeure, que contre le jugement un peu sommaire de Montégut, Nodier et Jouffroy ne fournissent point des considérants d'appel ou de mise en doute.

Il est bien difficile de donner une idée exacte du premier. Sa vie et ses œuvres sont semées de péripéties plus variées que le plus touffu des romans d'aventures. Impossible d'y découvrir ou d'y mettre quelque unité. C'est ainsi que Nodier est tour à tour, et parfois en même temps, républicain et royaliste, conspirateur et homme de gouvernement, philologue et entomologiste, poète et homme de science, croyant et superstitieux, naïf et habile, aventureux et prudent, classique et romantique : il est d'une variété déconcertante. Comme un autre poète, il pourrait dire : « Diversité, c'est ma devise ».

Et le pire est que l'on ne puisse rien affirmer sur lui qu'avec réserve. Non pas que sur sa vie et sur ses idées les documents fassent défaut : il a pris soin lui-même de nous en fournir et de nous préparer les éléments de sa biographie. Mais il mélange à ce point la vérité et la fiction, que l'on se demande parfois s'il n'a pas pris un malin et secret plaisir à mystifier tout le monde. Il est probable qu'en réalité il n'en est rien.

Selon le mot spirituel d'Alexandre Dumas, qui l'avait beaucoup fréquenté et connu, « sa mémoire — quand il s'agissait de lui-même — était en lutte avec son imagination », et celle-ci, il faut bien le dire, l'emportait souvent sur celle-là. Dans sa bouche ou sous sa plume, sa propre histoire, par une sorte de mirage intérieur, se déformait et devenait par endroits une manière de conte.

Né à la fin du XVIIIe siècle et formant transition avec le siècle suivant, il a subi cette double influence. Cette dualité explique déjà ce que l'on remarque chez lui d'indécis et d'inachevé, je veux dire le manque d'équilibre et d'unité, l'absence de trait caractéristique, de ce je ne sais quoi de

net et de précis qui donne à sa physionomie et à ses œuvres une force de relief permettant de les distinguer de toutes les autres et de les reconnaître sur-le-champ.

Du XVIIIe siècle, il a gardé la grâce, la facilité, la souplesse, la flexibilité et le charme; de lui encore, l'amour et le sentiment de la nature, l'art de décrire et de peindre comme en se jouant, et aussi un certain goût pour l'utopie et les formules généreuses, mais vides.

Ajoutez qu'il avait l'âme sensible, comme on disait alors, amie des aventures, des nouveautés et des émotions, et que la Révolution française, par les spectacles variés et terribles qu'elle mit sous ses yeux, empêcha encore, en le ballottant de toutes manières, la naissance de cette unité sans laquelle il n'y a ni grand écrivain ni grandes œuvres.

De plus, esprit ouvert et éminemment réceptif, enclin déjà à la mélancolie, il a non seulement subi l'influence de Werther d'abord et celle de René ensuite, mais, jusqu'à un certain point, on peut dire qu'il les a toutes deux vécues et qu'il a essayé de réaliser plus ou moins en lui-même le premier surtout de ces personnages.

Seulement, comme l'imagination était chez lui la faculté maîtresse, et que par ailleurs il avait gardé, avec l'accent de sa province, beaucoup de son bon sens clair et caustique, il ne versa jamais jusqu'aux excès de quelques-uns de ses contemporains, et sa mobilité le préserva du ridicule et du tragique en ouvrant d'autres voies à son talent.

Après de longs préliminaires, il se cantonna dans le conte et dans la nouvelle, et pour en trouver les titres et les sujets, il n'eut qu'à puiser dans le riche trésor des légendes recueillies par lui le soir, au foyer des paysans comtois, augmentées encore de celles, étranges et à demi sauvages, qu'il rapporta de son séjour en Illyrie.

Toutefois, en dépit de la réputation que lui ont faite *Trilby* et *la Fée aux miettes*, il reste, selon le jugement de

Sainte-Beuve, que « son talent, ses œuvres et sa vie littéraire, c'est une riche, brillante et innombrable armée, où l'on trouve toutes les bannières, toutes les belles couleurs, toutes les hardiesses d'avant-garde et toutes les formes d'aventures.... ; tout, hormis le quartier général. »

Car si, par quelques-unes de ses qualités, il rappelle le XVIIIe siècle et Jean-Jacques, par d'autres il fait penser à René, au romantisme et au XIXe siècle. L'exotisme, le merveilleux, l'amour du moyen âge, la fréquentation de l'Allemagne et de l'Angleterre, de Gœthe et de Shakespeare sont pour lui choses familières. Il ne saurait cependant sans exagération être regardé comme un précurseur du romantisme et un novateur. Il ne monte pas jusqu'au sommet de la montagne, mais reste à mi-côte ; il a été un frère aîné, non un compagnon de lutte et de combat.

Tel qu'il est néanmoins, son nom ne périra pas, car on trouve dans ses œuvres la trace et l'empreinte des grands événements dont il fut l'acteur secondaire ou le témoin. Et ce qui achèvera de le préserver de l'oubli, c'est ce talent de « phrasier, » qu'au dire de Mérimée il posséda dès l'enfance, et qui lui a valu de Sainte-Beuve, bon juge en la matière, le nom « d'Arioste de la phrase ».

Le styliste fera donc vivre chez lui « le littérateur indéfini, le riche, aimable et presque insaisissable polygraphe ».

Tout ce qui précède explique combien il était difficile de tracer le portrait exact d'un personnage d'une aussi embarrassante complexité.

Deux mémoires l'ont tenté, quoique avec des fortunes inégales. Le premier porte pour devise : « Entrez ici : c'est un pays d'âme et d'imagination où l'on ne vieillit pas. » Je n'en dirai rien, sinon que c'est une étude aussi courte que superficielle. Écrite d'un style assez facile, elle paraît avoir été composée très à la hâte, à la façon d'un reporter pressé de fournir de la copie à son journal. Le travail et l'infor-

mation manquent, les analyses se composent surtout de copieuses citations, et l'auteur, tout à fait impressionniste, parait avoir rêvé sur Nodier plutôt que l'avoir étudié à fond et en conscience. Selon le mot très juste d'un de nos confrères, « l'Académie ne peut que respecter son rêve, et regretter qu'il ait eu l'indiscrétion de le lui communiquer sous cette forme. »

Le second mémoire a pour devise: « Ils s'en iront dans la tempête qui rougeoie cueillir la palme verte et les lauriers heureux. »

Il est heureusement plus sérieux et dénote beaucoup de recherches et un réel travail. L'auteur a étudié tour à tour en Nodier l'homme et son œuvre, les influences subies et enfin l'écrivain.

Je ne dirai pas qu'il ait réussi toujours à nous donner, sur ces différents points, l''impression véritable et la note exacte, ni qu'il ait su mettre dans les diverses parties de son mémoire une juste proportion. Néanmoins, l'impression d'ensemble est bonne et témoigne d'un louable effort.

Qu'il me soit permis cependant, après l'avoir félicité de son style et de son mérite, non pas de lui chercher chicane, mais de lui signaler des inexactitudes ou des oublis.

Pourquoi par exemple, dans la biographie de l'écrivain, se perd-il dans une dissertation oiseuse sur la date de sa naissance? Au lieu d'une longue discussion, qui n'aboutit en finale qu'à une probabilité, il aurait pu connaître la date exacte rien qu'en recourant, à Besançon, aux registres paroissiaux, qui étaient alors ceux de l'état civil.

De même aussi, au lieu de prendre pour guides exclusifs et souvent suspects les souvenirs de Mme Menessier-Nodier ou le discours de réception de Mérimée, l'auteur aurait pu, avec profit, consulter la *Vedette* et les brochures du temps, et rectifier ainsi plus d'un détail. Il a le tort

de croire, par exemple, que Nodier est allé à Strasbourg avant d'avoir appartenu au club des Amis de la Constitution, destiné, après le 10 août, à devenir le club des Jacobins ; c'est le contraire qui est vrai.

Il a le tort encore de croire qu'Oudet, à la tête des Philadelphes, travaillait pour les Bourbons ; il fut au contraire le type du républicain, destiné plus tard à devenir fonctionnaire de l'Empire.

Nodier ne fut pas non plus impliqué dans le complot de Méhée, mais bien dans la ridicule affaire du café Marullier ; il n'a jamais aussi épargné à Jean de Bry les horreurs de l'exil ; s'il lui a écrit, ce n'est qu'à partir de 1827.

Ailleurs, l'auteur nous dit que Nodier « n'avait pas quitté Paris depuis vingt ans » quand il mourut. Ainsi présenté, le fait est inexact, car Nodier revint dans sa ville natale en 1833 et prit même séance à l'Académie. Il commet encore une erreur en écrivant que Nodier a sa statue à Besançon.

J'en aurai fini avec ces inexactitudes si j'ajoute, sans désemparer, que le vainqueur de Fleurus n'est pas Pichegru, mais Jourdan, que la bibliothèque de Besançon n'existait pas en 1796, et qu'enfin le château de Lamartine à Saint-Point (Saône-et-Loire) n'a rien de commun, sauf le nom, avec le lac de Saint-Point, près Pontarlier, et qu'il n'est pas permis de les confondre.

A d'autres points de vue, il est permis de regretter que l'auteur se soit étendu si longuement sur les contes et les légendes du Jura, et qu'à propos de la réception de Nodier à l'Académie, il ait cru devoir nous donner les portraits de ses prédécesseurs. De même encore, la comparaison qu'il établit entre Nodier et Charles Münster, le héros du peintre de Salzbourg, est trop longue. Trop longs aussi les détails qu'il nous donne sur le Cénacle, et dans lesquels Hugo prend forcément la première place.

Il me sera enfin permis de dire à l'auteur qu'il gâte la pureté de son style, d'ordinaire irréprochable, en employant des mots comme « horrifier ou médiévesque », ou en écrivant des phrases telles que celles-ci : « l'ignorance sur ce dont il parle » — « Il a susurré bien des idées perverses à des volontés droites » — ou encore : « l'argent, ver rongeur qui sape par la base toutes ses bonnes qualités ».

Néanmoins, malgré ces inexactitudes et ces imperfections, l'Académie a jugé qu'un travail de si longue haleine, témoignage d'un effort aussi manifeste que consciencieux, ne pouvait passer inaperçu et demeurer sans récompense, et partageant en deux le prix à distribuer, elle a attribué à l'auteur une médaille de 150 fr.

Il me reste maintenant à vous entretenir du mémoire classé sous le numéro 3 avec la devise : *Cogito, ergo sum*, et consacré à Jouffroy.

L'auteur, et c'était son droit, a pensé qu'il était difficile, dans un travail de proportions restreintes, de nous donner une étude complète sur ce philosophe. Laissant donc délibérément de côté tous les détails biographiques et tout ce qui concerne l'homme proprement dit, il a étudié seulement le philosophe, et dans le philosophe il n'a envisagé que la méthode.

Avec une grande clarté et un grand bonheur d'expressions, il montre comment ce disciple de Descartes et de l'école écossaise a été surtout un psychologue passionné ; comment, désireux de réagir contre le matérialisme de Condillac, il a voulu défendre le spiritualisme et prouver l'existence de l'âme ; comment, enfin, il s'est appuyé de façon trop exclusive sur la conscience et sur l'observation intérieure. Cette négligence de la physiologie et du monde extérieur, cette absence de contrôle du dedans par le dehors lui ont été, à juste titre, reprochées par Taine et par Samuel Bailey. Et c'est ce qui explique pourquoi, mal-

gré les promesses faites par lui au début de sa carrière, le philosophe franc-comtois n'a pas réussi à constituer la psychologie à l'état de science, et a laissé beaucoup à faire à l'école anglaise et à l'école allemande contemporaines.

Néanmoins, s'il n'a pas été un novateur ni un créateur de système, si sa méthode est au fond la méthode traditionnelle et, par plus d'un côté, métaphysique et scolastique, il a eu du moins le mérite de faire rentrer le moi et l'âme dans l'étude du monde psychique et d'apporter sa pierre à la digue destinée à refouler le matérialisme du XVIIIe siècle et de l'Encyclopédie.

La tentative était intéressante et généreuse, et malgré son succès restreint, elle est toute à l'honneur de cet esprit perspicace, de ce cœur perplexe et tourmenté.

Aussi, encore que le mémoire ne nous donne qu'un chapitre en quelque sorte d'une étude complète sur Jouffroy, ce chapitre est cependant si limpide, si bien écrit et composé, si ferme et si plein, que l'Académie, désireuse de récompenser un travail où le philosophe ne fait point tort à l'écrivain, mais le soutient et le complète, a décidé de lui attribuer l'autre moitié du prix d'éloquence et lui décerne une seconde médaille d'une valeur de 150 fr.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

De 1904

(FONDATION VEIL-PICARD)

Par M. le docteur L. BAUDIN

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance publique du 16 juin 1904)

Un seul concurrent s'est présenté, avec un mémoire intitulé : Étude sur l'industrie du lapidaire en Franche-Comté, et portant cette devise : « Tout ce qui reluit n'est pas or. »

Sans préjuger de la valeur de ce mémoire, et sans examiner jusqu'à quel point, en semblable occurrence, la qualité peut compenser la quantité des concurrents, je dois exprimer tout d'abord un regret : celui d'avoir à constater combien il est difficile, — plus difficile tous les jours, — d'éveiller l'attention et l'émulation, de solliciter et d'orienter les efforts de tant de bons et solides esprits que possède toujours notre province, et qui, sans parler même du prix ou des prix à remporter, trouveraient, dans

l'étude des questions d'économie politique proposées, une fois vaincues les premières difficultés du début, un intérêt de premier ordre, toujours grandissant, en même temps qu'une occasion de se faire connaître et de conquérir, par une légitime publicité, une notoriété de bon aloi.

D'où vient cette abstention?

Elle tient, d'abord, à des causes d'ordre général, dont l'action s'accuse aussi, bien qu'à un moindre degré, dans nos autres concours : d'histoire, de poésie, d'éloquence, etc. C'est à savoir : l'incessante âpreté de la lutte pour parvenir, les allures outrancières et compliquées d'une vie toute en dehors, la multiplicité des occupations, et aussi des distractions, mondaines ou autres, voyages et villégiatures, sports, usage et abus des grands déplacements, facilités par les moyens modernes, toujours plus rapides, de locomotion. La méditation, le travail de cabinet et de bibliothèque s'accommodent mal, évidemment, de ces habitudes de « out door life. »

Mais elle tient encore, et davantage, cette abstention, à des causes particulières : l'économie politique!.... le mot effarouche les esprits les moins frivoles, et la chose, science ou art, ou science et art à la fois, est difficile à définir et à préciser : les écrivains ne sont d'accord ni sur sa définition, ni sur l'étendue et les limites de son champ d'action, ni sur son caractère exact, ni sur ses méthodes d'observation, d'étude et d'enseignement. Bien plus, comme le disait J.-B. Say, « le grand public ignore absolu-« ment ce qu'est l'économie politique, mais elle lui répugne « et il la hait d'instinct. Il n'admet pas facilement que, pour « ce qui touche à la condition de la vie, les hommes ne « possèdent pas, en naissant, toutes les connaissances qui « leur sont nécessaires.... La vivacité arrogante des polé-« miques dirigées contre les économistes a intimidé les « faibles, éloigné les jeunes gens de l'étude, etc. » De là, souvent chez les meilleurs esprits, des hésitations, des

dérobades, des reculs de parti pris lorsqu'il s'agit d'aborder l'étude de tous ces problèmes d'économie politique, non pas seulement pourtant curieux et intéressants au point de vue spéculatif, mais qui forcent, qui oppriment l'attention, par leur grande importance pratique : questions de vie ou de mort pour les individus, pour la famille et les collectivités, pour les villages, les cités et les États ! Questions d'ordre ou de bouleversement social, de stabilité et d'évolution pondérée, progressive, ou d'incessantes et redoutables révolutions.

Nul ne saurait sans injustice contester à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon la largeur de vues, la persévérance, l'ingéniosité et la diversité des moyens avec lesquelles elle s'est efforcée de réagir contre ce préjugé et de mettre, parmi les jeunes générations de nos compatriotes, en la place d'honneur à laquelle elles ont droit, les études d'économie politique. On en peut juger par la variété et le large éclectisme de ses programmes : voici celui, par exemple, du concours de 1904 :

Sujets proposés (au choix des concurrents) : 1° *les conditions de la vie de famille en Franche-Comté pendant les cinquante dernières années (dépenses de subsistance ; modifications dans les habitudes, dans le genre de vie ; conclusions).* — 2° *Une étude sur une des industries importantes de Franche-Comté depuis ses origines jusqu'à nos jours.* — 3° *Les organisations ouvrières dans le département du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin depuis la loi de 1884 (fédérations, syndicats, grèves).*

Notre concurrent unique a fait choix, — c'était son droit d'après le second paragraphe du programme, — d'un sujet se rapportant à l'étude de l'une de nos industries comtoises.... Qu'il me permette de formuler de suite, ici, la grave critique de principe qu'il me semble devoir encourir en raison de la direction générale donnée à son

travail : s'il a satisfait à la « lettre » du programme académique, il a peu ou mal satisfait à son esprit. Il est clair qu'en proposant comme sujet d'économie politique l'étude d'une industrie locale, l'Académie entendait que cette étude serait faite surtout, sinon exclusivement, au point de vue économique, et non au simple point de vue descriptif ou historique; car l'étude aurait pu alors, tout aussi bien, et mieux, même, rentrer dans le programme du prix d'histoire. Or, le point de vue, le côté économique, est ce qui manque le plus dans le mémoire de notre auteur. Je ne dis pas qu'il en soit complètement absent : de ci, de là, on y trouve quelques renseignements ou documents historiques, quelques chiffres et tableaux statistiques, quelques considérations morales ou économiques qui valaient, certes, la peine d'être recueillis et enregistrés. Tout cela, malheureusement, — qui était de première et capitale importance, — n'est guère qu'effleuré. Par surcroît, l'auteur n'indique pas les sources, pas plus qu'il n'établit l'authenticité ni ne se donne la peine de commenter la valeur des chiffres et documents qu'il apporte, en passant, comme des éléments d'ailleurs secondaires (surérogatoires, pour ainsi dire), de la question, et que, volontiers presque, il eût laissés dans l'ombre, sinon de côté.

Est-ce à dire que son œuvre soit, de ce seul fait, condamnable et condamnée? En aucune façon : elle présente au contraire, on va le voir tout à l'heure, un intérêt réel, indéniable, et elle possède, par surcroît, des qualités sérieuses et de plus d'un ordre.

Commençons par « situer le sujet », par placer dans le cadre qui lui convient cette industrie, en somme modeste, de la taille des pierres fines et précieuses, industrie restreinte, et concentrée dans quelques villages ou bourgs de notre haut Jura : « Non loin de Septmoncel, au pied de la Roche percée, des contreforts pelés roulent dans une gorge étour-

dissante comprimée entre les roches comme dans un étau.... Au versant des ravins, les granges s'échelonnent de place en place, en enfants perdus des villages ; vous les prendriez pour des tirailleurs isolés d'une armée de défense. Une tache blanche, un plumail de sapins autour, un pâturage devant, fleuri comme une tenture de Felletin, des vaches pareilles aux petites bêtes sorties d'un joujou de Nuremberg ; tous ces chalets se ressemblent, uniformes, gourmés, endimanchés presque, si blancs sur le vert, si noirs et sales sur la neige. Ce sont les tentes fixes de nomades venus là pour y querir l'herbe et le bois, et si parfaitement servis par le bon Dieu qu'ils ne s'en vont jamais plus.

« Septmoncel a comme cela des membres séparés de fait, unis de cœur, où vivent nos patriarches, hommes doux, sceptiques, bons ménagers de leur vie. Que les premières et tardives feuilles de là-haut s'épanouissent, les voici tantôt sortis avec les abeilles, préparant leurs fromages aux veines bleues, fauchant leur bout de pré, et devenus un temps les pâtres virgiliens des Églogues. Pour le moindre grésil d'octobre, la rentrée est faite, le logis paré à recevoir le bonhomme Janvier pailleté d'argent ; le *poêle* a ses rideaux propres, ses chaises plus nombreuses, descendues du grenier en prévision des veillées. Dans le jour, l'œuvre casanière du lapidaire, de l'horloger ou du fabricant de peignes remplace la rude et impitoyable besogne du faucheur et du berger, et aussi les jours sans nuits, les campements à la belle étoile.... »

Voilà ce que voit le poète et l'artiste qu'est notre éminent confrère et compatriote, M. Henri Bouchot, membre de l'Institut. Voici ce que constatent, d'autre part, l'économiste, l'hygiéniste, le sociologue : le bourg de Septmoncel et les villages environnants, où se pratique l'industrie du lapidaire, détonnent, par leur air de confort et de gaieté, dans cette région désolée et sinistre pendant l'hiver, en-

core mélancolique et morose par les étés : les maisons, claires, propres et hautes, à peine déparées par leur plastron de zinc disposé du côté des vents pluvieux, avec leurs murs de pierre soigneusement blanchis et leurs toits de tuile rouge, ont remplacé partout les misérables demeures de bois, couvertes en chaume ou en bardeaux, trop nombreuses encore dans nos montagnes, et dont, il y a quarante ans à peine, Michel Lévy pouvait écrire, dans son Traité d'hygiène : « Les habitations rurales, mal distribuées, mal closes, ne sont, dans un grand nombre de localités, que d'immondes refuges où s'entassent les familles : les misérables chaumières de la Sologne, les masures du Doubs, du Jura...., valent-elles beaucoup mieux que la hutte des sauvages ? » Eh bien ! cette transformation des logis, cette apparence de bien-être, ces progrès de l'hygiène, tout cela est dû, en très grande partie. à l'industrie diamantaire : tous, ou presque tous les habitants sont à la fois propriétaires de chalets et de bétail, exploiteurs de forêts et de pâturages, et *lapidaires*. Dans toutes les maisons un tour semblable au tour du potier est disposé devant les fenêtres pour faire mouvoir le disque d'acier où l'on use les gemmes précieuses afin de faire ressortir leur éclat en les taillant à facettes. Au petit noyau des travailleurs permanents qui occupe l'atelier pendant les beaux comme pendant les mauvais jours, vient s'ajouter, octobre venu, la population qui était allée dans les hauts pâturages.

Notre auteur a donc été bien inspiré, il faut le reconnaitre, en choisissant pour sujet de son mémoire l'étude de cette pittoresque petite industrie locale, dont il a heureusement résumé les traits les plus intéressants en une sorte de très courte introduction : « L'industrie lapidaire, écrit-« il, fait vivre en Franche-Comté la population de plusieurs « villages depuis plus d'un siècle. Elle a permis aux habi-« tants des plateaux du haut Jura d'améliorer leurs condi-« tions de vie et de se procurer une large aisance. Indé-

« pendamment de tout le bien-être qu'elle apporte en « Franche-Comté, cette industrie est supérieure à beau- « coup d'autres, parce qu'elle ne s'exerce pas à l'atelier. « L'homme qui travaille chez lui a moins d'occasions de se « livrer à la boisson ; la femme, tout en aidant son mari « dans la taille des pierres, peut surveiller ses enfants, « s'occuper de la cuisine et de son ménage, toutes choses « facilitant la vie si saine de la famille et développant le « goût de l'ordre, de l'économie et de toutes les vertus « morales. — Enfin, au lieu de péricliter comme beaucoup « d'industries franc-comtoises, la lapidairerie continue à « procurer de bons salaires aux ouvriers. Aussi s'étend- « elle de plus en plus dans le Jura. »

Suit un historique un peu rapide, un peu superficiel, et je crois bien un peu inexact de l'art du lapidaire en Europe, puis en Franche-Comté : l'auteur nous y donne Louis de Berquem, de Bruges, comme ayant trouvé, vers 1456, la manière d'user le diamant par lui-même ; « mais « il est certain, ajoute-t-il, que la taille des pierres fines « est beaucoup plus ancienne. » Il y a là, certainement, une confusion : la taille proprement dite, la taille à facettes du diamant et des autres pierres fines ou précieuses est une industrie relativement moderne, qui ne remonte guère plus haut que les premières années du XVIIIe ou les dernières années du XVIIe siècle. Jusque-là, les ouvriers lapidaires ou diamantaires ne savaient que polir les gemmes en cabochons et les percer pour les monter sur un fil d'or. Il semble, d'autre part, bien établi, — l'auteur ne nous donne pas ces détails, — que c'est vers 1735 exactement qu'un certain Michaud, très habile et très intelligent ouvrier de Thoramy, entreprit le premier, dans nos contrées, la taille des pierreries nécessaires à l'industrie horlogère, et trouva aussitôt des imitateurs ; que c'est quelques années plus tard qu'un autre artisan hardi, dont je n'ai pu retrouver le nom, se mit à la taille des brillants.

En résumé, à l'heure actuelle, l'industrie diamantaire se pratique dans une vingtaine de villages ou bourgs du Jura ; elle a pour principaux centres : Septmoncel (avec les communes qui en ont été détachées en 1854 : Lamoura, Lajoux et les Molunes), d'une part, les Bouchoux, les Hautes-Molunes et les Moussières d'autre part. Trois ou quatre communes du Doubs, les Fourgs et Jougne en particulier, sont, à leur tour, entrées dans le mouvement. La population totale de ces communes s'élève à 23,000 habitants environ, sur lesquels on compte un peu plus de 4,200 ouvriers diamantaires.

Dans un deuxième chapitre, l'auteur étudie longuement les pierres fines (précieuses ou nobles), fausses ou doublées, taillées en Franche-Comté, — leur composition chimique, leur couleur, leur dureté, leur densité ; puis il nous décrit chacune d'elles : les rubis, les saphirs, l'émeraude, le péridot et la chrysolithe, la topaze, l'améthyste, le grenat, l'opale, la turquoise, la marcassite, etc ; puis les pierres fausses, le strass, et enfin le doublé ou les pierres doublées. Tout ce chapitre, qui n'est pas mince, puisqu'il constitue à lui seul le tiers du mémoire (soit exactement 14 pages sur 42), a, certes, son intérêt en tant que vulgarisation scientifique et industrielle ; *sed non erat hic locus*. C'est un volumineux hors-d'œuvre, non indigeste, certes, mais qui n'a rien à voir avec l'économie politique.

Le troisième chapitre, de même importance à peu près que le deuxième, est une sorte de guide manuel des diverses opérations qui constituent la taille des pierres fines, fausses, doublées : il y est question tout d'abord des outils et produits servant à la taille (établi, meule ou moulin, bâton, évantion, meule de polissage, bâton mécanique); viennent ensuite les divers procédés de taille (taille à facettes, en brillant, à degrés, polissage, taille en cabochon, etc.). Toutes ces descriptions d'outils et de procédés, dont la technique sèche et précise semble, au

premier, et même au deuxième abord, de nature à décourager le lecteur, sont présentées avec une clarté de méthode et de style dont la sobriété n'exclut pas l'élégance, et c'est, non seulement sans aucune peine, mais avec un intérêt, je dirai plus, avec un plaisir véritable, que le lecteur s'initie à la série des opérations d'où la gemme, enfin resplendissante de tous ses feux, sort, avec ses facettes multiples, des mains habiles de nos diamantaires : c'est beaucoup mieux que du Roret; c'est de l'excellent Figuier; c'est de la vulgarisation industrielle bien faite, et parfaite même.... Est-ce bien de l'économie politique? Où en serions-nous, si des spécialistes horlogers nous venaient, de même, initier à la confection de la montre à cylindre, à ancre, à répétition, à la confection du boitier, du remontoir, du pendant, des ressorts, des secrets, etc., etc., le tout sous prétexte d'économie politique. Là, et toujours, on le voit, se retrouve le grave reproche que, d'une façon générale, j'adressais à l'auteur au début de ce rapport.

Ce reproche ne saurait, heureusement, s'adresser au quatrième et dernier chapitre du mémoire : celui-ci est consacré à étudier le prix des pierres, les salaires des ouvriers, avec les variations de ces salaires, les conditions de vie des lapidaires, les maladies auxquelles les expose plus particulièrement leur travail.... Enfin, l'auteur jette, en terminant, un coup d'œil sur l'avenir de la lapidairerie en Franche-Comté. Nous trouvons là des chiffres et des documents intéressants, des considérations, des réflexions pleines de bon sens, de logique et de sage prévoyance.... Pourquoi faut-il que cette partie, essentielle, se trouve écourtée au point de remplir sept pages à peine, et de devenir, à peine esquissée, en queue de travail, et comme par-dessus le marché, une sorte d'accessoire, alors qu'elle eût dû constituer la partie principale du sujet !

Nous aurions voulu que l'auteur nous fît toucher du doigt et mesurer, pour ainsi dire, les avantages matériels

et moraux de cette petite industrie, rémunératrice, en somme, et d'autant plus rémunératrice qu'elle n'absorbe que les moments perdus de ceux qui s'y consacrent. Au centre des hauts plateaux peu fortunés du Jura, ces quelques villages industriels ne doivent pas être sans se distinguer, — et ils se distinguent, en effet, — par un réel degré d'aisance relative. Pourquoi n'avoir pas essayé d'évaluer ce qu'y sont, comparativement, et la richesse publique, et les ressources de l'épargne, et les mouvements de la population en rapport avec les variations si considérables des salaires selon les époques? Y vérifie-t-on, et dans quelle mesure, selon ces variations des salaires, la fameuse loi économique : là où naît un pain, naît un homme, et son corollaire obligé : là où se supprime un pain, se supprime un homme? La mortalité y a-t-elle diminué en proportion du confort et de l'aisance obtenus? Ou bien, le campagnard, perdant une partie de ses qualités en devenant un ouvrier de métier, s'est-il livré à la boisson et a-t-il ainsi abrégé sa vie?

Et quant à l'avenir de la diamanterie dans nos montagnes, il est regrettable que l'auteur s'en soit tenu à une constatation aussi sommaire et aussi hésitante, plutôt mélancolique et quelque peu découragée. Il eût été bon et juste d'insister sur les avantages nombreux, moraux surtout, qu'elle présente, sur son utilité comme moyen de résistance à la marche envahissante de la grande industrie, comme moyen de conservation d'une classe mi-bourgeoise relativement indépendante, comme moyen de défense enfin contre la réalisation des sombres prophéties du marxisme.

Pourquoi, enfin, cette résignation de fataliste en présence des dangers qui menacent nos lapidaires? La taille des pierres vraiment précieuses, du diamant, du rubis, de l'émeraude et du saphir semble se faire de plus en plus exclusivement à Paris; celle des pierres fausses ou dou-

blées, en Allemagne, où la main-d'œuvre est moins chère.... Va-t-on se résigner à voir les deux extrêmes se rejoindre peu à peu en dévorant, chacune par un bout, la maigre portion moyenne qui nous reste?

Est-il donc impossible d'affiner les procédés, l'outillage, le tour de main, de se procurer la force motrice, et de permettre, en fin de compte, à nos habiles ouvriers de lutter avec ceux de Paris, en perfectionnant en outre, fût-ce au prix de sérieux sacrifices, l'enseignement technique des maîtres et des apprentis ? et quant aux pierres fausses ou doublées, pourquoi abandonner à l'Allemagne le monopole de leur taille, dût-on se contenter d'un gain très modeste, alors que ce gain sera surtout celui des apprentis et des ouvriers peu habiles, lesquels ne gagneraient absolument rien s'ils ne gagnaient ce peu de chose? Enfin, pourquoi ne pas combiner avec l'effort de l'artisan celui de l'artiste, en vue de multiplier l'emploi des pierres précieuses, fines, dures, fausses ou doublées, dans la bijouterie, dans l'horlogerie, dans la pendulerie, dans le costume et dans la confection des objets d'art de toute sorte? Autant de questions dont quelques-unes au moins auraient pu, auraient dû trouver place dans ce travail, qui eût alors vraiment répondu à l'esprit en même temps qu'à la lettre du programme.

Il n'en est pas moins vrai que notre auteur a su choisir un sujet intéressant, auquel il s'est attaché, on le sent, avec amour, sujet qu'il n'a pas épuisé, sans doute, au sens surtout où nous l'aurions désiré, mais qu'il a, sur bien des points, consciencieusement fouillé. D'autre part, son mémoire, bien ordonné, est un modèle d'exposition et de description; le style en est clair, vif, précis, bien approprié au sujet. Bref, l'œuvre présente, à côté de quelques lacunes, des qualités de tout premier ordre. Aussi, l'Académie, ratifiant les propositions de sa commission et de son rapporteur, a-t-elle été d'avis qu'il y avait lieu d'ac-

corder à l'auteur de l'*Étude sur l'industrie du lapidaire en Franche-Comté*, non pas la totalité du prix d'économie politique, mais une mention très honorable, avec félicitations et une médaille de deux cents francs.

FLEURS JAUNES

(IDYLLE)

Par M. Louis MERCIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance du 19 février 1903)

Tandis que reposait encore
Celle dont je subis les rets,
J'ai voulu revoir à l'aurore
Le réveil charmeur des forêts.

Pour moi, quelle ivresse infinie,
Lorsque perdu dans les taillis,
Je fus pris dans la symphonie
Des parfums et des gazouillis.

Et quel vert chaos de verdures
Formaient les arbres en arceaux,
Mêlant leurs frissons, leurs murmures
Au rire argentin des ruisseaux.

Ainsi qu'une averse irisée,
Faite de perles et de fleurs,
Les pétales et la rosée
M'inondaient de chastes fraîcheurs.

Tout dans les bois me faisait fête.
La fleur, l'oiseau disaient entre eux :
— C'est un ami, c'est un poète,
— C'est tous les deux — un amoureux !.....

Et, curieuse, la fauvette,
Effrontément suivant mes pas,
Me chantait des chansons qu'Yvette
Assurément ne connaît pas.

Les écureuils, les clowns agrestes,
Me prenant pour quelque rapin,
Me bombardaient à force gestes
De faîne ou de pommes de pin.

*
* *

Aux bords des étangs, où se cache
La palombe chère à Cypris,
Des topazes de leur panache
Me saluaient les fiers iris.

De la tristesse — les narcisses,
Devinant sur mon front le pli,
Dans l'ambre ardent de leurs calices
M'invitaient à boire l'oubli.

Même, la pauvre chélidoine,
Que nul amant ne vient cueillir,
De ses yeux couleur de sardoine,
Heureuse, semblait m'accueillir.

Les nymphéas, astres des ondes,
Me souriaient — et le genêt,
Dans un fouillis de grappes blondes,
Exquisement me retenait.

*
* *

Mais je fuyais dans les augustes
Profondeurs des fourrés sans fin,
Loin des renoncules — locustes
Rutilant en sequins d'or fin.

Toujours errant sous la ramée,
En dépit des merles railleurs,
Je redisais, l'âme calmée :
— Où pourrait-on trouver ailleurs

Plus purs dictames pour les peines
Des fous par l'amour torturés,

Que les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Dans votre paix, à [illegible] [illegible].....

Et pour fleurir ma mie acerbe,
Dont l'ongle rose est mon trésor,
J'unis en un bouquet superbe
Les jonquilles aux boutons d'or.

Et, piquant à ma boutonnière
Un petit fleuron de souci
Dans la corbeille printanière
Éclos pour me sourire aussi.

Chez ma belle peu bucolique,
J'allai, de mon exploit confus,
Porter ma gerbe symbolique,
Sûr, à l'avance, d'un refus.

Mais elle, baisant mes fleurs jaunes,
Me dit d'un air tendre et moqueur :
« Fi ! le jaloux, qui chez les faunes
Va conter ses chagrins de cœur ! »

JOURNAL

DU

POÈTE JEAN VUILLEMIN

PUBLIÉ

Par M. Max PRINET

MEMBRE HONORAIRE, ANCIEN TITULAIRE

(Séance du 17 novembre 1904)

INTRODUCTION

La bibliothèque publique de Besançon conserve un petit cahier de dix feuillets, provenant de la collection de l'antiquaire Jean-Jacques Bruand, et renfermant le récit de faits qui se sont passés à Arbois entre 1596 et 1613 (1).

C'est un manuscrit autographe, et on y reconnaît l'œuvre de deux rédacteurs successifs. Le premier s'est arrêté au mois de mai 1605. Il se fait connaître, au cours de sa narration, comme un médecin habitant Arbois, marié, père d'un fils appelé Guillaume, de plusieurs filles, dont l'une se nomme Désirée (2); mais il ne dit pas son nom.

La seconde personne qui a collaboré à notre manuscrit (3) est une femme ; en marge, on lit sa signature :

---

(1) Manuscrits de la bibliothèque de Besançon. Supplément.

(2) Voir le *Journal* aux dates des 26 février, 9 et 31 octobre 1599, 3 juillet 1600, août 1601, 14 octobre 1603.

(3) A partir du fol. 9 v°.

« Marguerite Mittorion » (1). Elle parle de ses deux filles, Désirée Vuillemin et Antoinette Vuillemin, qui ont épousé l'une le docteur Chapuis, l'autre le docteur Domet (2).

Nul doute que la première partie, de beaucoup la plus longue et de plus intéressante, ne soit l'œuvre du mari de Marguerite Mittorion, c'est-à-dire de Jean Vuillemin, docteur en médecine (3).

* * *

Ce Jean Vuillemin n'est pas un inconnu. Il doit à quelques opuscules qu'il a laissés, et au pieux souvenir des biographes franc-comtois, une modeste notoriété. L'article le plus détaillé qui lui ait été consacré est celui que Bousson de Mairet a publié dans ses *Annales d'Arbois*. Le regretté professeur Édouard Sayous avait entrepris sur ce personnage une étude que la mort l'a empêché de terminer (4).

Les historiens hésitent sur le lieu de naissance de Jean Vuillemin. Les uns le croient originaire de Pupillin, d'autres

---

(1) La famille Mittorion était ancienne à Arbois. En 1452, on trouve Guillemette Mittorion, femme de Jean de la Tespe (Archives municipales d'Arbois, BB 34); en 1455, 1457, 1477 et 1482, Etevenin Mittorion (Ibid., BB 39, II, 24; — Bousson de Mairet, *Annales historiques et chronologiques de la ville d'Arbois*, p. 25); — en 1486, Marie Mittorion, veuve de Gérard de Cise (Arch. d'Arbois, FF 394).

(2) Aux dates de mai 1608 et du 1er septembre 1609.

(3) Béchet avait reconnu l'origine de notre journal. Il dit, en parlant des notes qui font l'objet de la présente publication : « On voit par celles qui ont été écrites, après, par la femme de l'auteur, que celui-ci s'appelait Vuillemin, médecin et propriétaire aisé d'Arbois, qu'en 1604, Désirée Vuillemin, sa fille, épousa le docteur Chapuis, de Salins, fils du lieutenant général de ce nom au bailliage de cette ville. » (Bibl. de Besançon, ms. 1092, fol. 179.)

(4) Voir : Désiré Monnier, *Les Jurassiens recommandables*, p. 340 et 467; — Charles Weiss, article dans la *Biographie universelle* de Michaud; — Emmanuel Bousson de Mairet, *Annales historiques et chronologiques de la ville d'Arbois*, p. 97; — E. Tavernier, *La poésie et les poètes en Franche-Comté avant le XIXe siècle*, p. 21; — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1895, p. xx.

d'Arbois même. Le fait est que les textes contemporains, manuscrits et imprimés, le disent presque toujours d'Arbois (1). Mais cela s'explique suffisamment par le fait qu'il était habitant de cette ville. Dans le titre de l'un de ses ouvrages imprimés, il est qualifié « Syrodensis (2). » Je pense que c'est ici qu'il faut voir l'indication de son pays natal, et que nous devons le tenir pour originaire de Sirod (3). Je l'admets d'autant plus volontiers que Vuillemin est réclamé, en 1596, comme mainmortable, par Nicolas de Watteville et Anne de Joux, seigneur et dame de Châteauvilain (4), d'où dépendait le village de Sirod (5).

On assure qu'il fit ses études de médecine à Paris et que, après avoir obtenu le titre de docteur, « revenu dans sa province, il y exerça son art avec tant d'éclat qu'il fut appelé à la cour de Madrid en qualité de médecin ordinaire du roi Philippe II (6). » S'il faut taxer d'amicale exagération

(1) Il existait à Arbois une famille du nom de Vuillemin, à l'époque même où vivait notre auteur. On trouve, dans les registres du parlement de Dole, mention de « la cause de François Vuillemin, d'Arbois, demeurant à Salins, tanneur, filz et héritier seul et pour le tout, tant médiatement que immédiatement, et aiant en ceste partie droit et cause de fut Lois Vuillemin, son père, à son vivant dud. Arbois, » contre Claude Mignet, veuve de Philibert de Seraulcourt, et Nicole Favier, sa belle-fille (1565). (Arch. du Doubs, Parlement, B 1065, fol. 271 v°.)

(2) *Ecologa de dictamo, id est Verbo divino, vindicante Palem, id est Ecclesiam, a seditionum ventis quibus jactatur in medio mari mundi, authore Joanne Willemino, Syrodense.* Lugduni, apud Joannem Patrasson, 1573, in-4.

(3) Sirod (canton de Champagnole, Jura).

(4) « Jean Vuillemin, d'Arbois, docteur en médecine, impétrant en matière de garde précise et deffendeur en évocation, d'une part, messire Nicolas de Vuateville, chevalier, baron et seigneur de Verçoy, et dame Anne de Joux, dame de Chastelvilain, sa femme.... Veuz les procès des parties, la court par arrest maintient et garde led. impétrant en la jouyssance et possession ou quasi du droit de liberté, franchise et exemption de la macule de mainmorte envers lesd. sieur et dame deffendeurs.... » (Archives du Doubs, Parlement, B 1093, fol. 115.)

(5) Rousset, *Dictionnaire*, t. VI, p. 16.

(6) Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 97, 237.

les surnoms d' « Esculape » et d' « Hippocrate » de la Bourgogne que lui décernent Jean-Édouard du Monin (1) et Pierre Matthieu (2), du moins peut-on induire qu'il jouissait d'une honorable réputation professionnelle, de ce fait que des personnages de marque l'appelaient à leur chevet en cas de grave maladie. Son *Journal* nous le montre allant soigner, à Saint-Lothain, l'abbé de Baume ; à Dole, la femme du professeur de Saint-Maurice et le conseiller de Menou ; à Gray, Mme de Vergy (3). Il était en relation avec des gens de haut parage ; il recevait, dans sa maison d'Arbois, la comtesse de Champlitte, le comte de Saint-Amour, le marquis de Lullin et le baron de Savoyeux, son fils (4). Ses concitoyens lui marquèrent, à plusieurs reprises, leur estime en lui conférant les fonctions de conseiller de ville (5).

Lors du siège d'Arbois par les Français, il joua un rôle actif dans la défense de la place, et reçut, en combattant sur les remparts, une blessure au bras (6). La ville prise, Vuillemin sut encore, dit-on, défendre la cause des vaincus. Saisis-

---

(1) Dans son *Phœnicetum*, Jean-Édouard du Monin dédie une pièce de vers « ad Jo. Willemineum, Burgund. Æsculap. »

(2) « Elegia ad peritissimum Burgundiæ Hippocratem, Joannem Willeminum, » par Pierre Matthieu, publiée dans l'édition de sa tragédie d'*Esther*, parue à Lyon en 1585, page 234. L'auteur y rappelle que, dans sa jeunesse, il a été guéri par Vuillemin d'une fièvre qui avait mis sa vie en danger.

(3) Voir le *Journal* aux dates des 9 et 31 octobre 1599, du 3 juillet 1600, du mois d'août 1601.

(4) *Journal*, 16 juin, 4 octobre 1596, 5 octobre 1601.

(5) Notamment en 1587, 1588. 1589, 1591, 1596 (Arch. d'Arbois, BB 1). — Le corps municipal d'Arbois se composait d'un maire, de quatre échevins, de dix-huit conseillers, d'un secrétaire et d'un procureur-syndic.

(6) *Discours sommaire et véritable de la ville d'Arbois et de la prinse et sac d'icelle hostillement en l'an 1595*, par Jean Bontemps, docteur ès droits, avocat fiscal au bailliage d'Arbois, publié par Bousson de Mairet (*Soirées jurassiennes*), p. 98. Le manuscrit du *Discours* de Bontemps est conservé aux archives municipales d'Arbois (BB 1, fol. 380-386 v°).

sant l'occasion d'un propos de table, il aurait obtenu de Henri IV une réduction de la somme imposée aux Arboisiens à titre de rançon, et aurait amené le roi de France à permettre le retrait de la plus grande partie des troupes qui occupaient le pays (1).

Il mourut, un jour de mercredi saint, en 1606 ou 1607 (2).

*
* *

Adonné aux belles-lettres, Jean Vuillemin a joui d'une certaine renommée parmi les écrivains de son temps, et a vécu en rapports familiers avec plusieurs d'entre eux. Il faut l'avouer, les ouvrages que nous connaissons de lui (3) ne dépassent pas une honnête médiocrité.

---

(1) Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 237.

(2) Vuillemin vivait encore à la fin de mai 1605, comme le prouve son *Journal* qui se poursuit jusque-là. Il n'est donc pas mort avant le 22 janvier 1605, comme le prétend Bousson de Mairet (*Annales*, p. 277).

Par acte du 16 juin 1607, « damoiselle Marguerite Mitorion, d'Arbois, vefve de feu noble Jehan Vuillemin, lorsqu'il vivoit docteur en médecine, » fonde en la chapelle Saint-Etienne de la collégiale Notre-Dame d'Arbois, une grand'messe des trépassés qui se doit célébrer le mercredi saint, « qu'est à tel jour que led. fut sieur docteur Vuillemin est décédé. » (Arch. d'Arbois, GG 779 *bis*). C'est donc le mercredi saint de l'année 1606 (22 mars), ou le mercredi saint de l'année 1607 (11 avril), qu'est mort notre auteur.

L'abbé Baverel a transcrit son épitaphe, qui se lisait en l'église Saint-Just d'Arbois, de la façon suivante, sans doute inexacte : « Nobili Joanni Villelmino, magno poetæ, majori philosopho, maximo doctori, medico, græci idiomatis et totius litteraturæ, qui, annos 82 natus, obiit 1599.

« Margueritte Milterion, sa femme, mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans. Antoinette Villemin, leur fille, femme de Jaques Domel, a fait faire cet épitaphe en 1617. » (Bibl. de Besançon, collect. Baverel, ms. 123, fol. 16.) Elle a été publiée (avec quelques variantes) par M. J. Gauthier (*Recueil d'épitaphes et tombes franc-comtoises inédites*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Besançon, année 1900, p. 177).

(3) D. Monnier cite Vuillemin comme un « médecin recommandable par les ouvrages de son art qu'il a publiés au commencement du XVIIe siècle. » (*Les Jurassiens recommandables*, p. 467.) Je ne connais pas d'œuvre médicale qui lui soit attribuée. Pour justifier la qualification d'helléniste que lui donne son épitaphe, je ne vois guère qu'une

Il est l'auteur des écrits suivants :

1° *Historia belli quod cum hæreticis rebellibus gessit, anno 1567, Claudia de Turenne, domina Turnonia*, Paris, 1569, in-4, poème qui a été traduit par François de Belleforest, ami de Vuillemin, sous ce titre : *Discours de la brave résistance faite aux rebelles, l'an 1567, par Mme de Tournon, comtesse de Roussillon, nommée Claude de Turaine.* Paris, Jean Hulpeau, 1569 (1) ;

2° *Ecclogue du Verbe divin retirant l'Église des grans tourbillons de sédition, par lesquels elle est agitée, au milieu de la mer du monde.* Lyon, Jean Ausoult, 1573, in-4 de 22 pages ;

3° *Sonnet* et *Épître* en prose, adressés à Mlle de Romain, mis en tête de la précédente *Ecclogue ;*

4° *Eccloga de dictamo, id est Verbo divino, vindicante Palem, id est Ecclesiam, a seditionum ventis quibus jactatur in medio mari mundi.* Lyon, Jean Patrasson, 1573, réduction en vers latins de l'*Ecclogue du Verbe divin* (2) ;

5° Pièce de poésie insérée dans le *Tombeau* du médecin Antoine Fiancé (3) ;

---

citation de l'Anthologie (*Anth. palat.*, c. x, n° 111 ; c. xi, n° 193), que Vuillemin a placée parmi les pièces liminaires de l'*Esther* de Pierre Mathieu.

(1) François de Belleforest se dit l'ami de Vuillemin dans le titre des deux sonnets qu'il lui a consacrés et qui figurent en tête de l'*Ecclogue du Verbe divin* de notre auteur. Sur Belleforest, voir : La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises*, éd. Rigoley de Juvigny, t. I, p. 204, t. III, p. 607 ; — Niceron, *Mémoires*, t. XI, p. 90 ; t. XX, p. 16 ; — Goujet, *Bibliothèq. franç.*, t. XIII, p. 157 ; — E. Picot, *Des Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle*, dans la *Revue des bibliothèques*, t. XI (1901), p. 77.

(2) Ce n'est pas une simple *traduction*, comme le prétend M. Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*, 2e série, p. 193).

(3) Ce « tombeau » est intitulé : *Les larmes et souspirs de Jean-Aimé de Chavigny, beaunois, sur le trespas très regretté de M. Antoine Fiancé, bizontin, lorsqu'il vivoit professeur en philosophie et medecine et médecin de la cité d'Avignon, dédiez à Monsieur Maistre Thomas Serre, conseillier du Roy très chrestien, thrésorier et receveur général de sa marine du Levant, mortes-payes, réparations et fortifi-*

6° *Sonnets* qui précèdent les tragédies d'*Esther*, de *Vasthi* et de *Clytemnestre* par Pierre Matthieu ;

7° *Strambotto*, dédié à Pierre Matthieu, placé parmi les pièces liminaires de sa tragédie d'*Esther;*

8° *Ode* à la louange de Louis Gollut, imprimée en 1592, à Dole, avec les *Mémoires de la République séquanoise*, de cet auteur ;

9° *Discours sur le trespas de très hault et très illustre seigneur feu Messire François de Vergy, comte de Champlite, etc., chevalier du Toyson d'or du Roy très catholic, gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté en son comté de Bourgongne*. Dole, A. Dominique, 1592, in-4 de 32 pages.

On lui attribue, en outre, les épitaphes (latine et française) du capitaine Morel(1), le héros de la défense d'Arbois, qui se lisent encore dans l'église Saint-Just de cette ville.

---

cations de Provence. Paris, E. Prévosteau, 1582, in-8 de 96 p. C'est un recueil de pièces de vers dues, non seulement à Chavigny, mais à nombre d'amis du défunt, parmi lesquels on remarque les Arboisiens Jean Vuillemin, Mathieu Gillaboz et Désiré Barlet (Cf. Emile Picot, *Catalogue des livres de feu M. le baron James de Rothschild*, t. I, p. 514).

(1) Joseph Morel, dit le *Prince*, dirigea la défense d'Arbois contre les troupes de Henri IV, commandées par Biron, et résista pendant trois jours, avec une garnison de cent hommes, aux 25,000 soldats des Français. Le 7 août 1595, il fut pris sur la brèche et pendu à un arbre. La double épitaphe qui lui fut consacrée, et que l'on croit l'œuvre du docteur Vuillemin, est conçue dans les termes suivants :

JOS. MORELLI COGNOM. PRINC.
IN OBSID. ARBOS. PATRIÆ SUÆ
PEDITUM DUCIS EPITAPHIUM.
DUM PATRIAM, FORTIS PRINCEPS MORELLE, TUERIS
SOLUS PRO PATRIA VICTIMA SACRA CADIS.
CIVIS SIC PATRIÆ ES CŒLESTIS FACTUS, ET HOSTIS
DUM TULIT ÆTERNUM NOMEN HABERE DEDIT.
OBIIT 7 DIE AUG. 1595.
NE VOUS TRAVAILLEZ POINT DE ME FAIRE UN TOMBEAU,
MES CHERS AMIS D'ARBOIS, DE PORPHYRE OU DE MARBRE;
ASSEZ M'HONORERA OU JE FUS PENDU L'ARBRE;
PAS VOUS NE M'EN POURRIEZ ÉRIGER UN PLUS BEAU.

(Cf. D. Monnier, *Les Jurassiens recommandables*, p. 164, 165; — Perrin, *Notes historiques sur les villes et les principaux bourgs du*

* * *

Dans son *Journal*, Vuillemin ne se pique point d'apprécier l'histoire générale de son temps, ni même d'en connaître les faits principaux. Confiné dans sa petite ville, il ne se soucie que de ce qui peut importer à un Arboisien. Si les événements politiques et militaires trouvent quelque écho dans son récit, c'est seulement lorsque leur contre-coup s'est fait sentir jusqu'à Arbois.

Il note la tenue des États de Franche-Comté, à Dole, de mars à mai 1598, parce que deux députés y représentaient la ville d'Arbois (1). La paix conclue à Vervins entre Philippe II et Henri IV (2), est mentionnée dans son journal (3), en raison de la lettre qu'écrivirent aux Arboisiens le gouverneur et le parlement, pour la leur signifier, et des fêtes que la ville célébra le 17 juin 1598 (4), en signe de réjouissance. Quelques mois plus tard, d'autres solennités locales signalent la mort du roi Philippe II (5).

---

département du Jura, p. 371; — Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. I, p. 42)

(1) Voir le *Journal*, mars et avril 1598. Le 12 mai 1598, Frédéric Vigoureux et Désiré Pécauld rendent compte à la municipalité d'Arbois de leur mission aux États (Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 262).

(2) Le 2 mai 1598.

(3) Juin 1598.

(4) La lettre du comte de Champlitte, gouverneur de Franche-Comté, et du Parlement, en date du 13 juin, est lue le 15 au Conseil de la ville d'Arbois, qui décide que « dois maintenant et sans remise l'on commencera pour signe de resjouissance et pour rendre grâces à Dieu de lad. paix, à tresoler les cloches en ce lieu ; que demain, au retour de la procession de la Chastelaine du matin, l'on publiera à son de trompe en ced. lieu, en présence de mesd. sieurs, lad. paix; que l'on se préparera pour mecredy prochain, à huict heures du matin, faire les processions générales en ced. lieu d'Arbois où seront appellez et convocquez les villages du ressort dud. Arbois pour y assister, et que le mesme jour se feront les feux de joye, et au son de l'artillerie sera faite demonstration de joye de lad. paix. » (Archives d'Arbois, BB 1, fol. 220 v°.)

(5) *Journal*, 12 novembre 1598. — Philippe II était mort le 13 sep-

La population d'Arbois, si cruellement éprouvée par la guerre, restait particulièrement sensible aux menaces de nouvelles hostilités. Fidèle interprète des sentiments de ses concitoyens, Vuillemin s'émeut avec eux des bruits de guerre qui courent dans le pays lorsque, au mois d'août 1600, Biron et Créquy, maîtres de Bourg-en-Bresse et de Montmélian qu'ils ont enlevés au duc de Savoie, menacent la frontière méridionale du comté de Bourgogne (1), et quand, en décembre 1601, le gouverneur de la province fait avertir Arbois d'avoir à se prémunir contre une surprise possible (2).

Même en temps de paix, même de troupes amies, les convois militaires qui passent jettent l'inquiétude dans l'âme des bourgeois. Ils ont souvent, à ce propos, quelque contribution à payer, et toujours quelque violence est à craindre. La municipalité d'Arbois assure la sécurité en armant les citoyens et en évitant de son mieux le contact des soldats avec la population. De semblables passages ont lieu en 1601 (3) et 1602 (4) : ce sont des Espagnols et des

---

tembre 1598. Sur le service et les cérémonies funèbres, voir Bousson de Mairet, *Annales*, p. 263.

(1) *Journal*, août 1600. — Le 24 août, parvint à Arbois la nouvelle de la prise de Bourg-en-Bresse par Biron, et de Montmélian par Créquy. La municipalité d'Arbois ordonna que l'on fît guet et garde, et que les murailles de la ville fussent réparées (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 268).

(2) *Journal*, décembre 1601. — Sur l'avis reçu du gouverneur que le pays était menacé d'invasion, les Arboisiens décidèrent, le 25 décembre, de faire garder les portes et nommèrent capitaine de la ville le sieur Vigoureux, en remplacement de Désiré Pécauld, démissionnaire pour cause de vieillesse (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 269).

(3) *Journal*, juin 1601.

(4) *Journal*, juin 1602. — Le 17 mai, on reçut, à Arbois, avis du prochain passage de troupes italiennes et espagnoles se rendant aux Pays-Bas. Le conseil décida de faire rétablir un pont de bois construit en 1557, entre la tour Gloriette et le faubourg de Faramand. Le 28 mai, les troupes étant arrivées à Champagnole, la municipalité d'Arbois ordonna aux habitants de prendre les armes pour parer aux désordres possibles, lors du passage des gens de guerre ; elle leur défendit de se

Italiens qui vont rejoindre l'armée du Roi occupée en Flandre contre les Hollandais. En mars 1603, un corps de 200 hommes de pied, commandé par M. de Vers, est reçu dans la ville ; il faut le loger, le nourrir et l'entretenir pendant un mois, par ordre du gouvernement de la province, et les Arboisiens ont peine à s'y résoudre (1).

Jean Vuillemin était pieux. Son récit est coupé d'oraisons jaculatoires et d'actions de grâces. Il aimait les cérémonies du culte. En cela, il représente bien son temps et son pays. Les manifestations religieuses étaient alors fort habituelles et vraiment populaires. Notre chroniqueur en mentionne une qui se produisit en mai 1596. Les habitants d'Arbois se rendirent en procession générale à Saint-Claude, pour remercier le ciel de les avoir préservés d'une ruine totale, au mois d'août précédent ; « presque tout le peuple, » dit Vuillemin, y prit part (2). Comme les plus humbles, les grands trouvaient dans leur foi ardente le courage de supporter les fatigues d'un long voyage, pour aller révérer, en son sanctuaire, l'illustre évêque de Besançon. Vuillemin signale, à la date du 4 novembre 1596, le passage à Arbois de la comtesse de Cham-

---

placer aux portes pour vendre des marchandises aux soldats (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 270).

(1) *Journal*, mars 1603. — Le 17 mars, ordre fut signifié au magistrat d'Arbois, par le comte de Champlitte et le Parlement, de faire fournir 2,000 fr. par la ville et de nourrir, loger et entretenir deux cents piétons pendant un mois. Les Arboisiens firent parvenir leurs protestations aux gouverneurs de la province (Bousson de Mairet, *Annales*, p 273, 274).

(2) *Journal*, mai 1596. — Comme, « en considération que Dieu a beaucoup aydé les habitans dud. Arbois, les ayant délivré de la captivité de l'ennemys, » il avait été décidé par « les sieurs curé et familliers de lad. ville d'Arbois, par forme de veu et dévotion, d'aller à Sainct-Claude en procession, où ilz desiroyent s'encheminer au plus tost, a esté résolu que tous les habitans dud. Arbois qui par dévotion y vouldroient aller, le pourront faire, et que, de la part de lad. ville, on y pourtera ung gros cierge de cyre pure que illec sera offert avec ung restauran. » (Arch. d'Arbois, BB 1, fol. 165 v°.)

plitte, femme du gouverneur de la province, qui se rend à Saint-Claude, à pied. Quelques mois auparavant, le même pèlerinage avait été entrepris par la femme de notre auteur et par ses filles (1).

Chaque année, un religieux venait prêcher aux Arboisiens l'Avent et le Carême; c'était, aux yeux de Vuillemin, une affaire d'importance. Peut-être les préoccupations purement spirituelles n'étaient-elles pas seules à guider la municipalité d'Arbois dans le choix du prédicateur annuel. La protection des puissants pouvait incliner sa faveur vers tel ou tel ecclésiastique, moins détaché qu'on n'aimerait à le croire des avantages matériels. Le P. Favier, dominicain de Poligny, qui prêchait en 1602, avait été appelé sur la recommandation de l'évêque de Lausanne. La ville lui avait accordé 60 fr. de « mercède » ; mais, malgré les conventions, il réclama un accroissement de gages (2). Il n'en était pas moins, paraît-il, « bon religieux (3) ». D'ailleurs Vuillemin se montre toujours satisfait de ceux qui viennent ainsi lui faire entendre la parole divine. Capucins, jésuites et jacobins obtiennent également son approbation (4). Non sans malice, il signale le succès du P. Jean-François de Binans, accueilli en dépit du maïeur Frédéric Vigoureux, et il déclare que jamais on n'a eu, à Arbois, « un si rare personnage en forme de prédicateur (5) ».

Il ne pourrait laisser échapper cette occasion de fronder le pouvoir municipal, alors aux mains d'un homme qui

---

(1) *Journal*, 13 mai 1596. Voir, sur le pèlerinage de Saint-Claude, D. P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, t. II, p. 244 et suiv., 363 et suiv.

(2) Délibération du magistrat, 12 avril 1602, résumée par Bousson de Mairet (*Annales*, p. 270).

(3) *Journal*, février 1602.

(4) *Journal*, 27 novembre 1596, février 1599, janvier 1600, février 1601, février 1602.

(5) *Journal*, 27 novembre 1596.

devait poursuivre de ses tracasseries, après la mort de Vuillemin, la veuve et les héritiers du docteur[1].

D'un médecin notable, nous devions attendre des observations techniques sur les épidémies qui désolaient si fréquemment alors notre province. Mais les mentions qu'il fait de la peste de 1597 sont d'une extrême banalité[2]. D'ailleurs, presque tout le long de son *Journal*, Vuillemin paraît oublier son art. Il n'y fait guère d'allusions qu'à propos des voyages que lui impose sa clientèle. Ses réflexions sur sa propre santé, sur la goutte dont il souffrait, n'ont rien de scientifique.

Ce qui occupe constamment l'esprit de notre auteur, ce sont des soucis de propriétaire rural. Le sort de ses récoltes le touche par-dessus tout. Aussi note-t-il avec soin les variations du temps qui hâtent ou retardent la végétation, qui rendent la culture aisée ou pénible. Il transcrit scrupuleusement, au jour le jour, le coût de la main-d'œuvre, les prix du vin et des céréales.

C'est ce qui fait à nos yeux la valeur du *Journal* de Jean Vuillemin. Cet ouvrage d'un poète est des plus prosaïques. Le style recherché du versificateur précieux qu'était Vuillemin s'est changé, ici, en un langage fort simple. Ce que pouvait avoir d'exceptionnel l'individualité de l'Esculape, de l'Hippocrate comtois, n'y apparaît point. Nous y trouvons, en revanche, et cela nous semble d'un intérêt plus large, ce qu'il avait de commun avec ses concitoyens et ses contemporains. Le biographe en tirera peu de chose ; l'historien des mœurs et de la vie économique de notre pays pourra y recueillir de très nombreuses données, d'une précision qui ne laisse rien à désirer.

---

(1) *Journal* (continuation par Marguerite Mittorion), 1613.
(2) *Journal*, mai, juillet 1597.

JOURNAL DE JEAN VUILLEMIN

1596.

Monsieur Vigoureux, maire d'Arbois, a esté outragé atrocement par monsieur de Vatteville, à Dole, le 19 en febvrier. De quoy le conseil de ville s'est animé et a pris la cause d'injure à soy (1).

(1) Après la prise d'Arbois (7 août 1595), Henri IV avait exigé des habitants une rançon de 10,000 écus, promettant de relâcher les prisonniers et de ne rien laisser emporter de la ville, « ce qui, dit Bontemps, fut observé à la françoise et façon que rapporte Spartian. » Le taux de la rançon fut réduit à 7,000 écus à la suite du traité de neutralité entre les deux Bourgognes, passé à Lyon le 22 septembre suivant. En conséquence, le 25 septembre 1595, à Lyon, Béat-Jacob de Bonstetten, du grand Conseil de Berne; Nicolas de Watteville, baron de Versoix et seigneur de Châteauvilain; Anatoile Galyot et Guillaume Du Molin, conseillers au parlement de Dole, et Etienne Fauche de Domprel, capitaine du château de Joux pour le Roi catholique, s'engagèrent à payer, le 1er janvier 1596, à Gaspard Galatty, de Glaris, et Balthazar de Grissach (Cressier), de Soleure, colonels de deux régiments suisses au service de la France, la somme de 22,000 écus d'or soleil, à trois francs ce pour les 7,000 écus dus par la ville d'Arbois au roi de France, et par écu, et les 15,000 promis par la ville de Lons-le-Saunier.

Les Arboisiens prétendirent que leur dette était déjà amplement acquittée, puisque les troupes françaises leur avaient enlevé tous leurs meubles et qu'ils avaient déjà soldé, en contributions diverses, plus de 20,000 écus, « et estoit l'obligation réciproque ». Mais le Parlement, où siégeait un des signataires du traité de neutralité et de la convention de Lyon, le conseiller Galyot, rendit un arrêt condamnant la ville d'Arbois à payer les 7,000 écus au terme fixé.

Lorsque, le 18 décembre, les habitants d'Arbois eurent reçu signification de l'arrêt qui les condamnait, ils s'efforcèrent d'obtenir un sursis.

Mais, le 27 janvier 1596, le paiement n'ayant pas été opéré, le Parlement convoqua à Dole le lieutenant de bailliage, le maïeur et deux échevins et leur intima l'ordre de s'exécuter sur-le-champ. La population se résigna à voter un « jet » extraordinaire et un emprunt de 17,550 fr., autorisant le magistrat à engager les biens de la ville; elle

Mars.

La mesure de froument (1) se vendoit vingt-deux gros, le muidz de vin (2), soixante frans; à tailler et lier, les ouvriers gaignoient unze gros et douze la pluspart.

Le 13 de mars, monsieur Vigoureux a porté pour la ville vingt-quatre mille frans à Dole, pour nous acquiter de la provision de la court contre nous, à l'instance de monsieur le procureur général de Saint-Moris, et despuis, messieurs Bontemps, advocat fiscal, monsieur le procureur Pécault, le sieur

---

se soumit, en outre, à un « haussement » du prix du sel. D'autre part, on décida de hâter la clôture des comptes de tous les receveurs de deniers municipaux, la rentrée des avances en munitions faites aux armées espagnoles. Enfin, on rappela au gouvernement les promesses qu'il avait faites de récompenser la belle conduite d'Arbois en face de l'ennemi.

Des notables furent envoyés jusqu'en Italie et en Flandre pour presser les débiteurs de la ville et intéresser les puissants à son sort.

Le maïeur, Frédéric Vigoureux, seigneur de They, fit, auprès de Bonstetten et de Watteville, qui avaient pris la charge de procurer le paiement de la rançon, démarche sur démarche pour obtenir des facilités. Il n'en reçut qu'avanies et injures. Bonstetten que, avec les échevins Bresillet et Gillaboz, il était allé trouver à Salins, n'avait pas voulu l'entendre. A Dole, où il s'était rendu quelques jours plus tard, pour voir M. de Watteville, le maire « parlant aud. s^r de Vateville le plus cortoisement qu'il avoit pu, en présence dud. Bresillet et aultres illec estans, icelluy s^r l'avoit injurié et lesd. habitans par parolles injurieuses, et avec ce l'avoit offencé et frappé de la main sur le visage, occasion de quoy, il s'en estoit venu sans rien pouvoir traité. » A la nouvelle de ces violences, les habitants d'Arbois, réunis, le 10 février, pour entendre la relation des démarches de leur maïeur, décidèrent « d'austant telles injures verbales et réelles attouchoyent non seullement led. s^r maieur, mais tout le corps de lad. ville, que l'on députera commis pour en aller faire plainte et doléance à la court et y présenter requeste de la part de lad. ville, au plus tost que faire se pourra, tendant à réparation desd. injures, et dont l'on fera poursuitte. » (J. Bontemps, *Discours sommaire et véritable de la ville d'Arbois ;* — Arch. d'Arbois, BB 1, fol. 138, 148 v°, 151 v°, 152, 154; — Arch. du Doubs, Parlement, B 975, fol. 229 v°; — Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois,* p. 243, 248-260; *Soirées jurassiennes*, p. 99, 100.)

(1) La mesure était de 21 litres 221, à Arbois (*Annuaire du Jura*, 1850, p. 253).

(2) En 1818, on détermina officiellement à 302 litres 40 centilitres la contenance du muid d'Arbois, qui se divisait en 240 pintes (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 620).

Briselley les ont portez à Berne avec grandz frais pour la ville (1).

Apvril.

Le jour sainct Marc, la gresle a donné à Sainct-Lothain, Vaudrey, Ban et Salins, avec grand dommage.

May.

Le jour saincte Croix, l'on a porté la procession générale de ce lieu à Sainct-Claude, où presque tout le peuple a assisté (2).

Le jour sainct Jehan, sixiesme de may, j'ai achepté l'héritage du Vivier qu'apartenoit à monsieur de Champagne et en ay donné cinq cents escus soleil.

Le 13 de may, jour que ma femme et filles (3) sont sorties

---

(1) Le montant de la rançon enfin réuni, les Arboisiens chargèrent, le 12 mars 1596, leur maire de le porter à Dole. Mais à peine était-il revenu de cette mission, que le Parlement lui enjoignit de venir reprendre la somme et de la faire porter à Pontarlier, où l'on devait venir la chercher de la part des créanciers. Les habitants d'Arbois, émus de cette nouvelle complication, dépêchèrent l'avocat fiscal Bontemps pour s'entendre sur le transport du numéraire avec Béat-Jacob de Bonstetten et Nicolas de Watteville qui se trouvaient à Besançon. Quand le député arriva en cette ville, Bonstetten venait d'y mourir. Watteville refusa de rien entendre et invita Bontemps à se rendre au plus vite à Pontarlier. Le mercredi 26 mars, l'avocat fiscal s'achemina vers cette ville, accompagné du procureur Pécauld, de Claude Gillaboz, de Pierre Bresillet, de Claude Mathey, de Philippe Pacoutet et de Michel Lardon, commis secrétaire de la ville. Arrivés au rendez-vous, les Arboisiens durent y attendre plusieurs jours l'arrivée de Watteville. Celui-ci refusa de se charger de transporter la somme à Berne; Bontemps et ses compagnons se résignèrent à poursuivre leur route en Suisse, sous la conduite de guides qu'il leur donna. A Berne, ce furent encore des discussions entre eux et les mandataires de Jean-Rodolphe et d'Ulrich de Bonstetten, frères et héritiers de Béat-Jacob. Il fallut recourir à l'arbitrage des magistrats bernois. Enfin, les députés purent revenir à Arbois, nantis d'une quittance définitive ; ils étaient de retour le 11 avril (Arch. d'Arbois, BB 1, fol. 157-159 v°, EE 114).

(2) Voir l'Introduction.

(3) Marguerite Mittorion et ses filles, Antoinette et Désirée Vuillemin, alors âgées l'une de seize, l'autre de quatorze ans. — « Anthonia filia nobilis atque sapientis viri domini Johannis Villemin, in medicina doctoris, de Arbosio, et domicelle Marguarete Mitorion, ejus uxoris, baptisata fuit die decima nona mayi anno Domini millessimo quingentessimo octagessimo; cujus patrinus fuit nobilis vir Johannes Bontemps, matrina autem domicella Anthonia de Fouchiere. » — « Desiderata, filia nobilis viri domini Johannis Vuillemin et Marguerete My-

pour aller à Sainct-Claude, à pied, nous avons heu la gresle environ le midy, et a ravagé grande partie de noz héritages, signanment les vignes de la Grand-Garde, Tessonnière et Genevret.

Juin.

La plus part de may, et jusques au 20 de juin, a esté si pluvieuse et froyde qu'il sembloit rentrer en l'hyver, au grand préjudice des fruictz de la terre, et ont encores continué les pluyes en la plus part de jullet.

Le 16 jour dud. mois, monsieur le comte de Sainct-Amour (1) est arrivé en ce lieu d'Arbois, accompagné de neuf hommes bien montez, et m'a faict tant d'honneur que de prendre son disné en ma maison le 17e, y estant monsieur l'advocat Bontemps (2).

Jullet.

Le 7, environ midy, avons heu de la gresle qu'a porté grandz dommages. Noz foins pourrissoient aux champs par faulte de chaleur et par la grande abondance des pluyes. Les pluyes ont continué jusques en aost et hat on heu grande peine recueillir les foins.

Le vin estoit en pris de soixante trois et quatre frans.

Le docteur Renauld est décédé de ceste vie en l'aultre le dernier de jullet environ le midy, et ce par un coup de poingnart donné par Guillaume Fiancey, au grant regret de tous hommes d'honneur.

Le froument estoit à deux frans la mesure, et estoit rare partout.

Aost 1596.

Les arbres poumiers, les roziers ont estez pleins de fleurs parfaictes et de roses comme au printemps.

---

thorion, ejus uxoris, de Arbosio, baptisata fuit die decima octobris anno Domini millessimo quingentessimo octuagessimo secundo; cujus matrina fuit domicella Desiderata Paudet, patrinus autem honorabilis vir Claudius Vuilin, mercator, de Arbosio omnes. » (Etat civil d'Arbois.) — L'épithète de *noble homme* que reçoit Jean Vuillemin, dans les actes de baptême de ses enfants, n'indique pas la noblesse au sens juridique du mot. C'est une qualification de courtoisie que l'on accordait volontiers aux docteurs en médecine comme aux docteurs en droit.

(1) La terre de Saint-Amour avait été érigée en comté, pour Louis de la Baume, en 1570.

(2) Jean Bontemps, avocat fiscal au bailliage d'Arbois, auteur de la relation du siège de cette ville, parrain d'Antoinette Vuillemin.

Sur la fin d'aoust, jusques au second de septe[m]bre, je suis esté tenu des gouttes si cruellement que j'y ay cuydé perdre la vie, et estoit sur le pied gauche, au dedans, tyran sur le gros ortoiel.

Le froument estoit à vingt-sept, vingt-huit gros la mesure, chose espouventable au pouvre peuple, les vignes estant toutes gastée des pluyes et gresles.

Le vin estoit à soixante-sept frans le muidz (1).

Septembre 1596.

Le 10 septembre, j'ay fay recouvrir le couvert de ma maison et réinduire de chaulx vive, et souvienne toy que tout le reste du moys a esté très beau et propre à meurir les raisins qui estoient en petitte quantité.

Octobre 1596.

Le 3 en octobre, ma femme a vendu une cüe de vin à soixante-dix-sept frans le muidz.

Le 4 octobre je suis tumbé malade griefvement, et m'a tenu le mal jusques au second de novembre où j'ay cuydé perdre la vie.

Le 2 dud. mois monseigneur le comte (2) passa icy avec monsieur de Charlieu (3) où, je croy, je pris mon mal pour estre esté au serain et à teste nüe.

Le 4, madame la comtesse de Champlite (4) passa icy, allant à Sainct-Claude à pied, et fut ceans me veoir malade, et l'acommoday pour ayder les frais de son voyage, de dix-huit escuz soleil.

Nous n'avons faict que six muidz de vin, tant l'année a esté stérile (5), et n'avons sceu rien tyrer de noz tenementiers de terres, tant tout le monde a esté frappé de pouvreté.

---

(1) D'après Schüller, qui a publié des notes sur les vendanges en Wurtemberg, et particulièrement aux environs de Stuttgard (*Nachrichten über die Verhältnisse des Weinbaues in Würtenberg*, Stuttgard et Tubingue, 1831), l'année 1595 avait été froide, tardive, la récolte assez abondante, mais le vin sur (Alfred Angot, *Étude sur les vendanges en France*, dans les *Annales du Bureau central météorologique de France*, année 1883, p. 89).

(2) Claude de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne depuis le 24 mai 1592.

(3) Prosper de la Baume-Montrevel, abbé de Cherlieu, au diocèse de Besançon.

(4) Éléonore de Thomassin, femme de Claude de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne.

(5) En Wurtemberg, il y avait eu peu de vin, mais de bonne qua-

Novembre 1596.

Le 27e en novembre, est arrivé icy, de Lyon, Père Jehan-François de Binans, docteur en saincte théologie de Paris, et professeur, qu'a esté le premier preschant l'advant en la ville d'Arbois, estant si maieur monsieur Vigoureux que ne le vouloit admettre, et eschevins, messieurs [Alex]endre Glanne, J. Bontemps, monsieur le docteur Gillaboz (1) et le sieur P. Briselley (2), et n'avons jamais heu un plus rare personnage en forme de prædicateur (3).

Décembre 1596.

Le huitiesme décembre, ma femme a offert le pain benist, et vailloit le froument vingt-sept gros la mesure, ayant fait du pain à quatre quartaulx, et n'ayant rien receu de noz terres pour les années 1595 et 1596, à cause de la grande pauvreté du peuple.

A Noë, l'avoine vailloit quatorze gros la mesure, le froument vingt-huit communément.

Janvier de l'an 1597.

Le 4 janvier 1597, avons abroché (4) une quüe de vin.

Le froument estoit à XXVIII groz la mesure, l'avoine à quatorze, et n'en pouvoit on trouvé.

Chose estrange que tout le bailliage d'Amont, le Vauloüois (5), que n'avoient jamais mangé pain d'avoine, ont estez reduictz en telle nécessité que d'en manger communément, et encores n'en pouvoient-ilz avoir avec leurs argentz.

Monsieur Vigoureux a esté continué maire, et avons heu pour eschevins messieurs les docteurs Alexendre Glanne et Mathieu Gillaboz, les sieurs Bryseilley et Grillardz (6); le syndic a esté maistre Alexendre Boudran.

---

lité (Schüller, *op cit.*; A. Angot, *op. cit.*). Les *Annales d'Arbois*, de Bousson de Mairet, constatent, à la date du 3 novembre, que la récolte a été presque nulle; le muid de vin se vendait 60 fr. (p. 257).

(1) Mathieu Gillaboz, docteur ès droits.

(2) Pierre Bresillet.

(3) V. l'Introduction. — Le 14 septembre 1596, le conseil de ville avait décidé de prier le religieux minime qui avait prêché le carême précédent à Salins de venir prêcher à Arbois l'avent et le carême (Arch. d'Arbois, BB 1, fol. 177 v°).

(4) C'est-à-dire mis en perce.

(5) La vallée de la Loue.

(6) Jacques Grilliard.

L'hyver continuoit avec tant d'humidité, qu'un chascun doubtoit et des fruictz de la terre et de sa santé.

La veille des Roys, le temps a esté tendu de grande froidure, jusques au 12 de janvier, auquel jour s'est changé en humidité.

Tout le mois de janvier a esté si beau, exceptez trois ou quatre jours de froidures, que les ouvriers ont travaillé en chemize aulx vignes; et sembloit estre en may.

L'avoine se vendoit treize gros la mesure, le froument beau vingt-huit, le grossier vingt-un, vingt-deux; le vin n'estoit trop recerché par l'abondance que venoit du duché de Bourgongne.

Febvrier.

Febvrier a commencé par pluyes et grand orages, mais sa lunaison a esté froide avec un peu de neige et grande bize qu'a duré jusques au quinziesme de mars.

Le peuple estoit si pressé de pauvreté et nécessité que jamais l'on n'a veü telle pityé, venans icy ceulx du Valoüois, de Rahon et des circunvoysins pour achepter du pain ou de la farine d'avoyne pour faire des gaudes, n'ayant recours tout le bon pays, après Dieu, qu'au bledz que venoient des montagnes, chose inaudite. Les ouvriers aulx vignes gaignoient dix-huit blancs jusques en mars.

Mars.

Mars s'est monstré beau et gracieux, avec moyen de semer et travailler aulx vignes, les ouvriers gaignoient dix-huit blancs quatre groz et jamais n'a esté veüe telle pauvreté.

La goute m'a pris le 15 et m'a duré jusques au 26, m'ayant pour la première fois saulté d'un pied en l'aultre.

Le froument vaillot XXVIII groz la mesure, et l'avoine dix-huit, l'orge blanc vingt. Le vin n'estoit pas trop recerché.

Apvril 1597.

En apvril, l'avoine se vendoit dix-huit gros la mesure, le froument trente-deux gros, le peuple estant très misérable pour n'avoir distribution légitime et compétente de son vin, et l'argent estant très rare.

Les ouvriers gaignoient six groz, six groz et demi, et quelques fois sept groz.

May.

La veille sainct Yve, la gresle a frappé Arbois environ les quatre heures aprez midy, le peuple estant si pouvre qu'il ne sçavoit que faire.

Le froument se vendoit vingt-sept, vingt-huit gros la mesure argent content, l'orge deux frans, l'avoine dix-huit gros.

La peste s'est prise à Vadans, et estoit à Poulegny bien fort (1).

Le temps a esté si divers et inconstant tout ce mois qu'on ne pouvoit trouvé moyen fossurer les vignes.

Juin.

Le commencement de ce mois a esté très inconstant, nous donnant Dieu tantost un jour beau, tantost deux pluvieux, avec un grand estonnement du peuple que mouroit de fain (2) ; les ouvriers estoient parfois à cinq gros, parfois à quatre, qu'estoit pour avoir du pain seulement ; et a ce duré jusques au 13.

L'on apportoit de Morges en Vaulx (3) le pain tout faict pour vendre à nostre pouvre peuple. Le froument vailloit trois frans la mesure.

Le penultiesme de juin 1597, nous avons abroché une quue de vin.

Juillet.

Les plüies se sont mises en avant le 4e, et ont durer jusques à l'onziesme avec froidure du tout contre nature.

Le froument estoit revenu à XXVI, XXVIII gros la mesure, le peuple estant en toute extrémité de pauvreté.

Les varioles couroient sur les enfans et en mouroient plusieurs, la peste régnant aux villes proches et villages comme à Poulegny, Dole, Vadans (4), Beveilly (5) et aultrès.

---

(1) Des mesures préventives avaient été prises, à Arbois, contre la peste, depuis le mois de janvier. Le 25 avril, le magistrat interdit les danses et assemblées ; il défend aux habitants d'Arbois de se rendre aux lieux suspects, d'acheter des meubles au dehors ; il ordonne de dénoncer la présence des étrangers, et décide qu'on fera une procession solennelle à Notre-Dame de Château-sur-Salins. Les portes doivent être gardées le jour. Le 15 mai, les portes de Courcelles et Oudin sont fermées : les portes Picardet et de Faramand restent ouvertes, mais gardées ; il est défendu de vendre du pain aux habitants de Vadans et des autres localités suspectes (Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 257 et s.).

(2) Le 1er juin, la municipalité d'Arbois évalue à plus de cinq cents le nombre des indigents ; il n'y a pas soixante bourgeois en état de faire l'aumône (*Ibidem*).

(3) Morges, au pays de Vaud, sur le lac de Genève.

(4) Vadans, village du canton d'Arbois.

(5) Buvilly, village du canton de Poligny.

La chaleur s'est mise sur pied dès le 12e dud. mois, et diminuoit le nombre des pauvres au moyen des cerizes qui ont esté asses abondantes par places, et diray que la chaleur est esté excessive et comme intolérable.

La peste s'est beaucoup advancée à Dole, voyre a donné dedans le collège, avec grande fraieur pour tout le pays, à cause des escholiers quy estoient là aux estudes (1).

Le vingt-huitiesme juillet, les ventz et tourbillons m'ont abbatu ung groz noyier en Veoy, et à plusieurs voysins des maisons et arbres fruictiers, et sembloit le ciel avoir conspirer contre les hommes.

Le 29, sur la nuict, les tonnerres se sont dressez si espouventables que l'on cuydoit veoir une fin du monde, et ont duré toute la nuict, voyre jusques à huit heures du matin.

L'on estoit si pressé de graines qu'on moissonnoit, on battoit les bledz et les moulloit on pour en faire du pain en mesme jour.

Aost.

Le froument se donnoit pour dix-huit gros le premier d'aost contre l'opinion de tous.

Despuis, pour quatorze gros.

Septembre.

Le commencement de septembre fort facheux par pluyes et froidures tellement qu'on ne pouvoit cueillir les millotz et avoines.

Le vin estoit à vil pris encores qu'il fut rare et ce pour la rareté des monnoyes.

Le 10e en septembre, environ les quatre heures après mydy, est tombée la gresle la plus espouventable que les vivans ayent veu, avec un grand désespoir du peuple ; les grains estoient communément comme grosses muschades et y en avoit comme des œufz de poules.

Octobre 1597.

La bize froide a duré tout le reste de septembre continuant en octobre, dont noz raisins sont demeurez sans maturation ; les pluyes sont après survenües avec grandz ventz, qu'ont abbatu la plus part de noz fruictz au grand estonnement du pauvre peuple, et ont duré tout le reste du mois, tellement

(1) Le 20 juillet, le magistrat d'Arbois décide que les étudiants venant de Dole ne seront reçus qu'avec un certificat de non-suspicion, et devront subir une quarantaine (Bousson de Mairet, *op. cit.*, p. 260).

qu'on vendangeoy à la desrobée. Somme, qu'homme vivant n'a veü telle année au faict des accidens et humiditez.

Le vin estoit a soixante six frans, 68, 70, attendent les nouveaux. Somme, il est difficile veoir une plus facheuse année.

Noz vandanges ont commencé le 24 en octobre (1), avec pluyes extraordinaires et non encores expérimentées en leur longueur, et ont pris fin le 4 novembre avec grandes doléances de tout le peuple pour le peu de raisins (2).

Novembre 1597.

Mon filz (3) estant icy retourné de Besançon à cause de la contagion, s'en est retourné aud. lieu le premier novembre, l'ayant Dieu favorizé d'un beau temps.

Le vin vieux se vendoit communément soixante et dix frans le muids.

Décembre.

Décembre a esté froidureux du commencement avec une bize roide, mais approchant Noël, fort humide et tantost avec neige et plüyes.

J'ay convenu avec les massons le commencement de ma muraille de Vevy à dix gros la toisse, fornissant toute matière en place et estant tenu au décombre envers lesd. massons.

Janvier 1598.

Monsieur Glanne a esté esleu maire, et pour eschevins sont estez monsieur le docteur Gillaboz, messieurs Claude Gillaboz, Briseillez et Philippe Pacoutet.

Le commancement a esté venteux, pluieux bien fort; puis, sur le 8 et 9, avons heu abondance de neige bien grande, estant le peuple en toute pauvreté reduict pour ne pouvoir descendre les chariotz de la montagne, aussi pour le peu de cueillette des fruictz, et a duré tout le mois entier.

---

(1) Le 29 à Salins, d'après M. Toubin, cité par A. Angot, *Étude sur les vendanges de la France*, p. 43.

(2) La récolte fut, de même, peu abondante, et le vin sur, en Wurtemberg (*Ibidem*, p. 89).

(3) Guillaume Vuillemin, fils de Jean et de Marguerite Mittorion, était, sans doute, étudiant à Besançon; il avait alors dix-neuf ans. — « Guillermus, filius nobilis et sapientis viri domini Johannis Vuillemini, medicinæ doctoris, et domicellæ Marguaretæ Mytorion, ejus uxoris, baptisatus fuit die secunda augusti 1578; cujus patrinus fuit honorabilis vir Guillermus Guyojannin, matrina autem domicella Parisia Deban. » (Etat civil d'Arbois),

Febvrier 1598.

Febvrier a continué les orages et neiges si avant que n'avons heu un seul chariot de la montagne, le peuple ne sçachant que faire pour vivoter et n'ayant moyen vendre son peu de vin pour se survenir.

Mars 1598.

Les estatz se sont assemblez à Dole le 2e jour de ce mois de mars (1), et estoient les eaux fort grandes.

Le temps a esté icy bas fort propre pour semer, tailler et lier les vignes, mais à la montagne avec grande quantité de neiges.

Apvril.

Le commancement a esté très beau et doux ; les estatz se sont rassemblez à Dole le premier jour du mois. Les vouleurs couroient par tout sans crainte, et se sont levez lesd. estatz le 8 ou 9 en may.

Le reste du mois a esté froy et pluieux, et avons heu la gellée la veille Sainct George avec grande perte, et jusques à la fin dud. mois, la gresle a continué journellement avec grand espouventement du peuple.

May 1598.

May ha esté pluvieux, froy et mal au propos pour noz vignes au grand estonnement de nostre peuple.

Le 19 en may, j'ay heu la confrérie de Sainct Yve où j'ay festoyé tous les principaux de la ville magnifiquement et à leurs contentemens.

Juin. Paix.

Le quinziesme en juin, la déclaration de la paix entre les deux roys d'Hespagne et de France nous a esté envoyée de Dole, et le 17 l'on a faict l'allegresse acoustumée (2). Tout ce mois a esté humide, froy et pluvieux outre mesure au grand estonnement du peuple. Toutesfois, sur la fin, la chaleur s'est remise.

Juillet.

Juillet a esté très beau avec chaleurs excessives et grandz tonnerres.

Le jour saincte Marguerite, 20e jour de ce mois, Fiancié (3) a

---

(1) Voir l'Introduction, et A. de Troyes, *Recès des États*, t. I, p. 237 ; Ed. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. 1, p. 405 et s.

(2) Voir l'Introduction.

(3) Guillaume Fiancier, l'assassin dont Vuillemin a parlé à la date du 31 juillet 1596.

esté pris prisonnier et le lendemain mené à Dole par les sauldatz du capitaine Breda.

Aoust.

Beau jusques au 14e et despuis venteux et pluvieux demeusurément; le froument se donnoit communément pour dix gros. Le vin estoit à quarente frans, à trente-six, et en avoit on peu de distribution à cause de la rareté des monnoyes.

Septembre.

Temps pluvieux, venteux et assez mal propre pour la maturation des raisins.

Octobre.

Froidureux avec gelées blanches; l'on a commencé les Courtilz à vandanger le quatorziesme en icelluy mois, et les Courvées le jeudy seiziesme; nous avons heu nostre grand vaisseau plein, grâces à Dieu, et avons tyré vingt-trois poinssons de vin blanc, le temps des vandanges estant esté très facheux à nostre dommage.

Novembre.

Le temps estoit fort pluvieux avec grand desbord des eaux; l'on a commencé à solennizer les obsèques de feu le roy Philippe, nostre prince naturel et légitime, le douziesme en novembre (1).

Décembre.

Décembre a esté pluvieux extresmement jusques à la Sainct-Thomas qu'avons heu neige et quelque bise froide, mais non trop véhémente jusques aux Innocens; et despuis avons heu ventz impetueux avec pluyes et grand desbort des eauues.

Janvier de l'an 1599.

Janvier de l'an 1599 a commencé un vendredy avec ventz farouches, impétueux et pluyes violentes, tellement qu'on ne pouvoit passer à Dole pour la surcreue des eaux.

Monsieur de Jaillon (2) a esté esleu maire de la ville, et messieurs les docteurs Alexendre Glanne, Mathieu Gillaboz, eschevins, avec honnorables Claude Gillaboz et Pierre Briseilley; pour syndic a esté esleu maistre Alexendre Boudran.

Febvrier.

Le commancement a esté froy et sec, mais après venteux, pluvieux et inconstant ce que seroit possible dire, et n'ont rien

(1) Voir Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*, p. 263.

(2) Claude de Jaillon.

sceu gaigner les pauvres vignerons, dont sont tumbez en grandes nécessités.

Pour prædicateur avons heu Père Jehan Girard, de l'ordre de Jésus, lequel jà nous avoit presché l'année præcédente.

Le XXVIe de febvrier 1599, un vendredy matin, le temple Sainct-Jehan (1) a esté bénist par monsieur le révérendissime évesque monsieur de Vaux (2), et après disné a esté confirmée ma fille Désirée avec plusieurs autres.

Mars.

Mars a esté si beau qu'il sembloit estre en may, et ne pouvoit on a moytié tailler, failloit negliger le lier. Toutesfois sur le XVIe s'est levé une bize qu'a un peu retardé l'advancement des arbres. Les ouvriers gaignoient noeuf et dix gros. Le vingt-sixiesme est survenu un froy picquant avec pluye et neiges accompagnées de tonnerres. L'on ne sçait qu'espérer de ceste année, pour sa variété maudite.

Apvril.

Apvril est esté beau, doux et gracieux du commancement et botonnoit jà mon meurier le 8 jour d'icelluy qu'estoit un jeudy de la saincte sepmaine. Au jour sainct George et sainct Marc, le temps a esté muable avec neige, pluye et gresle menue qu'a estonné le peuple.

May 1599.

May a commancé par beau, estant la terre si seiche qu'on ne pouvoit fossurer.

Le 10 en may, les ouvriers furent tant hors raison qu'ilz gaignoient douze et treize gros, mais par une permission divine, furent bien rabattus, envoyant pluye et gresle si bien qu'ilz n'eurent que six gros.

Despuis pour une sécheresse ont heu dix gros, unze gros, et

---

(1) Peut-être s'agit-il de la chapelle de Saint-Jean de Jérusalem que mentionne Bousson de Mairet (*Annales d'Arbois*, p. 19).

(2) Jean Doroz, de Poligny, prieur des monastères de Vaux-sur-Poligny et de Chaux-lez-Clerval, docteur en théologie et en droit canon, professeur à l'université de Dole, distributeur et vice-chancelier de cette université, abbé de Faverney, vicaire général de l'ordre de Cluny, évêque de Nicopolis, suffragant de Besançon, puis évêque de Lausanne, mort le 14 septembre 1607 en son prieuré de Chaux. (Chevalier, *Mém. sur Poligny*, t. II, p. 349; Labbey de Billy, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, t. I, p. 305; D. Bergère, *Le monastère de Vaux*, p. 11; Beaune et d'Arbaumont, *Hist. des universités de Franche-Comté*, p. 195.)

s'est mise une bize propre pour les bledz et pernicieuse pour la vigne. Ce neantmoings l'on faisoit la patroulle du vin estant au pris de vingt frans le muyd.

Juin.

Juin a esté sec et très chalereux, jusques au 23e où c'est mise sus une pluye froide, et le 27e une menue gresle qu'a beaucoup porté de dommage, comme auparavant le bruslefeulle avoit faict ; le vin estoit à vingt frans le muyd, le froment à noeuf gros la mesure communément, et à douze gros le plus beau.

J'ay heu la goutte au pied gauche durant quinze jours, avec tres facheuses et griefves douleurs.

Juillet.

Le 9 juillet, les pluyes ont estées telles que les fleuves sont sorties hors mère et ont bien endommagé les bledz et foins, ont tout ravagez par Salins, rompant leurs pontz et moulins, et pensoient les habitans estre perdus.

Le vin estoit à vingt frans communément, le froument à dix groz le plus beau.

Dès lors les chaleurs sont entrées, sans discontinuation, les plus ardentes qu'il estoit possible, et ont continué tout le reste de juillet.

Aost 1599.

Aoust a esté par une pluye avec tonnerres qu'a duré peu contre la volonté du peuple qui la desiroit beaucoup.

Le jour sainct Estienne, le loup-garou (1) a pris un filz aagé de sept à huit ans, au faubourg de Larney (2), et luy avoit tout coupé les carotides et blessé en plusieurs endroictz du visage, l'avoit despouillé tout nud sans fractions de vestemens et sans avoir toucher aux aultres partyes de son coirps, que j'ay sur la place (avec messieurs les officiers du Roy) veu.

Septembre.

Le 6 et 7 de septembre avons dressé un tru (3) venant de la maison de feu madame de l'Estoille (4).

---

(1) Les cas de lycanthropie étaient alors très fréquents en Franche-Comté. Voir, à ce sujet, Déy, *La sorcellerie au comté de Bourgogne*, p. 25 et s.

(2) Larnay, faubourg d'Arbois.

(3) Un pressoir (treuil).

(4) Sans doute Françoise du Vernois, dame de l'Etoile, veuve de Simon du Vernois. (V. Rousset, *Dictionnaire*, t. III, p. 67.)

Les ventz Etésiens ont couru abondamment et les pluyes se sont mises sur pied avec froidures le 4e dud. mois et véhémens tonnerres, puis le temps a esté coy et beau jusques au vingt-cinquiesme, auquel le temps s'est rendu inconstant. Le 27, avons commancé noz vandanges.

Le vin vieux estoit à dix-huit frans, le froument à huit gros la mesure, les fruictz en fort vil pris, tant tout estoit abondant, grâces à Dieu. Le temps a esté tel qu'il sembloit estre en esté.

Octobre.

Le temps a continué beau et chalereux, les vignes demeurant encores feullues. Le 9, je suis esté à Sainct-Lothain (1) pour purger monseigneur de Baulme (2), avec maistre Estienne Masson, de Poulegny (3). Le beau avec chaleur a duré jusques au 23e jour, auquel, environ trois heures du matin du 24, se sont eslevées colonnes, pyramides et flambeaux ardens aux cieux, non sans crainte qu'en a pris tout le peuple. Le vin blanc estoit à six blancs la channe, le rouge vieux et nouveau à quinze ou dix-huit frans, le froument à neuf à dix gros le plus beau, les fruictz des arbres à rien presques, grâces à Dieu.

Le 25 en octobre, j'ay amboussé (4) mon vin, le temps continuant beau, et ay abroché une quue de vin vieux pour mon ordinaire.

Novembre.

Le dernier jour d'octobre, suis esté à Dole pour la femme de monsieur le professeur de Sainct-Mauris, docteur en médicine (5), et estoit la chaleur comme en esté, les froumentz estans si grandz qu'on les faisoit paistre aux chevaux, bœuf et vaches et aux brebis, et plusieurs resemoient pour estre leurs bledz trop

---

(1) Saint-Lothain (canton de Sellières) La seigneurie appartenait aux abbés de Baume qui y avaient un château.

(2) Antoine de la Baume-Saint-Amour, abbé de Baume-les-Moines. Jean-Édouard du Monin, qui lui a adressé une pièce de vers dans son *Phœnicetum*, le cite comme un ami commun, dans le poème qu'il dédie à Jean Vuillemin.

(3) Un personnage nommé Étienne Masson était alors lieutenant général au bailliage de Poligny.

(4) Embosser signifie entonner.

(5) Claude de Saint-Mauris, professeur de médecine à l'université de Dole dès 1593, recteur magnifique en 1621, avait épousé, d'après la *Bibliothèque sequanoise* de Lampinet, une Grivel (Labbey de Billy, *Hist. de l'université*, t. 1, p. 294; Beaune et d'Arbaumont, *Les universités de Franche-Comté*, p. 202).

advancez et proches se perdre. La continuation du temps a estée telle qu'on a veu le horges espiez, les fleurs renaistre, fraizes meuries et les aultres flories et formées; et a duré ce jusques au 17 quand est arrivée une pluye doulce comme au printemps; les choulz rouges florissoient partout le 22 dud. mois, non sans admiration humaine.

Décembre 1599.

Le mois de décembre a commancé par pluyes, neiges et grandz ventz, voyre qu'à ce moyen nostre foyre que s'est trouvée le vendredy avant la sainct Nycolas n'a rien valu, estant celle de Dole le jour mesme et celle de Poulegny le lundy après jour sainct Nycolas.

Un certain nommé Petit-Jehan, héritier de feu messire Barandot, a achepté un porc vif de Anthoine Guiod, dit Goudon, à la livre, non sans risée et mocquerie dud. Petit-Jehan, estant le porc fort gros et gras, et la livre à trois solz, le lard salé et sec estant à six blancs seulement.

Le XVI en decembre, j'ay marchandé la toyse de muraille à seize gros, quatre channes de vin, douze gros d'argent pour la massonner en mon pré du Vivier, et notez que ce heritage me couste plus de quatre cens frans de reparation, sans l'achat qu'est de cinq cens escus d'or au soleil.

Le temps dès la sainct Nycolas jusques à Noël est demeuré beau sans gelées, froidures ou verglas, au grand estonnement du peuple.

Le vin rouge estoit à quatoirze et quinze frans le muidz, la pièce de vin blanc exquis à dix ou onze frans. Somme que tout revenoit à vil pris, Dieu soit loué.

Les neige et froidures se sont mises aux festes de Noël et ont persévéré jusques à la fin de l'année.

Janvier de l'an 1600.

Pour prædicateur avons heu Père Guillaume Girard, jesuiste, homme jeusne, docte et pieux tres agréable au peuple (1).

Janvier a commancé par temps doux et humide et a continué jusques au quinziesme que nous a rendu de la neige et

(1) Le 23 avril 1600, le magistrat d'Arbois décide d'envoyer quatre poinçons du meilleur vin blanc aux Jésuites de Dole, qui ont délégué, cette année et les précédentes, plusieurs personnages distingués de leur ordre pour prêcher le Carême sans salaire (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 267).

froidure insigne, et ne pouvoient venir les chariotz de la montaigne pour lad. neigne.

Monsieur Vigoureux, maire (1).

Febvrier.

Febvrier a commancé par une extresme froidure et telle qu'on ayt veu de longtemps, les neiges estantz si grandes que les montaignons ne pouvoient venir recharcher le vin pour leur necessité, qu'estoit à quinze frans le muidt; et a duré telle rigueur jusques au 20, jour où le temps s'est destendu gracieusement avec une pluye menue.

Mars 1600.

Mars a commancé par ventz, pluyes et nouvelle neige si bien que les vignerons estoient de repos et les laboureux aussi, et a duré jusques au 15, où une bize s'est eslevée assez mal propre pour tailler et lier. Le 17, la neige a recommencé si bien qu'on en a jamais veu telle cheutte, au grand estonnement des vignerons et laboureux et a duré avec ventz impétueux jusques à la fin du mois.

J'ai abroché une quue de vin le 27 en mars.

Apvril 1600.

Apvril a commancé par ventz impétueux et neige telle qu'il sembloit estre à Noël, si bien qu'on ne pouvoit ny faire les ouvrages des vignes ny des terres laborables qu'à la desrobée par quelque jour accidental, et a ce duré jusques au 19e jour. Le vin estant un peu haussé de pris, estant à vingt frans le muyds, le froument à unze et douze gros la mesure. Le reste dud. mois est finy par neiges et froidures contre nature.

May 1600.

May est commancé par gresle commune, pluye et variété terrible de temps, et a duré jusques au quinziesme. Le reste est passé avec une bize tres froide, et laquelle empeschoit les fruictz s'advancer. Les ouvriers gaignoient noeuf groz.

Juin 1600.

Juin a commancé par beau temps, les ouvriers estans desbordez du tout hors la raison, dont messieurs les maire et eschevins les ont taxez selon l'arrest de la cour, et estoient à huit gros pour fossurer (2), qu'est beaucop, voyant les vignes donner peu d'apparance de fruictz.

---

(1) Les échevins étaient : Alexandre Glanne, Jean Bontemps, Claude Vuillin et Pierre Bresillet (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 30).

(2) La taxe imposée, le 1er juin, par la municipalité, en exécution de

Led. mois a esté chaud et sec estrangement, si avant qu'on ne pouvoit fossurer les vignes. J'ay parachevé les miennes la veille M. sainct Jehan-Baptiste avec toute peine.

Juillet 1600.

Le troiziesme jour de juillet, je suis esté à Dole pour monsieur le conseillier de Menou (1) qu'estoit en toute extrémité de maladie, et y ay sejourné douze jours, et a esté guéry, grâces à Dieu; le temps estoit sombre et pluvieux, si bien qu'on ne pouvoit faire les foins. Si s'est mis au beau et avons heu assès belles foinesons.

Auost 1600.

Auost a esté beau et chalereux au commancement, puis pluieux et plus froidureux qu'il ne failloit, s'estant escoulez la plus part des raisins signamment des blancs et pouloussars (2). Le reste a esté beau, les matinées demeurant freiches; le vin n'estoit de requise, pour la difficulté qu'estoit entre les roy de France et duc de Savoye, estant esté pris Bourg de Bresse et Savoye investie (3).

Monsieur de Chassey (4) mort le 9 en auost 1600.

Septembre 1600.

Septembre a commancé par temps beau et propre à donner maturation à noz raisins, mais de peu de durée, ains a esté pluvieux, froy et mal propre pour les raisins.

Le 21, nous avons abroché une cüe de vin, a esté remplie de nouveau.

Octobre.

Octobre a esté froidureux, pluvieux et mal plaisant, sans aucune constance. Le vin est venu à trente frans qu'estoit esté à douze, à quinze par devant. Le bled estoit à noeuf, dix gros et le plus beau pour douze. Les vandanges ont commancé le penultiesme d'octobre (5), les raisins n'ayantz leur maturité;

---

l'arrêt du Parlement, était obligatoire sous peine, pour le vigneron, d'amende arbitraire, emprisonnement et bannissement (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 268).

(1) Jean de Menou, ancien avocat général près le parlement de Dole, conseiller en cette cour.

(2) Le *poulsard* est un cépage très répandu dans le Jura.

(3) Voir l'Introduction.

(4) Benoît Charreton, seigneur de Chassey et autres lieux, chevalier, trésorier de l'Épargne de Philippe II, bailli d'Alost, capitaine général aux Pays-Bas, etc.

(5) Le même jour, à Salins (Angot, *loc. cit.*).

le temps a esté beau des led. penultiesme jusques au septiesme de novembre, quand nos vandanges sont estées finies.

Novembre.

Novembre a commancé par beau et assez doux jusques au huitiesme quand les pluyes sont survenues, et despuis c'est repris au beau jusques au jour sainct Martin quand la neige a commencé avec grande froidure. Toutesfois, cessant icelle, sont advenues les pluyes abondantes et selon la saison, outre ce les neiges jusques à la fin dud. mois.

Décembre.

Le premier de décembre, avons abroché une cüe de vin de l'an 1598, et avons emboussé nostre vin led. jour, qu'a esté vert à merveille, Dieu soit loué. Le temps a esté facheux jusques au jour sainct Nicolas avec pluyes et neiges abondantes. Despuis les neiges se sont fondues par ventz et menues pluyes, après quoy le temps a esté serein, froy et avec grandes gelées au proffit du laboreur, et a duré jusques à Noël où il s'est converty en pluyes et humidités, non desbordées toutesfois.

Le jour sainct Jehan après Noël, avons heu au disné Révérend Père Saunier, jésuiste, avec monsieur le lieutenant Jobert (1), monsieur le docteur Gill[aboz] et plusieurs aultres notables personnages.

Janvier de l'an 1601.

Janvier en son commancement a esté humide, avec peu de neiges, puis asses doux et beau comme au printemps, les ouvriers estant communément aux champs. Le vin de l'an 1699 (*sic*) estoit à trente frans, de l'an 1600 à vingt frans, le froument à huit gros la mesure.

Febvrier.

Febvrier a pris son commancement par rude froidure avec une bize très picquante, et a duré jusques au dernier dud. mois. Pour prædicateur Père Guillaume Girard, jésuiste, homme tres docte et pieux, que jà nous avoit presché l'année précédente.

Mars.

Mars a commancé par pluyes, neige et grans ventz jusque au jour avant la sainct Grægoyre qu'estoit l'onziesme, et le 12, jour sainct Grégoire, avons commancé à tailler la vigne des Courtilz. Despuis sont arrivées neige et ventz septentrionaulx très violentz, et failloit faire ses héritages à la desrobée, que

(1) Jobert était lieutenant général au bailliage d'Arbois.

venoit à grans frais, les ouvriers gaignans à tailler et lier sept et huit gros.

Apvril.

Apvril a pris commancement par neiges et pluyes facheuses, tant qu'on ne pouvoit laborer, ny cultiver les vignes ou aultres terres et a duré jusques au quinziesme jour. Le 17e, avons parachevé le tailler et lier. Les ouvriers heurent huit gros, mais paravant sont estez à moindre pris, comme de dix-huit blancs, cinq gros.

Le portal du Viviers a esté parfaict le 19 en apvril, que revient à 24 frans, sans la porte.

Ma femme a estée en toute extremité de maladie par une môle (1).

Le dernier jour d'apvril, avons abroché une cuue de vin de l'an 1599.

May.

May a commencé par beau et doulx temps, trop sec toutesfois, au præjudice du laborage, mais le VIIIe jour est survenue une pluye bien doulce à grand contentement, et n'a elle duré. Les ouvriers gaignoient unze gros et demi. Despuis le temps a esté si sec et chalereux qu'on n'a sceu fossurer les vignes, ains a falu attendre la pluye.

Juin.

La pluye est entrée violemment en juin, si bien qu'on aloit aux vignes à la desrobée, et a duré jusques à la fin dud. mois avec un grand estonnement du peuple. Ont passé dix mille tant Hespagnols que Neapolitains allens en Flandre contre les Holendois (2).

Jullet.

Jullet a esté facheux, tantost pluyes, tantost ventz avec tonnerres, tantost beau avec peu de durée, et ce jusques au quinziesme jour que le temps s'est mis au beau avec extresmes chaleurs, et a duré tout le reste du mois.

Auost.

Auost a commancé par extresmes chaleurs estant esté tant battu d'icelles, allant à Gray pour madame de Vergy (3) que

---

(1) On désignait autrefois, par le nom de moles, des productions de natures très différentes. V. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (publié par Dechambre).

(2) V. l'Introduction.

(3) Eléonore de Thomassin, femme de Claude de Vergy, comte de Cham-

presques y suis je demeuré. Le vin estoit à trente frans le nouveau, et à 36 le vieux. Une petite pluie est tumbée la veille sainct Laurent qu'a un peu refrescy l'aeir, et a duré avec vent impétueux jusques à la fin, tantost nous donnant un beau jour, tantost des pluyes qu'empeschoient la cuiellete des graines.

Le seiziesme auost 1601, Fiancié a blessé outragement Alexandre Brenier avec dangé de sa vie.

Septembre 1601.

Septembre a esté très inconstant, tantost froy, tantost chauld, tantost pluvieux tellement qu'on ne sçavoit que faire. La bise s'est mise sus le 13, qu'a empesché la maturation de noz raisins, si bien qu'au lieu de meurir, ilz pourrissoient, et les pluyes sont survenues qu'ont tout gasté. Je suis esté extresmement malade six sepmaines durant, et nous a estée facheuse ceste année à moy et à ma femme.

La nuict du dix-septiesme, environ la minuict, avons heu un grand tremblement de terre. Dieu par sa grâce nous soit en garde! Le 25, avons heu neige, menue gresle avec extresme froidure, ventz impétueux et pluye menue. Le vin de l'an 1600 estoit à trente-trois frans le muidz; le froument à dix et onze gros la mesure.

Octobre.

Octobre a pris son commancement par beau, tantost venteux, pluvieux, sans aucune constance. Le 5e en octobre, monsieur le marquis de Lulin (1) et monsieur le baron son filz (2) ont passé icy et m'ont visité par trois fois, estant détenu de la goutte en un pied. Summes estez affligez de maladies, ma femme et moy extresmement, elle au printemps, moy en l'automne.

Le XXVIe avons commancez noz vandanges, pouvres et misérables (3) m'ayant amener mon seul cheval tous noz fruictz, et n'a on veu telle pouvreté de longtemps. Encore les pluyes, les neiges et froidures se sont mises sus, qu'ont beaucop

---

plitte, ou Madeleine de Bauffremont, mariée à Clériadus de Vergy, le 15 février 1600.

(1) Gaspard de Genève, marquis de Lullin et de Pancalier, diplomate au service du duc de Savoie.

(2) Clériadus de Genève, baron de Savoyeux (du chef de sa mère, Antoinette de Fouchier), plus tard marquis de Lullin.

(3) Les vendanges de 1601 furent mauvaises en Wurtemberg comme à Arbois (Angot, *op. cit.*, p. 89). Elles avaient commencé à Salins le 22 octobre (*ibid.*, p. 44).

donné de perte parce qu'on ne pouvoit durer aux champs, signaument le penultiesme et dernier de octobre. Le vin estoit à 35 frans de l'an 1600 et de l'an 1599 à quarente frans.

Novembre.

Novembre a esté sec avec grandes gelées sur la fin, et tout estoit au plus chier, voyant les maigres vandanges.

Décembre.

Décembre est esté humide, pluvieux à toute extrémité avec un grand desbord des eaux, si bien qu'on ne pouvoit proprement négocier ou trafficquer avec les estrangiers. Le froument commun estoit à dix groz, le vin à trente cinq frans, le vieux a quarente. L'on a faict courir bruit de guerre qu'a beaucop empesché les negotiations. Le jour de Noël, avons commancés la garde contre les ennemys du pays (1).

Janvier de l'an 1602.

Janvier de l'an 1602 a commancé par ventz impetuex, pluyes grandes et diversité de temps jusques au XVe. Despuis un temps trop doulx et gracieux est advenu, auquel le pauvre laboreux s'est un peu remis en œuvre ; mais le 19e jour, les ventz et pluyes se sont remis sur pied avec plus grande impétuosité que devant, au grand estonnement de tous.

Febvrier.

Febvrier a pris commancement par beau et assez dure froidure sens neige toutesfois, et a pris fin par beau temps, tellement qu'un chascun se mestoit à tailler et lier. Le dernier jour de febvrier, jay heu monsieur le lieutenant Masson, de Poulegny (2), pour enquester contre monsieur Camu, au faict du trage du Vivier.

Pour prædicateur avons heu un père jacoubin de Poulegny, bon religieux (3).

Mars de l'an 1602.

Mars a pris commancement par beau temps, si bien qu'il sembloit estre en may, et tailloit on comme en vraye saison avec doubte de grand mal. Toutesfois ce beau temps a duré jusques au 20e jour, auquel est venue une pluye qu'a tout faict pousser dehors, Dieu veulle qu'il soit à la bonne heure ; après,

---

(1) Voir l'Introduction.

(2) Etienne Masson. Voir ci-devant à la date du 9 octobre 1599.

(3) Le P. Favier. Voir l'Introduction.

le beau s'est mis sur pied et a duré jusques au penultiesme jour, auquel est survenue une pluye froide, et lors avions lié et taillé entièrement.

Apvril.

Apvril a commancé par beau et si bien qu'on a esté comme en un commancement d'esté, et a duré jusques au 13, auquel jour est survenue une pluye froide, et le 15, s'est remis le beau avec belle chaleur jusques au 22, auquel jour est survenue une pluye froide et abondante qu'a duré presques jusques à la fin dud. mois.

May.

May a commancé par beau avec une bize aspre et froide, si bien que la nuict du mecredy s'est passée avec une gelée blanche qu'a du tout gasté noz noyers et vignes, et a continné la bize jusques à la fin du mois.

Juin 1602.

Juin a pris commancement par beau et froy, et le 2 et 3e jour sont passez près noz murailles dix milles Italiens, hommes braves et bien armez, conduictz par monsieur le marquis de Spinola (1), tirans es pays de Flandres. Le froy est accreu sur le septiesme jour et sembloit rentrer en l'hyver, et ont duré les pluyes par jours intervallez jusques à la fin dud. mois.

Juillet.

Juillet a pris commancement par pluies froides et bien facheuses pour les biens de la terre et a duré jusques au 8e où le beau s'est mis dessus, et par la grâce de Dieu, avons foiné le Vivier heureusement; à Dieu soit la gloyre. Noz vignes aussi se rebinoient proprement. Le vin estoit à cinquante frans et cinquante deux. Le froument à dix groz le beau, et huit gros le moyen. Le sambedi 13e jour environ les dix heures du soir le feu du ciel est tombé sur la tour Daguet (2) apartenant à monsieur Vigoureux, avec grand espouventement du peuple.

Le 15e juillet 1602, avons abroché une cüe de vin.

Les pluyes après, sur le jour de la saincte Magdelaine, se sont mises sus au grand dommage du pauvre peuple pour ne pouvoir recueillir ses fruictz.

---

(1) Il s'agit de l'expédition du marquis Ambroise Spinola contre les Hollandais, qui sauva la domination espagnole dans les Pays-Bas.

(2) Cette tour était située en face de la tour de Vautravers; elle a été remplacée par le château de Montfort, d'après Bousson de Mairet (*Annales*, p. 9).

Aoust 1602.

Aoust a pris commancement par pluyes, au grand dommage des laboureux, ne sçachantz comme parfaire leurs moissons, et a continuer tout le mois, sans avoir relasche que de quelques jours qu'on ramassoit les biens comme à la desrobée.

Septembre de l'an 1602.

Septembre a commencé par pluyes et continuoit si bien qu'on ne pouvoit recueillir les avoines, ny retiercer les vignes, tantost un jour estant tranquille et beau, et deux avec ventz et pluyes estranges, et a continué tout le mois au grand estonnement du peuple.

Octobre.

Octobre a pris commancement par beau qu'a duré trois jours, puis sont survenues bruynes humides non point trop froides; nous avons commancez noz vandanges le septiesme dud. mois (1) et 8, la pluye a estée très desbordée et la neige a pris commancement le 9, jour sainct Denys. Les vandangeurs gaignoient quatre gros, les hostiés six, et ne trouvions rien ou bien peu en noz vignes (2), qu'a beaucop estonné le pouvre peuple. Vendanges sont finies le seiziesme de ce mois.

Novembre.

Novembre a commancé par beau qu'a duré deux jours seulement; puis se sont mises les pluyes plus grandes que jamais. Le froument estoit à douze gros demi; le vin de trois ans à soixante et dix frans. Les pluyes ont continué jusques au quinziesme avec grandissimes desbordz d'eau. Le reste du mois a esté froy et sec avec un peu de nege.

Décembre.

Décembre a esté humide à son commancement, mais dès le 15 a esté froy, beau et propre au vigneron à faire tous ouvrages d'hiver.

Janvier de l'an 1603.

Janvier a commancé par gelées grandes et froidures au grand contentement du vigneron, et a duré jusques au 15e où s'est présentée une petite pluye avec un vent gracieux. Mais cela n'a duré que vingt-quatre heures. La bize se remettant sur pied, non sans dommage aux froumentz et vignes, et a persévéré

(1) Les vendanges ont commencé, à Salins, le 8 (Angot, *op. cit.*, p. 44).

(2) De même, en Wurtemberg, la récolte a été pauvre (Angot, p. 89).

tout le reste du mois, fors les deux derniers jours qu'ont estez pluvieux et venteux.

Febvrier.

Febvrier a commancé par beau et une extresme froidure et a duré jusques à la nuict du 14, quand une petite pluye s'est mise sur pied. Mais le dix septiesme, le beau temps est retourné fort à souhait pour les laboureux.

Le jour sainct Mathias avons abroché une cue de vin.

Mars.

Mars a pris commancement par grandz ventz et un peu de neige.

Le quatriesme jour avons heu pluye, ventz et neige abondamment, et le reste du mois a passé heureusement beau, sans que les ouvriers ayent perdu une jornée. Nous avions deux centz saudatz en nostre ville sous monsieur de Vers (1).

Apvril.

Apvril a commancé par beau et grande chaleur selon le temps et a duré tout le long du mois, exceptez quelques matinées pluvieuses, que non rien duré, estant la terre très altérée.

May.

May a pris commancement par pluye qu'a duré toute la nuict et a tellement desbauché noz ouvriers qu'ilz gaignoient le lendemain unze gros et aultres dix groz et demy, et cela a esté de peu de durée, se mettant sur bout le beau avec la bize qu'a persévéré jusques au 14e jour, qu'avons heu de la gresle, et ne pouvoit on travailler aux vignes pour la grande sécheresse qu'a duré tout le reste du mois.

Juin 1603.

Juin a commancé par beau, mais le second jour est venue une pluye doulce qu'a bien refreschit les terres. Le beau est retourné qu'a duré jusques au 7e jour, auquel la pluye a esté abondante. Le froument estoit à dix neuf gros, l'avoine à six la mesure. Le beau temps s'est remis sur pied qu'a continuer tout le reste du mois avec extresmes chaleurs. Le froument estoit dix et à douze gros la mesure.

Jullet.

Jullet a pris commancement par une extresme chaleur, mais sur son milieu très variable, tantost chault, tantost froy et

---

(1) Jacques de Vers, de Poligny, membre du conseil de cette ville, qui fut capitaine en Flandre (Chevalier, *Mémoires sur Poligny*, t. II, p. 525). V. l'Introduction.

tant pluvieux qu'on ne pouvoit recueiller les foins et froumentz, qu'estoient très rares; mais il a pris fin par une extresme chaleur.

Aoust.

Aoust a commancé par grandz tonnerres et pluye grosse qu'a duré jusques au milieu du mois; le reste a esté froy.

Septembre.

Septembre a pris commancement par beau et a duré jusques sur la fin qu'on a heu pluyes suffisantes et par trop, qu'ont beaucop destorbé noz vandangeurs qu'ont commencé le 25e jour de ce mois (1). L'on a faict revoins partout et par l'ordonnance de la court.

Octobre.

Octobre a commancé par beau, mais le 13e jour est venue une pluye doulce que n'a duré qu'[u]n jour; et le 14, mon filz Guillaume s'est acheminé en Avignon pour y parfaire ses estudes. Le 15, la pluye et les ventz se sont eslevez avec telle impétuosité que je pensoy mon filz estre perdu. Mais par la grâce de Dieu, il arriva à Lyon à grande peine, le dix neufiesme, et s'emberqua le 21 sur le Rosne tyrant en Avignon. Dieu par sa grâce le veulle conserver.

Novembre.

Novembre a commancé par beau et a duré jusques au 18e, auquel jour, la pluye s'est mis en avant, passant icy monsieur Peault, et ses deux filz allans à Besançon.

Décembre.

Décembre a esté fort pluvieux et humide, qu'a occasioné plusieurs defluxions, catarrhes et aultres inconveniens sur les coirps humains, et a continué jusques à la fin dud. mois avec ventz trèspouventables.

Janvier de l'an 1604.

Janvier de l'an 1604 a pris commancement doulx comme en un printemps, arrousé d'une pluye doulce et menue sans froydure. Mais après s'est converty en ventz espouventables et très grandes pluyes qu'ont duré jusques au 22e, que le temps a esté froy et sec.

Fevrier.

Fevrier a esté beau et doulx les deux premiers jours. Le

(1) A Salins, les vendanges ont commencé deux jours plus tôt (Angot, *loc. cit.*).

troisiesme la pluye entremeslée de neige s'est mise en avant qu'a duré jusques au 11e, et puis une bize s'est mise en avant, qu'a duré jusques au dernier jour.

Mars.

Mars a commancé par neige, froidure et pluye qu'a duré peu de jours, mais la neige est estée si abondante qu'homme vivant l'aye veu au grand estonnement du peuple, et a duré jusques au 10e, auquel elle a pris grande diminution. Un temps sombre est advenu entremeslé de pluyes et neige, mesme le 24e jour, si bien que les ouvriers fort desreiglez sont retournez des vignes sans rien faire.

Avril.

Avril a pris commancement par pluyes froides et facheuses, estant en ce lieu monseigneur le comte de Champlite et madame sa femme (1) accompagnez de grand nombre de gentilzhommes et damoyselles. Le 15e avons heu de la neige comme au cœur de l'hyver. Le reste du mois est passé tantost par pluyes, tantost par beau, qu'a faict bien trainer les taillesons et lyésons.

May.

May a commancé par beau et temps doux, mais le troisiesme jour est survenue une petite pluye avec ventz qu'a esté agréable aux laboureux. Somme tout, le mois a esté fort beau et chalereux entremeslant parfois quelques pluies doulces. Le froument estoit à dix gros, le vin à vingt cinq frans, les ouvriers aux vignes à noeuf et dix gros, chose contre raison.

Juin.

Juin commança par beau et ardente chaleur, mais sur le 14e est arrivée une pluye fresche plus avant que ne porte la saison, qu'a continué de deux jours l'un jusques à la fin du mois, tel-

---

(1) Clériadus de Vergy avait succédé, en 1602, à Claude de Vergy, son frère, dans le comté de Champlitte et dans le gouvernement de la province (Duchesne, *Histoire généalog. de la maison de Vergy*, p. 357, 358).

Le 21 mars, le comte de Champlitte, alors en son château de Vaudrey, ayant fait demander à la ville d'Arbois deux pièces de vin blanc, le magistrat décide qu'on lui en enverra six du meilleur; l'avocat Bontemps et Frédéric Vigoureux sont chargés de le lui conduire à Vaudrey.

Le 28 mars, le comte fait parvenir ses remerciements à la ville. Il annonce sa prochaine visite. Le magistrat résout de le recevoir à ses frais; il logera chez M. de Jaillon (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 275, 286).

lement qu'on ne pouvoit esborgeonner ny rebiner proprement. Le vin estoit à vingt, à vingt cinq frans le meilleur, le froument commun à un frans, le beau à treize gros et puis à dix groz.

Jullet.

Jullet a commancé par une véhémente pluye et bien froyde et a duré jusques au douziesme, quand le ciel s'est esclarcy avec extresme chaleur jusques au dix neufiesme, quand une pluye doulce est tumbée qu'a beaucoup refreschy l'aer. Le vin estoit à vingt frans, le froument à onze gros, le nouveau à nœuf gros.

Le 26, est arrivée une pluye avec tonnerre qu'a beaucop servy pour les vignes et a duré un douze heures, quand le beau s'est mis sus qu'a duré jusques au 28 où une pluye froyde est survenue qu'a destorné les moissons.

Aoust.

Aoust a commancé par beau avec ventz et a duré jusques à la fin qu'a empesché le retiercement des vignes et a brulé les raisins.

Septembre.

Septembre a commancé par beau, mais incontinent la pluye s'est mise sus qu'a duré jusques au 24, quand le beau s'est remis sus et a duré jusques à la fin.

Octobre.

Octobre a pris commancement par grans ventz et pluie jusques au 4e jour que le temp s'est remis au beau, que n'a duré que peu de jours, quand les ventz et pluies se sont mis dessus. La fin du mois a esté très belle.

Avons commancé noz vandanges le 7 en octobre (1) et pour les Courtilz et Corvées avons heu beau temps, tout le reste avec grande pluye.

Novembre.

A esté assez gracieux, sans grandes injures du temps.

Décembre.

Décembre rapportoit un temps gracieux et comme une primevère.

Janvier de l'an 1605,

Janvier de l'an 1605 de son commancement a esté gracieux avec froidures extresmes, mais dès le XIIe, le temps est esté

(1) Elles ont commencé à Salins, le 9 (Angot, *loc. cit.*).

venteux, pluvieux outre mesure, puis doulx comme au printemps. La fin a esté pluvieuse et fâcheuse.

Fevrier.

Fevrier a commancé par beau et comme un printemps qu'a duré jusques au 7 ou 8e quand le temps est venu venteux et pluvieux, et a duré jusques au 15. Le reste a esté beau et gracieux, comme en un mois de may.

Mars.

Mars a commancé par beau et a duré jusques au 15, quand les pluies et froidures se sont mises sur pied.

Apvril.

Apvril a pris commancement par beau jusques au 6e jour quand les pluyes froides sont arrivées, qu'ont duré jusques à l'onziesme jour. Le reste a esté très beau.

May.

May a pris commancement par beau et grande chaleur que nous a suscité légions de canquoilles (1), à nostre grand doumage. Le septiesme jour est survenue une grande gresle qu'a endoumagé cruellement partye de noz vignes; Bevelly tout gasté de gresle. Le reste du mois a esté partye avec froy, partye beau non sans froidure.

[*Fin de la partie écrite par Jean Vuillemin.*]

[*De l'écriture de Marguerite Mittorion :*]

Am l'an 1607, les serize sont aité si raire Arbois qui faloit les alé acheté à Salin, là où on les souloit alé vendre.

Am may, le jour sanct Désiré 1608, a été épousé Désiré Willemins (2) ma fille avect monsieur le docteur Chapui, de Salin,

---

(1) Hannetons. En 1659, la ville d'Arbois demandait à l'archevêque de Besançon un *monitoire portant excommunication des canquouèles et autres bestes qui dégastent les fruits de la terre.* (D. Monnier, *Annuaire du département du Jura*, 1859, p. 301.) On trouve aussi la forme *cancoire* (*Ibid.* 1857, p. 298.)

(2) Le nom de famille Vuillemin est fort répandu en Franche-Comté, où il affecte généralement la forme que j'ai adoptée. Marguerite Mittorion écrit Willemin; c'était, sans doute, l'orthographe qu'avait choisie notre auteur lui-même. Deux *ex-libris* manuscrits, conservés sur un exemplaire des *Éléments* d Euclide qui a appartenu à Jean Vuillemin et à son fils Guillaume, et qui fait partie, actuellement, de la bibliothèque de M. P. de Velna, donnent des formes latinisées « Joannes Willeminus » et « Arbosianus Gulielmus Willeminus. » (Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Jules Gauthier.)

fil de monsieur le lieutenan Chapui, aux gré de ses paran (1).

1608.

Mémoire que, am janvier, aux comancement, il fut un tel vergat que la plieu tomboit glasé sur les parsone, et fut tel que un peti poit d'arbe qui vienne aux murale, pourtoit la groiseur du doit de gace tote claire, et tout les arbre et les vigne ettoint tant chargé de glace que plusieur sant ronpue; les branche dez saule venoit toute la vale, et durat bien am cet etre amviron quinze jour, chouze qu'il n'y avoit parsonne vivant qui ut jamais veu ni amtandu telle chouze, de coit il a bauco de botont de nos vigne gaté, dont le vint cet bien amchiré, am un mot de dix frant par muit, ce qui coutoit trante fran am coutoit quarante. De quoit nos vigne sont aité la plux par quite les une et aux, les autre es bas, sauf quelque piaisse qui ont regeté.

Am l'an 1609, le premier jour de septambre, a été épozé Amthoinete Willemin, ma fille, avect monsieur le docteur Domet, medesin de Lion-le-Saunier (2), aux gré de ses paran (3).

Am l'an 1608, je ay faict faire un puy am ma maison, et a couté çant fran pour tout.

Le 24 d'aost 1610, et advenu une choze admirable et quasi incroiable, antcoire que se soit d'un lieu sale, si et ce qui et a etmarvaile : aient un privé am ma maison Arbois lequel ne se étoit jamay vidé, sant toutefoy il amtre auqune aieux, may il avoit un esort duquel l'on saintoit le vent our (4).... que am

---

(1) Jean Chappuis, fils de Jean Chappuis, lieutenant général au bailliage de Salins, et petit-neveu d'un autre Jean Chappuis, de Poligny, seigneur de Lieucourt, Broye, etc., avocat fiscal, puis conseiller et vice-président au parlement de Dole (Chevalier, *Mém. sur Poligny*, t. II, p. 314, 315).

(2) « Honorabilis Jacobus Domet, medicinæ doctor, de Ledosalnerii, duxit in uxorem domicellam Anthonettam Vuillemin, filiam quondam honnorabilis Joannis Vuillemin, etiam medicinæ doctoris, die vero secunda mensis septembris anno Domini millesimo sexcentesimo nono, presentibus Petro Burgundus, presbitero, vicario dictæ ecclesiæ, Jacobo Boudrand, subdiacono, et Claudio a Ciza, matriculario, et aliis quampluribus » (État civil d'Arbois).

(3) Le manuscrit porte ici, en marge, la signature : « Marguerite Mittorion. »

(4) Ce passage, jugé sans doute ridicule par un des propriétaires du manuscrit, a été soigneusement badigeonné d'encre, ce qui en rend la lecture fort difficile.

l'an suxdi, il s'amplere jusque au desu avect écume; quoy voian, un soir, pourtan une lampe et un chandelier d...., l'aient pozé sux la chère pour alumé dedan, print un paisaux et, remuan ladite equme, le feul se mi dedans ladite equme à plaine chère, san touttefoy an santi auqune chaleurx, et soudennement disparu, de quoit je fut bien efraiée (1).

Le 18 d'avril 1610, a été sacré évêque de Losanne monsieur l'abé de la Charité (2), fil de noble Nicoula de Vatevile, sieur de Chatévilain et marqui de Varsoit, et fut les sérémonnie faictte am la chapele de la confrérie de la Croit (3), par monsieur l'ilusetrisime archevêque de Besanson Fardinande de Lonvi di de Rie (4).

Le premier de nouvambre 1613, la peste set prinse Arbois à

---

(1) Par suite de l'agitation, il s'était produit un dégagement de gaz (principalement d'hydrogène, de méthanne, d'hydrogène sulfuré), qui s'étaient enflammés.

(2) Jean de Watteville, abbé de la Charité. nommé évêque de Lausanne le 21 novembre 1607.

(3) Les confrères de la Croix, désirant ériger une chapelle en la maison dite de Bourgogne, suivant la permission qu'ils avaient obtenue des archiducs, obtinrent, à cet effet, le 8 septembre 1602, un subside de la municipalité d'Arbois. La chapelle fut consacrée, le 18 avril 1610, par Jean de Wattéville, évêque de Lausanne, et Pierre Saulnier, évêque d'Autun (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 272 et 281).

(4) Ferdinand de Rye, substitué aux noms et armes de Longwy, fils de Gérard de Rye, seigneur de Balançon, et de Louise de Longwy; il était prieur de Saint-Marcel quand le pape le nomma archevêque de Besançon en octobre 1586. Il mourut le 20 août 1636, après avoir joué un rôle important dans les affaires politiques de la Franche-Comté et participé à la défense du pays contre les Français.

J.-J. Chiflet, dans *Vesontio* (2e partie, p. 327), relate le sacre de Jean de Watteville, en la chapelle de la Croix. Il mentionne la présence à cette cérémonie de Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, et de Pierre Saulnier, évêque d'Autun.

Un souvenir des fêtes célébrées à cette occasion s'est conservé dans une pièce de vers intitulée : *Le Mercure conduisant les 4 Vertus, représentées après le repas au sacre du révérendissime évesque de Lozanne, au lieu d'Arbois, en présence de l'illustrissime archevesque de Bezançon et autres évesques.* » (Bibl. de Besançon, ms. 533, fol. 181).

L'auteur est une femme, Jacqua-Françoise Pautrard, fille de Barthélemy Pautrard, « allobroge, » qui avait été principal du collège d'Arbois et s'était vu destituer de ses fonctions, en 1593, par le conseil de ville (Bousson de Mairet, *Annales*, p. 217; J. Feuvrier, *L'ancien collège d'Arbois*, p. 8).

la rueu desout, de quoit nous fume baré (1) injuistement, et les loge (2) mise à notre pré de Vivier et à la vigne de la Côte par l'anvier de Frédérique Vigoureu, mayeure de la vile, et le docteurt Quamu, eschevin, et Jehan Renaul, proqureur sindique, nous condannan à mile fran d'amande, de laquelle santanse la Cour l'a mis a néant come iniquement faicte (3).

---

(1) On appelait *barre*, l'internement, par mesure administrative, d'un individu suspect de peste, dans sa maison.

(2) Les *loges* étaient des cabanes construites à distance des lieux habités, où l'on confinait les personnes atteintes ou suspectes de peste.

(3) Le médecin Jacques Domet, gendre de Marguerite Mittorion, « barré, » pour avoir soigné un malade atteint de la peste, le 2 novembre 1613, n'avait cessé de sortir et avait laissé sortir sa femme et un de ses enfants. Le maïeur d'Arbois, Frédéric Vigoureux, rendit, le 24 décembre, une sentence le condamnant à 1,000 fr. d'amende. Jacques Domet en appela au Parlement, assurant qu'il n'était sorti que pour les devoirs de son état, qu'il avait obtenu la permission de faire sortir sa femme et d'aller la rejoindre à la campagne, et que c'était par malveillance que le maïeur était revenu sur cette autorisation et lui avait intenté un procès. Le 9 juin 1614, le Parlement confirma la sentence du maire (Archives d'Arbois, FF 310). C'est à cette affaire, semble-t-il, que fait allusion Marguerite Mittorion ; mais, d'après elle, l'arrêt de la cour aurait été rendu en faveur de Domet. Peut-être y a-t-il eu plusieurs instances successives et plusieurs arrêts.

LISTE ACADÉMIQUE

(31 décembre 1904)

I.

ACADÉMICIENS TITULAIRES

1° Directeurs Académiciens-nés.

Mgr l'archevêque de Besançon (Mgr PETIT).
M. le général commandant le 7e corps d'armée (M. le général DECKHER).
M. le premier président de la cour d'appel (M. GOUGEON).
M. le préfet du département du Doubs (M. GODEFROY).

2° Académicien-né.

M. le maire de la ville de Besançon (M. BAIGUE).

3° Académiciens titulaires ou résidants.

MM.

1. ESTIGNARD (Alexandre), *Doyen de la Compagnie*, ancien député du Doubs, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue du Clos, 25 (28 janvier (1868).
2. SIRE (Georges), ✱, docteur ès sciences, essayeur de la garantie, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), rue de la Mouillère, 15 (28 janvier 1870).
3. PINGAUD (Léonce), ✱, professeur à l'Université (Faculté des lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Vincent, 17 (27 janvier 1876), *Secrétaire perpétuel honoraire.*

MM.

4. Isenbart (Émile), ✻, artiste peintre, rue des Fontenottes (29 janvier 1883). *Vice-président annuel.*
5. Mairot (Henri), banquier, président du tribunal de commerce, rue de la Préfecture, 17 (28 janvier 1886).
6. Sainte-Agathe (le comte Joseph de), ancien élève de l'École des Chartes, rue d'Anvers, 7 (28 janvier 1886). *Archiviste.*
7. Gauderon (le docteur Eugène), professeur à l'Université (École de médecine), Grande-Rue, 110 (29 juillet 1886).
8. Lombart (Henri), ancien conseiller à la Cour, rue du Mont-Sainte-Marie, 2 (27 janvier 1887).
9. Girardot (le docteur Albert), rue Saint-Vincent, 15 (31 janvier 1889).
10. Lambert (Maurice), docteur en droit, bâtonnier de l'ordre des avocats, quai de Strasbourg, 13 (25 juillet 1889).
11. Guichard (Paul), rue Pasteur, 13 (25 juillet 1889).
12. Boussey (Armand), ancien professeur d'histoire au lycée, Grande-Rue, 116 (13 février 1890). *Président annuel.*
13. Lieffroy (Aimé), conseiller général du Jura, rue Charles Nodier, 11 (24 juillet 1890).
14. Boutroux (Léon), professeur à l'Université (Faculté des sciences), à Fontaine-Écu (24 juillet 1890).
15. Roland (le docteur), professeur à l'Université (École de médecine), rue de l'Orme de Chamars, 10 (24 juillet 1890).
16. Lurion (Roger de), rue du Perron, 22 (24 juillet 1890). *Secrétaire perpétuel.*
17. Vaulchier (le marquis de), ✻, rue Moncey, 9 (22 janvier 1891).
18. Giacomotti (Félix-Henri), ✻, directeur de l'École des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), rue Moncey, 9 (23 juillet 1891).
19. Baudin (le docteur), ✻, Grande-Rue, 86 (23 juillet 1891).
20. Chipon (Maurice), avocat, docteur en droit, rue de la Préfecture, 23 (9 février 1893).

MM.

21. Vaissier (Alfred), conservateur du musée des antiquités, Grande-Rue, 109 (27 juillet 1893).
22. Guillemin (Victor), peintre et critique d'art, rue des Granges, 21 (27 juillet 1893).
23. Ledoux (le docteur Émile), quai de Strasbourg, 13 (11 juillet 1895). *Trésorier de la Compagnie.*
24. Beauséjour (Gaston de), ancien élève de l'École polytechnique, place Saint-Jean, 6, et à Motey-Besuche (Haute-Saône) (4 février 1897).
25. Truchis de Varennes (le vicomte de), rue de la Lue, 9 (31 janvier 1901).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS

MM.

26. Jeannerod (le général Alexandre), G. O. ✻, ancien commandant de corps d'armée, rue Saint-Vincent, 19 (29 janvier 1903).
27. Rossignot (le chanoine), curé de Sainte-Madeleine, rue de la Madeleine, 6 (29 janvier 1903).
28. Guiraud (Jean), professeur à l'Uuiversité (Faculté des lettres), à Fontaine-Écu (29 janvier 1903).
29. Cretin (Émile), ✻, professeur honoraire de l'Université, Grande-Rue, 121 (29 janvier 1903).
30. Baille (Louis), artiste peintre, rue Saint-Vincent, 1 (29 janvier 1903).
31. Hugues (Auguste), professeur honoraire de l'Université, Grande-Rue, 119 (28 janvier 1904).
32. Panier (le chanoine Joseph), rue Saint-Jean, 8 (28 janvier 1904).
33. Montenoise (Louis), avocat, rue de la Madeleine, 2 (28 janvier 1904).

34-40....

II.

ACADÉMICIENS HONORAIRES

1° Anciens titulaires.

MM.

1. Weil (Henri), O. ✻, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon, rue Adolphe Yvon, 16, à Paris (23 janvier 1864).
2. Gauthier (Jules), ✻, archiviste de la Côte-d'Or, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Dijon (Côte-d'Or) (29 janvier 1872).
3. Mignot (Édouard), ✻, colonel en retraite, rue Las Cases, 18, à Paris (25 août 1875).
4. Huart (Arthur), ancien avocat général à la Cour d'appel, rue Picot, 8, à Paris (27 janvier 1876).
5. Mercier (Louis), rue Rivotte, 11 (27 janvier 1876).
6. Tivier (Henri), ✻, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon, à Amiens (27 janvier 1876).
7. Piépape (Léonce de), O. ✻, général de brigade, du cadre de réserve, rue de l'École de Droit, 7, à Dijon (27 juillet 1878).
8. Saint-Loup (Louis), ✻, professeur honoraire à l'Université de Besançon (Faculté des sciences), à Vuillafans (Doubs) (27 juillet 1878).
9. Meynier (le docteur Joseph), O. ✻, médecin principal de l'armée territoriale, Vallorbe (Suisse) (29 juillet 1879).
10. Chardonnet (le comte de), ✻, ancien élève de l'École polytechnique, rue Cambon, 43, à Paris (21 janvier 1884).
11. Beauséjour (Mgr Paul de), évêque de Carcassonne (26 juillet 1889).
12. Touchet (Mgr), évêque d'Orléans (22 janvier 1891).
13. Rolland, O. ✻, capitaine de vaisseau en retraite, ancien

MM.

gouverneur de Besançon, rue des Dominicaines, 39, à Marseille (22 décembre 1892).

14. Louvot (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Gray (1er février 1900).

15. Poète (Marcel), bibliothécaire de la ville de Paris, rue Dante, 7, à Paris (1er février 1900).

16. Prinet (Max), archiviste paléographe, rue Maurepas, 18, à Versailles (31 janvier 1901).

2° Membres honoraires.

1. Seguin, ✻, recteur honoraire, rue Ballu, 1, à Paris (29 janvier 1872).
2. Dreyss, ✻, ancien recteur, inspecteur général honoraire, rue Vaneau, 30, à Paris (27 juillet 1874).
3. Becquet (Just), statuaire, rue de la Procession, 27, à Paris (27 juin 1878).
4. Mérode (le comte de), ancien sénateur, ancien conseiller général du Doubs, rue de Varennes, 55, à Paris (28 juillet 1880).
5. Rambaud (Alfred), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris, rue d'Assas, 76, à Paris (28 juillet 1880).
6. Vorges (le comte Domet de), O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue du Général Foy, 46, à Paris, et à Maussans (Haute-Saône) (9 février 1893).
7. Vieille (Paul), O. ✻, ingénieur en chef du service des poudres et salpêtres, directeur du laboratoire central, quai Henri IV, 12, à Paris (24 janvier 1895).
8. Perraud (le cardinal), évêque d'Autun (6 février 1896).
9. Pouillet, ✻, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, rue de l'Université, 10, à Paris (4 février 1897).

10....

III.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DU DOUBS, DU JURA ET DE LA HAUTE-SAONE (ANCIENNE FRANCHE-COMTÉ).

MM.

1. Gréa (l'abbé Adrien), ancien élève de l'École des Chartes, ancien vicaire général de Saint-Claude (24 août 1872).
2. Baille (Charles), ancien magistrat, rue de l'Université, 78, à Paris (31 juillet 1877).
3. Prost (Bernard), inspecteur général des bibliothèques et archives avenue Rapp, 7, à Paris (31 juillet 1877).
4. Thuriet (Charles), ancien magistrat, à Turin (Italie) (29 juillet 1879).
5. Finot (Jules), archiviste du département du Nord, à Lille (20 juillet 1882).
6. Toubin (Édouard), ancien professeur, à Salins (28 janvier 1886).
7. Duvernoy (Clément), bibliothécaire de la ville, à Montbéliard (27 janvier 1887).
8. Girod (Paul), professeur à l'Université de Clermont-Ferrand (Faculté des sciences et École de médecine) (27 janvier 1887).
9. Petetin (l'abbé), aumônier de la Visitation, à Ornans (2 février 1888).
10. Lamy (Étienne), ancien député du Jura, place d'Iéna, 3, à Paris (25 juillet 1889).
11. Tripard (Just), ancien juge de paix, à Marnoz (Jura) (25 juillet 1889).
12. Feuvrier (Julien), professeur au collège de Dole (24 juillet 1890).
13. Le Mire (Paul-Noël), à Mirevent, par Pont-de-Poitte (Jura) (22 janvier 1891).

MM.

14. Lods (Armand), à Héricourt, et à Paris, avenue Friedland, 8 (29 janvier 1892).
15. Boisselet (Joseph), à Roche-sur-Linotte (Haute-Saône) (29 janvier 1892).
16. Guichard (l'abbé), curé de Grozon (Jura) (29 janvier 1892).
17. Loye (l'abbé), curé de Fleurey-lez-Saint-Hippolyte (Doubs) (28 juillet 1892).
18. Godard (Charles), professeur d'histoire au lycée du Puy (Haute-Loire) (9 février 1893).
19. Bataille (Frédéric), professeur au lycée Michelet, à Vanves (Seine) (27 juillet 1893).
20. Brune (l'abbé), curé de Mont-sous-Vaudrey (Jura) (27 juillet 1893).
21. Caron (René), à Arc-et-Senans (25 janvier 1894).
22. Brugnon (Stanislas), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Bienfaisance, 8, à Paris (24 janvier 1895).
23. Narbey (l'abbé), vicaire à Clichy-la-Garenne, rue de l'Union, 10 (Seine) (6 février 1896).
24. Richenet, professeur honoraire, à Dole (4 février 1897).
25. Routhier, secrétaire de l'Association franc-comtoise *Les Gaudes*, rue Flatters, 10, à Paris (4 février 1897).
26. Chapoy (Henri), avocat, rue des Saints-Pères, 13, à Paris (7 juillet 1898).
27. Derosne (Charles), à Ollans (Doubs) (7 juillet 1898).
28. Kirwan (Charles de), inspecteur des forêts en retraite, villa Dalmassière, près Voiron (Isère) (26 janvier 1899).
29. Bouchot (Henri), membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), rue Madame, 60, à Paris (26 janvier 1899).
30. Bertin, docteur en médecine, à Gray (1er février 1900).
31. Grandmougin (Charles), rue Chauveau, 6, Neuilly-sur-Seine (13 juin 1901).
32. Roy (Jules), professeur à l'École des chartes, rue Hautefeuille, 19, à Paris (13 juin 1901).

MM.

33. Menthon (Henri de), ancien lieutenant de vaisseau, à Saint-Loup-lez-Gray (21 janvier 1903).
34. Piot-Bey (J.-B.), directeur du service vétérinaire des domaines de l'État égyptien, le Caire (29 janvier 1903).
35. Ollone (le vicomte Henri d'), capitaine d'infanterie de marine, rue Hamelin, 46, à Paris (29 janvier 1903).
36. Chartran (Théobald), artiste peintre, boulevard Victor Hugo, 39, Neuilley-sur-Seine (29 janvier 1904).
37. Gentit (Paul), médecin inspecteur général de l'armée, rue Vaneau, 37, à Paris (29 janvier 1904).

38-40....

IV.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS HORS DE L'ANCIENNE PROVINCE DE FRANCHE-COMTÉ

MM.

1. Junca, ✻, ancien archiviste du Jura, rue des Batignolles, 39, à Paris (28 janvier 1865).
2. D'Arbois de Jubainville, ✻, ancien archiviste de l'Aube, professeur au Collège de France, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), boulevard Montparnasse, 84, à Paris (26 août 1867).
3. Beaune (Henri), ancien procureur général, cours du Midi, 21, à Lyon (27 janvier 1874).
4. Meaux (le vicomte de), ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, 10, à Paris (27 janvier 1874).
5. Beaurepaire (de), ✻, archiviste de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), rue Beffroy, 24, à Rouen (29 août 1875).
6. Tuetey (Alexandre), sous-chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales, rue de Poissy, 31, à Paris (31 juillet 1877).
7. Dumay (Gabriel), ancien magistrat, rue de l'École de droit, à Dijon (28 juillet 1880).

MM.

8. Arbaumont (Jules d'), rue Argentières, à Dijon (28 juillet 1881).
9. Keller (Émile), ancien député du Haut-Rhin), rue d'Assas, 14, à Paris (26 janvier 1887).
10. Babeau (Albert), ✻, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (28 juillet 1887).
11. Tinseau (Léon de), homme de lettres, rue de Vienne, 21, à Paris (31 janvier 1899).
12. Du Bled (Victor), à Servigney, par Saulx (Haute-Saône) (28 juillet 1892).
13. Monnier (Marcel), homme de lettres, à Jeurre (Jura) (24 janvier 1895).
14. Fondet (Eugène), directeur des écoles françaises de Moscou, rue Petite Loubianka, à Moscou (Russie) (6 février 1896).
15. Milcent (Louis), ancien auditeur au Conseil d'État, à Vaux-sous-Poligny (Jura) (4 février 1897).
16. Vallery-Radot (René), homme de lettres, à Paris, rue de Grenelle, 14 (31 janvier 1901).
17. Ingold (l'abbé Angel), directeur de la *Revue d'Alsace*, à Colmar (Alsace) (29 janvier 1903).
18. Aubert (Joseph), artiste peintre, rue Chalgrin, 4, à Paris, et à l'Ermitage, par Maîche (29 janvier 1903).
19. Pfister (Chrétien), maître de conférences à l'École normale supérieure, boulevard de Port-Royal, 72, à Paris (28 janvier 1904).
20. Dagnan-Bouveret (Adolphe), artiste peintre, boulevard Bineau, 73, Neuilly-sur-Seine (28 janvier 1904).

V.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS

MM.

1. Anziani (l'abbé), ancien bibliothécaire en chef de la *Laurentienne*, à Florence (28 juillet 1881).
2. Montet (Albert de), à Chardonne-sur-Vevey (Suisse) (19 juillet 1883).
3. Brunnhofer (Hermann), à Saint-Pétersbourg (19 juillet 1883).
4. Du Bois-Melly, à Genève-Plainpalais (28 juillet 1887).
5. Choffat (Paul), géologue, rue de Arco a Jesus, 113, à Lisbonne (13 février 1890).
6. Dufour (le docteur Marc), ✻, professeur à l'Université, à Lausanne (22 janvier 1891).
7. Diesbach (le comte Max de), à Villars-les-Joncs, près Fribourg (Suisse) (23 juillet 1891).
8. Dufour (Théophile), bibliothécaire de la ville de Genève (23 juillet 1891).
9. Godet (Philippe), professeur à l'Académie de Neuchatel (Suisse) (29 janvier 1892).
10. Polovtsov (Alexandre), G. O. ✻, président de la Société d'histoire de Russie, correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques), à Saint-Pétersbourg, et à Paris, rue Cambon, 41 (28 juillet 1892).
11. Kurth (Godefroid), professeur à l'Université de Liège (9 février 1893).
12. Winterer (l'abbé), député au Parlement allemand, à Mulhouse (Alsace) (24 janvier 1895).
13. Roberti (Giuseppe), professeur à l'Académie militaire, à Turin (24 janvier 1895).
14. Marchal (le chevalier Edmond), secrétaire perpétuel de

MM.

l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (6 février 1896).

15. Thompson (sir Edward), directeur du *British Museum*, à Londres (26 janvier 1899).

16. Giory de Nadudvar (Arpad de), ✻, archiviste d'État, Minoritenplatz, à Vienne (31 janvier 1901).

17. Bourban (le chanoine), à Saint-Maurice (Valais) (31 janvier 1901).

18. Holder (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg (Suisse) (13 juin 1901).

19. Da Cunha (Xavier), directeur de la Bibliothèque nationale, rua Sao Bartholomeu, 12, à Lisbonne (28 janvier 1904).

20. Ritter (Guillaume), ingénieur, à Neuchatel (Suisse) (28 janvier 1904).

LISTE DES ACADÉMICIENS DÉCÉDÉS EN 1904

Membres titulaires.

MM.
SUCHET (le chanoine), décédé à Besançon le 8 février.
BÉJANIN (Léon), décédé à Besançon le 2 octobre [1].

Académicien honoraire.

M.
GÉRÔME (le peintre), décédé à Paris le 10 janvier.

Académiciens honoraires, anciens titulaires.

MM.
CHOTARD, doyen honoraire, décédé à Paris le 10 décembre.
Le chanoine RIGNY, décédé à Purgerot le 15 mai.

(1) Léon Béjanin, président de la Société des amis des beaux-arts et arts industriels de Besançon et de la Franche-Comté, a été élu membre de l'Académie le 28 janvier 1904.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES (127)

CORRESPONDANT AVEC L'ACADÉMIE

FRANCE

Ain.

Société Gorini ; Bourg.

Aisne.

Société académique de Laon.
Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Société archéologique de Vervins.

Allier.

Société d'émulation de l'Allier; Moulins.

Alpes (Hautes-).

Société d'études des Hautes-Alpes ; Gap.

Aube.

Société académique de l'Aube; Troyes.

Aude.

Commission archéologique et littéraire de Narbonne.

Bouches-du-Rhône.

Académie d'Aix.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Société de statistique de Marseille.

Calvados.

Académie de Caen.
Société des antiquaires de Normandie ; Caen.
Société d'agriculture ; Caen.
Société des beaux-arts ; Caen.

Charente.

Société archéologique et historique de la Charente ; Angoulême.

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune.
Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

Côtes-du-Nord.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord ; Saint-Brieuc.

Doubs.

Société d'émulation du Doubs ; Besançon.
Société d'émulation de Montbéliard.

Drôme.

Société d'archéologie et de statistique de la Drôme ; Valence.

Finistère.

Société académique de Brest.

Gard.

Académie de Nimes.

Garonne (Haute-).

Académie des Jeux-Floraux ; Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres ; Toulouse.
Société archéologique du midi de la France ; Toulouse.

Gironde.

Académie de Bordeaux.

Hérault.

Société archéologique de Béziers.

Indre-et-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire ; Tours.

Isère.

Académie Delphinale ; Grenoble.
Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère ; Grenoble.

Jura.

Société d'émulation du Jura ; Lons-le-Saunier.

Loire.

Société de la Diana ; Montbrison.

Loire-Inférieure.

Société académique ; Nantes.

Lot.

Société d'études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot ; Cahors.

Maine-et-Loire.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Manche.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche ; Saint-Lô.
Société des sciences naturelles ; Cherbourg.

Marne.

Académie de Reims.
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne ; Châlons-sur-Marne.

Marne (Haute-).

Société d'histoire et d'archéologie de Langres.

Meurthe-et-Moselle.

Académie de Stanislas ; Nancy.

Meuse.

Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc.
Société philomathique de Verdun.

Nord.

Société d'agriculture, sciences et arts du Nord ; Douai.
Société d'émulation de Cambrai.
Société d'émulation de Roubaix.

Oise.

Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise ; Beauvais.
Comité archéologique de Senlis.

Pas-de-Calais.

Commission départementale des monuments historiques ; Arras.
Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme.

Académie de Clermont-Ferrrand.

Rhin (Haut-).

Société Belfortaine d'émulation.

Rhône.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Saône-et-Loire.

Académie de Mâcon.

Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire; Chalon-sur-Saône.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Société Éduenne; Autun.

Saône (Haute-).

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône; Vesoul.
Société grayloise d'émulation; Gray.

Savoie.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie; Chambéry.
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie; Chambéry.

Savoie (Haute-).

Académie Chablaisienne; Thonon.

Seine.

Société de médecine légale; Paris.
Société des études historiques; Paris.
Société philotechnique; Paris.
Société philomathique; Paris.
Société des antiquaires de France; Paris.

Seine-Inférieure.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
Société havraise d'études diverses.

Seine-et-Oise.

Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise; Versailles.
Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise; Versailles.

Somme.

Académie d'Amiens.
Société des antiquaires de Picardie; Amiens.
Société Linnéenne du nord de la France; Amiens.
Société d'émulation d'Abbeville.

Tarn-et-Garonne.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne ; Montauban.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne ; Montauban.

Var.

Académie du Var ; Toulon

Vaucluse.

Académie de Vaucluse ; Avignon.

Vienne.

Société des antiquaires de l'Ouest ; Poitiers.

Vosges.

Société d'émulation des Vosges ; Épinal.
Société philomathique vosgienne ; Saint-Dié.

ALLEMAGNE

Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe ; Iéna.
Société historique et philosophique ; Heidelberg.

ALSACE-LORRAINE

Académie de Metz.
Société des sciences, agriculture et arts de la basse Alsace ; Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD

Université de Buenos-Ayres ; République Argentine.
Annales de l'Université du Chili ; Santiago.
Annales du Musée national de Montevideo ; Uruguay.

AUTRICHE

Académie impériale et royale des *Agiati ;* Rovereto (Tyrol).

BELGIQUE

Académie royale de Belgique ; Bruxelles.
Société malacologique de Belgique ; Bruxelles.

BRÉSIL

Musée national de Rio de Janeiro.

DOMINION DU CANADA

Société de numismatique et d'antiquités ; Montréal.

ÉGYPTE

Institut égyptien ; Le Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Académie américaine des sciences et arts ; Boston.
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
Institut Smithsonien ; Washington.
American Museum of natural history ; New-York.

ITALIE

Académie royale des *Lincei* ; Rome.
Bibliothèque Vaticane ; Rome.
Société des études zoologiques ; Rome.
Académie royale de Lucques.
Académie des sciences morales et politiques ; Naples.

MEXIQUE

Observatoire météorologique central de Mexico.
Observatoire de Tacubaya.
Bibliothèque de la *Secretaria de Fomento* ; Mexico.
Société scientifique Antonio Alzate ; Mexico.
Institut géologique du Mexique : Mexico.

RUSSIE

Société des naturalistes de l'Université de Kiev.

SUÈDE & NORWÉGE

Académie royale des sciences de Stockholm.
Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités ; Stockholm.
Institut géologique de l'Université d'Upsal.
Université de Christiania.
Université de Lund.

SUISSE

Société jurassienne d'émulation ; Porrentruy (canton de Berne).
Société neuchateloise de géographie ; Neuchatel.
Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; Genève.
Institut national genevois ; Genève.
Société d'histoire de la suisse romande ; Lausanne.
Société d'histoire du canton de Fribourg.

Publications périodiques diverses reçues par l'Académie

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'Instruction publique.

Annuaire des bibliothèques et des archives.

Journal des savants.

Bulletin d'archéologie africaine.

Revue de la Renaissance.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers ; Romans.

Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.

Revue de l'enseignement supérieur et des Facultés ; Dijon.

Revue viticole, agricole et horticole de Franche-Comté et de Bourgogne ; Poligny.

Revue d'Alsace ; Colmar.

DÉPOTS PUBLICS

AYANT DROIT A UN EXEMPLAIRE DES MÉMOIRES

Bibliothèque de la Sorbonne : Paris.
— de la ville ; Besançon.
— universitaire ; id.
— du grand séminaire ; id.
— de l'Institution Sainte-Marie ; id.
— du cercle des officiers ; id.
— de la Société de lecture ; id.
— de Baume-les-Dames.
— de Montbéliard.
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saunier.
— de Pontarlier.
— de Saint-Claude.
— de Salins.
— de Dole.
— de Gray.
— de Luxeuil.
— de Lure.
— de Belfort.
— du séminaire de Vesoul.
— de l'école Perrenot de Granvelle, à Ornans.
— du petit séminaire de Consolation.
Archives du Doubs.
— de la Haute-Saône.
— du Jura.
— de la Côte-d'Or.

TABLE DES MATIÈRES (1904)

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbaux V
L'industrie cotonnière au pays de Montbéliard et ses origines, par M. Léon Sahler. — Compte rendu par M. Lombart, membre résidant. XI
Notice sur M. le docteur Lebon, membre titulaire, par M. le docteur L. Baudin XVIII
Notice sur M. le chanoine Rigny, par M. le chanoine Rossignot. . XXXII
Notice sur M. Léon Béjanin (1846-1904), par M. Louis Baille . . . XXXVII
Programme des prix qui seront décernés par l'Académie de Besançon en 1905 et 1906. XL

MÉMOIRES

Le statuaire Jean Petit. Notice sur sa vie et son œuvre (1819-1903), par M. Victor GUILLEMIN 3
Concours pour le prix Marmier en 1904, par M. Alfred VAISSIER, membre résidant 25
Hugues Ier, archevêque de Besançon, discours de réception, par M. le chanoine J. ROSSIGNOT, curé de Sainte-Madeleine, associé résidant 35
Notice sur M. le chanoine Suchet, par M. Léonce PINGAUD, secrétaire perpétuel honoraire 65
Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, d'après l'ouvrage de M. Ch. Baille, par M. le marquis DE VAULCHIER, membre résidant 91
Étude sur le peintre et sculpteur Jean-Léon Gérôme (1824-1904), par M. Victor GUILLEMIN, président annuel 134
L'Œuvre de Gérôme aux différents salons de la Société des artistes français, aux expositions universelles, et quelques-unes de ses œuvres qui ne furent point exposées. 185
Le dernier brigand politique de la Basilicate, Carmine Donatelli Crocco, d'après ses mémoires, discours de réception, par M. Jean GUIRAUD, membre titulaire. 189
Réponse de M. le président 212